TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9144 · 22 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 1974

LES GRÈVES A L'O.R.T.F.

M. Marceau Long amorce le dialogue pour éviter l'extension du conflit

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 35 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,52 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

AVANT D'ARRÊTER LE PLAN DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le gouvernement propose une large amnistie et envisage d'abaisser à dix-huit ans l'âge du droit de vote

Des secrétariats d'État ont été offerts à Mme Françoise Giroud et à M. René Lenoir

M. Giscard d'Estaing a préparé samedi matin, avec MM. Chirac et Fourcade, les mesures économiques et financières qui seront soumises au conseil des ministres du 12 juin et que le chef de l'Etat présentera le soir même à la télévision.

Le président de la République a ensuite retenu auprès de lui le premier ministre pour mettre au point la liste des secrétaires d'Etat qui devait être publiée dans l'après-midi. A quelques exceptions près — notamment celles de M. René Lenoir, directeur de l'action sanitaire et sociale, et de Mme Françoise Giroud, directrice de l'Express, *pressentie pour s'occuper de la condition féminine, — la plupart des personnalités dont les noms ont été cités ignoraient tout de leur sort en fin de matinée. Si MM. Jean-Pierre Soisson (rép. ind.), Olivier Stirn (U.D.R.) et Pierre Schiélé, sénateur du Centre démocrate, se comptaient parmi les probables, MM. Marc Becam, Mario Bénard, Jean Tiberi, Jean de Lipkowski, Mme Nicole de Hautecloque (U.D.R.), MM. Paul Dijoud, Gérard Ducray (rép. ind.), Pierre Bernard-Raymond, Jacques Barrot, Pierre Méhaignerie (Union centriste), André Rossi (réformateur), Jean-Claude Colli, inspecteur des finances, co-auteur avec M. Servan-Schreiber du projet réformateur, Gabriel Peronnet, secrétaire général du parti radical, étaient dans l'expectative.*

Jusqu'au dernier moment, certains choix ont posé de délicats problèmes politiques : par exemple celui de Mme Giroud, qui a appelé à voter pour M. Mitterrand et dont M. Chirac redoutait qu'il ne heurte l'U.D.R. ; celui de M. Tiberi, dans la mesure où sa nomination est un élément de négociation pour la désignation du président du Conseil de Paris, poste que M. Jacques Dominati voudrait conserver.

Les secrétaires d'Etat nommés samedi assisteront au conseil des ministres de lundi matin qui sera consacré à l'adoption de plusieurs projets de loi sur l'amnistie, la réforme du régime des suppléants et l'abaissement de l'âge du droit de vote. M. Giscard d'Estaing a confirmé qu'il serait abaissé largement, ce qui laisse penser qu'on le fixera, comme le souhaite M. Chirac, à dix-huit ans. La commission permanente du Conseil d'Etat a donné un avis favorable au projet de loi qui retient cet âge.

Quant à l'amnistie, elle sera plus large que d'habitude en s'appliquant, sans restriction, aux objecteurs de conscience et à l'édition; presque sans restriction à la presse. De plus, les infractions à la législation du travail sont, pour la première fois, exclues du bénéfice de l'amnistie.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Italie au bord de la faillite

Face à la crise politique et économique, la plus grave qu'ait connue l'Italie depuis la fin de la guerre, le gouvernement de M. Mariano Rumor ne se maintient que par l'antagonisme des forces qui s'opposent à lui. La crise ministérielle ne semble écartée que par l'absence de toute solution de rechange (personne n'est prêt à la relève dans la démocratie chrétienne) et par la conviction générale que l'enquête sur le terrorisme d'extrême droite exige la continuité du pouvoir.

Pourtant, la débâcle économique et monétaire risque de submerger toutes les mesures d'urgence. Le 7 juin, pour la cinquième fois depuis un mois, M. Rumor a reçu au palais Chigi les secrétaires généraux de la fédération des syndicats. Or cette réunion, qui se proposait de déterminer les moyens de relancer l'économie, s'est achevée sans conclusion.

Six grands chapitres ont été examinés : investissements publics, transports, construction, réforme fiscale, prix, retraites. Les syndicats ont présenté leurs propositions. Le gouvernement a opposé les siennes. Le choix est celui-là même qui divisait ces derniers jours la direction de la démocratie chrétienne, et le cabinet depuis dix mois : ou relance des investissements par tous les moyens classiques, notamment desserrement du crédit ; ou politique fiscale et monétaire très serrée donnant la priorité à la lutte contre l'inflation.

Entre les deux solutions, la démocratie chrétienne n'a pas choisi, ou plutôt le document de synthèse adopté à l'unanimité par sa direction ne tranche guère, demeure vague et laisse à M. Rumor le soin de décider.

A cela s'est ajouté le rapport annuel de M. Guido Carli, gouverneur de la Banque d'Italie, qui a vigoureusement prôné les plus fortes restrictions aux dépens de la production. Il a immédiatement dressé contre lui les syndicats et les partis de gauche, mais jouit du soutien complet de M. Colombo, ministre du Trésor.

Or les syndicats sont talonnés par une base ouvrière qui étouffe sous l'inflation et supporte de plus en plus mal les conséquences de l'inadaptation de toute l'infrastructure sociale.

Les socialistes, opposés à une crise ministérielle, voudraient renforcer leur poids à l'intérieur de la majorité, ne serait-ce que pour conjurer le péril qui les hante toujours d'un rapprochement démocrates-chrétiens-communistes fait à leurs dépens. Mais ils n'acceptent pas la politique d'austérité monétaire, qui les couperait des communistes. Au contraire, sociaux-démocrates et républicains soutiennent à fond les thèses de M. Carli et s'inquiètent de toute tendance à l'ouverture vers le P.C.I.

La marge de manœuvre dont dispose M. Mariano Rumor est donc extrêmement étroite. Or le temps des éternelles « vérifications » et « contre-épreuves », des « sommets économiques » et autres tergiversations semble arrivé à son terme. Car le renvoi à l'automne, expédient coutumier, risquerait cette fois de n'être plus supporté, même si l'apport de devises étrangères dû aux touristes doit soulager les réserves de la Banque d'Italie.

Les emprunts vers l'extérieur ont atteint plus de 10 milliards de dollars (6 500 milliards de lires) en deux ans, et le montant des intérêts annuels dépasse 700 millions de dollars. Le taux d'inflation atteint 20 %. Selon M. Carli, le crédit de l'Italie est pratiquement épuisé, et il ne lui reste plus que son or, 2 500 tonnes, d'une valeur officielle de 3,5 millions de dollars, dont elle demande la réévaluation au prix du marché, soit près de 14 milliards de dollars. La lire est tombée vendredi au plus bas niveau depuis sa mise en flottement le 9 février 1973, avec 18,11 % de taux moyen de dévaluation.

Dans ces conditions, c'est la banqueroute économique qui guette un pays dont la déliquescence politique inquiète l'Europe.

UN AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

Majorité civile et majorité électorale

Consultée pour avis sur l'abaissement de l'âge de la majorité, la commission permanente du Conseil d'Etat a examiné, vendredi 7 juin, les projets du gouvernement. En fait, deux textes existent, l'un établi sur l'abaissement à dix-neuf ans, l'autre à dix-huit ans. Le premier, qui aurait eu pour effet d'élever à dix-neuf ans la majorité pénale, actuellement fixée à dix-huit ans, n'a pas été examiné.

L'autre projet, long de quarante articles, a conduit la commission permanente à s'interroger sur l'opportunité de présenter « d'un seul bloc » une réforme aussi importante. En effet, le texte implique des modifications touchant notamment au code électoral, au code civil, au code de la nationalité, au code pénal, etc.

En matière pénale, le Conseil d'Etat a été d'avis qu'il fallait disjoindre les dispositions visant les infractions dans lesquelles la victime peut être un mineur : à savoir, les incitations de mineur à la débauche, à l'usage de stupéfiants, l'homosexualité.

Bien qu'il ait donné, sous réserve de ces disjonctions, un avis favorable au texte, le Conseil d'Etat souhaiterait que le projet de loi qui devait être soumis au conseil des ministres du lundi 10 juin ne concerne que la majorité électorale.

Cependant, si tel était le cas, on risquerait d'introduire une incompatibilité juridique résultant de l'article 3 de la Constitution. Celui-ci, qui traite de la souveraineté nationale, dit dans son dernier alinéa que « *sont électeurs (...) tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques* ».

De sorte que si le projet de loi était scindé en deux, les « dix-huit - vingt et un ans » se trouveraient électeurs sans jouir de leurs droits civils, ce qui serait apparemment en contradiction avec les dispositions de l'article 3 de la Constitution.

Rappelons que M. Jean Lecanuet, nouveau ministre de la justice, avait déposé, lorsqu'il était sénateur, une proposition de loi en faveur d'un abaissement de la majorité à dix-huit ans.

L'esquisse d'une politique pénale

Par PHILIPPE BOUCHER

Il y a du traditionnel et du neuf dans la rituelle loi d'amnistie qu'examinera, lundi 10 juin, le conseil des ministres.

Tradition : les automobilistes n'auront pas eu tort de stationner encore plus mal que d'ordinaire, les fautes sont effacées. Cela soulagera d'autant les services de recouvrement noyés sous un flot grandissant de contraventions de stationnement.

Ce n'est d'ailleurs qu'un cas particulier. Sont aussi pardonnés la foule des auteurs d'infractions (il en est jugé plus d'un million et demi chaque année) dont connaissent les tribunaux de police : ceux qui oublient de faire nettoyer leur cheminée, qui mangent ou cueillent des fruits appartenant à autrui, « *qui auraient laissé divaguer des fous ou des furieux étant sous leur garde* », « *les boulangers et bouchers qui* (ont vendu) *le pain ou la viande au-delà du prix fixé par la taxe légalement faite et publiée* », les auteurs de mauvais traitement à animaux, « *ceux qui auront porté en public des insignes, rubans ou rosettes présentant avec ceux des décorations conférées par l'Etat une ressemblance de nature à causer une méprise dans l'esprit du public* », etc.

Comme celle du 30 juin 1969, la loi d'amnistie qui va être votée s'appliquera à tous ceux dont la condamnation n'excède pas trois mois ferme ou un an avec sursis d'emprisonnement.

Aussi retrouvera-t-on, bien qu'elles n'aient pas tout à fait disparu des audiences, ces condamnations à trois mois ferme *et un jour*, à un an avec sursis *et un jour* ; ces vingt-quatre petites heures n'ayant pour objet que de priver l'accusé du bénéfice de l'amnistie. M. André Chazalon, député de la Loire (non inscrit), qui comparaissait, vendredi, devant le tribunal correctionnel de Lyon (lire page 7 le compte rendu de Jean-Marc Théolleyre) dans l'affaire des fausses factures, a dû y penser en entendant le ministère public requérir contre lui une peine de treize mois d'emprisonnement avec sursis.

Jusque-là, on retrouve intacte la structure des lois antérieures : les faits amnistiés par nature (les contraventions) et ceux qui le sont par le bon vouloir des tribunaux. C'est aussi vrai des exclusions qui concernent toujours le proxénétisme et « *les infractions à la législation et à la réglementation en matière fiscale et douanière* ».

Encore que l'on puisse à cet égard s'interroger sur l'étendue de cette exception, dans la mesure où elle ne joue que « sous réserve des dispositions de l'art. 2-4° », qui vise les « *délits commis à l'occasion de conflits relatifs à des problèmes agricoles, ruraux, artisanaux ou commerciaux* ». Veut-on indiquer que les commerçants qui ont refusé de payer l'impôt seront « *récompensés* » de leur résistance ? La chancellerie a des doutes sur l'interprétation possible. Le ministre de l'industrie et du commerce également. Aussi a-t-il déposé un amendement pour que toute obscurité soit écartée et que la loi de pardon et d'oubli remplisse largement son office.

L'extension aux objecteurs de conscience à la presse et à l'édition

On conviendra que si la future loi d'amnistie ne contenait que cela, ce serait agréable pour à peu près tout le monde, mais ce serait peu et de faible hauteur. Or il y a mieux : quelque chose qui ressemble à l'esquisse d'une politique pénale de la part des nouveaux maîtres de la place Vendôme.

La nouveauté résulte d'abord et, évidemment, de l'extension du nombre des infractions admises au bénéfice de l'amnistie, mais aussi de celles qui en sont écartées.

Cette fois-ci, contrairement au précédent, les délits relatifs à la condition militaire sont pardonnés sans condition. Les objecteurs de conscience, les insoumis, ceux qui les auront cachés ou aidés, ceux qui auront provoqué à l'insoumission, à la désertion. Et aussi ceux qui auront été condamnés à cause de l'aberrant article L 50 du code du service national qui interdit pratiquement de faire connaître le texte sur l'objection de conscience.

Peut-on en augurer un changement pour l'avenir ? Peut-on également attendre un peu plus de liberté parce que les outrages aux bonnes mœurs — notion si vague — sont eux aussi amnistiés ? Il est vrai que cette disposition ne concerne que les outrages « *commis par la voie de la presse et du livre* ». Comme quoi il vaut mieux conseiller les mauvaises mœurs que les pratiquer.

Mais la presse relèvera avec satisfaction cette nouveauté que les délits de la loi de 1881 sont effacés eux aussi, à l'exception de ceux commis à l'égard d'un chef d'Etat étranger.

On notera, d'ailleurs, que la loi risque de reprendre d'une main ce qu'elle donne de l'autre. Car si elle prévoit l'amnistie des sanctions disciplinaires, elle l'exclut pour celles qui sont relatives à des « *faits constituant des manquements à la probité, aux bonnes mœurs ou à l'honneur* ». Le docteur Carpentier, suspendu pour un an à cause du tract sur la sexualité, conservera dans son dossier cette décision qui fut et reste très discutée.

La plus nette innovation n'est pas celle qui fait le plus long article. Cette fois, le gouvernement propose que les infractions à la législation et à la réglementation du travail fassent l'objet d'un sort particulier, en étant écartées de l'amnistie.

Ce n'est pas que les peines prononcées soient lourdes. Le plus souvent la mort d'un ouvrier ne se solde pour le patron que par une peine d'amende, quelquefois une faible peine d'emprisonnement avec sursis. Mais cette fois il est clairement indiqué, à l'usage notamment de tribunaux bien laxistes à cet égard, que les infractions à la législation du travail ne sont pas des délits à part qui justifient *a priori* des circonstances atténuantes.

(Lire la suite page 5, 2e col.)

AU JOUR LE JOUR

La carte de Tendre

Tel Ulysse enchaîné à son mât et les oreilles bouchées de cire, M. Christian Fouchet, sur la vieille galère gaulliste, est le seul à ne s'être pas laissé séduire par la studieuse sirène « valérienne » qu'est M. Chirac. S'il n'en reste qu'un, ce sera celui-là.

Mais il s'en faut d'ailleurs que tout l'équipage ébloui navigue à l'aveuglette sur le fleuve Tranquille du grand amour. La carte de Tendre où il tente de tracer sa route est riche en marais trompeurs, en cascades redoutables, en bras morts sans issue.

Il en est au fond assez peu qui désirent s'engager sur le grand courant de Tendre par inclination, sur les eaux profondes de Tendre par estime ou sur les rapides de Tendre par passion.

Plus soucieuse de son avenir que les compagnons d'Ulysse, la majorité préfère éviter les récifs électoraux et louvoyer à vue sur les imprévisibles méandres de Tendre, par prudence.

ROBERT ESCARPIT.

A BONN

Les Neuf vont tenter de relancer le dialogue euro-arabe

Le projet de coopération euro-arabe sera, le lundi 10 juin, à Bonn, au centre des discussions entre les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf, qui tiennent leur première réunion de coopération politique depuis que de nouvelles équipes sont au pouvoir en France et en Allemagne fédérale.

A Alger, les dirigeants s'inquiètent des obstacles mis par Washington à cette entreprise. A Paris, le premier symposium sur l'énergie et les matières premières a examiné les difficultés du dialogue entre producteurs et consommateurs de pétrole.

Si les hommes changent, les problèmes demeurent et, mis à part l'examen des difficultés que soulève la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe, l'ordre du jour de la réunion de Bonn sera le même que celui des conférences de Bruxelles, le 4 mars, et de Gymnich, le 20 avril : 1) coopération transatlantique ; 2) dialogue euro-arabe : deux affaires intimement liées.

Théoriquement les Neuf pourraient « *faire l'impasse* » sur la coopération transatlantique puisque, ayant expliqué à M. Kissinger ce qu'ils ne voulaient pas (une consultation avec les Etat-Unis institutionnelle et obligatoire avant toute décision européenne importante), c'est à lui de dire ce qu'il veut. A croire ce qu'il a déclaré le 6 juin, le secrétaire d'Etat semble avoir réduit ses exigences. Invité à définir le « *lien organique* » avec les Etats-Unis qu'il entendait imposer aux Européens, il a répondu : « *Nous voulions dire par le mot « organique » que les deux côtés de l'Atlantique doivent se consulter sur les sujets qui sont considérés comme d'importance vitale pour chacun* ».

Pour être plus souple qu'un lien véritablement « organique », cette formule aurait cependant été jugée trop contraignante par le précédent gouvernement français. Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, est, quant à lui, tout disposé à faire l'économie de ce qu'il juge être une « fausse querelle », à ne plus parler de cette affaire et à se contenter d'une coopération politique empirique, au jour le jour, telle qu'elle a d'ailleurs été pratiquée jusqu'ici entre l'Europe et les Etats-Unis.

Mais il est peu probable que les Anglais acceptent cette solution. M. Callaghan n'a-t-il pas dit, mardi, que « *la consultation, la coopération et la coordination entre l'Europe et les Etats-Unis* » devaient être « *aussi naturelles que l'air qu'on respire* ». D'autre part et surtout, qu'elle soit organique ou empirique, la coopération euro-américaine se trouve confrontée avec un problème pratique immédiat qui ne peut être éludé.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 2, 1re col.)

DIPLOMATIE

Les Neuf vont tenter de relancer le dialogue euro-arabe

(Suite de la première page.)

Après la guerre d'octobre, il apparut à l'évidence que les intérêts des Européens et des Américains au Proche-Orient ne coïncidaient plus exactement. Si les uns et les autres avaient intérêt au retour à la paix, les Européens avaient une préoccupation supplémentaire, et primordiale : dégager des moyens de paiement pour leur pétrole. Aussi, incités par la France, accueillirent-ils avec empressement les offres de coopération faites par une délégation arabe au « sommet » de Copenhague.

M. Kissinger était décidé à y faire obstacle, apparemment pour deux raisons. L'une est circonstancielle : engagé dans une négociation difficile avec les Israéliens et les Arabes, le secrétaire d'Etat craignait que les initiatives européennes ne compliquent sa tâche. L'autre est de principe : les Etats-Unis veulent rester les dirigeants de l'Occident dans la détente comme ils l'ont été dans la « guerre froide ». Les Européens doivent donc s'aligner dans toutes les grandes occasions sur Washington.

Pour entraver le dialogue euro-arabe, M. Kissinger mise sur deux tableaux. Sur le tableau arabe il se sert de l'Arabie Saoudite (lire ci-contre l'article de Paul Balta). Sur le tableau européen il utilise le nouveau gouvernement britannique, d'autant plus disposé à faire le jeu des Etats-Unis qu'il prend ses distances avec la Communauté.

Le 4 mars, les Neuf, à l'exception des Britanniques, qui n'ont pas encore de gouvernement, arrêtent les propositions à faire aux Arabes : le gouvernement allemand serait chargé de proposer à vingt pays arabes de préparer au sein de comités spécialisés une conférence euro-arabe des ministres des affaires étrangères. M. Kissinger exprime son mécontentement. Et, sitôt constitué, le gouvernement de M. Wilson met son « veto » à la décision des Neuf, au moins jusqu'à ce que la Communauté et les Etats-Unis se soient mis d'accord sur les modalités générales de leurs consultations politiques.

Cependant, les Britanniques se rendent rapidement compte à quel point, avec la demande de « renégociation » de leur participation au Marché commun, ils se sont isolés en Europe. Leurs partenaires se font plus pressants à l'approche de la réunion — le 2 juin — des ministres arabes du pétrole, au Caire. La « main tendue » des Européens aux Arabes ne permettrait-elle pas la levée de l'embargo pétrolier, total ou partiel, qui frappe les Pays-Bas et le Danemark ? Le gouvernement de Londres fait alors savoir qu'il lèvera, le 10 juin, son opposition au dialogue euro-arabe. Les capitales arabes en sont immédiatement informées. Un tel geste n'a cependant qu'un effet limité parce que — comme par hasard — l'Arabie Saoudite s'oppose à la levée générale de l'embargo.

Il reste que, lundi, les Britanniques ne devraient plus s'opposer à ce que les Neuf fassent des propositions formelles aux Arabes. Cependant, comme on a de bonnes raisons de penser que l'opposition de M. Kissinger à la coopération euro-arabe n'a pas faibli, il est vraisemblable que M. Callaghan (et peut-être d'autres Européens pro-américains) mettra comme condition à l'ouverture du dialogue euro-arabe qu'une consultation quasi permanente soit organisée sur cette affaire avec Washington. Ainsi, faute d'avoir obtenu satisfaction sur la doctrine, M. Kissinger pourrait obtenir dans la pratique le lien politique qu'il est, plus que jamais, décidé à établir entre les Etats-Unis et la Communauté européenne.

MAURICE DELARUE.

Selon les Algériens

L'Arabie Saoudite tenterait de saboter les négociations pour le compte des États-Unis

De notre correspondant

Alger. — En décidant unilatéralement le 2 juin de lever l'embargo pétrolier frappant les Pays-Bas et le Danemark, l'Algérie a montré le prix qu'elle attache au dialogue arabo-européen. Elle a aussi souligné l'enjeu de cette concertation, en mettant en évidence les manœuvres inter-arabes, qui font pendant à celles qui se sont produites en Europe, après que M. Kissinger eut brandi son « *gros bâton* ».

En agissant ainsi, l'Algérie a été logique avec elle-même. Lors du « sommet » arabe de novembre dernier, les dirigeants algériens avaient reproché aux Danois et aux Néerlandais leur soutien à Israël, et précisé qu'ils tiendraient compte des modifications qu'ils apporteraient à leur politique (1). L'évolution de la Hollande s'est manifestée à l'assemblée de l'ONU sur les matières premières. Le fait avait alors été relevé par la presse algérienne.

Fin mai, à son retour du Caire, où il avait assisté à la conférence des ministres arabes des affaires étrangères, M. Bouteflika déclara : « *Lorsque a été décidée la levée de l'embargo contre les Etats-Unis, alliés principaux d'Israël, le monde arabe entendait faire un acte de foi politique. D'autres pays, européens, avaient été frappés par cet embargo, principalement les Pays-Bas. (...) La carte politique donnée aux Etats-Unis doit être accordée à l'Europe, qui — rappela-t-il — a souscrit, le 6 novembre, à une déclaration satisfaisante pour les Arabes.* »

Et d'ajouter, faisant allusion à la session de l'ONU : « *Nous avons été particulièrement sensibles à la position tout à fait constructive des Pays-Bas. (...) Nous pouvons accorder le même traitement de faveur à tous les pays européens, sans exception, j'insiste sur la Hollande, j'insiste sur le Danemark.* »

Aussi a-t-on tendance ici à considérer que ce n'est pas l'Algérie qui a rompu la solidarité de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, lors de sa dernière réunion (*le Monde* du 4 juin), mais l'Arabie Saoudite. En effet, lorsque le problème des Pays-Bas et du Danemark a été posé, M. Yamani déclara qu'il n'avait pas d'instructions. Or le ministre saoudien du pétrole pouvait d'autant moins jouer la surprise qu'une semaine plus tôt ses collègues des affaires étrangères, réunis au Caire, avaient chargé l'Algérie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite de « *mener à bien les négociations exploratoires* » avec l'Europe.

« Un probable torpillage »

L'attitude de Ryad est jugée sévèrement par l'Algérie, qui cherche à faire contrepoids au rôle croissant joué par l'Arabie Saoudite au Proche-Orient. *El Moudjahid* n'hésite pas à écrire : « *La position de l'Arabie Saoudite pourrait être en relation avec un probable torpillage de la prochaine conférence arabo-européenne. C'est plausible, et, dans cette éventualité, qui donc serait à l'origine de cette position saoudienne ?* » Pour tous les Algériens, la question contient la réponse.

On estime ici que la volonté exprimée par Washington d'être tenu au courant des intentions européennes, notamment en ce qui concerne le dialogue euro-arabe, n'est qu'un prétexte. En fait, les Etats-Unis, pour qui la grande affaire demeure la concertation avec l'U.R.S.S., veulent sauvegarder leurs intérêts, principalement dans le golfe Persique, en administrant une double preuve à M. Brejnev : leur aptitude à faire la loi dans le camp occidental ; leur capacité de diviser le monde arabe.

L'intérêt que l'Algérie porte au dialogue euro-arabe répond à plusieurs intentions qui visent en particulier à pallier les inconvénients du « condominium » soviéto-américain et, si possible, à tenir en échec l'hégémonie des Etats-Unis.

La géographie et l'économie, estiment les dirigeants algériens, condamnent l'Europe et le monde arabe à coopérer. La première, parce qu'elle a besoin de ressources énergétiques et de marchés ; le second, parce qu'il a besoin de machines et de technologie. Sur le plan politique, ce dialogue intéresse au premier chef les riverains arabes de la Méditerranée — même s'ils sont pro-américains — en raison de la proximité de l'Europe, et sur le continent asiatique les régimes progressistes comme l'Irak, qui cherchent à faire contrepoids aux Super-Grands.

Pour sa part, le président Boumediène pense qu'une Europe unie, autonome par rapport à l'Amérique, finira par voir le jour ; le problème est de savoir si elle ne mettra pas trop de temps à atteindre ce but et si elle y parviendra sans trop de « bavures ». En attendant, les diplomates algériens affirment que, d'ores et déjà, le dialogue euro-arabe serait fructueux pour les deux parties. Tandis que les Européens renforceraient leur position face à Washington, leurs partenaires progressistes d'outre-Méditerranée s'efforceraient d'empêcher que le centre de gravité du monde arabe ne se déporte trop vers le Golfe persique dominé par l'Iran et l'Arabie Saoudite, qui ont avec les Etats-Unis les relations que chacun sait.

« *L'Algérie*, déclarait récemment M. Bouteflika, *par sa position, l'histoire, la géographie et la somme des intérêts qu'elle a partagé autrefois et qu'elle continue à partager aujourd'hui, principalement avec la France, et, de plus en plus, avec les autres pays de la Communauté, sait combien il est nécessaire de trouver des formules pour que la coopération puisse s'instaurer de façon un peu plus équitable entre l'Europe et le monde arabe.* » Après avoir rappelé que ce dernier est « *en train de construire un pont stratégique avec l'Afrique* », il soulignait que les trois ensembles pourraient, grâce à la coopération, « *échapper aux contradictions fondamentales de l'histoire contemporaine et constituer un noyau important pour la paix dans le monde* ».

L'Algérie a préparé la concertation euro-arabe en recevant MM. Jobert et Brandt. Dans l'immédiat, la diplomatie algérienne ne voit pas d'un mauvais œil se reconstituer l'axe Paris-Bonn. A ses yeux, l'Allemagne fédérale devrait être la locomotive économique et la France l'aiguillon politique du dialogue euro-arabe. On croit, en effet, que le chancelier Schmidt ne négligera pas le capital accumulé par son prédécesseur lors de ses visites à Alger et au Caire. Quant à M. Giscard d'Estaing, on a noté, dans le message de remerciements qu'il a adressé au président Boumediène, qu'il lui fait écho en affirmant que la Méditerranée devrait jouer « *son rôle de carrefour pacifique des civilisations européennes, arabe et africaines* ».

PAUL BALTA.

(1) La revue *Maghreb-Machrek*, janvier-février 1974.

● *M. Aziz Ahmad*, ministre des affaires étrangères du Pakistan, a quitté Paris samedi 8 juin pour Londres, à l'issue d'un séjour de trois jours en France au cours duquel il a été reçu par son homologue français, M. Jean Sauvagnargues, ainsi que par M. Jacques Soufflet, ministre de la défense.

N'ayant pas réussi à surmonter les divergences

LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE SUSPENDRAIT SES TRAVAUX À LA MI-JUILLET

Genève (*A.F.P.*). — La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui siège depuis le 22 avril à Genève, a virtuellement décidé le vendredi 7 juin de poursuivre ses travaux jusqu'au 12 juillet prochain. Les délégués ont officieusement adopté un calendrier de leurs réunions pour les prochaines semaines, sans toutefois surmonter les divergences qui les opposent sur de très nombreux points de l'ordre du jour. L'adoption définitive de ce calendrier est prévue pour jeudi prochain.

De différentes sources, on indique que les discussions n'avancent pratiquement pas, ni sur l'élaboration des « principes » qui régiront les relations continentales, ni sur les mesures d'information réciproque sur les mouvements et manœuvres militaires d'envergure, ni sur les mesures concrètes en faveur de la circulation des hommes et des idées. En revanche, les questions de coopération économique pourraient être réglées dans un avenir rapproché.

Commencée le 18 septembre dernier, la phase actuelle de la conférence — la deuxième, — qui a été suspendue à plusieurs reprises, devait permettre l'élaboration de textes qui auraient été signés à Helsinki, au début de l'été, au cours d'une troisième phase, avec la participation des ministres des affaires étrangères, ou même des chefs d'Etat, ou de gouvernement. Cette éventualité apparaît désormais exclue en raison de l'absence de progrès au sein de la conférence à Genève.

PROCHE-ORIENT

Tandis que le dégagement des forces se poursuit

Israéliens et Syriens s'accusent mutuellement d'avoir maltraité leurs prisonniers

Le dégagement des forces israéliennes sur le Golan a commencé vendredi 7 juin par l'évacuation d'un secteur de la « poche » conquise en octobre dernier en Syrie. « *Il s'agit de la fin du chapitre ouvert par la guerre d'octobre* », a déclaré le nouveau chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Rabin, en commentant dans la soirée à la télévision l'accord israélo-syrien. Il a cependant mis son pays en garde contre un optimisme exagéré. « *Même si les chances de paix existent*, a-t-il dit, *Israël sait que le risque d'une reprise des hostilités reste grand, et doit par conséquent conserver toute sa puissance militaire.* »

Evoquant le prochain voyage du président Nixon au Proche-Orient, M. Rabin a déclaré qu'il ne pensait pas que l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et les pays arabes affaiblirait les relations entre Jérusalem et Washington. « *Le voyage du président Nixon*, a-t-il dit, *a pour objet de consolider ce qui est acquis, et de préparer la prochaine phase en vue de rétablir la paix dans la région.* »

● A TEL-AVIV, le capitaine Ami Rokeah, pilote israélien de vingt-huit ans, prisonnier récemment rapatrié de Syrie, a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, que les Syriens l'avaient « *battu et torturé* » afin de le faire parler. « *Pendant un mois et demi, alors que j'étais encore à l'hôpital, on me fit porter un bandeau sur les yeux, et j'étais battu toutes les fois que je tentais de l'enlever. Je mangeais rarement à ma faim, et les soins médicaux étaient nettement insuffisants* », a-t-il ajouté. Il a cependant indiqué que, à sa connaissance, aucun prisonnier israélien n'avait été « interrogé » par des Soviétiques, et a précisé qu'on ne l'avait pas drogué pour le faire parler, contrairement à ce qui avait été dit dans certains journaux étrangers. Il a estimé, enfin, avoir été relativement moins malmené que certains de ses camarades.

● A DAMAS, le médecin-chef de l'hôpital militaire 605, où ont été hospitalisés les soldats syriens libérés, a déclaré que les autorités israéliennes avaient « *sauvagement maltraité, physiquement et psychologiquement leurs prisonniers* ». « *Les opérations médicales faites en Israël*, a-t-il dit, *avaient pour but de diminuer nos soldats, non de les guérir* » D'autre part, plusieurs prisonniers, que les journalistes ont pu rencontrer, ont fait état des « sévices » subis dans les prisons israéliennes. Ils ont raconté que chaque prisonnier avait été isolé pendant cinq jours dans des cachots de 50 centimètres de large et autant de long pour une hauteur de 1,60 mètre. Nous ne sortions de ces cachots, ont-ils poursuivis en substance, qu'un quart d'heure par jour, et, dans la cour de la prison, nous étions soumis à des jets d'eau froide ainsi qu'aux coups de nos gardiens.

● AU CAIRE, on apprenait de bonne source vendredi que le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, se rendra à Moscou après la rencontre Nixon-Brejnev à la fin du mois de juin. Cette visite marquerait la volonté des deux pays d'améliorer leurs relations. On précise à ce sujet, dans les milieux diplomatiques, que le message que le président Sadate a envoyé récemment à M. Brejnev était « amical » et soulignait que le rapprochement entre l'Egypte et les Etats-Unis ne se faisait pas au détriment de l'U.R.S.S. On estime également, dans ces mêmes milieux, que les responsables égyptiens ont compris que leur attitude antérieure à l'égard de Moscou était finalement préjudiciable à leur pays et qu'il était nécessaire d'établir désormais un nouveau type de relations. On note à ce propos que la presse égyptienne a cessé ses attaques contre l'Union soviétique et que M. Hafez Ismaïl, ancien conseiller du président Sadate pour les affaires de sécurité, nommé il y a trois mois ambassadeur à Moscou, va rejoindre incessamment son poste.

● A BEYROUTH, les journaux ont annoncé que les douze Libanais enlevés au cours du raid israélien du 13 avril dernier contre six villages du Sud-Liban ont été libérés vendredi et remis aux autorités militaires libanaises, à Nakoura, par l'entremise des observateurs de l'ONU et de la Croix-Rouge internationale. Les Libanais ont, pour leur part, libéré deux pilotes israéliens qu'ils détenaient depuis deux mois. — (*A.F.P., A.P.*)

● *Quatre fedayin* ont été tués ce samedi matin 8 juin en Israël dans la région d'Adamit, près de la frontière libanaise au cours d'un accrochage avec une patrouille israélienne. Selon l'agence palestinienne Wafa, les quatre fedayin faisaient partie d'un commando qui a regagné sa base après avoir effectué le 5 juin une opération contre une unité israélienne, blessant et tuant plusieurs de ses membres.

AMÉRIQUES

Chili

Deux anciens dirigeants détenus ont été hospitalisés

Santiago-du-Chili (*A.F.P., Reuter.*) — Le commandant Claudio Collados, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a annoncé, vendredi 7 juin, qu'il ne restait plus que trente-deux réfugiés politiques chiliens dans les ambassades européennes de Santiago-du-Chili.

Les réfugiés politiques se répartissent de la façon suivante : Autriche, un ; Irlande, trois ; France, trois ; Pays-Bas, deux ; Italie, huit ; Norvège, deux ; Allemagne fédérale, neuf ; Suède, deux et Suisse, deux.

M. Daniel Vergara, ancien ministre communiste de l'intérieur du président Allende, incarcéré depuis septembre dernier, a été admis dans un hôpital militaire. Il souffrirait d'une paralysie de la face. M. Julio Palestro, ancien dirigeant socialiste, qui était en résidence surveillée à son domicile, a été également hospitalisé pour une hémiplégie du côté gauche. M. Palestro avait été interné pendant sept mois dans l'île de Dawson.

Le régime chilien aurait, en outre, assuré l'organisation Amnesty International, qui se charge de la défense des prisonniers politiques, que plus une seule exécution politique n'aurait lieu. M. Horst Woesner, juge de la Cour suprême fédérale de R.F.A., a annoncé cette décision vendredi à Bonn.

Le magistrat, après un voyage de treize jours au Chili pour le compte d'Amnesty International, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la torture des prisonniers par la police et dans les camps d'internement continuait, mais qu'elle était en diminution.

Il a estimé que 75 % des sept mille cinq cents prisonniers chiliens sont détenus sans jugement.

Enfin, les autorités de Santiago ont accusé, vendredi, le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, de « *s'ingérer dans les affaires intérieures chiliennes* » et d'utiliser « *un langage offensant et intolérable* » pour décrire l'action de la junte militaire.

M. Wilson avait déclaré, le 23 mai, au cours d'un débat parlementaire, qu'« *un grand nombre de personnes ont été assassinées ou terrorisées par la junte chilienne* ».

Brésil

● M. FRANCISCO PINTO, député du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., opposition), qui avait sévèrement critiqué le général Pinochet lors de la visite de celui-ci à Brasilia, en mars dernier, sera jugé dans le cadre de la loi sur la sécurité de la nation, pour injure au chef de l'Etat chilien. Le tribunal suprême a en effet accepté la demande de procès présentée par la présidence de la République.

États-Unis

ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE DE M. NIXON

M. Kleindienst est condamné avec sursis

C'est en larmes — larmes de contrition et de soulagement — que l'ancien ministre fédéral de la justice (attorney général), M. Richard Gordon Kleindienst, a entendu le président de la cour du district fédéral de Washington, le juge George Hart Jr, le condamner à un mois de prison (avec sursis) et 100 dollars d'amende pour son rôle d'intermédiaire entre la Maison Blanche et le trust I.T.T. Le juge poussa la clémence jusqu'à faire l'éloge du condamné, louant sa « haute intégrité » et ne lui reprochant qu'un « excès de loyalisme sentimental » à l'égard, sans doute, du chef de l'exécutif.

Pourtant, M. Kleindienst, natif de l'Arizona, aujourd'hui âgé de cinquante ans, n'est pas précisément un séide de M. Nixon. Après de brillantes études de droit, il fonde un cabinet d'avocat à Phoenix, se faire élire à la législature de l'Etat, où il siège en 1953-1954, ce qui le met en rapport avec le sénateur Barry Goldwater, dont il devient le protégé. Il participe activement à la campagne présidentielle de l'adversaire de Lyndon Johnson en 1964 et c'est en tant qu' « homme de Barry » que M. Nixon le prend dans son équipe. Du 31 janvier 1969 au 11 juin 1972, il fut l'adjoint du ministre de la justice en exercice, M. John Mitchell. A la démission de ce dernier, qui prit alors en main les opérations du « comité pour la réélection du président », M. Kleindienst, en vertu d'une convention secrète passée entre M. Nixon et le sénateur Goldwater, fut promu attorney général.

Aux termes de cet accord, M. Kleindienst devait occuper ces fonctions pendant un an seulement. Cet intérim fut abrégé puisque, à la suite du scandale du Watergate, l'attorney général se démit de ses fonctions le 30 avril 1973, le jour même où M. Nixon dut renoncer aux trop bons offices de ses plus proches collaborateurs, John Ehrlichman et Harry Robbins Haldeman.

De quoi M. Kleindienst était-il accusé ? D'être intervenu, sur les instances du président, pour que les poursuites intentées par l' « anti-trust division » de son ministère contre les manipulations annexionnistes de l'I.T.T. soient abandonnées. Il s'en « expliqua » devant la commission judiciaire du Sénat en mars et avril 1972, mais en fait il éluda l'essentiel, courrant de son silence une conversation téléphonique du président lui enjoignant, en termes aussi explicites que grossiers, de « faire au plus vite le nécessaire ».

En un mot, il se mit en quatre pour ne pas dire, comme son serment l'y obligeait, « toute la vérité ». Y avait-il « faux témoignage » alors qu'il n'y avait qu'un témoignage édulcoré et tronqué ? C'était une question d'interprétation et d'inclination. En décidant de ne pas poursuivre M. Kleindienst pour « perjury » — délit sévèrement réprimé par le droit américain — le procureur spécial, M. Leon Jaworski, faisait-il preuve de complaisance abusive ? Convaincus que la déposition de M. Kleindienst avait été, ce qu'il reconnut lui-même après coup, « plutôt dépourvue de franchise », trois juristes du bureau du procureur spécial chargés d'enquêter sur l'affaire I.T.T. remirent aussitôt leur démission. — A. C.

LE SORT DES TERRITOIRES PORTUGAIS

Angola

En attendant la paix dans un village d'autodéfense

De notre envoyé spécial

Santa-Eulalia. — Le village est entouré d'un réseau de fils de fer barbelés distendus où des guenilles de couleurs vives sèchent sous le soleil brûlant. Des enfants nus, le ventre gonflé, d'autres vêtus de haillons, sont assis à l'ombre des cases.

Sur la piste de terre rouge, des femmes à la démarche ondulante reviennent chargées de bois. D'autres surveillent les feux rudimentaires allumés entre trois pierres devant leur maison. Des hommes traînent, l'œil vague, ou circulent lentement entre les tas de cacahuètes qui sèchent sur le sol. Un infirme, les membres squelettiques tordus comme des sarments, est assis là, devant une porte, attendant on ne sait quoi dans cette atmosphère de *Huis Clos*, le visage émacié et fiévreux. Une case a été transformée en école de fortune. L'instituteur est tout rond, cordial, vif et précis. On distingue, en bas du village, de petits greniers sur pilotis où l'on garde les réserves de mil.

Nous sommes sur un mirador fait de quatre planches disjointes et auquel on accède par une échelle improvisée. Dessous, il y a un réseau de barbelés, de hautes herbes sèches et, à moins de 300 mètres, la grande forêt. Elle est d'un vert profond, dense, avec des troncs élégants et effilés qui montent vers le ciel. C'est le domaine des guérilleros du F.L.N.A. qui rôdent à proximité et viennent parfois la nuit pour s'emparer des réserves de mil ou enlever des hommes et des femmes du village.

Ce n'est pas un village africain comme les autres, mais ce qu'on appelle en Angola un « aldeamento », un groupe de cases alignées le long des chemins de terre et organisées pour l'autodéfense Ici, au cœur des Dembos, l'insécurité est particulièrement grande ; depuis 1961, début de l'insurrection armée, jamais les groupes du M.P.L.A. ou du F.L.N.A., descendant de la frontière nord par une dizaine de « *pistes Ho-Chi-Minh* » à travers savanes et forêts, n'ont pu être délogés par les forces portugaises. Le nombre des guérilleros installés dans cette région montagneuse et recouverte par plaques d'une dense forêt tropicale a pu varier au cours des quelque treize années de lutte ; les incidents, les embuscades, les attentats, les rapts, ont suivi des courbes diverses, que les militaires du poste de Santa-Eulalia comparent régulièrement sur leurs cartes piquetées de points rouges, verts et jaunes. Mais les Dembos n'ont pu être pacifiés.

Quand on voit ce moutonnement infini de gorges, de pitons verdoyants et de plateaux vides, on comprend aisément l'ampleur de la tâche à laquelle le commandement portugais est confronté. Celui-ci a pu contenir la pression de la guérilla. Il n'a pu l'éliminer, malgré des bombardements, des opérations de recherche et des destructions de villages, que les troupes découvrent vides d'habitants, mais truffés de mines « antipersonnel ».

Les hommes, les femmes et les enfants de l'« aldeamento », en tout quelque huit cents personnes à Santa-Eulalia, ont été chassés par la guerre de leur village dans la forêt. Ils ont trouvé ce refuge provisoire, fragile et ambigu.

Ils cultivent avec précaution et parcimonie quelques champs à proximité immédiate du camp, toujours en alerte, car les guérilleros ne sont pas loin. Le poste militaire de Santa-Eulalia est proche sans doute, mais les soldats portugais n'assurent pas directement la protection de l'« aldeamento ».

« *Ils sont libres de partir ou de rester*, nous explique un officier portugais. *Nous ne les obligeons pas à demeurer ici. C'est un passage et un refuge.* »

Une trentaine d'hommes, tous africains, font partie du groupe d'autodéfense du village. C'est le « G.E. », le groupe spécial, composé en majorité d'anciens guérilleros ralliés, déserteurs pour une raison ou une autre, anciens combattants de la guérilla hier, aujourd'hui « *harkis* » salariés, connaissant en tout cas parfaitement les sentiers et les refuges de la grande forêt. La nuit, ils sont seuls dans le village, installant un tour de garde sur le mirador. Le jour, ils partent en expédition à la recherche des hommes du F.L.N.A., avides de trouver des armes qui leur sont payées en primes. C'est ainsi qu'un Mauser vaut 500 escudos, une mitraillette Kalachnikov de 600 à 800 escudos, selon l'état de l'arme.

Le chef du « G.E. » est là, vêtu d'un tricot noir moulant sa poitrine mince, en short militaire kaki, la tête protégée par un calot de camouflage portugais, style para.

Il a mis sur son tricot un insigne vert et rouge qui attire l'œil, et ses sandales n'ont pas de courroie. Mollets noueux, visage énergique et dur, le chef du groupe spécial est bien le vrai patron du village. Il le sait. Il a, par réflexe, gardé la position réglementaire, mais le regard ne trompe pas. « *En neuf mois*, dit-il, *j'ai ramené cent treize prisonniers capturés dans la mata* (la forêt) *et les ai livrés ici.* » Et de son côté ? « *Rien*, affirme-t-il. *Quelques blessés légers* », et il esquisse sur sa jambe la trace imaginaire d'une balle sans importance.

MARCEL NIEDERGANG.

A Timor

Le XVI[e] siècle va bientôt s'achever

Radio-Lisbonne a annoncé, le 2 juin, la formation à Timor de l'Uniao dos Povos Timorenses, l'Union des populations de Timor ; ses dirigeants sont partisans de l'intégration du territoire à l'Indonésie et en ont informé les représentants du gouvernement portugais de passage dans l'île. Le processus d'intégration de Timor dans le grand archipel pourrait être ainsi engagé. Le gouverneur de Timor a évoqué la *possibilité* d'organiser, l'an prochain, un référendum. Aux partisans de l'union avec l'archipel s'opposeraient, selon un journal de Djakarta cité par Radio-Lisbonne, l'Union démocratique, favorable au maintien de la présence portugaise, et le parti social-démocrate, favorable à l'indépendance.

Timor s'étend sur environ 450 kilomètres, sa largeur moyenne étant de 90 kilomètres. La partie orientale est portugaise, mais Lisbonne contrôle aussi une petite enclave occidentale, le territoire d'Ocussi-Ambeno et deux petites îles, Atauro et Jaco. Au total, environ six cent mille habitants, dont une dizaine de milliers à Dili,

la capitale. Quelques centaines de Portugais, environ deux mille métis, dix mille Chinois peut-être. Quant à la population locale, le vocabulaire colonial l'a aimablement divisé en deux : les *civilizado* — une poignée d'hommes jugés... « civilisés » — et les *nao-civilizado*, l'immense majorité, qui a décidément refusé les charmes de la culture lusitanienne.

Une vieille histoire va donc se terminer. Elle a commencé au seizième siècle, avec, comme un peu partout, les visites de navigateurs à la recherche de produits exotiques, et de missionnaires à la recherche d'âmes à sauver. Et, comme ailleurs, les rivalités coloniales se déchaînèrent ; en 1661, un compromis intervenait : l'Ouest serait hollandais et l'Est portugais. Mais il fallut attendre... 1914 pour que la question des frontières fût définitivement réglée : le différend concernait le mouchoir de poche d'Ocussi-Ambeno ! D'ailleurs, les Portugais venaient seulement d'achever la « pacification » des tribus. Un nouveau cyclone devait s'abattre ensuite sur cette île misérable : Timor changea trois fois de mains pendant la seconde guerre mondiale, lorsque les alliés refoulèrent progressivement l'envahisseur nippon.

Une économie arriérée

Colonie jusqu'en 1951, Timor est alors devenu partie intégrante du Portugal, et, sous la pression de rapports de l'ONU fort critiques à l'égard de la politique de Lisbonne, une amorce d'évolution « démocratique » fut décidée en 1963 : un conseil législatif fut établi, le pouvoir réel demeurant entre les mains du gouverneur dépêché par la métropole. A vrai dire, la loi organique de 1963 ne modifia guère la situation. La population était alors à environ 95 % illettrée ; le décollage économique n'a jamais eu lieu, et la population vit — mal — de ses cultures traditionnelles : un peu de maïs, de café, de copra et de caoutchouc. Selon l'Organisation mondiale de la santé, Timor se situe dans le peloton de tête des pays affectés par la tuberculose. Le bilan de la colonisation portugaise n'est guère brillant, on le voit (1). Cela fut rappelé l'an dernier, à Canberra, par des groupes de gauche, reprochant au gouvernement travailliste de M. Whitlam de s'accommoder parfaitement de cette situation à une heure de vol des côtes australiennes et de ne rien faire pour décourager les sociétés australiennes désireuses d'investir à Timor.

La question s'est posée, depuis plus de deux décennies, de savoir pourquoi l'Indonésie ne prenait pas le contrôle de Timor : il eût suffi de quelques heures d'action militaire sans grand danger. A vrai dire, les nationalistes de Djakarta, et en premier lieu Sukarno, n'ont cessé de dénoncer le colonialisme portugais, ajoutant cependant que, pour eux, les frontières de l'Indonésie devaient correspondre aux limites de l'ancienne Insulinde hollandaise — d'où la campagne pour la conquête de la Nouvelle-Guinée occidentale. Mais, en 1961, Sukarno répétait à Salazar, qu'il rencontra à Lisbonne, que son régime respecterait les droits du Portugal. Certes, la même année, un « *Bureau pour la libération de la République de Timor* » s'installait à Djakarta ; les Portugais renforcèrent ensuite leur garnison locale. Mais rien ne se produisit.

On put croire ensuite que, pendant la « confrontation » avec la Malaisie, les Indonésiens liquideraient la poche coloniale étrangère. Ils n'en firent rien, concentrant leurs attaques sur le nord de Bornéo. La rumeur courut, à l'époque, de livraisons à Djakarta par le Portugal de petites embarcations à usage militaire qui auraient été fabriquées à Macao...

Timor pourrait donc être rattaché à l'Indonésie de la façon la plus pacifique qui soit. Les Timoriens de l'Est changeraient alors de maîtres. Ils n'auraient guère à perdre. Auraient-ils quelque chose à gagner ? Resteraient, de la présence portugaise, des souvenirs, des églises, probablement, dans une minorité, une langue, comme dans ce village proche de Malacca, en Malaisie, où l'on parle encore portugais — ou un patois s'en inspirant. A Dili, le seizième siècle va prendre fin.

JACQUES DECORNOY.

(1) *Le Monde* du 27-28 janvier 1974 a publié un reportage de Peter Schumacher sur le Timor portugais.

Guinée-Bissau

TANDIS QUE LES NÉGOCIATIONS SONT AJOURNÉES

Le P.A.I.G.C. accuse le Portugal d'ériger des « traitres » en « troisième force »

De notre correspondant

Les négociations entre le Portugal et le P.A.I.G.C., qui devaient reprendre à Londres le samedi 8 juin, ont été ajournées au 13 juin, après accord entre les deux parties.

Vendredi, un communiqué du P.A.I.G.C. diffusé par la radio de Conakry a dénoncé une opération visant à « rendre possible aux traitres siégeant à Dakar de se présenter comme une troisième force ».

Dakar. — Dans un communiqué diffusé par la radio de Conakry le vendredi 7 juin et signé de son secrétaire général, M. Aristidès Maria Pereira, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) a mis solennellement en garde le gouvernement portugais contre les conséquences d'une opération politico-militaire qui, selon lui, serait en train de se dérouler à Bissau et qui viserait à installer au pouvoir des représentants de forces politiques qui lui sont opposées, contrairement à l'esprit des conversations que ses représentants ont engagées avec les nouvelles autorités de Lisbonne.

Selon le communiqué du P.A.I.G.C., « *deux bateaux chargés de mercenaires africains faisaient route mercredi matin vers Bissau pour en prendre le contrôle* » avec l'aide de « *certaines unités africaines de l'armée coloniale portugaise* » qui, apparemment, se seraient rebellées.

Le communiqué précise d'autre part que ces « mercenaires » sont essentiellement des éléments « *originaires de notre pays et soi-disant nationalistes, qui, au cours des dernières années, ont essayé par tous les moyens, à partir de Dakar, de créer la confusion autour de notre lutte armée de libération nationale dans le but d'empêcher que notre peuple ait le soutien africain et international indispensable à notre action libératrice* ».

L'opération en cours viserait, toujours selon le communiqué du P.A.I.G.C., « *à rendre possible aux traitres et opportunistes notoires siégeant à Dakar de se présenter comme une troisième force à prendre en considération dans la recherche d'une solution politique à la guerre d'agression menée contre notre Etat et notre peuple par les forces armées coloniales portugaises* ».

Vendredi soir, ce communiqué, répété à plusieurs reprises par Radio-Conakry, n'avait fait encore l'objet d'aucun commentaire. Aucune autre information, confirmant ou infirmant les faits dénoncés par les nationalistes du P.A.I.G.C., n'était parvenue à Dakar.

Même si, par souci de ne pas nuire à la cause des nationalistes, on l'a rarement dit, on estime, à Dakar, que la plupart des leaders du P.A.I.G.C. sont enfermés dans des contradictions. Métis des îles du Cap-Vert, ils sont en fait rejetés, en dépit de leur lucidité et de leur courage, par leur île d'origine dont les élites, d'un niveau socio-culturel généralement supérieur au leur, sont beaucoup plus intégrées à la société portugaise qu'on ne le pense d'ordinaire, et, en tout état de cause, ne veulent pas d'une indépendance qui les intégrerait dans le monde noir.

Ils sont, en outre, rejetés par la Guinée, dont les élites, cette fois moins bien formées, n'aspirent qu'à se débarrasser d'eux, car ces hommes, issus des milieux auxiliaires de la colonisation, sont ceux avec qui finalement les autochtones, qui s'en souviennent, avaient affaire.

Ayant néanmoins sous leurs ordres, dans les maquis, d'authentiques fils du pays, ils sont depuis longtemps en porte à faux, et c'est précisément de cette contradiction majeure qu'est mort Amilcar Cabral, quelles qu'aient été les circonstances de son assassinat.

Les effets de cette contradiction fondamentale sont en outre considérablement aggravés depuis la tragique disparition de ce prestigieux chef de file par le fait qu'aucun de ses lieutenants n'a pu, depuis lors, s'imposer réellement aux autres. A l'heure décisive d'aujourd'hui, le P.A.I.G.C. n'a à sa tête qu'une direction collégiale dont la bonne entente est de façade. C'est M. Aristides Pereira qui rencontre M. Soares à Dakar, c'est M. Pedro Peres, vice-ministre des forces armées, qui discute ensuite avec lui à Londres. C'est M. Luis Cabral, président du Conseil d'Etat, qui se rend à Mogadiscio à l'O.U.A. A quoi s'ajoutent les rivalités entre Dakar et Conakry, entre Moscou et Washington et peut-être aussi Pékin, sans oublier les visées d'Alger dans la région.

Côté portugais, les contradictions ne sont pas moindres.

D'une part, on peut tenir pour acquis que M. Mario Soares a réellement joué jusqu'à présent le jeu de ses amis politiques que sont plusieurs des leaders du P.A.I.G.C., notamment M. Aristides Pereira. Mais, d'autre part, on peut de plus en plus légitimement se demander si dans cette opération de décolonisation le ministre des affaires étrangères est vraiment maître du jeu. En ce qui concerne la Guinée-Bissau, il est de plus en plus permis d'en douter.

Pendant son proconsulat de Bissau, le général Spinola, assisté de quelques jeunes officiers, a été l'homme d'une politique à long terme dont, finalement, la lutte contre les guérilleros n'était qu'un aspect très secondaire. Il a mis alors méthodiquement en place l'essentiel d'un appareil d'Etat noir, civil et militaire, éliminant systématiquement les métis capverdiens, qui symbolisent l'administration coloniale.

Aujourd'hui, une armée de dix-sept à dix-huit mille Guinéens, pour la plupart bien entraînés et trois fois plus nombreux que leurs adversaires du P.A.I.G.C., occupe le terrain. Deux questions fondamentales se posent. Si les Portugais veulent réellement traiter avec les leaders du P.A.I.G.C., il est indispensable qu'ils acceptent de sacrifier leurs anciens amis engagés à leurs côtés. Mais comment s'y prendront-ils ?

Comment imaginer, d'autre part, que ceux-ci se laisseront faire ? La comparaison avec les harkis algériens n'est pas de mise. Ceux-ci n'étaient qu'une poignée face à l'armée de libération algérienne. Ici c'est l'inverse.

Finalement, la politique conçue par le général Spinola, il y a quatre ou cinq ans à Bissau, n'est-elle pas en train de l'emporter, même si les idées du général ont évolué depuis lors ?

PIERRE BIARNÈS.

MAROC

Des Français dépossédés envisagent de s'installer au Québec

De notre correspondant

Rabat. — « *Rendez-vous au Québec* » : cette perspective n'est pas pour déplaire à une partie des agriculteurs français dépossédés l'année dernière. Ils l'ont dit le vendredi 7 juin, dont quelque cent cinquante hommes et femmes réunis au consulat général de France à Casablanca ont voulu faire une « journée des adieux ». Une gerbe a été déposée au monument aux morts, et une messe dite pour les anciens colons défunts. Cette assemblée représentait le dernier carré de nos compatriotes dont les terres ont été reprises.

Les conditions d'installation en France leur paraissant aléatoires, un certain nombre d'entre eux songent donc à partir pour le Québec. Une délégation, officiellement invitée, s'y est rendue récemment. Elle a reçu des propositions à transmettre aux intéressés en vue de leur établissement dans cette province. Un apport personnel de 15 % seulement de la valeur de l'exploitation qui serait là-bas celle de ces nouveaux émigrants est exigée. Ils bénéficieraient en outre de diverses facilités. Leur venue est souhaitée non seulement dans l'agriculture, mais encore, s'ils ont les aptitudes voulues, dans d'autres activités.

Cela ne détourne pas pour autant les anciens colons du problème, primordial à leurs yeux, de l'indemnisation consécutive à leur expropriation et au transfert à l'Etat marocain du cheptel, du matériel et des stocks de leurs propriétés. Aussi souhaitent-ils, à cet égard, la reprise rapide des négociations franco-marocaines, qui marquent une pause depuis plusieurs semaines. Ils sont également convaincus de la nécessité de poursuivre la défense de leurs intérêts spécifiques, et plus généralement de ceux des Français expatriés. C'est le sens que deux d'entre eux, MM. Simon Suhour, responsable de la délégation des agriculteurs français, et Lucien Monnin président, à Casablanca, de l'Union des Français de l'étranger, ont voulu, semble-t-il, donner à leur candidature au Sénat (le second comme suppléant), les candidats devant être désignés le 25 juin prochain à l'occasion de la réunion du Conseil supérieur des Français de l'étranger (1).

L. G.

(1) *Le Monde* du 4 juin ayant indiqué que les représentants élus des Français du Maroc avaient demandé le report de cette élection au niveau du conseil supérieur des Français de l'étranger, les milieux proches de deux représentants ont qualifié d'inexacte, auprès de notre correspondant au Maroc, cette « prétendue unanimité » pour une telle démarche.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

• UNE REORGANISATION DU F.L.N. (parti unique algérien) va être entreprise cette année, a annoncé le président Boumediène en s'adressant, jeudi 6 juin, aux cadres du parti du Constantinois. Le chef de l'Etat algérien a indiqué qu'il allait présider « *une série de rassemblements avec les cadres du F.L.N. dans toutes les régions du pays, dans les semaines et les mois à venir* ». — *(A.F.P.)*

Bolivie

• QUATRE OFFICIERS BOLIVIENS impliqués dans la tentative de coup d'Etat du 4 juin ont été expulsés vers le Paraguay. Selon le ministre de l'intérieur, il s'agit du colonel Alejandro Uzqueda, du lieutenant-colonel Gary Prado Salmon, du commandant Sergio Osinaga et du capitaine Tomas Ribero.

Espagne

• UN NUMERO SPECIAL SUR LE PORTUGAL de la revue mensuelle *Cuadernos para el dialogo* a été saisi, le vendredi 7 juin. Il contenait une vingtaine d'interviews d'intellectuels espagnols et portugais sur la signification du coup d'Etat d'avril dernier. — *(U.P.I.)*

Hongrie

• UNE ETUDIANTE de Budapest, Mlle Suzanne Koeroest, a été sommée de comparaître devant le conseil de discipline de l'université pour avoir organisé une campagne de protestation contre le remplacement de la loi très libérale sur l'avortement de 1956 par une nouvelle loi qui interdit pratiquement l'avortement aux femmes ayant moins de deux enfants.

Rhodésie

• CINQ GUERILLEROS AFRICAINS ont été pendus dans la prison de Salisbury, a annoncé le vendredi 7 juin un communiqué du gouvernement. Ils avaient été reconnus coupables de détention d'armes de guerre et de participation à des combats en juin 1973. — *(A.F.P.)*

Tunisie

• LE PRESIDENT BOURGUIBA a décidé d'accorder la grâce à trois étudiantes qui, à la suite des troubles en avril dernier à l'université de Tunis, avaient été condamnées à six mois de prison en première instance, peine réduite à trois mois par la cour d'appel. — *(Reuter.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

Les sœurs Price cessent leur grève de la faim

Londres (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les deux sœurs Marion et Dolours Price ont décidé, dans la soirée du vendredi 7 juin, de mettre un terme à la grève de la faim qu'elles observaient depuis deux cent cinq jours. Militantes catholiques irlandaises, les sœurs Price ont été condamnées à la détention à vie pour leur participation aux attentats de Londres en mars 1973, et elles sont actuellement incarcérées à la prison londonienne de Brixton. Jusque vers le milieu du mois dernier, les deux sœurs, qui réclament leur transfert dans une prison irlandaise, avaient pu être alimentées de force. L'IRA provisoire avait menacé les autorités britanniques de représailles sanglantes au cas où les sœurs Price viendraient à mourir.

Un bref communiqué publié vendredi soir à 23 h. 30 à Londres par le ministère de l'intérieur indique que Marion et Dolours Price ont décidé de cesser leur grève de la faim « *après un examen plus attentif de la déclaration faite le 1er juin par M. Roy Jenkins, secrétaire au Home Office, et de récents entretiens avec leurs parents* ». Le 1er juin M. Jenkins avait dit qu'il n'accepterait pas de transférer les sœurs Price en Ulster sous la menace. Mais il avait ajouté que si les manœuvres d'intimidation cessaient, il pourrait donner droit à leur requête. Selon le *Times*. M. Jenkins aurait promis de transférer Marion et Dolours Price en Ulster avant la fin de l'année.

La nouvelle de l'interruption de la grève de la faim des sœurs Price est intervenue alors qu'une messe de requiem était célébrée dans une église de Londres à la mémoire d'un autre gréviste de la faim irlandais, Michael Gaughan, qui a succombé lundi. Ses obsèques ont lieu ce samedi matin.

Mme Marie Drumm, vice-présidente du Sinn Fein provisoire, expression politique de l'IRA provisoire, a déclaré que la décision des sœurs Price « *ne saurait constituer une reddition* ». Elle a aussi exprimé l'espoir que Franck Stagg, autre gréviste de la faim emprisonné en Angleterre, et dont l'état est préoccupant, ne se laissera pas mourir.

● A LONDRES, plusieurs journaux ont révélé vendredi que les vingt et un membres du cabinet de M. Wilson avaient été placés sous la protection de tireurs d'élite de Scotland Yard vingt-quatre heures sur vingt-quatre. En temps normal, seuls le premier ministre, le ministre de l'intérieur et le secrétaire au Foreign Office bénéficient d'une protection armée. La nouvelle n'a été ni confirmée ni démentie.

● A DUBLIN, on est toujours sans nouvelle du comte et de la comtesse de Donouhmore, enlevés il y a trois jours. Cependant, la police irlandaise a la conviction qu'il existe un lien entre l'enlèvement et le vol, au mois d'avril dernier, de dix-neuf tableaux appartenant au milliardaire Sir Alfred Beit. D'autre part, cinq hommes, accusés du meurtre, en mars dernier, du sénateur irlandais William Fox, ont été condamnés à la prison à vie.

● A BELFAST, l'armée britannique a renforcé les patrouilles à la suite de l'arrestation d'un dirigeant de l'IRA, Tommy Reilly, appréhendé dans un bar du quartier catholique de Falls Road.

● ERRATUM. — Les dégâts matériels provoqués par l'explosion survenue dans l'usine de Flixborough, en Angleterre (*le Monde* du 4 juin), ont été chiffrés par erreur à 55 millions de francs. Il s'agissait, en réalité, de 550 millions de francs (50 millions de livres sterling). Depuis lors, les dégâts ont d'ailleurs été évalués à 70 millions de livres sterling.

Chypre

LE PRÉSIDENT MAKARIOS ACCUSE DE SUBVERSION LES OFFICIERS GRECS DE SA GARDE NATIONALE

(*De notre correspondant.*)

Nicosie. — Le président Makarios a lancé jeudi 6 juin une violente attaque contre la garde nationale (armée chypriote grecque), qu'il a qualifiée de « *centre de complot et de subversion antigouvernementale* ». Le chef de l'Etat mettait, de toute évidence, en cause les officiers grecs qui, au nombre d'un millier, encadrent les douze mille Chypriotes grecs de la garde nationale.

Selon les journaux de Nicosie, le président Makarios visait surtout, dans sa déclaration, le général Papadakis, chef d'état-major de la garde nationale, présenté ici comme « *le représentant à Nicosie du général Ioannidis, chef de la police militaire grecque* ».

On s'interroge ici sur les motifs qui ont poussé le président Makarios à lancer un défi aux autorités d'Athènes, au moment où de graves dangers menacent Chypre. Les négociations intercommunautaires, suspendues depuis avril, se trouvent toujours dans l'impasse, et leur échec définitif pourrait conduire les dirigeants chypriotes turcs à prendre certaines initiatives périlleuses. Les autorités chypriotes grecques appréhendent depuis un certain temps déjà la proclamation unilatérale d'un Etat turc indépendant dans les secteurs contrôlés par les « *combattants chypriotes turcs* ».

Dans ces conditions, on voit mal comment le président Makarios peut prendre le risque d'affaiblir la garde nationale en demandant éventuellement le retrait partiel des officiers grecs qui la commandent. Il est évident que, tant que le problème chypriote ne sera pas résolu, Mgr Makarios ne peut régler ses comptes avec les militaires grecs sans compromettre sa position dans son interminable marchandage avec les dirigeants chypriotes turcs, qui disposent, semble-t-il, de l'appui sans réserve de l'armée d'Ankara.

A. C.

Yougoslavie

LE MARÉCHAL TITO ANNONCE LA RÉINTÉGRATION POSSIBLE DE CADRES DESTITUÉS

Belgrade (*A.F.P.*) — Le maréchal Tito a implicitement annoncé jeudi soir 6 juin que des dirigeants yougoslaves évincés au cours des dernières années pourraient être récupérés par le parti a des postes de responsabilité. Le chef de l'Etat yougoslave a justifié cette décision par le souci d'utiliser « des cadres précieux ».

Le maréchal a fait cette annonce devant un auditoire serbe (à Zlatibor, au sud de Belgrade), ce qui laisse penser qu'il pourrait s'agir de tout ou partie de l'ancienne direction du parti serbe, éliminée en octobre 1972. Les quatre personnalités majeures de cette direction étaient MM. Popovitch, ancien vice-président de la République de Yougoslavie, Mirko Tepavatz, ancien ministre des affaires étrangères, Marko Nikezitch, ancien président du parti serbe et son adjointe Mme Latinka Perovitch.

On écarte la possibilité que le président Tito ait pu songer à deux dirigeants évincés au cours de crises plus anciennes et qui semblent aujourd'hui définitivement écartés de la vie politique : M. Aleksandar Rankovitch, ancien chef de la police secrète, et surtout M. Miloyan Djilas, limogé en 1954.

Allemagne fédérale

MORT DE Mme KLARA FASSBINDER MILITANTE ANTINAZIE

On apprend la mort, survenue le mardi 4 juin, de Mme Klara Fassbinder. Professeur honoraire à l'université de Bonn, traductrice en allemand de l'œuvre de Claudel, Mme Fassbinder, qui était âgée de quatre-vingt-cinq ans, avait été une militante pacifiste et antinazie.

[Mme Fassbinder acquit la grande notoriété en 1966 lorsque le président de la République fédérale de l'époque, M. Luebke, s'opposa à ce que lui fussent attribuées les palmes académiques françaises qui lui avaient été décernées pour ses traductions de Claudel. M. Luebke avait alors argué de l'engagement politique de la récipiendaire. Son successeur, M. Heinemann, devait lever ce veto en septembre 1969. Hostile au réarmement de l'Allemagne, Mme Fassbinder avait fondé, avec M. Heinemann, en 1952, le parti populaire panallemand, puis elle avait adhéré a l'Union allemande pour la paix. Antinazie de la première heure, elle avait été révoquée en 1935 de son poste de professeur. La même mésaventure lui arriva de nouveau en 1953 lorsqu'elle fut suspendue temporairement pour avoir participé à des réunions Est - Ouest.]

Union soviétique

LE DANSEUR PANOV ET SA FEMME SERAIENT AUTORISÉS A ÉMIGRER

Moscou (*A.F.P.*). — Le danseur juif soviétique Valeri Panov et sa femme Galina ont reçu un visa les autorisant à émigrer en Israël, apprend-on de source soviétique semi-officielle.

La nouvelle n'a pu être confirmée auprès des Panov. L'ancien danseur étoile des ballets Kirov de Leningrad menait depuis deux ans une campagne acharnée pour obtenir l'autorisation d'émigrer en Israël avec sa femme. Les autorités soviétiques lui avaient accordé un visa, mais refusaient de laisser partir avec lui sa femme, âgée de vingt-quatre ans, qui n'est pas juive.

De même source, on assure que la décision des autorités n'est due en aucune façon aux protestations de l'opinion publique occidentale. Selon ces sources, les Panov pourront quitter l'Union soviétique lorsqu'ils le désireront.

Portugal

LE DIRECTEUR DU PRINCIPAL QUOTIDIEN DE LISBONNE CONTRAINT DE DÉMISSIONNER

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le directeur du *Diario de Noticias*, le principal quotidien portugais, a démissionné le vendredi 7 juin à la suite du conflit de caractère politique déclenché la veille par les ouvriers de l'imprimerie (*le Monde* du 8 juin). Le rédacteur en chef, M. Joao Coito, serait également démissionnaire. L'Etat est l'actionnaire majoritaire de cette entreprise, qui compte huit cents employés.

Le ministère de la communication sociale (ancien ministère de l'information) a d'autre part confirmé que M. Jose Luis Saldhana Sanches, leader du Parti du prolétariat (marxiste-léniniste, de tendance maoïste), a été appréhendé le vendredi 7 juin et placé sous surveillance militaire. M. Sanches, qui dirige la revue *Luta popular*, pourra se faire assister d'un avocat.

De son côté, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, souligne, dans une interview donnée au *Rude Pravo*, organe du parti communiste tchécoslovaque, le danger d'une poussée des « forces réactionnaires » contre le processus de démocratisation du pays : « *De nombreux fascistes restent encore à leur poste dans la vie politique et sociale, et plus encore dans la vie économique* », assure-t-il. « *Déjà, la semaine dernière, les monopoles ont tenté de provoquer un mouvement de grèves qui, par ses conséquences, était dirigé contre le nouveau gouvernement.* » M. Cunhal conclut cependant en remarquant que, « *contrairement à l'armée chilienne, l'armée portugaise est en majorité progressiste, ce qui nous permet de regarder l'avenir avec confiance* ».

A Genève, M. Avelino Antonio Pachico Gonçalves, ministre portugais du travail, a déclaré, devant la Conférence internationale du travail, qu' « *il incombe au gouvernement provisoire de consolider les libertés et de mettre en œuvre une nouvelle politique économique au service du peuple et plus spécialement au service des couches sociales les plus défavorisées. Un élément indispensable pour mener à bien cette politique sera de structurer et de renforcer les organisations syndicales* ».

● *M. Manuel Rio*, secrétaire général du Front du Portugal libre, qui, rentré d'exil, avait été arrêté à Lisbonne le 22 mai (*le Monde* du 24 mai) sous l'accusation d'avoir fourni des renseignements à la police du régime Caetano, nous fait savoir qu'il a été libéré le 25 mai, les accusations portées contre lui étant fondées sur des documents faux. La presse portugaise a pris acte de la machination dont M. Rio a été victime.

Grèce

DES MÈRES D'ÉTUDIANTS DÉTENUS DÉNONCENT LA TORTURE

Dans un texte reproduit par *l'Humanité* du 8 juin, des « *mères grecques* » lancent « *un appel désespéré* » en faveur des détenus politiques « *soumis à des tortures effroyables que nous avons constatées nous-mêmes en rendant visite à nos enfants* ». Cet appel donne les précisions suivantes sur les sévices commis « *dans les locaux de la sûreté ou à la prison militaire de Boxiaty* » :

« *Les étudiants Goudelis Anastassios, Tsopanidis Demètre, Orphanos Stelios ont les côtes brisées et ils ont besoin d'assistance médicale immédiate.*

» *Les étudiants Pantos Stephanos, Tokas Démètre et Katsimardis Démètre ont été soumis à l'électrochoc. Katsimardis a été lié pendant une semaine et on ne lui donnait à manger que tous les quatre jours.*

» *L'état de Stathakis Lazare et Manoukis Yannis est particulièrement alarmant. leurs corps sont couverts d'hématomes et leurs mains risquent d'être ankylosées à cause des menottes qu'ils ont portées pendant des mois.*

» *Stavros Tsikoudakis souffre d'un ulcère grave et l'étudiante Angeliki Sotiri a un bras cassé. Elle prend des tranquillisants pour pouvoir supporter les vertiges.*

» *Ont été sauvagement torturés les étudiants : Nicolas Tsikopoulos, Angelos Vlassis, Théodore Tziantis, Démètre Pantakas, Spyros Koursaris et les étudiantes : Makri Ioanna, Diki Siperi, Ioanna Valavani, Kallia Touraki, Zéta, Zographou et Arous Aïdinian.*

» *Démètre Gontikas se trouve dans un état tragique : il est détenu à l'hôpital militaire 401 et il a subi des interventions chirurgicales aux pieds afin d'éviter la gangrène. On ignore tout du sort de l'étudiant Kostas Kappos.* »

POLITIQUE

M. GISCARD D'ESTAING A CHAMALIÈRES

« Je m'efforcerai de tirer les leçons de ce que j'ai appris comme maire dans l'exercice de mes fonctions de président »

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — M. Giscard d'Estaing, on le sait, aime les symboles et, pour que nul n'en ignore, ne dédaigne pas de les expliquer. S'il entend demeurer conseiller municipal de Chamalières, a-t-il affirmé en se démettant de son mandat de maire, c'est pour illustrer précisément « *un symbole* » : « *La présidence de la République ne signifie pas la rupture avec la vie quotidienne des Français* ». Comme « *l'Auvergne est*, a-t-il dit, *le cœur de la France* », on comprend que le chef de l'Etat ait pu d'un même pas remonter les Champs-Elysées à Paris et descendre la route de Clermont à Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme).

A Rochefort-Montagne donc, chef-lieu du canton dont M. Giscard d'Estaing est l'élu au conseil général du Puy-de-Dôme depuis 1958, le président de la République arrive, vendredi 7 juin, à 15 h. 30, au volant d'une DS noire. Le préfet de région, M. Raoul Moreau, et le maire de la commune, M. Pierre Madeuf, parmi d'autres, l'accueillent. Le chef de l'Etat emprunte, à pied, la rue qui descend vers la place du Marché et qu'on appelle ici la route de Clermont (encore que M. Giscard d'Estaing la prenne en sens inverse, dans la direction d'Ussel, le fief de M. Jacques Chirac, qui n'est qu'à une cinquantaine de kilomètres). Le Réveil bourboulien (ainsi se nomme l'harmonie municipale de La Bourboule qui assure les flonflons de la fête) le précède aux accents de *Majorettes, en avant !* Le public est venu nombreux par ce bel après-midi ensoleillé : quelques centaines de personnes acclament leur conseiller général, devenu le président de tous les Français. Certains sont venus du Mont-Dore, où ils étaient en cure : on n'a pas tellement de distractions. D'autres ont afflué de La Bourboule. La curiosité sympathique l'emporte sur l'enthousiasme partisan : la campagne est terminée. Le canton, d'ailleurs, a bien voté puisqu'il a placé nettement en tête, dès le premier tour, « *l'enfant de l'Auvergne* ».

« J'avais le cœur serré »

Cet enfant, que M. Madeuf salue avec « *émotion et fierté* » en ouvrant l'assemblée des maires du canton, indique qu'il se démet de son mandat de conseiller général et dresse le bilan de son action : l'amélioration des routes (notamment la nationale 89, cette fameuse « route des ministres » qui, de Bordeaux à Lyon, traverse les territoires de MM. Chaban-Delmas, Boulin, Guéna, Charbonnel, Chirac, Giscard d'Estaing), le remembrement, la modernisation de l'agriculture (« *Le bleu d'Auvergne*, précise-t-il, *figure désormais au menu de l'Elysée* »), le développement de l'enseignement, l'encouragement au tourisme, bref, toutes ces tâches humbles mais exaltantes qui lui ont assuré « *un contact très direct et très humain avec la réalité française* ». Ce n'est pas sans « *un sentiment de mélancolie et de regret* », ajoute-t-il, qu'il abandonne ces responsabilités.

Lorsque le chef de l'Etat sort de la salle des fêtes, la fanfare en son honneur joue *le Cœur en bandoulière*. Sur la place, un buffet est dressé. « *C'est gratuit ? — C'est Giscard qui paie !* » Six cavalières et deux cavaliers sur leur monture portent les couleurs du club hippique de Rochefort. En costume folklorique, cinq musiciens exercent leur talent qui à l'accordéon, qui à la vielle, qui à la cabrette : souriant, M. Giscard d'Estaing écoute les notes d'une bourrée locale. Il prend ensuite la parole :

« *En suivant la route de Rochefort*, souligne-t-il, *j'avais le cœur serré. Cette route, je l'ai suivie l'été lorsqu'elle est facile, l'hiver lorsqu'elle est difficile, parfois même infranchissable.* » Il l'a néanmoins franchie : la foule ne paraît pas émue, mais elle est flattée (« *Messieurs les gendarmes*, a d'ailleurs lancé le président de la République, *laissez le public approcher !* »). M. Giscard d'Estaing poursuit : « *Nous avons pu faire ensemble ce que nous avions annoncé. J'appliquerai la même règle pour ma nouvelle fonction.* » Le chef de l'Etat rappelle en particulier que le gouvernement doit adopter lundi un projet abaissant l'âge du droit de vote, conformément à l'engagement pris par le candidat : « *Cet engagement*, confirme-t-il, *sera largement tenu.* »

Après un nouveau « *bain de foule* » et un détour par la maison de retraite modernisée et « *humanisée* » dont M. Giscard d'Estaing abandonne la présidence, le président de la République gagne Chamalières : le conseil municipal est appelé à prendre acte de la démission annoncée par « Valéry » de son poste de maire et à désigner son successeur. Ce sera M. Claude Wolff, premier adjoint, élu par 26 voix sur 27 votants.

Auparavant, M. Giscard d'Estaing a rappelé qu'au cours de son « septennat » municipal il a voulu rendre Chamalières « *plus humaine et plus heureuse* ». « *Je m'efforcerai*, dit-il, *de tirer les leçons de ce que j'ai appris comme maire de Chamalières dans l'exercice de mes fonctions de président de la République.* »

M. Giscard d'Estaing avoue « *une certaine tristesse* », mais, pense-t-il, « *c'est le courant de la vie* ». Pour finir, il cite Montesquieu : « *Mon ambition n'est pas d'être au-dessus des autres, mon ambition est d'être avec les autres.* » Il a fait ouvrir les portes au public qui se presse et l'acclame bruyamment. L'ancien maire de Chamalières se mêle ensuite à la population dans le parc de Montjoly qui abrite la mairie.

Telle fut la journée du chef de l'Etat. Telle est la nouvelle présidence : on serre les mains, on embrasse les enfants, on dit à chacun le mot qu'il faut. Comme un vulgaire député ou un simple conseiller général. On va de vin d'honneur en vin d'honneur, de maire en maire, on se congratule. On se dit ému et fier. Le vieux style.

THOMAS FERENCZI.

M. CHIRAC : un dialogue aussi large que possible entre la majorité et l'opposition.

M. Jacques Chirac, premier ministre, a assisté, vendredi 7 juin, à Tulle, à la réunion du conseil général de la Corrèze dont il est le président. « *Le gouvernement n'a pas l'intention de conduire seul les transformations nécessaires*, a-t-il otamment déclaré. *Nous sommes pour un dialogue constructif aussi large que possible entre la majorité et l'opposition.* » Après avoir souhaité que le gouvernement soit jugé sur ses actes, il a ajouté : « *Je ne demande pas à l'opposition de se renier, mais seulement de participer, avec la majorité et mieux que par le passé, aux grandes options.* »

Estimant ensuite que la majorité présidentielle ne restera pas immuable et que des électeurs de l'union de la gauche pourront être attirés vers elle, au vu de ses réalisations, M. Chirac a souligné : « *Nous nous adressons à la majorité et à l'opposition, ici comme au Parlement. C'est ainsi que nous répondrons au besoin de changement. C'est cela que nous devons comprendre, les uns et les autres.* »

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE COMMENTERA A LA TÉLÉVISION LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION.

M. Giscard d'Estaing a indiqué, vendredi 7 juin, à Chamalières, qu'il commenterait, mercredi soir 12 juin, à la télévision, le programme de lutte contre l'inflation adopté le matin même par le conseil des ministres.

Le président de la République a, d'autre part, souligné que le débat de politique générale à l'Assemblée nationale s'était « *conclu sur un résultat remarquable* ». « *J'avais prévu*, a-t-il dit, *lors de la campagne présidentielle, une majorité de l'ordre de trois cents députés. En réalité, le chiffre obtenu est supérieur, si l'on tient compte des sept nouveaux ministres qui n'ont pas encore été remplacés par des suppléants. C'est un chiffre qu'il faut ajouter aux deux cent quatre-vingt-dix-sept voix qu'a obtenues le gouvernement. C'est la plus large majorité qu'un gouvernement comparable ait obtenue ces dernières années. Quant aux frontières de cette majorité, c'est véritablement la nouvelle majorité présidentielle puisqu'on y trouve la totalité de l'U.D.R., la totalité des républicains indépendants, la totalité des centristes et la totalité des réformateurs. Tout ceci, sans aucune exception. Les réponses du premier ministre, qui ont été excellentes, ont contribué à ce résultat.* »

M. Giscard d'Estaing a enfin rappelé que le projet de loi modifiant le régime des suppléants devrait être examiné par le Parlement réuni en congrès. « *Cette réforme*, a-t-il précisé, *est une phase normale de la procédure constitutionnelle. Il ne faut pas que ces congrès apparaissent comme quelque chose d'exceptionnel mais comme une procédure très normale.* »

***

Le chef de l'Etat a annoncé à Rochefort-Montagne, qu'il participerait, le 23 juin, au mont Mouchet, aux confins de la Haute-Loire et du Cantal, aux différentes cérémonies qui marqueront le trentième anniversaire des combats qui se déroulèrent dans ce haut lieu de la Résistance en Auvergne.

UN LIVRE DE GEORGES POMPIDOU

Au cours de l'été 1968, alors qu'il venait d'être évincé de la direction du gouvernement, Georges Pompidou entreprenait d'écrire ses « réflexions » sur son expérience politique : enseignements de mai 1968, conception du développement économique, problème des institutions et de la vie publique dans la société actuelle. L'ouvrage fut même donné à imprimer et sa publication différée, après quelques hésitations, à la fin de 1970. Il paraîtra dans les prochains jours aux éditions Plon.

LE P.C.F. « A CŒUR OUVERT »

Les communistes de Paris veulent transformer leurs électeurs en militants

La campagne pour l'élection présidentielle a provoqué dans tous les partis de gauche un courant d'adhésions qui ne s'est pas ralenti, bien au contraire, au lendemain du scrutin. Radicaux de gauche, socialistes et communistes se montrent donc soucieux de maintenir au maximum ce phénomène, et les trois formations ont engagé des campagnes de propagande en ce sens. Dans le cadre de celle qui a été décidée par le comité central du P.C.F., la fédération de Paris du parti communiste a décidé de faire preuve d'une originalité particulière.

Pendant deux semaines, du 10 au 23 juin, l'ensemble des organisations communistes qui relèvent de la fédération de Paris travailleront « à cœur ouvert » : n'importe quel citoyen pourra assister aux réunions, y compris celles de la direction fédérale, comme s'il était membre du P.C.F.

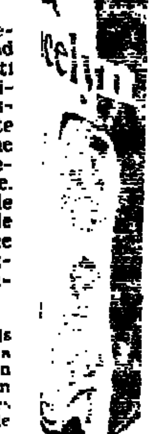
La fédération de Paris du P.C.F. est, avec plus de 20 000 adhérents (1), répartis en 1 284 cellules (dont 849 cellules d'entreprise), la plus importante fédération départementale du parti communiste. Elle s'est déjà singularisée au sein de la formation par sa grande liberté de ton et un sens du débat interne développé. Cette mutation réalisée sous l'impulsion de M. Paul Laurent, aujourd'hui membre du secrétariat du P.C.F., et prolongée par M. Henri Fiszbin, a un peu valeur d'exemple dans le parti et il en ira sans doute de même de l'opération « à cœur ouvert ».

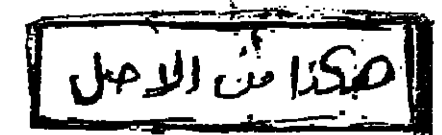
D'ores et déjà M. Fiszbin a présenté au cours d'une conférence de presse vendredi 7 juin, un dossier très détaillé sur l'implantation du P.C.F. dans la capitale. Les 1 284 cellules sont regroupées en 97 sections dont 22 sections dans 22 grandes entreprises parisiennes. Sur les 849 cellules d'entreprise, 734 correspondent à des firmes industrielles ou à des administrations et 115 à des établissements d'enseignement. La fédération de Paris comprend 20 permanents dont 6 secrétaires d'arrondissement. A cela s'ajoute, au moins partiellement, les 30 élus du parti qui peuvent aider à l'animation de la fédération (20 conseillers de Paris, 7 députés et 4 sénateurs). L'an dernier le budget de la fédération s'est élevé à 1 million et demi de francs.

Si les communistes de Paris font preuve d'un esprit d'ouverture particulièrement développé c'est, certes, parce qu'ils croient profondément aux vertus du débat, mais c'est aussi parce que les problèmes du militantisme dans une métropole de la taille de la capitale sont tout à fait particuliers. L'isolement des individus est plus sensible qu'ailleurs car la notion de communauté humaine est floue. Les Parisiens ne connaissent pas, par exemple, leurs élus et votent en général pour une formation politique et non pour un homme. Dès lors, pour les sensibiliser, le parti communiste juge nécessaire de recourir à une propagande de masse spectaculaire, d'où cette nouvelle opération.

En ouvrant ses portes, la fédération de Paris du P.C.F. entend convaincre les électeurs du parti qu'ils peuvent devenir des militants. Elle veut dissiper l'impression que le parti communiste n'est pas une formation comme les autres et que son fonctionnement n'est pas démocratique. Pour reprendre une formule de M. Fiszbin, les communistes de Paris entendent prouver que « *l'organisation du parti communiste est aussi belle que sa politique.* »

(1) En 1972, la fédération de Paris du parti communiste français a vendu 19 076 cartes d'adhésion. En 1973, 20 018. Au 31 mai 1974, elle en a déjà diffusé 18 749, 3 270 personnes ayant adhéré depuis le début de l'année, dont 1 540 pendant la campagne électorale et 268 depuis le 19 mai.





POLITIQUE

Les principales dispositions du projet de loi sur l'amnistie

AMNISTIE DE DROIT...

Sont amnistiés, lorsqu'ils ont été commis avant le 27 mai 1974 :

— Les contraventions de police. Peine d'emprisonnement de un jour à deux mois et peine d'amende jusqu'à 2 000 francs (infraction à la circulation, coups et blessures involontaires ayant entraîné une incapacité de moins de trois mois...).

— Les délits pour lesquels seule une peine d'amende est encourue. Par exemple, l'exercice illégal de la médecine.

— Les infractions punies d'une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à trois mois sans sursis ou avec application du sursis avec mise à l'épreuve.

— Les infractions punies d'une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à un an avec sursis simple.

— Les infractions punies d'une peine d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve d'une durée supérieure à trois mois et inférieure à un an lorsque la condamnation aura été déclarée non avenue ou que le condamné aura accompli le délai d'épreuve.

— Les délits commis à l'occasion de réunion, de manifestation sur la voie publique, dans les lieux publics et établissements scolaires et universitaires, de conflits relatifs au problème de l'enseignement, de conflits du travail et d'élections (à l'exception de délits de fraude et de corruption électorale).

— Les délits prévus et réprimés par la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées.

La loi de 1936 a permis de dissoudre depuis sa promulgation quinze mouvements d'extrême gauche et deux d'extrême droite.

— Les délits commis à l'occasion de conflits relatifs à des problèmes agricoles, ruraux, artisanaux ou commerciaux.

— Les infractions commises en relation avec des incidents d'ordre politique ou social si elles n'ont pas entraîné mort, blessures ou infirmités.

— Les infractions à la loi sur la presse du 29 juillet 1881 à l'exception de celles d'offenses envers les chefs d'État étrangers et des infractions sur les publications destinées à la jeunesse.

— Les infractions d'outrage aux bonnes mœurs commises par la voie de la presse et du livre.

— Un certain nombre d'infractions au code de justice militaire, parmi lesquelles la provocation à la désertion, la mutilation volontaire pour se soustraire aux obligations militaires, les destructions, l'usurpation d'uniforme ou de décorations, les voies de fait ou outrages envers des supérieurs et envers des subordonnés, et des infractions aux consignes.

— Les faits d'insoumission et les faits de désertion à l'intérieur comme à l'étranger.

— Les incitations à l'objection de conscience, à l'insoumission, le recel d'insoumis, la destruction du livret militaire.

...OU PAR MESURE INDIVIDUELLE

Le président de la République peut admettre par décret au bénéfice de l'amnistie pour des infractions commises avant le 27 mai 1974, et lorsqu'ils n'ont pas été condamnés antérieurement à l'emprisonnement pour crime ou délit :

— Les mineurs de vingt et un ans au moment de l'infraction.

— Les personnes citées ou victimes de blessures de guerre en 1914-1918 ou en 1939-1945 ainsi que les bénéficiaires d'une pension à la suite de blessures reçues sur les théâtres d'opérations extérieures, au cours d'opérations de maintien de l'ordre hors de la métropole ou pour l'effet d'actes de terrorisme.

— Les déportés et les internés résistants ou politiques.

— Les personnes qui se sont distinguées d'une manière exceptionnelle dans le domaine de la culture.

Un délai d'un an est prévu soit après la promulgation de la loi, soit après la condamnation définitive, soit après la majorité (pour les mineurs) pour effectuer une telle demande d'amnistie.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES OU PROFESSIONNELLES

Les fautes passibles de sanctions disciplinaires ou professionnelles sont amnistiées lorsque les faits sont antérieurs au 27 mai 1974. Si ces faits ont donné lieu à condamnation pénale, l'amnistie de ces fautes est subordonnée à l'amnistie de la condamnation pénale. Enfin, sont exclus de cette amnistie les manquements à la probité, aux bonnes mœurs ou à l'honneur.

Pour les étudiants ou lycéens, l'amnistie n'implique pas le droit à réintégration dans l'établissement auquel ils appartenaient.

LES EFFETS DE LA MESURE

L'amnistie entraîne la remise de toutes les peines principales, accessoires et complémentaires ainsi que des incapacités ou déchéances subséquentes.

Toutefois, l'amnistie ne sera acquise qu'après le paiement, par le bénéficiaire éventuel, de l'amende à laquelle il a été ou sera personnellement et définitivement condamné.

Sont cependant exonérées du paiement de cette amende les personnes condamnées pour une contravention de police, pour un délit pour lequel seule une peine d'amende est encourue, pour le délit réprimé par la loi sur les groupes de combat et les milices privées, pour des délits commis à l'occasion de conflits relatifs à des problèmes agricoles, ruraux, artisanaux ou commerciaux ou pour des infractions en relation avec des incidents d'ordre politique ou social.

— L'amnistie n'entraîne pas de droit la réintégration dans les fonctions, emplois, professions, grades, offices publics ou ministériels et ne donne en aucun cas droit à reconstitution de carrière. Elle entraîne la réintégration dans les divers droits à pension à compter de la publication de la loi.

LES EXCLUSIONS

— Les infractions à la législation et à la réglementation en matière fiscale ou douanière, en matière de change, en matière de législation économique, et les délits de banqueroute et assimilés sous réserve des dispositions concernant les infractions commises lors de conflits relatifs à des problèmes agricoles, ruraux, artisanaux ou commerciaux.

— Sous la même réserve, les infractions à la législation et à la réglementation du travail.

— Les infractions constituées par le détournement ou l'utilisation illicite de tout ou partie de sommes destinées à la construction de locaux d'habitation et les délits prévus au code de l'urbanisme.

— Les blessures et coups à enfants de moins de quinze ans, les délits de proxénétisme, les arrestations illégales, séquestrations de personnes et prises d'otages, les crimes et délits envers des enfants.

— Enfin certaines infractions sur les armes et munitions.

CONTRAVENTIONS ÉLECTORALES

De mémoire d'automobiliste parisien, on n'avait jamais vu un tel vol de « papillons » s'abattre sur les pare-brise des voitures qu'en ce printemps. Stationnement dans les endroits interdits sur les bateaux, ou sur les trottoirs, défaut de disque, etc., ce qui était jusqu'à ces deux derniers mois, sinon licite, du moins tacitement admis par les représentants de l'ordre, devint soudain prétexte à une répression impitoyable. Des files entières de voitures se sont ainsi vu couvrir de multitudes de bordereaux mécanographiques. Des rues, des quartiers furent systématiquement razziés. Fort contagieuse l'épidémie s'est bien vite étendue à toute la banlieue et aux grandes villes de province.

Une rage subite s'était-elle emparée de nos policiers, ou bien quelque consigne directoriale avait-elle stimulé leur zèle ? Il semble plutôt qu'escomptant l'amnistie des contraventions devenue traditionnelle après chaque élection présidentielle nos agents aient saisi l'occasion de pouvoir, sans trop de risques, « faire du chiffre », selon l'expression en vigueur dans les commissariats et qui, contrairement à une croyance très répandue, ne signifie nullement que le verbalisateur est intéressé au produit des contraventions — même si son supérieur, lui, accepte à l'occasion les témoignages de reconnaissance des amis auxquels il les fait « sauter ».

Mais la carrière d'un gardien de la paix dépend de sa notation annuelle, laquelle est attribuée par un « patron » qui, dans un service comptant parfois plusieurs centaines de fonctionnaires, ne peut juger ses hommes qu'à travers les rapports que lui en font ses officiers et ses gradés... mais aussi grâce aux souches des fameux carnets. Malheureusement, pour le fonctionnaire de base, cet accessoire se révèle en temps ordinaire d'un maniement délicat et occasionne bien des complications fâcheuses avec l'« usager ». Aussi, quelle aubaine pour lui, ces périodes d'élection présidentielle où l'automobiliste accepte aimablement les « contredanses » qu'il jette avec un sourire satisfait dans le premier caniveau venu ! Il reste bien entendu quelqu'un à qui ce petit jeu du gendarme et du voleur ne profite guère : le contribuable. — J. Sn.

OBJECTEURS ET INSOUMIS

Depuis le début de l'année des condamnations particulièrement sévères ont été prononcées par les tribunaux permanents des forces armées pour insoumission (art. 377 du code de justice militaire) :

Le 5 février à Paris, M. Bruno Herail, neuf mois d'emprisonnement (libéré le 30 mai, il a été inculpé de refus d'obéissance) ; le 1er mars à Lyon, M. Alain Bouchardon, six mois ; le 15 mars à Lyon, MM. Patrick Riehle, Regis Barbanson et Michel Laffitte, témoins de Jéhovah, deux ans ; le 22 mars à Lyon, M. Louis Capone, témoin de Jéhovah, deux ans ; le 22 mars à Rennes, M. Jean-Yves Lecras, deux mois ; le 30 mars à Bordeaux, M. Raymond Couronner, deux ans.

Les condamnations pour refus d'obéissance, c'est-à-dire refus de porter l'uniforme (art. 427 du code de justice militaire), sont souvent encore plus sévères :

Le 25 janvier, à Bordeaux, M. Paul Poitrot, deux ans d'emprisonnement ; MM. Marc Ballastre, Alain Soubes, témoins de Jéhovah, deux ans. Le même jour, M. Christian Soulier, témoin de Jehova, deux ans. Le même jour, M. Christian Soulier, Témoin de alors qu'il venait de purger une peine de quinze mois pour le même motif ; le 18 avril, à Marseille, M. Jean-Pierre Longuet, témoin de Jéhovah, deux ans ; le 24 mai, à Lille, M. Michel Roger, un an.

L'ESQUISSE D'UNE POLITIQUE PÉNALE

(Suite de la première page.)

Un grave problème reste en suspens. Conformément au vœu de « *très large réconciliation nationale* » exprimé par M. Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale, le texte soumis au Conseil d'État contenait une disposition permettant la réintégration de tous les condamnés à raison de faits relatifs à la guerre d'Algérie et surtout à l'O.A.S. Un mécanisme contenu dans l'article 22, en référence à la loi d'amnistie du 17 juin 1966 « *portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'État ou commises en relation avec les événements d'Algérie* », permettait d'effacer toutes séquelles de ces événements. En particulier, les militaires sanctionnés auraient été réintroduits dans leurs grades et immédiatement admis à faire valoir leur droit à la retraite.

Mais le Conseil, estimant qu'il s'agissait là d'un « monstre juridique », a disjoint l'article 22 et s'est abstenu d'en délibérer, ce qui équivaut de la manière la plus nette à une désapprobation de cette disposition. Dans ce cas, les réticences étaient, quoi qu'on en dira, d'essence politique plutôt que juridique. Il sera donc logique que le pouvoir politique dise lundi en conseil des ministres si, comme il en a le droit, il passe outre au mouvement d'humeur de la Haute Assemblée et déclare renvoyés au seul jugement de l'histoire les soldats perdus de 1962, mais aussi les Français d'Algérie qui tentaient un ultime et vain combat pour conserver leur terre natale.

PHILIPPE BOUCHER.

● *M. Georges Marchais*, dans une note signée de son secrétariat et parue samedi dans *l'Humanité*, « *dément formellement l'affirmation — publiée dans un livre qui vient de paraître — selon laquelle il aurait reçu de Leonid Brejnev des informations concernant l'état de santé de Georges Pompidou, ainsi que les propos qu'il aurait tenus à ce sujet. Il s'agit là d'affabulations dépourvues de tout fondement. Il est profondément regrettable et surprenant, venant de journalistes réputés, que des procédés aussi incorrects soient utilisés* »

[L'ouvrage visé par le secrétaire général du parti communiste est « le Grand Tournoi », récit de la campagne présidentielle, par Michel Bassi et André Campana (Grasset).]

DÉFENSE

La polémique sur la campagne de tirs aériens dans le Pacifique

En créant une zone de sécurité autour de Mururoa la France se donne le droit d'expulser les observateurs

Une nouvelle série d'essais nucléaires en atmosphère, organisée par la France, est imminente dans le Pacifique sud. Par arrêté du ministre de la défense, M. Jacques Soufflet, paru au « Journal officiel » du samedi 8 juin, « la navigation maritime est suspendue dans la zone de sécurité établie autour de l'atoll de Mururoa à partir du 11 juin 1974 à 0 heure (temps universel) et jusqu'à nouvel avis. L'autorité militaire compétente est chargée de prendre à l'égard des navires contrevenants toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et celle des personnes se trouvant à bord ».

C'est la deuxième fois consécutive en huit ans que le gouvernement français prend une telle mesure qui est distincte des traditionnels avis aux navigateurs (AVURNAV) et aux pilotes d'avions (NOTAM). L'arrêté ministériel se fonde sur un décret du 4 juillet 1973 (paru au « Journal officiel » du 8 juillet) créant une zone de sécurité et se référant à l'ordonnance de 1959 sur la défense.

La zone de sécurité ainsi créée est de 60 milles nautiques (environ 102 kilomètres) autour de Mururoa et contiguë aux eaux territoriales (12 milles nautiques), soit au total une zone de sécurité d'environ 130 kilomètres à l'intérieur de laquelle la France se réserve le droit d'expulser les observateurs étrangers. Les autorités militaires françaises fondent leur décision sur le droit coutumier maritime. De nombreux pays, en effet, comme les États-Unis, l'Union soviétique et même l'Australie, en 1952, lors des essais nucléaires britanniques, se livrent à de telles interdictions — assorties de sanctions — lorsqu'ils font en haute mer des manœuvres militaires ou des exercices de tirs aériens.

Dans un avis temporaire à la navigation, pour cette année, il a déjà été indiqué que la zone dangereuse était ainsi constituée : un cercle centré sur Mururoa (21 degrés 50 sud et 138 degrés 47 ouest) et d'un rayon de 120 milles nautiques et un secteur circulaire centré également sur Mururoa et s'étendant entre les azimuts 45 degrés et 100 degrés, en passant par l'Est (90 degrés) jusqu'à une distance de 200 milles nautiques. Le périmètre ainsi défini est très voisin de celui de la zone dangereuse réservée pour les explosions de 1969, à ceci près — qui donne à penser que les essais seront d'une puissance faible ou très moyenne — que le secteur circulaire centré sur Mururoa est sensiblement plus étroit et qu'il s'étend, en 1974, à une distance de 200 milles nautiques (soit 360 kilomètres) au lieu de 500 milles (900 kilomètres) en 1969.

La présidence de la République a confirmé, dans un communiqué diffusé ce samedi 8 juin, que les essais nucléaires atmosphériques de cette année à Mururoa « seront normalement les derniers de ce type. La France sera en mesure de passer au stade des tirs souterrains aussitôt terminée cette campagne ».

« Le Bataillon de la paix » dénonce l'« engrenage de la violence »

Au nom de plusieurs associations (les groupes d'action non violente, le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, les Amis de la Terre et la Ligue des droits de l'homme), diverses personnalités — le général (cadre de réserve) Jacques Paris de Bollardière, MM. Claude Bourdet, René Dumont, Me Jean-Jacques de Félice, MM. Brice Lalonde, Jean-Marie Muller, le pasteur Georges Richard-Molard et l'abbé Jean Toulat — ont protesté, vendredi 7 juin à Paris, contre la perspective d'une reprise par la France de ses essais nucléaires atmosphériques dans le Pacifique sud. Certains de ces orateurs, en particulier le général de Bollardière et M. Jean-Marie Muller, se sont, d'autre part, prononcés pour une stratégie de la résistance par la non-violence et pour une défense sociale.

M. Claude Bourdet a affirmé que, « *comme le dit Jean Rostand, tout le monde considère que l'arme nucléaire est un crime et que ceux qui procèdent à des essais sont des criminels de paix* ». Il a condamné ce qu'il a appelé « *la dialectique de la petite terreur* ». De son côté, le général de Bollardière a dénoncé « *la militarisation croissante des deux blocs et la volonté de la France de les imiter avec des moyens dérisoires* ». « *La théorie stratégique actuelle de la France*, a encore expliqué le général de Bollardière, *démobilise les Français. Après trente ans d'actions guerrières, je me suis rendu compte que la violence est parfaitement inefficace et qu'elle dégrade les hommes et les nations.* »

Pour le pasteur Richard-Molard, qui a présenté à cette occasion le livre *le Bataillon de la paix*, rédigé par des personnalités d'horizons très divers et ayant manifesté, l'an dernier à Tahiti même, contre les essais nucléaires, « *l'arme atomique est un suicide* ». Il a révélé qu'il avait débattu des problèmes de défense, en mai 1973, avec une trentaine d'officiers généraux et supérieurs, parmi lesquels le général Jacques Beauvallet, le général Georges Buis, tous deux du cadre de réserve, et le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, major général de la marine nationale.

Selon le pasteur Richard-Molard, le général Beauvallet, ancien secrétaire général de la défense nationale a déclaré en privé, à cette occasion, que l'emploi par la France de ses armes nucléaires contre une autre puissance nucléaire provoquerait, en retour, trente millions de morts parmi les Français, dans le quart d'heure qui suivrait. Le général Beauvallet aurait alors indiqué que la morale internationale interdisait à la France d'utiliser ses armes nucléaires contre un adversaire ne disposant pas d'une panoplie nucléaire et qu'en tout état de cause la stratégie française était conçue pour maintenir l'ordre en France.

A propos de l'entrée au gouvernement de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui a vigoureusement soutenu l'an dernier l'action du « *bataillon de la paix* », le pasteur Richard-Molard a précisé que le ministre des réformes s'était expliqué de son attitude devant les membres de l'Association des Français contre la bombe, à l'issue de son premier conseil des ministres. Le pasteur Richard-Molard a rapporté que le nouveau ministre avait fait valoir « *des raisons personnelles fondamentales pour lutter, au sein même du gouvernement, contre les expériences nucléaires françaises et la militarisation de la France* ». « *M. Servan-Schreiber reste solidaire de notre action* », a conclu le pasteur Richard-Molard, qui, avec M. René Dumont, souhaite que le ministre donne sa démission « *dès l'explosion de la première bombe* ». « *Il est mon ami, et je lui garde toute ma confiance* », a dit le général de Bollardière.

L'abbé Jean Toulat a déclaré, pour sa part, que « *la bombe est moralement inadmissible, car elle lèse les pauvres de façon intolérable ; elle prend pour otages des dizaines de millions d'humains ; elle est un moyen de chantage terroriste pour l'État et elle est confiée à un seul homme, qui dispose ainsi d'un vrai droit de génocide* ».

Une idéologie de domination

Dénonçant « *l'engrenage de la violence* », M. Jean-Marie Muller a opposé « *défense sociale* » à « *défense nationale* », et il s'est déclaré partisan d'*une mobilisation populaire fondée sur la non-collaboration avec les puissances occupantes* », comme ce fut le cas en Tchécoslovaquie. « *L'instrument militaire*, a affirmé M. Jean-Marie Muller, *est préparé de plus en plus contre l'agression intérieure. Il est aux mains du pouvoir contre le peuple, et il est une menace constante pour la démocratie. L'idéologie militaire est une idéologie d'asservissement et de domination.* »

Selon M. Brice Lalonde, enfin, des actions de protestation publiques sont prévues, à commencer par la présence, lors des prochaines expérimentations dans le Pacifique, d'un voilier, *la Flore*, à bord duquel se trouvent deux Australiens et un Néo-Zélandais qui ont pris la mer le 20 mai dernier. Il n'est pas exclu qu'un rassemblement de protestataires ait lieu le 23 juin à Vierzon.

M. SERVAN-SCHREIBER : les partisans des essais nucléaires servent l'anti-France.

Ayant participé à la rédaction du livre *le Bataillon de la paix*, qui vient d'être publié, en écrivant un chapitre intitulé « Le défi nucléaire », M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, aujourd'hui ministre des réformes, a demandé à ses co-auteurs d'adresser un exemplaire de cet ouvrage collectif — dédicacé par le général Paris de Bollardière — au président de la République et aux différents ministres du gouvernement de M. Jacques Chirac.

Dans cet ouvrage, on peut lire notamment sous la plume de M. Servan-Schreiber : « *Ceux qui veulent poursuivre, envers et contre tout, les explosions dans le ciel du Pacifique servent l'anti-France. Ce n'est pas seulement la Polynésie qu'ils sont en train de perdre — ce qui est déjà un bien grand crime, — c'est aussi l'effritement en Bretagne, en Lorraine, en Alsace, au Pays basque, en Provence, et, de proche en proche, dans chaque région de France, où ils fomentent la colère contre le gaspillage de notre énergie et de nos ressources avec tout ce qu'il entraîne inévitablement de corruption en haut et de misère en bas. Ils sèment l'esprit de sécession et de révolte. C'est le défi au pays. (...)*

» Croire que nos gouvernants, serviteurs dociles et aveugles de la logique nucléaire, servent les intérêts de la France, c'est à pleurer. Espérons qu'un jour on en rira. Comme de leur magnifique ancêtre pour qui « le » rouge, monsieur, c'était la » France » (1). Car, comme lui, ils sont sans doute plus bêtes que méchants. »

« *S'il faut résumer d'un trait ce qui me paraît caractériser le plus, depuis six ans que je m'applique à l'étudier, la notion de force de frappe nucléaire, je ne dirai pas que c'est son aspect horrible, mais davantage son absurdité. Nous allons le voir. On veut nous faire croire, à nous Français, qu'avoir ou ne pas avoir la bombe fait la différence entre être ou ne pas être une grande nation. La grandeur, c'est la bombe. Or, si une chose saute aux yeux, c'est bien l'inverse : l'avoir ou ne pas l'avoir n'a jamais fait, nulle part, depuis trente ans, la moindre différence. Et pour une raison toute simple, que les enfants de douze ans comprennent spontanément, pendant que leurs grands-parents en discutent en termes irréels, liés au passé. Elle n'est pas utilisable* », conclut M. Servan-Schreiber.

(*) *Le Bataillon de la paix*, ouvrage collectif, 244 p., éditions Buchet-Chastel. Prix : 20,85 F.

(1) Allusion à une déclaration du ministre de la guerre, en 1913, à un député qui proposait d'abandonner le pantalon rouge des soldats français (N.D.L.R.).

L'amiral de Joybert : la prétention d'un quarteron de prêtres

Faisant allusion au livre publié récemment par l'abbé Toulat sous le titre *Objectif Mururoa* (1), l'amiral Marc de Joybert, chef d'état-major de la marine, a déclaré au *Figaro* (numéro daté du 8 juin) :

« *En marge de tant de prêtres qui font si bien et sans rien dire leur dur métier, la prétention d'un quarteron d'entre eux, désormais prisonniers de leur personnage, à s'ériger en juges péremptoires de la défense française, cette prétention procède d'une double imposture.*

» La première ressortit à la déontologie, à la morale. Comme nous sommes en république libérale, et je note en passant qu'elles ne courent pas les rues, chaque Français a le droit d'avoir son opinion et de l'exprimer. Mais aucune profession, surtout si elle se pare de son caractère sacré, et plus encore si on y excipe de son rang dans la hiérarchie, aucune profession n'a le droit en tant que telle de s'attaquer aux voies et moyens d'une autre. Sans quoi il y a confusion des genres.

» La deuxième imposture est plus grave encore parce qu'elle piétine allègrement les plates-bandes du plus élémentaire bon sens ; il est, en effet, disons absurde, pour rester sur le mode mineur, il est absurde de s'en prendre à la défense d'un pays donné, fût-ce le sien, en l'isolant de son contexte international. (...)

» Prier pour la paix sûrement, travailler pour la paix sûrement, se battre si l'on ose dire pour la paix sûrement, mais jamais, jamais à partir d'une position de faiblesse, sous peine de passer au mieux pour un irresponsable, au pire pour un rigolo », conclut l'amiral de Joybert.

[On appréciera comme il convient la hauteur de vues, la qualité des arguments et la dignité du langage du chef d'état-major de la marine, qui continue — en toute impunité — de s'affranchir du devoir de réserve des fonctionnaires et qui répond par des insolences ou par des simplifications excessives à l'angoisse, bien légitime, de ceux qui ne partagent pas les assurances officielles.

Après le fameux « Messieurs de la prêtrise, mêlez-vous de vos oignons ! » de l'an dernier, l'amiral de Joybert récidive dans un genre très contestable avant de quitter ses fonctions, le 31 juillet prochain. — J. I.]

(1) *Objectif Mururoa* relate la croisière de l'abbé Toulat à bord du yacht *Fri*, durant l'été 1973, en Polynésie, pour protester contre les essais nucléaires. Robert Laffont, édit., 280 p., 30 F.

SCIENCES

LA PEUR NUCLÉAIRE

III. - Et si ça sautait ?

Par NICOLAS VICHNEY

La France a mis en place toute une organisation administrative pour contrôler l'emploi de l'énergie nucléaire, mais tout se passe comme si nous ignorions le risque d'accident (« le Monde » des 7 et 8 juin).

Les centrales nucléaires sont de merveilleuses machines, mais, comme toutes les machines, elles peuvent se détraquer. Et alors ? On peut tout imaginer... et on ne s'en est guère privé.

Mais il y a accident et accident. Une première façon de les cataloguer consiste à les distinguer en fonction de leurs fréquences : ceux qui se produisent fréquemment, de temps à autre, exceptionnellement... Une autre méthode consiste à les classer selon les périls qu'ils feraient courir à la population : nuls, faibles, importants...

Et les deux arrangements se regroupent : des accidents fréquents ne présentant aucun risque pour la population ; d'autres qui surviendraient plus rarement, et se trouveraient à l'origine d'un danger limité ; d'autres enfin qui seraient exceptionnels quant à leur fréquence et catastrophiques pour ce qui est de leurs conséquences.

On peut écarter les premiers : ils relèvent des incidents qui grèvent l'exploitation de toute installation industrielle. Les seconds peuvent et doivent être éliminés moyennant un ensemble de précautions convenables. Restent les troisièmes, ceux qui seraient engendrés par la défaillance simultanée de tous les dispositifs de sécurité prévus pour les empêcher et qui aboutiraient à l'émission d'une quantité de produits radioactifs suffisamment grave pour mettre en péril des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes. C'est à prévenir et à empêcher des catastrophes de ce genre que les techniciens américains ont tout particulièrement pensé en mettant au point un nouveau concept : celui du « *design basis accident* » : le dessein conçu à partir du risque d'accident.

Mais tout le soin qu'ils y ont mis n'a pas empêché certains d'aller plus loin encore et de se demander : « *What if...?* » Et si tel ou tel de ces dispositifs ou de ces super-dispositifs de sécurité venait, quand même, à ne pas fonctionner ?

« *What if... ?* »

Le débat des « *What if ?...* » tourne naturellement autour de ce qui se passe dans le cœur du réacteur, là où se trouvent le combustible et les produits radioactifs qu'il forme en « brûlant ».

Ce « cœur » est constitué pour l'essentiel d'un ensemble d'éléments combustibles : des gaines métalliques où est entreposé l'uranium enrichi. Disposés dans un caisson en acier, ces éléments combustibles baignent dans un flux d'eau légère (c'est-à-dire de l'eau ordinaire) qui remplit à la fois la fonction de modérateur (ses propriétés physiques permettent aux réactions en chaîne de s'établir au sein du combustible) et la fonction de fluide colporteur en évacuant les calories qui se forment au sein du combustible. Cet agencement se complète d'un lot de barres dites « de contrôle », qui sont extérieures au caisson mais qui peuvent y être introduites très rapidement et étouffent alors les réactions nucléaires.

Et si certains éléments combustibles venaient à être percés, laissant fuir dans l'eau les substances radioactives qu'ils contiennent ? Problème résolu ! Des ruptures de gaine se produisent de temps à autre : on les surveille à l'aide de dispositifs appropriés et on s'en accommode.

Et si les barres de contrôle venaient à ne pas fonctionner, ce qui empêcherait de freiner le réacteur ? Question facile ! On a simplement doublé leur mécanisme de commande.

Et si l'eau venait, pour une raison ou une autre, à manquer ? Puisque l'eau est indispensable à la réaction nucléaire, son absence ne conduit-elle pas le réacteur à s'éteindre de lui-même ? De plus, il suffit de mettre en place les barres de contrôle pour tout arrêter !

Hélas ! Les choses ici ne sont pas si simples et le manque d'eau constitue l'une des plus graves préoccupations des techniciens. Aux Etats-Unis, on lui a même donné un nom : c'est le LOCA (« Loss-of-Coolant Accident », accident dû au manque de fluide de refroidissement).

Le plus grave accident que l'on puisse imaginer

Il n'y a pas mille manières de se trouver en présence d'un LOCA. Après s'être chargée de calories au contact des éléments combustibles, l'eau les véhicule jusqu'à un échangeur de chaleur où elle s'en débarrasse et revient dans le caisson, accomplissant un circuit fermé. Pour qu'elle manque, il faut — et malheureusement il suffit — que le caisson en acier où le cœur est enfermé se fende, ou que l'une des canalisations ramenant l'eau vers le caisson se rompe.

Une fissuration du caisson qui s'élargirait jusqu'à une déchirure, laissant s'échapper l'eau de refroidissement, est le risque qui préoccupe le plus les responsables britanniques lorsqu'ils envisagent l'acquisition de centrales de modèle américain. Mais aux Etats-Unis, à tort ou à raison, on considère qu'une telle éventualité ne mérite pas d'être prise en considération... et on l'a écartée.

En revanche, le risque inhérent à une rupture d'une canalisation est pris très au sérieux. En effet, pour les Américains, voir s'échapper du fait d'une telle rupture toute l'eau du circuit de refroidissement constitue le « *maximum credible accident* » : l'accident le plus grave que l'on puisse imaginer.

Alors, faute d'eau — et *a fortiori*, si on met aussitôt en place les barres de contrôle, — le processus de réaction en chaîne s'arrête. Mais le réacteur continue à produire de l'énergie ! Car les produits hautement radioactifs qui se sont formés dans le combustible continuent à dégager de l'énergie, qu'il y ait de l'eau de refroidissement ou non, que l'on ait disposé les barres de contrôle ou non. Une centrale d'une puissance électrique de 1 000 mégawatts produit dans son cœur une énergie thermique d'environ 3 100 mégawatts ; après l'arrêt du processus de réaction nucléaire, il se dégage encore au sein du cœur une énergie thermique de 225 mégawatts : 7,3 % de la puissance totale. Bien sûr, elle décroît très vite. Mais quinze minutes après l'arrêt il en reste encore plus de 2 %, et vingt-quatre heures plus tard 0,5 %. C'est assez, au total, pour faire fondre les éléments combustibles avec leur charge d'uranium enrichi.

Comme une bombe atomique ?

En fondant et en s'assemblant d'une manière différente, la matière fissile ne risque-t-elle pas d'engendrer une « masse critique » analogue à celle que l'on forme au sein d'une arme atomique pour la faire détoner ? Alors, une centrale exploserait comme une bombe ! Mais c'est impossible :

● *En raison de la vitesse du processus* : dans une arme, il est essentiel que l'on passe en une fraction de seconde d'une masse « sous-critique » — aucune réaction en chaîne ne peut s'y enclencher spontanément — à une masse « surcritique » — où les réactions en chaîne sont favorisées. Ce qu'aucun processus de fusion ne peut permettre, parce que progressif.

● *A cause de la nature de la matière fissile* : dans une centrale on utilise de l'uranium enrichi à 2 ou 3 % — c'est-à-dire contenant 2 à 3 % d'uranium 235 — tandis que dans une bombe on exige de l'uranium 235 pratiquement pur. La densité de matière fissile, donc explosive, que l'on trouverait dans un cœur de réacteur après qu'il eut fondu est environ deux cent fois moindre que celle d'une bombe.

Mais on pourrait aussi imaginer que la masse de matière fondue se rassemble au fond du caisson en acier, le perce pour se répandre dans les soubassements de la centrale et s'infiltre dans le sol en faisant progressivement fondre la roche... Jusqu'à quelle profondeur ? Une centaine de mètres avancent certains, tandis que d'autres s'interrogent : pourquoi pas beaucoup plus ? Et pourquoi pas jusqu'au centre de la Terre, et même au-delà, pour ressortir de l'autre côté du globe : en Chine...

Si l'explosion d'une centrale à la manière d'une bombe relève de la hantise, ce que l'on appelle le « syndrome chinois » empiète sur la science-fiction. Demeurent des risques peut-être moins formidables mais plus réels... Un récent rapport officiel de la commission américaine de l'énergie atomique (juillet 1973) décrit en détail ce qui pourrait se passer :

— la matière fondue tomberait dans l'eau qui resterait au fond du caisson ; d'où un intense dégagement de vapeur ;

— des réactions chimiques fortement exothermiques — c'est-à-dire dégageant de l'énergie — se produiraient entre la matière fondue, le mélange d'eau et de vapeur et les matériaux de structure ; d'où un fort dégagement d'hydrogène.

— Ces divers phénomènes provoqueraient éventuellement des dislocations ou des ruptures dans les barrières successives — le caisson en acier, l'enceinte de confinement en béton — qui sont chargées de contenir les produits de fission hautement radio-actifs, lesquels se disperseraient hors de la centrale...

Le feu aux poudres

La parade, les techniciens affirment l'avoir trouvée. Puisqu'il faut à tout prix — dans tous les sens du terme... — empêcher l'eau de manquer, on met en place un dispositif de secours qui est à même de fournir une eau de remplacement en quantité suffisante et dans des délais suffisamment brefs pour éviter toute fusion d'élément combustible. Toutes les centrales en sont dorénavant munies : c'est l'E.C.C.S. (Emergency Core Cooling System : système de refroidissement d'urgence du cœur).

Alors, de quoi se préoccupe-t-on puisque, pour utiliser le jargon des spécialistes, le LOCA a trouvé sa réponse dans l'E.C.C.S. ? Tout simplement de ce que l'E.C.C.S. risque de ne pas fonctionner, ou du moins de mal fonctionner.

Paradoxalement, c'est la Commission américaine de l'énergie atomique qui a elle-même contribué à mettre le feu aux poudres.

D'abord en entourant maladroitement d'un certain mystère des études entreprises en 1965 afin de rajeunir un examen théorique mené à bien en 1957 sur les éventuelles conséquences d'un accident. La nouvelle analyse se justifiait par l'accroissement de la puissance des centrales, mais elle gonflait encore les sinistres prévisions du rapport de 1957. L'A.E.C. avait une bonne raison : depuis, on avait inventé l'E.C.C.S. Mais cela s'est su...

Ensuite, en acceptant de publier les résultats d'une expérience réalisée en 1970 dans le plus reculé et le moins connu de ses centres de recherche, celui installé sur les hauts plateaux de l'Etat d'Idaho. L'opération consistait justement à vérifier le bon fonctionnement d'un E.C.C.S... et elle ne s'est guère montrée concluante.

Ce fut à travers tous les Etats-Unis un beau remue-ménage. Face à une A.E.C. embarrassée, les constructeurs de centrales se déchaînèrent, arguant, non sans quelque raison, que l'expérience n'était pas représentative de ce qui se passerait dans la réalité. Finalement, on s'entendit pour la refaire, mais avec bien plus de moyens, en lançant le programme LOFT (Loss of fluid test : test sur la perte de fluide) : l'année prochaine, toujours dans l'Idaho, on imposera à un réacteur construit tout exprès, un LOCA pour voir comment se comporte son E.C.C.S. Pour assister à l'opération, à distance respectueuse, il y aura sans doute beaucoup de monde, si l'on en croit le nombre de spécialistes qui vinrent tout au long de l'année 1973 donner leur avis sur le refroidissement du cœur d'un réacteur au Joint Committee on Atomic Energy — le Comité parlementaire mixte du Sénat et de la Chambre des représentants : le compte rendu de leurs témoignages ne couvre pas moins de 22 000 pages.

Finalement, défenseurs et critiques des centrales nucléaires marquèrent des points. L'industrie nucléaire vit, mais seulement en décembre 1973, le Joint Committee donner (sous réserve) son accord à l'utilisation des E.C.C.S. sous leur forme actuelle. Et le mouvement d'opposition reçut du renfort en la personne de Ralph Nader, le plus célèbre parmi les défenseurs des consommateurs.

Mais c'est du Massachusetts Institute of Technology (MIT), à Boston, que viennent les informations dont use Nader, et c'est aussi au MIT que les supporters de l'énergie nucléaire sont allés chercher de nouveaux arguments qu'ils espèrent décisifs.

Prochain article :

NON, MAIS...



EDUCATION

LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 1974-1975

La rentrée aura lieu le lundi 16 septembre

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 8 juin 1974 fixe le calendrier de l'année scolaire 1974-1975. Une seule modification par rapport au projet d'arrêté (*le Monde* du 3-4 mars 1974) : la pré-rentrée se fera le même jour pour tous les enseignants, alors qu'auparavant elle commençait un jour plus tôt — et durait donc un jour de plus — pour les enseignants du secondaire. En 1975, d'autre part, les congés de printemps coïncideront avec la date de Pâques, qui est plus avancée qu'en 1974.

● RENTREE DE SEPTEMBRE 1974. — *Pré-rentrée* : le vendredi 13 septembre au matin pour les enseignants (écoles pré-élémentaires et élémentaires, établissements d'enseignement secondaire) ; *rentrée des élèves* : le lundi 16 septembre au matin.

● TOUSSAINT. — Du mardi 29 octobre après la classe au lundi 4 novembre au matin.

● NOEL. — Du samedi 21 décembre après la classe au vendredi 3 janvier au matin.

● FEVRIER. — *Zone A* (Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Rennes, Rouen, Toulouse) : du samedi 1er février après la classe au lundi 10 février au matin ; *zone B* (Créteil, Paris, Versailles) : du samedi 8 février après la classe au lundi 17 février au matin ; *zone C* (Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Poitiers, Reims, Strasbourg) : du samedi 15 février après la classe au lundi 24 février au matin.

● VACANCES DE PRINTEMPS. — Du samedi 22 mars après la classe au lundi 7 avril au matin.

● GRANDES VACANCES. — Du samedi 28 juin après la classe au lundi 15 septembre au matin pour les élèves ; pré-rentrée des enseignants : le vendredi 12 septembre au matin.

● QUATRE DEMI-JOURNEES « MOBILES », consécutives ou non, sont en outre mises à la disposition des chefs d'établissement et directeurs d'école, qui devront faire des propositions aux inspecteurs d'académie.

LA GRÈVE DES ENSEIGNANTS DE LA RÉGION PARISIENNE

« *Les enseignants du second degré ont exprimé avec force leur détermination de voir le nouveau gouvernement prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour améliorer les conditions de travail des maîtres et des élèves et permettre à tous les maîtres auxiliaires actuellement en fonction de retrouver un emploi à la prochaine rentrée* », déclarent dans un communiqué commun les sections de Paris, Créteil et Versailles du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP). Tel est le bilan, pour ces deux syndicats, de la journée de grève qu'ils ont organisée le vendredi 7 juin « *pour imposer l'abandon du projet Fontanet et les créations de tous les postes nécessaires à assurer la rentrée 1974* ».

Le pourcentage de grévistes dans les trois académies a été, indiquaient-ils dans la soirée de vendredi, de 68 %. Il était environ de 75 % dans l'académie de Créteil, de 50 % à Paris et de 72 % dans l'académie de Versailles. Dans de nombreux établissements, précisent, d'autre part, le SNES et le SNEP, il dépassait 75 à 80 %. D'autre part, des délégations de cent cinquante établissements ont été reçues à l'Assemblée nationale par des députés communistes et socialistes. Tandis que les républicains indépendants recevaient les responsables académiques.

Les chiffres communiqués par les rectorats sont nettement inférieurs à leurs syndicats : 21,5 % de grévistes dans l'académie de Paris, 32,51 % dans celle de Versailles et 41,7 % dans celle de Créteil.

Le SNES et le SNEP affirment, en outre, être « *prêts à tout moment à négocier avec le ministère sur l'ensemble des revendications des personnels (...) comme à poursuivre leur action résolue s'ils n'étaient pas entendus* ».

Le SNES et le SNEP de l'académie de Nantes ont, de leur côté, lancé un mot d'ordre de grève pour le 11 juin, sur les mêmes revendications. Le SNEP a, d'autre part, décidé pour le 13 juin une grève nationale en faveur de l'intégration de l'éducation physique à l'éducation nationale.

● *L'assemblée générale de l'Alliance française* a eu lieu le vendredi 7 juin à Paris. 32 920 étudiants appartenant à 27 nationalités y ont étudié le français au cours de l'année, a précisé à cette occasion M. Wilfrid Baumgartner, président de l'Alliance française. A l'étranger, le nombre d'étudiants de l'Alliance a progressé de plus de 11 %, atteignant 257 000 inscrits pour 4 000 professeurs. « *Un public plus jeune suit les cours de l'Alliance et apprend le français* », a souligné le secrétaire général, M. Marc Blancpain, mettant d'autre part en garde contre des illusions sur la rapidité de la diffusion de l'enseignement du français.

MÉDECINE

CORRESPONDANCE

La pollution chimique des aliments

Après l'article publié dans le Monde *du 25 mai sur la pollution chimique des aliments, le professeur Ferrando, président de la commission interministérielle et interprofessionnelle de l'alimentation animale, de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), nous apporte les précisions suivantes :*

Le mésusage des antibiotiques n'existe pas, dans le cadre de l'industrie de l'alimentation animale, par suite d'une réglementation sévère de l'adjonction des additifs aux aliments des animaux. Quant à l'emploi des hormones de synthèse il est interdit. Il convient de faire la distinction entre ce qui est, d'une part, réglementé et sévèrement contrôlé et, d'autre part, ce qui peut être utilisé largement à des fins soi-disant thérapeutiques et sans contrôle par suite de l'absence de réglementation de la pharmacie vétérinaire.

La fabrication des aliments des animaux n'a pas à être mise en cause. La législation qui la concerne est parfaitement mise au point et appliquée de longue date. L'étiquetage des aliments des animaux date de 1949.

Quant à l'apparition des facteurs de résistance, j'ai bien souligné, à Marseille et ailleurs, que les thérapeutiques humaines et vétérinaires en portent la plus grande responsabilité. L'influence des additifs sur ce phénomène est celle que peut avoir une goutte d'eau sur le niveau d'un grand lac.

RELIGION

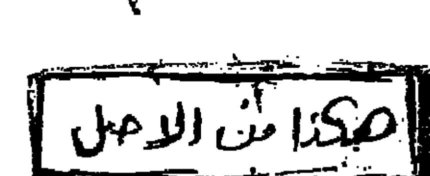
● *Mgr Paul Huot-Pleuroux*, secrétaire général de l'épiscopat français depuis mars 1971, a été réélu à la conférence des évêques pour une durée de trois ans.

● *M. Louis Gaben a été nommé secrétaire général du Secours catholique*, sur proposition de son président, Mgr Jean Rodhain. Après avoir été, de 1957 à 1962, secrétaire général du mouvement des Cœurs vaillants, M. Gaben a été chargé de lancer le service « Jeunes » du Secours catholique avant de devenir directeur de l'animation.

● *M. Jean-Marc Boissard* vient d'être élu président national de la Jeunesse ouvrière chrétienne pour une durée de deux ans. Il succède à M. Jean-Paul Doucet. Originaire d'Amiens et âgé de vingt-cinq ans, M. Boissard est opérateur-mécanographe.

● RECTIFICATIF. — Deux coquilles se sont glissées dans l'article sur les travaux de l'assemblée plénière de l'épiscopat, paru dans *le Monde* du 8 juin (page 15, colonne 2). La citation de Jean XXIII n'est pas : l'histoire est « *maîtresse de liberté* » mais « *maîtresse de vérité* ». A la place de « *l'explication de la foi* », il fallait lire « *l'explicitation de la foi* ».





JUSTICE

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DE LYON

LE CAS COMPLEXE DE M. CHAZALON

Lyon. — De la cinquantaine d'affaires déjà étudiées depuis le début de ce procès, qui aux yeux du tribunal constituent un tout dans lequel chacun des inculpés doit avoir seulement sa juste part, celle mettant en scène, le 7 juin, M. André Chazalon, en sa qualité de gérant des Anciens Etablissements Adrien Targe et Compagnie, S.A.R.L. de produits métallurgiques, aura occupé le plus de temps. Elle n'était pourtant pas, en chiffres, la plus importante, puisqu'il n'est reproché ici qu'une seule facture de 217 035 F. Mais, pourquoi le dissimuler, bien plus que le gérant d'une S.A.R.L., c'était le député de la Loire, qui fut P.D.M. à l'origine avant d'être réélu sans étiquette en 1973 après son inculpation, que chacun écoutait et regardait, même s'il ne fut pratiquement jamais fait allusion à cette qualité. C'est peut-être bien à cause d'elle toutefois que M. Chazalon fut tenu aussi longtemps sur la sellette. Il n'y fut pas plus tourmenté que d'autres mais il parut en souffrir davantage, sachant bien qu'il ne pouvait éviter dans cette épreuve une publicité qui le gênait plus que toute autre chose.

Sa défense, en effet, ne diffère en rien de celles déjà entendues. Quand on lui demande comment il peut expliquer la présence dans sa comptabilité de cette facture du 31 décembre 1970 établie par M. Dagand et censée représenter la fourniture de 186 250 kilos de tôle effectuée en douze livraisons successives, quand on lui rappelle que M. Dagand n'avait pas les moyens de véhiculer un tel tonnage, il répond : « *Cette marchandise nous a été proposée. Nous avons procédé à un échantillonnage qui nous a paru valable, et nous avons passé la commande. Nous avons été livrés et nous avons effectué le règlement.* »

Dans le cas particulier, ce règlement eut lieu non pas par chèque comme dans les autres affaires mais par le moyen d'une traite à quatre-vingt-dix jours que M. Dagand, peu au courant des usages, s'empressa, dès qu'il en fut en possession, de porter à la banque, espérant en obtenir un règlement en espèces. Il dut se contenter, après que l'on eut pris tout de même quelques renseignements, d'un chèque barré.

C'est un aspect de ce dossier, et le bâtonnier Bernascon en tirera argument pour faire valoir que ce règlement par traite constitue un élément à décharge pour M. Chazalon.

Mais l'accusation ne se tient pas pour battue. La réalité de la livraison ne lui paraît pas acquise pour autant. D'abord parce que M. Dagand, même s'il assure aujourd'hui avoir « accompagné » deux livraisons effectuées par des camions de 15 à 20 tonnes, avait commencé par déclarer à l'instruction qu'il n'avait en réalité livré qu'une fois avec une camionnette de 2 t. 5. Pour un total de 186 tonnes, c'est évidemment un peu léger.

Il ne sait pas

En fait, M. Dagand, là encore, ne *dissimule pas* qu'il avait un fournisseur, dont, bien sûr, il taira le nom. M. Chazalon a-t-il pu savoir, de son côté, quel était ce fournisseur ? Pas davantage. C'est ce qui mettra un moment une certaine animation. Car la thèse du procureur adjoint, M. Pierre Truche, est la suivante : M. Dagand ne connaissait pas les établissements Targe de M. Chazalon. Il a donc fallu que son fournisseur en tôle l'oriente vers eux et, de surcroît, lui fasse confiance pour accepter un marché dont il fallait bien qu'il soit sûr de le traiter avec un acquéreur en mesure de payer. Et le président Robin a pris le relais :

« *Alors, monsieur Chazalon, je vous le dis en toute naïveté, j'ai du mal à croire que ce fournisseur ne se soit pas entretenu du marché avec quelqu'un de chez vous. Il va abandonner une quantité de marchandises importante, et il ne saurait pas où il va aller, alors qu'il fait crédit momentanément d'une somme de plus de 200 000 francs. On peut se demander s'il n'y a pas eu collusion ou entente.* »

M. Chazalon a très bien compris.

« *Vous pensez que je connais le fournisseur. Eh bien, non ! Quand bien même un monsieur X... me vendrait et me dirait : « Si ça ne vous » gêne pas vous ferez facturer par » M. Y... », eh bien, je ne verrai là aucune entorse au code de commerce, car j'ignore les rapports pouvant exister entre M. X... et M. Y... Il y a peut-être entre eux un accord de courtage de commercialisation. Je ne vois pas là de malversation. Et si je savais le nom du fournisseur, je ne serais nullement gêné pour vous le dire.* »

— N'avez-vous jamais entendu parler de fraude qui se produise dans ce genre de négoce ?

— *Je vous le répète très fermement, j'ignorais totalement l'existence de ce qu'on veut démontrer ou qu'on a démontré aujourd'hui. Je l'ai déjà dit à la police judiciaire. Bien sûr, elle ne m'a pas cru. Mais, quitte à passer pour un naïf, je jure que je ne le sais pas.* »

Et M. Chazalon fait état de ses écritures, de ses comptabilités modèles. Pour M. Truche c'est un mauvais terrain car, dit-il, on ne peut se fier à de telles écritures. Ainsi il a relevé — en arrêtant, il est vrai au 31 juillet 1970, un compte d'entrée et de sortie de marchandises, — qu'il avait été vendu par les Etablissements Targe 329 tonnes de plus qu'il n'en avait été acheté.

« *Alors*, s'écrie-t-il, *qu'on ne me parle pas de rigueur dans les écritures.* »

La défense s'est insurgée. Pour elle, arrêter le compte au 31 juillet, c'est ignorer la réalité des livraisons qui n'ont été facturées qu'au mois d'août, mois de vacances, où il n'entre pas de marchandises. D'ailleurs, dit-elle, c'est au 31 décembre qu'il faut voir les choses et là il n'y a aucun décalage.

Et puis tous ces documents comptables n'ont-ils pas été vérifiés par l'administration fiscale qui, pour sa part, n'a rien trouvé à y redire ?

L'argument n'est pas du goût du président Robin. Comme il l'a déjà dit à d'autres, il répète à M. Chazalon que les enquêtes fiscales n'ont rien à voir dans ce procès.

Un autre point agace le magistrat. Ces tôles, achetées à Dagand, n'étaient-elles pas des tôles neuves ?

« *Ce sont, effectivement, des tôles que je pouvais tenir pour neuves.*

— Alors, pourquoi ont-elles été facturées sans T.V.A. ?

— *Elles m'ont été offertes sans T.V.A. Je les ai prises comme cela. D'ailleurs, ça ne change rien, car la T.V.A. je l'aurais récupérée.*

— Pardon, coupe M. Truche, vous ne l'auriez pas récupérée intégralement, car vous avez 20 % de déchets avant revente.

— *Pas sur l'ensemble de nos marchandises, mais uniquement sur les 18 %, que nous devons découper.* »

Dans son réquisitoire, le procureur adjoint explicitera sa pensée. Elle apparaît alors très clairement. Il a constaté qu'en 1969 l'entreprise de M. Chazalon réalisait un bénéfice réel de 150 000 francs. Or, en 1970, ce bénéfice fait soudain un bond peu ordinaire : 650 000 francs. Sans doute M. Chazalon a-t-il expliqué qu'il y avait eu erreur d'une machine mécanographique récemment installée, et que, le comptable ayant découvert tardivement cette erreur, a réintégré les sommes constituant la différence dans l'exercice suivant. Or tout ne s'explique-t-il pas mieux si l'on suppose que la facture Dagand permettait justement de faire apparaître une diminution de ce bénéfice ? Ne la trouve-t-on d'ailleurs pas en fin d'exercice de cette année 1970, très précisément datée du 31 décembre ? Enfin, il y a, reconnue cette fois, l'existence d'une caisse noire. Des cahiers saisis ont permis de découvrir qu'en 1970 et 1971 il y eut ainsi aux Etablissements Targe, chaque année, environ 20 00 francs qui ne furent pas comptabilisés. M. Chazalon l'admet. L'emploi qui en a été fait ? Des dons, de menus services, des frais divers de déplacement ou de représentation.

Pour tout cet ensemble, le procureur adjoint demandera une peine qui soit supérieure à treize mois d'emprisonnement avec sursis et à 30 000 F d'amende. M. Chazalon en a paru comme hébété : « *Mais c'est pas vrai !* », a-t-il murmuré avec un regard de détresse.

Avec le dossier suivant, c'était encore autre chose. Trois sociétés se trouvaient en cause, la S.A.R.L. Buttin-Terrier, les Etablissements Paul-Duverger et le Comptoir industriel et commercial d'Echirolles, dans l'Isère. Dans toutes ces entreprises, des factures Récupérama, Dagand ou Maugé. Pour 2 490 583 F chez Buttin-Terrier, pour 894 000 F aux Etablissements Duverger, pour 443 618 F au Comptoir industriel et commercial. Chacun assure avoir été livré. Débat maintenant classique.

La particularité, c'est que les marchandises qui dit avoir reçues M. Auguste Gioffredo, gérant du Comptoir industriel et commercial, lui sont parvenues les unes par M. Duverger, les autres par M. Claudius Terrier. Alors que les factures furent établies au nom de Récupérama ou de M. Dagand. Serait-ce donc enfin le cas où l'on connaîtrait les véritables fournisseurs ?

MM. Terrier et Duverger se défendent de les avoir aidés. Cette marchandise leur avait été proposée effectivement par Récupérama ou par M. Dagand, mais comme elle ne leur convenait pas, ils ont pensé qu'elle pourrait intéresser M. Gioffredo. Ainsi se défendent-ils d'en avoir jamais été les propriétaires. L'ennui, c'est que la livraison a été faite par leurs propres camions. L'ennui, c'est aussi que les factures censées rédigées soit par M. Lièvre (Récupérama), soit par M. Dagand, l'ont été en réalité soit sur des machines à écrire de M. Gioffredo, soit aux Etablissements Buttin-Terrier. Alors, presque en chœur : « *Justement, monsieur le président, si on voulait tricher, on ne ferait pas des énormités pareilles.* »

Et M. Duverger, à qui M. Robin demandait s'il n'avait pas trouvé curieux d'avoir soudain, de 1968 à 1971, des fournisseurs comme Lièvre, Dagand et Maugé, ne possédant rien et fournissant tellement, a eu cette réponse :

« *Nous sommes des gens simples.*

— *Simples, mais rudement futés* », a rectifié M. Robin.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Au tribunal permanent des forces armées de Paris

LE PROCÈS DE M. ALAIN VENIAT EST RENVOYÉ

Le procès de M. Alain Veniat, poursuivi pour désertion devant le tribunal permanent des forces armées de Paris a été renvoyé. Selon le parquet militaire, son état de santé ne lui permettait pas de comparaître.

Incarcéré depuis le 15 mai dernier à la prison de Fresnes (le Monde *du 6 juin), M. Veniat, qui a commencé une grève de la faim, a été transféré à l'hôpital du Val-de-Grâce, plus, dernièrement, à l'hôpital Beghin. Ses parents et ses avocats, Mes Henri Leclerc et Jean-Jacques de Felice, ont souligné, dans un communiqué, que* « le parquet militaire a reconnu qu'il ne possédait aucun certificat médical constatant l'incapacité de comparaître invoquée. Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle audience. Nous savons qu'Alain continuera à refuser toute alimentation. Cette situation ne peut pas durer et risque de devenir tragique. Elle n'a de solution que dans une libération immédiate. »

En signe de solidarité avec M. Alain Veniat, huit jeunes détenus de la prison de Gradignan (Gironde), poursuivis ou condamnés pour insoumission, ont commencé, le 6 juin, une grève de la faim. Il s'agit de MM. Raymond Courronner, Etienne Deschamps, Serge Renucci, Philippe Bonneau, Michel Barbanson, Jean Corré, Raymond Delcor et Jean Pehour.

● *Le tribunal permanent des forces armées de Lyon* a condamné, le 8 juin, M. Jean-Michel Duclos, vingt-deux ans, à quatre mois d'emprisonnement pour insoumission. Militant du comité de soutien aux objecteurs de conscience de Clermont-Ferrand et du Groupe d'action et de résistance à la militarisation (GARM), M. Duclos avait été arrêté le 17 mars dernier.

SOCIÉTÉ

La première grève des femmes

Certaines tendances du Mouvement de libération de la femme ont décidé de lancer à partir de ce 8 juin une « grève des femmes ». Préparée dans une certaine confusion, elle sera vraisemblablement limitée à des petits groupes qui agiront de façon ponctuelle et spontanée. Aucune tendance du M.L.F. ne semble en effet capable et désireuse d'« organiser » le mouvement : il s'agit plutôt de lancer une idée, ainsi que l'a montré la dernière assemblée générale du Mouvement au centre universitaire Jussieu, à Paris. D'autres réunions sur cette « grève », en principe... illimitée, sont prévues ce samedi et dimanche au 44, rue de Rennes, à Paris.

« *Les assemblées générales sont une des réalités les plus douloureuses que j'aie connues depuis que je suis au mouvement.* »

Une militante du M.L.F., excédée, a fini par lancer cette phrase au-dessus du bruit calme des conversations, vers 22 h. 15. Depuis plus d'une heure, le nombre des femmes s'était régulièrement enflé jusqu'à atteindre deux cents environ, réparties par petits groupes, nonchalamment assises sur les tables de l'amphithéâtre. Mais personne n'avait pris la parole à l'intention de toute l'assistance. Il n'y a jamais de meneur de jeu aux réunions mensuelles du M.L.F., et certaines s'enlisent parfois jusqu'à la fin dans les conversations individuelles.

Ces assemblées générales ont pourtant un autre but. Elles regroupent pour une vaste mise en commun les diverses tendances qui se réclament du Mouvement. Il y a le groupe de « psychanalyse et politique », qui veut changer la condition féminine par une voie d'abord individuelle d'introspection et de lucidité personnelle, pour déboucher sur un changement des structures de la société ; il y a les « féministes révolutionnaires », plus proches du Women's Lib américain ; les « pétroleuses » (qualifiées par l'une de « gauchistes »), et d'autres groupes, spontanéistes, qui naissent et vivent dans une communauté, un quartier, et refusent de s'agréger d'emblée à un mouvement vaste et souvent confus.

La société des « mecs »

Pour toutes, un refus : la société telle qu'elle est faite par les hommes (« *les mecs* »). Comment y échapper ? Autant d'individus, autant de moyens, ou presque : certaines sont homosexuelles et ne vivent plus qu'entre femmes. D'autres travaillent et se mêlent au monde masculin, mais en refusent bruyamment certains aspects.

Toutes cherchent à manifester au grand jour, et ensemble, leur hostilité. Mais si les « féministes révolutionnaires » préparent depuis des mois la « grève des femmes », d'autres (à « psychanalyse et politique », en particulier) contestent ce moyen. Grève du travail, des travaux ménagers, des soins aux enfants, du « *service sexuel* » : « *Je connais peu d'hommes qu'une grève de ce type de deux ou trois jours frustrera vraiment* », a fait remarquer une militante.

Et puis, comment en parler, le faire savoir ? Toute l'ambiguïté du mouvement féminin est là : comment lutter autrement qu'en « circuit fermé » contre une oppression qui est par essence la plus intime, la plus diffuse qui soit ? Comment faire grève contre la condescendance ?

Un tract prévoit qu'au cours de la grève « *les bureaux seront des ruches empuanties de parfums, de désodorisants et de vernis à ongles ; des messages d'amour seront écrits au rouge à lèvres sur des dossiers confidentiels, des femmes se croiseront les bras, et d'autres les ouvriront... à leurs sœurs...* ».

Exorciser

Les membres du M.L.F. aujourd'hui sont surtout des « intellectuelles », on dirait des étudiantes, et beaucoup le sont ou l'ont été. Elles ont une vingtaine d'années, un pantalon, et des cheveux qui, s'ils sont soigneusement passés au henné, ne sont pas « coiffés ». Presque toutes viennent d'un milieu « bourgeois » — et elles le regrettent.

Le visage aigu et le regard enfiévré, elles se battent avec rage contre une réalité insaisissable. Une réunion du M.L.F., c'est une exorcisation, un chant incantatoire : des « cycles » d'agressivité, où les participantes se lancent les mots les plus crus, sur un ton de voix déchiré, succèdent aux temps de conversation à mi-voix. Un rythme marin de mots qui reviennent, que l'on cherche en les prononçant à annihiler, ou à magnifier : « *travail* », « *mecs* », « *gosses* », « *tendances phalliques* », « *domination* ».

Comme les contestataires gribouillaient sur les murs, en 1968, des mots-clés dont ils détruisaient la valeur en en retournant le sens comme un gant, elles essaient de saper, à petits coups précis, les valeurs constitutives du monde masculin.

Apprenties-sorcières qui jonglent avec les notions de relations sexuelles, d'amour, de création de la vie ; kamikases prêtes au « suicide moral » plutôt que d'accepter de jouer un rôle subalterne : les femmes du M.L.F., avec un déconcertant mélange d'utopie et de lucidité amère, sentent toute la force et le risque de leur mouvement.

KATHERINE AUBÉ.

SPORTS

TENNIS

Spectacle continu à Roland-Garros

C'était vendredi, à Roland-Garros, l'ultime journée des matches en trois sets. A partir de ce samedi 8 juin, les Internationaux de France vont retrouver la bonne longueur. Les deux grands vaincus de la veille, Gorman et Metreveli, auraient-ils été battus en cinq sets ? Ce n'est pas sûr. A Rome, la semaine dernière, le jeune Suédois Borg a remporté la finale en ayant perdu les deux premières manches devant le petit champion argentin Vilas — deux vedettes à part entière de ce championnat-ci.

La plus belle partie de l'après-midi eut donc lieu sur le court A entre Tom Gorman, demi-finaliste 1973, qui représente actuellement le numéro un américain, sur ses performances, et notre vieille connaissance, le Brésilien Thomas Koch. Celui-ci, retiré des compétitions depuis deux saisons, avait retrouvé pour la circonstance son sens de l'« anticipation » qui le voit faucher la balle tout droit en volée haute ou basse, chose rare chez un gaucher attaquant plus naturellement, j'en parle d'expérience, en diagonale. Ayant abandonné ses cheveux hirsutes et son bandeau de hippie pour un catogan bien propre lui dégageant le front, Koch présentait le visage de la détermination et de la virilité. En face de lui, vivant contraste, Gorman, qui se laisse pousser la barbe, avait troqué sa tête de pâtre grec pour celle d'un boucanier. Il avait, malheureusement pour lui, troqué également sa raquette, et ce changement de matériel et d'habitude avait dû causer une minuscule différence dans son toucher de balle, un des plus magiques du tennis.

Le deuxième match à sensation se déroula aux chandelles. A 20 heures, et pendant près de deux heures, devant le public frigorifié, mais doublement électrisé, du Central, le Yougoslave Franulovic, naguère tombeur d'Ashe, et le chouchou de ces dames à Roland-Garros, retrouva ses *shoots* en coup droit et le secret de ses ouvertures cachées pour l'emporter sur le Géorgien Alexandre Metreveli, lui-même survolté. Ce fut un festival de services canon et de points gagnants au fond du court, dont la tension s'imprima sur chaque balle au dernier set.

Des autres concurrents de la journée, nous retiendrons sur ce même Central la bonne prestation de Barthès devant le Tchèque Hrebec, qui n'évoquait en rien le héros de la coupe Davis face aux Australiens, et donna le spectacle peu reluisant de ne pas disputer la balle de match ; la confrontation mortellement ennuyeuse gagnée par Proisy aux dépens de l'Egyptien El Shafei, « hiératique » comme seuls peuvent l'être les gauchers à l'heure néfaste où ils cognent à tort et à travers ; enfin, la partie au train enlevée par Kodes sur Chanfreau, mêlant le meilleur au pire, pour changer.

Enfin, l'après-midi, le même Kodès se transportait sur le court avec son géant, le partenaire Sednik, pour affronter les frères Amritraj dans un double, aussitôt appelé, par un loustic de mon entourage : école technique contre les arbitrages ». Les Tchèques l'emportèrent à l'arraché et avec le sourire, mais les tribunes, combles, n'avaient d'yeux que pour les Hindous, terriblement spectaculaires et pratiquement inédits à Roland-Garros.

Les deux magnifiques gaillards à la peau si foncée que l'ébène, par comparaison, semble pâle, aux prunelles comme des charbons ardents, aux lèvres de corail découvrant des dents éclatantes manifestent, le lymphatisme de leur race en même temps que les détentes de panthères noires. Nés à Madras, élégants dans toute leur personne comme ces fils de familles aristocratiques décrits par Kipling, ils mènent de pair leurs études aux Etats-Unis et leur carrière tennistique itinérante. Le plus fort est le cadet, Vijay Armitraj, poulain de Pancho Gonzalès, qui, en quart de finale des championnats de Wimbledon, en 1973, donna des « chaleurs » à Kodès, futur gagnant de la finale, et se permit d'éliminer Laver à Forest-Hills. Malheureusement, ce grand joueur, dans la pleine acception du terme, s'est blessé à l'épaule cet hiver, et son service, qui fait des ravages sur l'herbe, ne passe plus avec sa pleine efficacité, ce dont devrait se féliciter Kodès, qu'il rencontre de nouveau aujourd'hui.

Une performance chez les dames à l'actif de la Française Nathalie Fuchs, qui s'est permis de reconduire au vestiaire l'Anglaise Virginia Wade, tête de série numéro 1. Celle-ci est ainsi éliminée au départ pour la deuxième année consécutive. Furieuse, elle a aussitôt fait ses paquets pour Londres, laissant en plan ses partenaires de double (Marty Riessen, meilleur joueur de mixte du monde, et Julie Heldman, associée pleine de feu). Comme quoi le tennis, même et surtout chez une jolie femme, est une affaire d'humeur.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

(Simples messieurs)

Premier tour : Kodes (Tch.) b. Kreiss (E.-U.), 6-3, 6-2 ; Kuki (Japon) b. Stewart (E.-U.), 6-2, 6-3 ; Munoz (Esp.) b. Baranyi (Hong.), 6-3, 6-4 ; Vilas (Arg.) b. Holecek (Tch.), 6-1, 63.

Deuxième tour : Kodes (Tch.) b. Chanfreau, (Fr.), 7-5, 6-3 ; Amitraj (Inde) b. McNear (E.-U.), 7-6, 3-6, 6-3 ; Ashe (E.-U.) b. Kuki (Jap.), 6-2, 6-1 ; Munoz (Esp.) b. Dibley (Austr.), 7-6, 6-4 ; Vilas (Arg.) b. Crealy (Austr.), 6-4, 6-4 ; Fassbender (All.) b. Kawimazumi (Jap.), 6-2, 7-6 ; Cornejo (Chili) b. Johansson (Suède), 6-3, 6-1 ; Fillol (Chili) b. Pasarel (E.-U.), 6-1, 6-1 ; Korpas (All.) b. E. Deblicker (Fr.), 6-2, 7-5 ; Ramirez (Mex.) b. Kanderal (Suisse), 6-3, 6-2 ; Sakai (Jap.) b. Zednik (Tch.), 6-4, 6-3 ; Koch (Br.) b. Gordman (E.-U.), 6-2, 4-6, 6-4 ; Vandillen (E.-U.) b. Pisecky (Tch.), 7-6, 7-6 ; Philips Moore (Austr.) b. Brown (E.-U.), 6-1, 4-6, 6-1 ; Borg (Suède) b. Ovici (Roum.), 6-1, 6-1 ; Higueras (Esp.) b. J.-C. Barclay (Fr.), 6-1, 3-6, 6-3 ; Proisy (Fr.) b. El Shafei (Egypte), 6-4, 6-0.

Simple dames

Seizièmes de finale : N. Fuchs (Fr.) b. W. Wade (G.-B.), 7-5, 6-4 ; R. Giscaffre (Arg.) b. G. Coles (G.-B.), 61, 7-6 ; K. Ebbingaus (All.) b. Jausovec (Youg.), 6-3, 7-6 ; I. Sugiarto (Inde) b. H. Orth (All.), 6-1, 7-5 ; O. Morozova (U.R.S.S.) b. F. Guedy, (Fr.), 6-1, 6-0 ; M. Nasuelli (It.) b. D. Gralka (E.-U.), 6-2, 6-1 ; M. Neumanova (Tch.) b. J. A. Payter (G.-B.), 6-3, 6-4.

MARCHE

Strasbourg-Paris sous l'œil des badauds

De notre correspondant

Nancy. — *Vendredi midi. Une centaine de badauds attendent devant l'hôtel de ville de Nancy, place Stanislas, le passage au contrôle du kilomètre 158 de la marche Strasbourg-Paris. Le soleil alterne avec les ondées. A 13 h. 12, les trois premiers, le Lorrain Anxionat, le Luxembourgeois Simon et le policier parisien Quemener* (1) *arrivent* « roue dans roue » *pour apposer leur signature. Déjà ils repartent vers Toul, où ils auront droit à leur premier repos, une petite heure, suivis d'accompagnateurs à pied, à bicyclette et en voiture.*

Dans les brasseries, on se lève de table pour jeter un coup d'œil mi-admirateur mi-narquois à ces sportifs de l'endurance, avant de retrouver avec soulagement son entrecôte-frites.

Une jeune dactylo adossée aux ferronneries de Jean Lamour s'écrie, déçue, à l'adresse de deux compagnes : « C'est tout ?... » *En effet, le spectacle de Strasbourg-Paris se consomme avidement, en quelques secondes, entre de longues attentes.*

Dix-huit minutes plus tard, le maigre Belge Robert Rinchard, coiffé d'un bonnet à pompon, fait à son tour son entrée sur la place du dernier duc de Lorraine, qui tourne le dos aux marcheurs. Il s'arrête en respirant à pleins poumons. Quelques aplaudissements. « Voici Robert ! » *Et Rinchard repart de sa longue foulée.*

Sur la place, on va, on vient. Un petit vieux à casquette, un filet à la main, commente : « Ce sont des forçats. Ils ont quelque chose dans le ventre. Moi, je ne ferais pas cette marche pour 10 millions. Vous avez vu, ils ne sont pas gros. Chaque année, je viens les regarder passer, mais je les plains ici, ils sont à peine au tiers du parcours. »

Il faudra attendre le quatrième (Bédée), entouré de marcheurs aux maillots rouges et jaunes, jusqu'à 14 h. 12. La maigre foule a fondu. « Courage ! » *lui crie-t-on. Une dame âgée en roble bleue déclare :* « Chapeau ! Faire cela pour ce qu'ils gagnent... » *Plus loin, un vétéran exhibe des photos de l'époque de sa glorieuse marche. Une Nancéienne s'inquiète du passage de son mari :* « Il ne passera pas avant deux heures », *lui dit-on.* « Il roupille, ou quoi ? Je viendrai le voir après avoir fait mes courses. »

Strasbourg-Paris, malgré le courage de ses marcheurs, a perdu son éclat, et leur silhouette entre les semi-remorques apparaît un tantinet anachronique. Les « *forçats* » *n'ont finalement droit qu'à une certaine indifférence et à un brin de curiosité.*

CLAUDE LEVY.

(1) Roger Quemener (A.S.P.P.), victime d'une blessure au pied, a dû abandonner après 214 kilomètres, au contrôle de Commercy, où Josy Simon, Robert Rinchart et Roland Anxionnat sont passés en tête.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LA MAISON A L'ÉCOLE

Il était une fois à Saint-Etienne un urbaniste qui se désolait de voir la population indifférente à l'aménagement de son cadre de vie. Il pensa qu'il fallait combattre très tôt cette passivité et sensibiliser les enfants à la maîtrise de l'espace dès l'école maternelle. Depuis quatre ans à Saint-Etienne, depuis un an dans quinze villes de France, des équipes composées d'urbanistes, d'architectes, d'institutrices et de conseillères pédagogiques donnent à des enfants de quatre à six ans l'occasion de comprendre et de transformer leur cadre de vie — la classe ou l'école, — afin qu'ils sachent plus tard que le visage de la ville dépend aussi d'eux.

Avec des enfants qui n'ont souvent pas le droit de changer la place des meubles dans leur propre chambre, les institutrices ont, par exemple, vidé entièrement la classe de son mobilier pour ne le réintroduire qu'au fur et à mesure des besoins. Le conformisme est déjà tel à cinq ans que les enfants remettaient volontiers chaque chose à la place qu'elle occupait antérieurement.

Autre exemple : l'exploration d'un étage de l'école et la tentative de représentation du plan — exercice difficile — ont été entreprises.

Enfin, les enfants d'un quartier neuf de Saint-Etienne sont allés vivre trois semaines à Aimargues, petit village de Camargue : les uns avaient des tours à décrire, les autres une maison à arcades.



Divers documents (maquettes, dessins, films, diapositives) témoignent de ce travail entrepris par le Groupe pour l'éducation permanente des architectes (GEPA), avec l'aide de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques. Ils montrent comment des écoles s'ouvrent à la vie des adultes.

★ GEPA, 26, boulevard Raspail, Paris-7ᵉ, tél. 544-00-63. Exposition tous les jours, de 9 heures à 20 heures, du 7 au 23 juin, au Foyer international de Paris, 30, rue Cabanis, Paris-14ᵉ, métro Glacière.

● DES IDEES POUR UNE « MAISON DES ARCHITECTES ». — Les quarante projets proposés par des étudiants en architecture à la suite d'un concours d'idées lancé par le conseil régional de Paris de l'Ordre des architectes sont exposés pendant trois jours, du samedi 8 au lundi 10 juin, de 10 heures à 18 heures, au Grand Palais, aile nord de la nef, square de Selves (8ᵉ).

URBANISME

LE CONGRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS

Les révolutions nées de l'incohérence des villes

La Baule. — Comment atténuer — sinon étouffer — la flambée des prix des terrains qui entraîne la ségrégation sociale et un urbanisme anarchique ? La question était une fois de plus au cœur de la plupart des débats qui se sont déroulés à La Baule, du 6 au 8 juin, dans le cadre du congrès de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs. M. Michel Croizé, président de la Fédération, a renouvelé sa proposition de taxe foncière qui contribuerait, selon lui, à créer un véritable marché foncier.

Mais M. Robert Galley, le nouveau ministre de l'équipement, n'a pas fait connaître sa position dans ce domaine, et en particulier sur le projet de loi créant une taxe locale d'urbanisation (T.L.U.) mis au point par M. Olivier Guichard, son prédécesseur. Dans un message adressé aux congressistes, il a seulement affirmé : « *Il est indispensable d'assurer à chacun non seulement son droit au logement, mais aussi son droit à la ville et à tout ce que celle-ci doit lui apporter. Je m'y emploierai sans relâche pour ma part.* »

M. Jean Boissier, vice-président de la Société lyonnaise de construction (S.L.C.), qui devait, ce samedi, être élu président de la Fédération des promoteurs-constructeurs, aura sans doute l'occasion de s'entretenir prochainement de la question foncière avec M. Galley. Les points de vue du nouveau ministre de l'équipement et du nouveau président des promoteurs seront-ils semblables ?

25 000 hectares par an

On peut noter qu'au cours de la campagne électorale M. Giscard d'Estaing a approuvé — sans trop de précisions, il est vrai — le principe d'une taxe payée par les constructeurs et calculée d'après la valeur des terrains constructibles. D'autre part, M. Boissier exerce son activité professionnelle en province, où le coût des logements est en général moins élevé que dans la capitale. Dans ces conditions, il pourrait être moins hostile à la T.L.U. que ne l'est son prédécesseur, M. Croizé, promoteur parisien.

« *Si nous ne parvenons pas, dans un proche avenir, à procurer à la construction dans des conditions économiques raisonnables les quelque 25 000 ou 30 000 hectares qui lui sont nécessaires chaque année, la maîtrise du développement des villes nous échappera définitivement. Faut-il rappeler que les révolutions sont nées directement de l'incohérence urbaine ?* », a déclaré M. Croizé. « *L'absence de marché foncier, la rareté vraie ou artificielle de la matière première qu'est le sol, rendent illusoire toute planification à long terme. Alors, dès demain, la création d'un vrai marché foncier est indispensable. Nos gouvernants — et nous avec eux — doivent très vite faire preuve d'imagination et de courage.* »

Comment ? « *Pour dégeler cette offre, pour débloquer ces terrains constructibles immobilisés dans les patrimoines, nous avons proposé*, a-t-il précisé, *sans spolier les propriétaires par des mesures trop radicales, de mettre en place un système fondé sur l'incitation : incitation fiscale et association à la mise en valeur du bien. Un impôt relativement léger, mais progressif dans le temps sur les terrains insuffisamment utilisés au sens du plan d'occupation des sols, ce qui suppose bien sûr qu'il soit établi, aurait pour effet de mettre sur le marché des terrains qui lui échappent. Parallèlement, un bail à construction, aménagé, modernisé, rendrait à ces biens patrimoniaux une signification économique, une valeur d'usage qu'ils ont perdue. Enfin, l'Etat devrait donner l'exemple en offrant au développement urbain des hectares qui lui appartiennent et qui ne lui sont plus d'une utilité évidente.* »

Faisant allusion au projet de loi créant la T.L.U., M. Croizé a estimé : « *Le remède est à trouver dans une mobilisation du sol existant, donc dans des mesures qui touchent leurs détenteurs actuels, c'est-à-dire certains propriétaires fonciers, et non pas une taxation du produit qui pèserait en principe sur l'acquéreur du logement et lui seulement. Mais, quels que soient les mécanismes mis en œuvre, leur produit doit en priorité alimenter le budget des collectivités locales afin de permettre à celles-ci de financer les équipements collectifs toujours en retard et qui doivent exercer l'influence décisive que l'on sait sur la qualité de la vie.* »

M. Croizé a décrit un certain nombre d'autres difficultés rencontrées par les promoteurs :

« — *Un logement représente encore en moyenne quatre années de salaire. La part du revenu d'un ménage consacrée à l'habitat a cru heureusement en trente ans mais pour atteindre aujourd'hui, dans de nombreux cas, des proportions trop élevées. L'apport personnel constitue une dépense en capital souvent inaccessible pour les jeunes générations. Quant au remboursement des prêts, il est trop cher, en particulier durant les premières années. Enfin, la durée de ces emprunts ne permet pas un étalement convenable des dépenses de logement.*

» — *Le manque de clarté, de souplesse, de notre urbanisme provoque une incertitude permanente, source de terribles pertes d'énergie.*

» — *Quant aux équipements collectifs et aux grandes infrastructures, leur retard chronique est à l'origine de bien des malaises et des contestations sociales.*

» — *L'inadaptation des circuits financiers face à la masse des capitaux indispensables place la production de notre secteur à la merci de tous les accidents conjoncturels.*

» *La distinction entre secteur public et secteur privé se justifie de moins en moins*, a ajouté M. Croizé. *A condition, bien sûr, d'égaliser la concurrence, il n'y a plus de raison que tel ou tel type d'habitat soit nécessairement réalisé par tel ou tel type de constructeur. Dès lors que le résultat souhaité par la société est atteint, définir a priori les moyens d'y parvenir n'est plus qu'un élément de rigidité. C'est dire que le maintien de frontières, voire de barrières en ce domaine relèverait plus de la protection de situations acquises dans l'un ou l'autre sens que d'une saine utilisation des capacités de production nationale. Les promoteurs privés doivent pouvoir bâtir des logements sociaux de toutes natures, les promoteurs publics ayant accès de leur côté au marché du logement non aidé. Cette symbiose progressive et souhaitable répond à la nature des choses dès lors que les conditions de la concurrence se trouvent régulièrement assurées.*

Mais le sont-elles ?

ETIENNE MALLET.

● STOP AUX DEMOLITIONS RUE OUDINOT. — Par une décision du 7 juin, le tribunal de grande instance de Paris a ordonné qu'il soit sursis à la démolition des locaux du 23 rue Oudinot, à Paris, jusqu'à leur libération totale. Cet arrêt doit donc interrompre le travail des ouvriers qui avaient déjà démonté le toit et attaqué les murs d'un pavillon. L'association de défense de cette impasse a demandé au Conseil d'Etat l'annulation du permis de construire délivré à un promoteur. Celui-ci à la place des pavillons détruits, a l'intention d'édifier cinquante appartements.

PRESSE

Au congrès national de Nantes

Le Syndicat autonome des journalistes à la recherche d'une doctrine

Nantes. — Le Syndicat national des journalistes (autonome), à l'issue de son cinquante-troisième congrès national tenu à Nantes du 4 au 6 juin, a retrouvé la sérénité : la légendaire douceur du climat du Val-de-Loire a apaisé, semble-t-il, les passions qui s'étaient déchaînées à Toulouse (1972) et à Lille (1973).

Dans son long rapport d'analyse générale, M. Lilian Crouail (*Paris-Normandie*), président du S.N.J., a montré combien la situation se dégrade : « *Entre 1960 et 1970, douze quotidiens ont cessé de paraître. (...) Entre 1966 et 1971, les charges des quotidiens ont augmenté de 84 % dans la presse parisienne et de 50 % dans la presse régionale. (...) A la fin de mars 1974, il y avait huit cent soixante et un chômeurs parmi les journalistes, soit plus de 8 % du total de la profession.* »

Qualifiant de « médiocres » les résultats obtenus par l'Union nationale des syndicats de journalistes l'an dernier, M. Crouail a constaté cependant que « *l'idée d'états généraux de l'information fait son chemin* » et a affirmé que le droit à l'information et la liberté d'expression demeuraient deux objectifs essentiels de l'action syndicale.

Pour M. Edouard Guibert (O.R.T.F.), il serait « *illusoire de prétendre à l'autogestion de l'information aussi longtemps que le pouvoir patronal demeure fondé sur la propriété privée des moyens de production* ».

L'adoption du rapport du président (par 96 voix pour, 4 contre et 17 abstentions) prenait aussitôt le sens d'une confiance renouvelée à M. Crouail pour un nouveau mandat. Puis les congressistes ont entrepris la critique d'un document essentiel réclamé par la précédente instance nationale : un projet de document d'analyse et d'orientation.

En fait, comme a tenté de le définir M. Michel Lemerle (O.R.T.F.), il s'agit d'une recherche fondamentale pour définir une doctrine : « *Il faut passer d'une autonomie corporatiste à une autonomie dynamique.* » A cette fin, il convient de « *poser clairement les rapports du S.N.J. avec LE politique* (l'expression étant entendue dans le sens de politique syndicale), *car l'apolitisme est illusoire désormais. Le syndicat n'a pas vocation de tout faire, mais il ne doit se refuser aucune issue* ». Par principe, enfin, « *ce sera toujours une force d'opposition* ».

LE BUREAU NATIONAL

Le congrès a élu les vingt-deux membres titulaires du comité national du S.N.J., lesquels ont désigné leur bureau :

Président : Lilian Crouail (« Paris-Normandie »).

Secrétaires généraux : Loïc Hervouet (« Ouest-France ») ; Daniel Gentot (agence U.P.I.) ; René Kerremans (M.O.C.I.) ; Michel Lemerle (O.R.T.F.) ; Maurice Padiou (« Républicain Lorrain »).

Délégué aux relations internationales : Ralph Messac (Europe 1).

Trésorier national : Raymond Sedbon (O.R.T.F.).

Trésorier national adjoint : Michel Mandry (« Journal de Mickey »).

Pour l'ouverture d'une négociation globale

Quatre commissions ont travaillé à donner un contenu plus précis à cette ébauche de doctrine — qui marque probablement une étape essentielle dans l'évolution du plus ancien et du plus important des syndicats de journalistes (plus de quatre mille adhérents) — ainsi qu'à préciser les objectifs à atteindre. La commission d'orientation a fait adopter par le congrès un plan d'action syndicale où il est dit notamment :

« *Le S.N.J., dans le cadre de l'Union nationale des syndicats de journalistes, avec la collaboration de la Fédération française des sociétés de journalistes, demande immédiatement au premier ministre et aux syndicats patronaux l'ouverture d'une négociation globale portant sur le document d'analyse et d'orientation :*

» *1) l'établissement d'un statut de la presse ;*

» *2) La reconnaissance de la responsabilité des équipes rédactionnelles ;*

» *3) La signature d'un protocole sur la garantie de l'emploi, les mutations, les sanctions ;*

» *4) L'échelle mobile des salaires ;*

» *5) L'établissement d'un véritable statut de pigiste ;*

» *6) La reconnaissance du secret professionnel.*

» *Si, dans un délai proche à fixer avec nos partenaires syndicaux, ces résultats n'étaient pas obtenus, tout serait mis en œuvre pour imposer les droits des journalistes. Dans cette perspective, les liens indispensables de l'U.N.S.J. avec la Fédération française des travailleurs du livre, partenaire privilégié au sein des entreprises, seront renforcés.* »

Il a été convenu, d'autre part, que les dirigeants du S.N.J. s'emploieraient à « réactiver » le comité de liaison entre les organisations syndicales et les sociétés de journalistes, chargé de créer les conditions d'une action commune plus vaste. D'autre part, le S.N.J. recommande l'étude et l'organisation d'états régionaux de l'information.

Pour positive qu'elle soit, la réponse du S.N.J. à la lettre adressée à tous les syndicats de journalistes par M. Jean Schwoebel, au nom de la Fédération française des sociétés de journalistes, est en retrait par rapport aux propositions qu'elle contenait, notamment la constitution d'un « *front uni* » de ces organisations, qu'animerait un « *comité de coordination, d'action et de solidarité* ».

Un débat douteux

La désignation de celui qui conduira la délégation du S.N.J. à l'Union nationale des syndicats de journalistes — et qui, en vertu du système de rotation, est appelé à en être, en principe, le prochain président — a failli, au terme d'un débat douteux, remettre en question l'espèce de sagesse qui avait jusqu'alors caractérisé le climat du congrès.

Finalement, c'est M. François Boissarie (*le Figaro*) — dont l'action soutenue à la tête de la commission des salaires cette année n'est pas passée inaperçue — qui a été élu, le comité national considérant finalement que la tâche de président du S.N.J. était suffisamment lourde pour qu'on puisse la distinguer de celle du président de l'U.N.S.J.

CLAUDE DURIEUX.

TOURISME

L'ancien sous-préfet de Grasse devient président du conseil d'administration du Palm Beach à Cannes

De notre correspondant

Cannes. — En augmentation de 52,70 % par rapport à la saison 1972-1973, le produit brut des jeux du casino municipal de Cannes a atteint cette année la somme de 28 994 962 F pour sept mois d'exploitation. Ces excellents résultats qui situent l'établissement au troisième rang des casinos français ont été obtenus en dépit d'une légère diminution des entrées (22 740, dont 37 % de Français, 15 % d'Anglais et d'Américains et 10 % d'Italiens, au lieu de 23 654). Les principales progressions ont été enregistrées à la roulette (19 206 347 F contre 12 247 114 F) et au trente et quarante (3 596 590 F contre 2 501 355 F).

Les prélèvements au bénéfice de l'Etat et de la ville de Cannes sont respectivement de 12 758 043 F et de 3 261 933 F, soit au total 55 % des recettes perçues. Les trois casinos de Cannes auront ainsi fait tomber en un exercice environ 8 millions de francs dans les caisses de la ville.

Le Palm Beach Casino, ouvert l'été, a pris le relais du casino municipal. Le conseil d'administration de la société Cannes Balnéaire qui gère l'établissement de la pointe de la Croisette a coopté comme administrateur et nommé à la présidence M. Francis Ilari, sous-préfet de Grasse depuis décembre 1964, mis en disponibilité sur sa demande par décret paru au *Journal officiel* le 22 mai 1974. M. Francis Ilari, qui est âgé de cinquante-six ans, avait précédemment occupé de nombreux postes dans les cabinets ministériels. Il succède à M. Jean-Robert Toutain, président-directeur général du Palm Beach de 1963 au 22 novembre 1973, date à laquelle il avait démissionné pour raisons personnelles.

A la suite du départ de M. Toutain, deux directeurs généraux avaient été nommés, MM. Robert Fabre, auparavant secrétaire général du Palm Beach, et Yves de Félix, qui conservait son poste de secrétaire général du casino municipal de Cannes. M. François Ilari a été remplacé à la tête des services de la sous-préfecture de Grasse par M. Claude Silberzahn, précédemment chef de cabinet du ministre des départements et territoires d'outre-mer. — G. P.

TRANSPORTS

● CONCORDE ET LES ETATS-UNIS. — Concorde ne se rendra pas dans l'immédiat aux Etats-Unis. Son voyage à Boston, le 13 juin, pour l'inauguration de certaines installations aéroportuaires a été annulé en raison d'une procédure engagée contre le bruit par des riverains de l'aéroport (*nos dernières éditions de vendredi*).

District parisien

● SANS REMETTRE EN CAUSE LA VOCATION DU DISTRICT, M. Gabriel Kaspereit, président du conseil d'administration du District de la région parisienne, estime que des « *améliorations minimales* » peuvent lui être apportées. Il l'a dit le 5 juin dans le cadre des conférences des Ambassadeurs.

Ainsi, la durée du mandat du président, qui est de un an, devrait être portée à deux ou trois. Les débats de l'assemblée devraient être rendus publics.

A propos de la composition de l'assemblée, M. Kaspereit a proposé que le District ajoute à ses cinquante-quatre membres actuels de nouveaux élus, et que soit revu le problème des vingt-six membres désignés par le gouvernement.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Philippe Heilbronn ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le samedi 1ᵉʳ juin 1974.

6, place Furstenberg, Paris-6ᵉ.

Nécrologie

— M. et Mme Benoit-Cattin et leur fils Arnaud,

M. et Mme Jacques Ruchaud, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Félix Benoit-Cattin, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès

d'Alix BENOIT-CATTIN,

rappelée à Dieu, le 31 mai 1974, dans sa cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 4 juin, en l'église Notre-Dame de Nazareth à Paris et l'inhumation au cimetière Montparnasse dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue Corvisart, Paris-13ᵉ.
45, boulevard Murat, Paris-16ᵉ.
4, place Denfert-Rochereau, Paris-14ᵉ.

— Mme Simon Burgel, ses enfants Guy et Galia,

Ses petits-enfants, Jean-Stéphane et Pierre-Régis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon BURGEL,

le 4 juin 1974.

8, square Surcouf,
78 150 Le Chesnay.

— Nous avons appris le décès du médecin général de 1ʳᵉ classe

Georges HUGONOT,

survenu le 31 mai.

L'inhumation a eu lieu à Damerey (Saône-et-Loire) dans la plus stricte intimité.

[Né le 7 juillet 1893 à Chaumont (Haute-Marne), le médecin général de première classe Georges Hugonot, professeur agrégé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris, a dirigé, de 1943 à 1944, les services de santé du corps expéditionnaire français en Italie. En 1946, il dirige l'école d'application du Val-de-Grâce et, de 1947 à 1949, il dirige le service de santé de la 1ʳᵉ région militaire à Paris. Après avoir occupé les fonctions d'inspecteur technique, il est directeur du service central de santé des armées entre 1951 et 1955. Membre de la Société médicale des hôpitaux de Paris, il présida également la Société de médecine militaire.

Titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, le médecin général Hugonot était grand-officier de la Légion d'honneur.]

— Mme Harold Roditi, née Doris Dexter, sa veuve, à New-York,

M. Edouard Roditi, son frère, à Paris,

M. et Mme James Roditi et leurs enfants, ses frère, belle-sœur, neveux et nièce, à Saint-Albans, Angleterre,

M. et Mme Victor Bondi et leurs enfants, ses beau-frère, sœur, neveux et nièce, à Washington D.C.,

ont la grande douleur de faire part du décès, survenu le 30 mai chez lui, 180 East End Avenue, New-York 10028, de

M. Harold RODITI,
ingénieur-conseil
en matière de brevets.

Les obsèques ont eu lieu à New-York.

● ERRATUM. — A la suite d'une confusion un avis fait état, dans le carnet du *Monde* du 2-3 juin, d'une réception offerte par M. Ben Ayed, ambassadeur de Tunisie. Il s'agissait, évidemment, de M. Mabrouk, qui occupe ces fonctions depuis novembre 1973.

Communications diverses

— La Nuit de l'Ecole polytechnique aura lieu le 14 juin à partir de 22 h., 5, rue Descartes à Paris-5ᵉ. Carte d'entrée à retirer au G.P.X., 12, rue de Poitiers à Paris-7ᵉ. Tél. : 548-52-04.

— Le 218ᵉ dîner-débat du Centre de liaison et d'expansion française aura lieu, le lundi 10 juin à 19 h. 30, au Cercle de la France d'outre-mer, 79, avenue des Champs-Elysées, sur le thème des perspectives ouvertes à la suite de l'élection présidentielle.

Visites et conférences

LUNDI 10 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue de Thorigny, 5, Mme Bouquet des Chaux : « Le Marais autour de l'hôtel Salé ». — 15 h., avenue de Paris, 21, Mme Carcy : « Versailles : l'hôtel de Mme Du Barry ». — 15 h., boulevard de l'Hôpital, 47, Mme Gatouillat : « La Salpêtrière ». — 15 h., entrée place Charles-Garnier (face rue Auber), Mlle Pajot : « Le musée de l'Opéra et ses collections ».

14 h. 30, Musée des monuments français à la caisse : « Suite de la Renaissance » (Mme Angot). — 14 h. 30, avenue Winston-Churchill : « Découverte de l'art thrace », Petit Palais. — 15 h., rue de Sévigné, 2 : « Beaux hôtels du Marais, la place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « Rois de France et d'Angleterre » (Histoire et archéologie). — 15 h., rue du Faubourg-Saint-Jacques, 38 : « Parcs et couvents inconnus faubourg Saint-Jacques » (Paris et son histoire). — 15 h. 30, angle rue Massillon-rue du Cloître-Notre-Dame : « Le vocabulaire symbolique à Notre-Dame de Paris » (Agora). — 15 h. 30, entrée : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche). — 16 h., façade de l'église : « Saint-Germain-l'Auxerrois et son quartier » (Mlle Hager).

CONFERENCES. — 18 h. 30, salle Mabillon, rue de l'Abbaye, 3, MM. Pierre Debray et Philippe Warnier : « Rencontre des « extrémistes » de l'Eglise » ; Abbé Jean Toulat : « Mururoa et l'armement nucléaire » (Rencontres catholiques). — 18 h., Cercle interallié, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33, Sir Christopher Soames : « L'Europe et sa place dans le monde » (Mouvement européen). — 20 h. 30, rue Bergère, 29, M. Marchesseau : « La circulation du sang : prévention et soins naturels » (L'homme et la connaissance). — 21 h., rue Las-Cases, 5, Marie-Madeleine Davy : « Le Mysterium Magnum de Jacob Böehme » (Institut d'herméneutique).

Le Monde aujourd'hui

En Provence

LA PHARMACIE DU BON DIEU EST OUVERTE

LA pharmacie du bon Dieu est o u v e r t e. Elle étale ses richesses gratuites tout au long des talus et à travers champs, sur les collines de Marcel Pagnol, à la lisière des pinèdes. La Provence est actuellement le paradis des botanistes et le trésor des herboristes.

Une vogue de bon aloi a révélé à un large public le b i e n f a i t des plantes. On n'est pas loin de penser que Dieu (à moins que ce soit la nature) a sagement réparti à travers la végétation tous les remèdes à tous les maux, comme si jamais la chimie ne devait être inventée. Il ne reste plus qu'à découvrir cette providentielle correspondance, que l'on s'attache à déchiffrer avec une application empreinte de je ne sais quelle religiosité, comme on ferait d'un secret de sorcellerie. Pour y aider, vingt ou trente livres sont sortis en quelques mois, se prévalant de fournir la recette.

En réalité, les f o r m u l e s sont acquises depuis des siècles, et le catalogue le plus complet est celui que les vieilles gens des montagnes et de la campagne transmettent oralement. Hier, on en souriait ; aujourd'hui, on consulte les grand-mères.

Voici l'aneth, médicinal et magique, qui procure un sommeil profond et qui arrête l'entreprise des sorcières, vanté par Chateaubriand.

Voici le thym, qui s'étale en tapis rose de fleurs odorantes tout au long des sentiers et sur les plateaux où les derniers l a p i n s peuvent s'en gaver, ce qui donne à leur chair un goût inégalable. Mais les humains ? Une pincée de ces fleurs en infusion quotidienne pendant tout le temps que dure la floraison guérit ou apaise presque tous les maux, des fermentations intestinales à la fatigue intellectuelle en passant par la faiblesse cardiaque. Né, d'après la légende, des larmes de la belle Hélène, le thym est la plante sacrée de la Provence.

Voici la primevère, ou coucou des champs, qui efface les maux de tête, les vertiges et les angoisses. Aux branches du saule, voici les premières feuilles et les chatons dont l'infusion est radicale contre les douleurs pelviennes au moment des règles et de l'éréthisme génital. Et, au sommet de l'acacia, les grappes parfumées dont les vieilles cuisinières provençales font de délicats beignets et qui procure une infusion efficace contre l'insomnie. Emblème sacré des sociétés secrètes, l'acacia protège le bonheur du foyer pour peu qu'on y croie.

Voici le r o m a r i n, autre plante sacrée, encens de l'Occident, ami des digestions heureuses.

Et puis, reine des haies, fleur mystique et souveraine, voici l'aubépine, parée de toutes les légendes avant que d'être la miraculeuse tisane du coucher.

Le buisson ardent auprès duquel Moïse eut un entretien avec Yahvé était un plant d'aubépine, et c'est d'une b r a n c h e d'aubépine aux aiguilles acérées que fut tressée la couronne d'épines du Christ.

Shakespeare lui confirme ses lettres de noblesse en écrivant (le Roi Henri) :

« L'aubépine ne donne-t-elle pas un plus doux ombrage aux bergers veillant sur leur innocent troupeau qu'un dais richement brodé n'en donne aux rois redoutant sans cesse le poignard de leurs sujets ? »

Lorsque ces éventaires printaniers se fermeront, l'arrivée du fenouil et de la lavande ne tarderont guère.

JEAN-PIERRE CASTEL.

TROISIÈME AGE

Un «petit vieux» découvre l'université

UN « petit vieux » comme il y en a tant. Maigre et courbé, les sourcils toujours en mouvement sur des yeux profondément encavés, où l'on dirait que toute la vie du corps s'est réfugiée. Timidement, il est entré dans le vaste « amphi » de l'université des sciences sociales de Toulouse, où plusieurs centaines de personnalités s'étaient réunies, l'autre lundi, p o u r un important colloque.

Le petit homme voûté s'est glissé au premier banc qu'il a trouvé, celui de la presse, à proximité de la porte d'entrée. Il a posé avec soin son cabas en toile de jute sous le pupitre, entre ses chaussures bien cirées, s'est croisé les bras et a écouté.

On parlait de lui. En tout cas de ses semblables, des centaines de milliers de retraités qui s'interrogent sur le sens de leur solitude, des huit millions de vieillards français de l'an 1980. On parlait des fatigues de la vie moderne, de la pollution atmosphérique, alimentaire, auditive et administrative, d e s migrations massives de jeunes vers les centres urbains pour y travailler ou y faire des études, privant « *les vieux* » du soutien affectif, sinon matériel, des enfants.

« *Aliénation des vieillards, éclatement de la cellule familiale* ». Les définitions fusaient comme un feu d'artifice. Des phrases savantes de sociologues, d'ergologues, de psychothérapeutes de groupe, de gériatres, de gérontologues, de cliniciens de la civilisation industrielle. « *Les bouleversements socio-culturels,* disait l'un, *se sont précipités en cataracte sur un monde ressenti par nos aînés comme une terre sans horizon.* » Un autre évoquait le drame des couples vieillissants, le bonheur fragile des retraités qui trouvent, auprès du conjoint encore en vie, l'appui essentiel et souvent même l'apaisement pour ceux qui, au cours de l'existence, ont pu subir des tensions, des conflits qui s'éteignent avec l'âge. Combien de veufs et de veuves en France ! On dénonçait les lacunes, les scandales d'un système qui ne peut même pas accorder le SMIC aux plus déshérités, aux vingt-cinq pour cent de retraités qui n'ont pas d'enfants ou n'en ont plus, aux seize pour cent de vieillards dépourvus de toutes relations sociales, aux 1 282 000 handicapés de plus de soixante-cinq ans.

Une prodigieuse avidité

Et, soudain, une lueur d'espoir. Quelqu'un citait les géants de l'histoire et de la pensée, les Jacques Maritain, Bertrand Russel, de Gaulle... Un délégué de l'UNESCO s'écriait : « *Il ne s'agit pas de donner le pouvoir aux vieux, mais de ne pas commettre l'erreur de l'exercer sans eux.* » M. Pierre Vellas, directeur de l'U.E.R., (Etudes internationales et développement), parlait à son tour de responsabilités nouvelles des personnes âgées dans la société, d'accession au patrimoine c u l t u r e l, d'enrichissement par l'activité créatrice, de préparation et d'organisation de la retraite.

Le « *petit vieux* » écoutait. Pendant deux heures il n'a pas bougé. Et puis, brusquement, n'y tenant plus, il s'est penché vers le journaliste le plus proche pour lui confier avec l'accent du cru : « *Vous savez, monsieur, c'est la première fois que je viens dans une université.* »

Les mots arrivent difficilement, comme à travers plusieurs filtres de méditation. Un « *petit vieux* » à l'université ! Quelle merveille ! Quelle découverte ! Que d'enthousiasme silencieux dans ce regard candide ! Que de nostalgie aussi — regret des années perdues, de tout ce que l'on n'a pas été, de ce que l'on aurait pu faire, de ce qui s'est passé, de ce qui a passé...

Mais c'est tout de même la curiosité, une prodigieuse avidité de découvrir, qui domine la démarche de ce retraité de quatre-vingts ans. Comme ses pareils — ils étaient plusieurs centaines ce jour-là, disséminés sur les gradins parmi les médecins, les sociologues, les hauts fonctionnaires internationaux et, bien sûr, quelques étudiants, — il avait répondu à l'appel de M. Vellas, promoteur de cette université du troisième âge qui fête déjà, en ce printemps, son premier anniversaire.

Aujourd'hui, le p r o f e s s e u r Vellas dresse un constat de réussite. Un millier de personnes se sont inscrites aux cours de cette « université » pas comme les autres — prise en charge exclusivement par les enseignants et le personnel de l'U.E.R. — la première du genre dans le monde et qui attend toujours des subsides.

Est-ce un « *super-club* », comme l'a dit imprudemment — mais quel tollé ensuite ! — un délégué ministériel ? B e a u c o u p mieux que cela puisque, pour un droit d'inscription de vingt francs par an, l'institution est accessible à tout venant, qui veut apprendre ou revivre une nouvelle jeunesse au contact des réalités de notre temps. Conférences, débats, « tables rondes », colloques animés par des professeurs, des professionnels ou par les retraités eux-mêmes : les activités culturelles sont organisées dans les locaux de l'université des sciences sociales pendant l'absence des étudiants, c'est-à-dire du 15 mai au 30 septembre (période des examens) et du 30 septembre au 30 octobre. Les thèmes les plus divers sont abordés, devant un public forcément moins dissipé que celui des « amphis » ordinaires.

Une façon d'affronter la solitude

Il ne s'agit pas seulement de parfaire sa culture mais aussi de donner ou de redonner aux retraités « *une formation qui leur permette un jour d'être au service de leur quartier* », dans une société industrielle où le progrès technique se traduit trop souvent par une création matérialiste de biens ostentatoires. Tenir une bibliothèque municipale, être un agent de diffusion de la culture, assurer les relations publiques dans un hôpital, un organisme de santé ou une œuvre sociale : ce peut être une façon d'affronter mieux la solitude.

L'université du troisième âge se donne aussi pour principal objectif de contribuer à l'élévation du niveau de vie et des conditions de santé des personnes âgées par des recherches systématiques — réparties entre différentes équipes pluridisciplinaires — sur le milieu retraité, ses soucis, ses souhaits — des souhaits si peu souvent formulés. En somme, un travail « *sur le tas* », dont les conclusions sont déjà en voie de publication.

La période d'intersession, de novembre à mai, est consacrée à des activités extérieures, aux bilans de santé, sports, visites commentées, expositions artistiques, séjours touristiques, et surtout à ces fameuses promenades d'« oxygénation » au bord de la Garonne, dont le succès a surpris les organisateurs.

Des privilégiés

D'aucuns objecteront sans doute que l'initiative toulousaine est réservée à des retraités privilégiés, disposant de leurs loisirs comme bon leur semble, et surtout capables encore d'emmagasiner de nouvelles connaissances et de se dépenser physiquement. Il n'importe : l'expérience a fait école. Les universités de Paris, Caen, Montpellier, Grenoble et Metz-Nancy sont sur le point de créer, elles aussi, des départements « troisième âge » (1).

Y verra-t-on bientôt, comme à Toulouse, université relativement peu turbulente, des « étudiants » aux cheveux blancs déambuler dans les couloirs ? Après tout, jeunes et vieux sont faits pour s'entendre : les uns et les autres ne se sentent-ils pas parfois exclus des circuits de production-consommation ? Etre vieux ne signifie pas, d'ailleurs, que l'on manque d'imagination.

JEAN BENOIT.

***

● *Selon notre correspondant de Nancy,* une université de ce genre nouveau va vraisemblablement s'ouvrir dans l'académie de Metz-Nancy à la rentrée prochaine, suivant ainsi l'exemple de Toulouse. Elle sera pluridisciplinaire et s'appuiera sur l'université scientifique, littéraire et juridique. Des complémentarités sont envisagées entre les deux pôles de la métropole L o r r a i n e dans le domaine des activités socio-culturelles, physiques ou de formation dispensées a u x « étudiants-retraités » mais aussi à l'ensemble des inactifs (femmes au foyer et jeunes). L'opération sera financée par les collectivités locales, les cotisations des utilisateurs, l'éducation nationale, la formation permanente et la jeunesse et les sports. Une réunion aux Prémontrés à Pont-à-Mousson aura lieu le 12 juin entre des représentants de l'université, de l'OREAM-Lorraine et des usagers, notamment des clubs du troisième âge.

Au fil de la semaine

CONCORDE OU LA PART DU RÊVE

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

QUITTER Paris à 7 heures du matin, prendre le café à Dakar, arriver à Rio pour déjeuner, retrouver Dakar avant la fin de l'après-midi, atterrir à Paris à 22 heures très exactement : seul Concorde pouvait permettre cet exploit. Se déplacer pendant des heures à plus de Mach 2, deux fois la vitesse du son, pousser des pointes à 2 150 km à l'heure, monter pour cela à 19 000 mètres d'altitude ; et s'insérer pourtant dans les contraintes imposées aux avions de ligne, décoller et atterrir à son tour après le Fokker Paris-La Rochelle de Air Inter ou un Viscount Rio-Brasilia de Varig, tenir scrupuleusement son horaire, aucun autre appareil que Concorde n'en était capable.

***

Deux fois plus vite que le son, deux fois plus loin dans le même temps que le plus rapide, le plus moderne des jets, près de 20 000 kilomètres, la moitié de la Terre, en douze heures de vol. Raconté ainsi, cela a l'air tout simple. Bon, c'est l'avion le plus beau, le plus brillant, le plus prompt, on le sait, tout le monde le sait, on l'a assez dit. Un merveilleux jouet, tout clinquant de l'alchimie du futur, un jouet pour après-demain, pour l'an 2000, mais un jouet de grand luxe : si cher que personne ne peut l'acheter. Si cher qu'il faudra peut-être renoncer à le construire, en tout cas à l'exploiter dans des conditions normales.

Voici les experts avec leurs dossiers, les comptables avec leurs bilans, les bureaucrates avec leurs règlements. Impossible, n'est-ce pas ? Impossible et ridicule ! Songez donc : selon les premières évaluations, établies en 1962, on devait dépenser en frais d'études 1,8 milliard de francs ; dix ans plus tard, en 1973, l'addition s'élevait déjà 14 milliards. Il y a trois ans à peine, en 1971, le prix auquel il faudrait vendre cette merveilleuse machine — à condition d'en produire au moins trente — était calculé de façon définitive ; si définitive qu'aujourd'hui ce prix a tout simplement doublé.

De toute façon, un avion trop lourd qui, de ce fait, ne peut guère dépasser trois heures et demie à quatre heures de vol sans faire escale pour charger les quelque 80 tonnes de carburant qu'il emporte, consommant 20 tonnes à l'heure, une folie à l'aube de la crise du pétrole. Cent, cent dix passagers seulement au tarif de la première classe au moins — et encore, cela ne suffira pas : absurde, tandis que l'on s'efforce au contraire, à l'ère du tourisme de masse, de multiplier les fauteuils, 400, 450 voyageurs d'un seul coup. D'ailleurs, c'est bien simple, personne n'en veut. Américains, Allemands, Canadiens, Japonais, Belges, tous ont dit non tour à tour. Alors, pouquoi s'obstiner, pourquoi nier l'évidence : Concorde est une erreur, il faut savoir reconnaître que l'on s'est trompé, arrêter les frais. Les Anglais, plus réalistes, ne s'apprêtent-ils pas à le faire ?

Voilà le réquisitoire, sévère et partial. Rien n'y manque. Que répondre ?

***

La réponse, la vraie réponse, elle est là-haut, en plein ciel, dans cet extraordinaire ciel de très haute altitude, tantôt d'un bleu intense, tantôt, pourrait-on dire — si les mots ne semblaient pas s'annuler, — d'un noir lumineux, ce ciel que seuls quelques pilotes d'essai et les cosmonautes avaient vu et qui sera offert désormais à Mr Jones, Frau Schmidt et M. Durand.

Ce qu'il y a de remarquable, quand on vole à bord de Concorde, c'est qu'il n'y a rien de remarquable. Un oiseau de grande race, dont la puissance et la grâce coupent le souffle, avec les noms de ses deux parrains drôlement associés, Air France côté gauche, British Airways côté droit. Mais un avion comme les autres, aussi stable et sûr que les autres, un peu plus agréablement décoré mais pas plus confortable que beaucoup. La même atmosphère ouatée, climatisée, sécurisante, avec sa musique de fond, les hôtesses et les stewards qui semblent considérer que vous aviez jeûné pendant trois jours avant de monter à bord, le commandant — celui-là se nomme André Turcat — qui vient poliment saluer ses passagers et leur demander si tout va bien pour eux. Parce que, pour lui, tout va toujours bien, très très bien : il pilote le meilleur avion de la meilleure compagnie sur la meilleure ligne.

Tiens ! Le petit tableau rouge aux chiffres mobiles, au fond de la cabine, indique Mach 0,99, Mach 1, Mach 1,5, Mach 1,8, Mach 2, Mach 2,05... Personne n'a rien entendu rien senti — ce « bang », encore une invention des savants ! — et voilà, c'est déjà fini, vous êtes arrivé. « Nous espérons que vous avez fait un bon voyage et que nous vous reverrons prochainement sur les lignes... »

En quittant Concorde-02, celui de l'exploit Paris-Rio-de-Janeiro-Paris, qui est encore un avion de présérie en essais d'endurance, on admire sans comprendre d'imposants tableaux d'instruments de mesures, semés de cadrans multicolores, d'appareils mystérieux et de commandes compliquées, servis par des techniciens absorbés dans la contemplation de ces modernes hiéroglyphes. Et puis, dans un coin de la carlingue, on aperçoit soudain, prosaïques et rassurants, deux jerricans et une vieille lampe de poche à pile, surprenant équipement pour une centrale électrique volante qui boit chaque minute le contenu des cuves d'une station-service. Les consignes de sécurité sont péremptoires : « Rappelez-vous que le commandant de bord détient une autorité absolue et que les membres de l'équipage savent exactement ce qu'il faut faire dans toutes circonstances... » Un avis de bon sens : « Les hommes doivent prêter assistance aux femmes et aux enfants. » Et encore : « En cas d'amerrissage forcé, restez groupés dans l'eau. » Brr... Tout est prévu, même et surtout le pire. Allons, nous étions en bonnes mains !

***

Oui, ce qui est surprenant, bouleversant, dans Concorde, c'est l'idée qu'on s'en fait. Evidemment, cette idée prend appui sur des réalités aussi solides que la tour Eiffel aperçue à 7 heures du matin et le « pain de sucre » de Rio-de-Janeiro survolé à 13 heures, heure de Paris. Un ministre de l'équipement qui avait le sens de l'humour, M. Pisani, soutenait il y a quelques années que, bientôt, tout transport durerait une heure et demie ; il faudrait ce temps-là, disait-il, et à peu près le même temps, pour aller en voiture de son domicile à son lieu de travail ou de Paris à Tokyo, indifféremment. Eh bien, nous y sommes, ou presque. Et si les embouteillages allongent de plus en plus le délai nécessaire au premier parcours, le second tend chaque jour davantage à se rapprocher du temps de trajet uniforme calculé par le ministre facétieux.

Alors, les dossiers, les chiffres, les règlements ? Il y a du vrai dans ce qu'ils disent, et du vrai aussi dans les répliques des défenseurs de Concorde. A eux de plaider leur cause, et ils le font bien. Des arguments, ils en ont. Argument financier et social : arrêter Concorde coûterait aussi cher que de poursuivre la construction des treize appareils en voie d'assemblage à Toulouse et risquerait, au surplus, de mettre huit mille salariés en chômage en France, vingt mille, dit-on, à Bristol. Argument économique : les Américains, après avoir dépensé pour rien — puisqu'ils ont, pour l'instant, abandonné la course au supersonique — les deux tiers de ce qu'a coûté à ce jour Concorde, barrent partout où ils le peuvent, et c'est logique, c'est de bonne guerre économique, la route à l'avion franco-anglais. Argument politique : des dépenses de prestige, on en fera toujours et on en fait chaque jour, l'essentiel est de choisir celles qui sont à la fois utiles et réellement prestigieuses, et c'est le cas de celle-là. Argument psychologique, enfin : dès la mise en service, les voyageurs se bousculeront malgré le prix des places et les compagnies se précipiteront malgré le prix de l'avion.

Pourquoi ? Parce que Concorde existe et vole, c'est un fait. Parce que Concorde, c'est le plus bel avion du monde. Parce que Concorde, c'est un bon produit industriel — qu'il faut encore améliorer, certes — qui incorpore dans sa fabrication une matière première qui n'a pas de prix : la part du rêve.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE OBSERVER

Les tombes de Dimbaza.

« Un film étonnant va être projeté le 11 juin à Londres, écrit l'*OBSERVER* : *« Last Grave at Dimbaza »* (la Dernière Tombe de Dimbaza) *qui a été tourné clandestinement en Afrique du Sud pour montrer la condition des familles noires sous les lois qui régissent la vie des travailleurs migrants de couleur.*

» Le film montre ce qu'est la vie d'un homme — cloîtré dans un « foyer » pour hommes seuls, dans la banlieue d'une riche ville sud-africaine, qui est séparé, par contrat, de sa femme et de ses enfants onze mois par an. Il montre le sort dramatique des femmes et des enfants abandonnés, mal nourris, confinés à une zone désolée et misérable également baptisée « foyer » par leur gouvernement.

» Mais comme le dit un ministre dans le film : « Les travailleurs noirs ne doivent pas être « encombrés » par leurs femmes et leurs enfants. »

« Le titre du film est une allusion aux tombes creusées pour les enfants condamnés à mourir de dénutrition dans le camp de regroupement de Dimbaza, « foyer » des noirs d'Afrique du sud », indique l'hebdomadaire britannique.

TIME

Chère Madame Henry...

La nouvelle épouse de M. Henry Kissinger n'a, semble-t-il, pas démérité aux yeux sévères de la horde de journalistes qui ont escorté son mari pendant les dernières négociations au Proche-Orient.

Selon l'hebdomadaire américain *TIME* : *« Comme son mari, Mme Kissinger a une réserve d'énergie nerveuse aussi remarquable que son manque de patience. La plupart du temps pourtant, elle a réussi à garder un calme étonnant malgré les horaires extravagants que lui imposaient les négociations en cours. Elle joua son rôle avec une grande dignité et ne parut jamais s'énerver. Ses vêtements — vestes de sport, robes ou tailleurs-pantalons — étaient toujours appropriés aux circonstances et immaculés. Même lorsqu'il lui arrivait de se déplacer, déchaussée, dans le Boeing 707 officiel, un reporter a remarqué que ses ongles de pieds étaient vernis d'une couleur assortie à ses vêtements. »*

ЛИТЕРАТУРНАЯ ГАЗЕТА

Des bandits bien méritants

S'adressant nommément à une rédactrice de la *LITERATOURNAYA GAZETA*, Mme Olga Tchaïkovskaïa, qui avait commenté et *« tiré la leçon »*, dans un précédent numéro, d'un hold-up dans la ville de Rostov, l'un des malfaiteurs appréhendés lui écrit : *« Pourquoi avez-vous vanté l'exploit (si on peut parler d'exploit) des miliciens ? (...) Ils ont simplement fait leur travail, tout comme les bandits, comme vous les appelez, ont fait le leur. Oui, je dis bien, les « bandits » étaient à leur travail, exactement comme tout le monde. Les autres à leur machine, et eux ailleurs, pour avoir de l'argent pour vivre. A chacun son boulot. Pour ces gars, que vous appelez des bandits, le travail est plus dur que pour tous les autres. Pour le faire, il faut du talent. On leur fait obstacle, on les attaque, ils se défendent. Que voulez-vous qu'ils fassent d'autre ? Qu'ils ne se défendent pas ?*

» Pourquoi n'avez-vous pas expliqué la raison pour laquelle ils ont été contraints de choisir un tel métier, et non un autre ? Vous ne pouvez pas nier que ce sont des gens audacieux. Si vous oubliez cela, cela veut dire que vous ne voyez pas la vie comme elle est et que vous ne pouvez pas écrire la vérité sur ce genre d'affaire. J'ai été moi-même condamné deux fois, et j'estime que c'était injuste. J'ai vingt-quatre ans, j'en ai passé cinq en prison, et il m'en reste quatre à purger. Quand je serai libéré, je commettrai de nouveau ce que vous appelez des « crimes », même si, peut-être, cela ne vous plaît pas. »

Cette lettre est publiée pour donner l'occasion à Mme Olga Tchaïkovskaïa d'analyser les *« vraies et les fausses valeurs »*, après quoi elle laisse s'exprimer, sur six colonnes, le contremaître Alexis Frolov, malfaiteur repenti et défenseur convaincu à présent de la morale soviétique.

THE SUNDAY TIMES

Qui a volé le masque de Kohun-Lich ?

Quel est l'archéologue de tout premier plan qui sert de conseiller technique à une bande internationale de voleurs de trésors artistiques ? se demande le *SUNDAY TIMES*, relatant l'extraordinaire découverte de six masques d'origine maya faite à Kohun-Lich, un site de la jungle mexicaine proche du Honduras britannique. *« Bien que l'identité de ce — ou de cette spécialiste — reste mystérieuse, son efficacité a été prouvée à plusieurs reprises. Plusieurs sites de fouilles — dont Kohun-Lich — récemment « découverts » par des chercheurs officiels avaient déjà été « visités » par un spécialiste. Les autorités mexicaines et celles de plusieurs gouvernements d'Amérique centrale sont furieuses, d'autant que plusieurs objets provenant de ces sites, en principe secrets, commencent à être proposés sur le marché international des arts. »*

L'hebdomadaire britannique se demande *« si les précédents visiteurs de Kohun-Lich appartiennent à la même bande qui fit sensation, en 1968, en tentant de vendre 160 000 livres un masque maya en stuc de plus de trois mètres de haut au Metropolitan Museum de New-York »*.

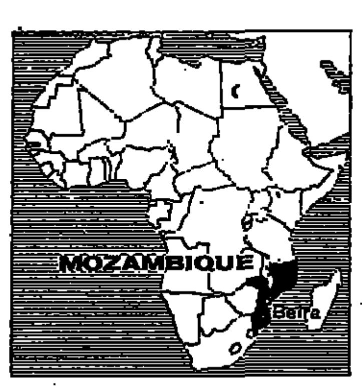
Informationen aus Österreich

364 veufs bien traités

Le bulletin d'information publié par l'ambassade d'Autriche à Paris, *INFORMATIONEN AUS OSTERREICH* révèle comment quelques Autrichiens bénéficient d'un traitement de faveur : *« En Autriche, la Sécurité sociale ne verse pas seulement des pensions de veuves, mais aussi — dans des cas bien déterminés — des pensions de veufs : actuellement, il y a 364 hommes qui touchent des pensions après avoir perdu leur femme. Ce nombre, fort réduit, est dû au fait que les conditions donnant droit à une pension de veuf sont très strictes et que les revendications ne peuvent être satisfaites que dans des cas exceptionnels. C'est pourquoi on ne compte que 364 pensions de veufs contre 427.893 pensions de veuves. Aux termes de la loi sur la sécurité sociale, la pension de veuf n'est accordée au mari après le décès de son épouse que « si cette dernière contribuait pour la plus grande partie aux besoins du ménage et que, au moment de sa mort, le mari se trouvait incapable d'exercer une profession. »*

Lettre de Beira

ENTRE LA FIDÉLITÉ ET L'AMERTUME



FIEVRE obsidionale chez les « pieds-noirs » : à Beira, les terrasses de café pleines à toute heure font penser à Bab-El-Oued et à Oran pendant les dernières années de la guerre d'Algérie. *« Nous ne sommes pas des oiseaux de passage... »*, dit avec fougue le cordonnier portugais qui, devant un verre d'anis, commente avec ses compagnons de guéridon l'évolution de la situation au Mozambique.

Combien la ville contient-elle d'Européens ? Nul ne saurait le dire avec exactitude ! Les estimations oscillent entre vingt et trente mille. Il faut d'ailleurs distinguer ceux qui sont originaires du Portugal et ne font que transiter ici pendant quelques années. Des « Naturais », Portugais de souche, solidement enracinés dans le pays parce que y ayant « leurs intérêts, leurs familles, leur maison ». Dans cette ville, depuis que les rebelles du Front de libération du Mozambique intensifient les opérations à proximité même des banlieues périphériques, les Naturais, comme autrefois les « pieds-noirs » algériens, sont déchirés entre la fidélité et l'amertume. Nostalgiques de la mère patrie, ils ont les larmes aux yeux lorsqu'ils écoutent, à la tombée de la nuit, les rythmes tristes des joueurs de *fados*, mais à chaque lever du jour ils se répandent en propos menaçants contre « les bradeurs d'Empire ». Leurs sentiments à l'égard du Portugal sont mitigés et ils font bruyamment étalage de leur hostilité mêlée de compassion vis-à-vis des autorités de Lourenço-Marquès.

ON a le sang chaud à Beira et les manifestations de rues sont considérées comme un sport local. Les pierres et les pavés volent rapidement dans les vitrines et l'on conspue aisément à tout propos et très souvent hors de propos telle ou telle personnalité que l'on a bruyamment fêtée quelques semaines plus tôt. Après le putsch de Lisbonne les « petits Blancs » rageurs et vengeurs, assoiffés de « représailles » mais ayant cependant peur des réactions de violence du petit peuple des bidonvilles noirs, applaudissaient avec frénésie les soldats portugais, portant les recrues en triomphe sur leurs épaules à l'occasion du 1er mai. C'étaient pourtant les mêmes hommes qui, avec une ardeur identique, assaillaient, un mois plus tôt, le mess des officiers situé sur les rives de l'océan Indien, molestaient les consommateurs et leurs familles, les insultaient et les invitaient, sous une nuée de quolibets, à quitter Beira pour aller se battre contre les maquisards du FRELIMO.

Tandis que le fossé continue de se creuser entre Naturais et Portugais, les premiers se mettent parfois à rêver de sécession. Comme les « ultras » d'Alger à la veille des accords d'Evian, ils se raccrochent à l'idée, rassurante pour eux, de partition. « Pourquoi ne pas abandonner aux nationalistes noirs le nord du pays et conserver entre nos mains le sud avec Beira et Lourenço-Marquès ? », nous disait un employé des services municipaux. « Pourquoi ne pas faire comme au Vietnam ? », insistait-il.

Les attaques de camions et d'autocars se multiplient sur les routes qui mènent à Beira. La fièvre est très visible dans une fraction de la population blanche, mais beaucoup moins aisément perceptible parmi la masse africaine. Cependant, dans les quartiers de Matacuane, d'Esperanza, de Maquinino, la tension monte, et derrière les parois de roseaux des cases aux toits de chaume, les rancœurs accumulées depuis des dizaines d'années risquent d'être mauvaises conseillères. Le 11 mai dernier, déjà, à l'issue d'un meeting politique tenu dans les faubourgs populeux de Munuana, des contestataires africains avaient malmené leurs « frères de race » réputés trop modérés, et avaient lapidé quelques véhicules conduits par des Européens. Un peu plus tard, en réaction, plusieurs milliers de « pieds-noirs » avaient entouré la charmante petite villa à façade rose qui sert de résidence au gouverneur, et, sur l'air des lampions, avaient vainement réclamé des armes.

L'énigmatique et fonceur M. Jardim, propriétaire du *Noticias de Beira*, quotidien de tendance conservatrice dont les analyses et comptes rendus sont toujours lus attentivement à Lisbonne, semble avoir fait peau neuve. Lui qui, il y a quelques semaines encore, était considéré comme un des hommes de main de l'ancien régime, prêche le calme et prône la négociation. En rapport étroit avec le président Banda, du Malawi, dont il représente officiellement les intérêts à Beira aujourd'hui, M. Jardim se proclame curieusement partisan d'un Etat mozambicain multiracial, tandis qu'il se présente en « M. bons offices » dans les capitales d'Afrique orientale.

Pourtant les irréductibles continuent d'entretenir un climat malsain. Ils affirment que M. Jardim reste à leurs côtés, qu'il ne se fait ignorer que pour gagner du temps, donner le change et différer la réalisation des aspirations séparatistes. Ils sont quelques centaines, face à des milliers d'indécis et à une majorité résignée, et ils proclament que le passé historique de la ville et les impératifs économiques contemporains ne permettent pas de concevoir l'avenir dans le cadre d'un Etat indépendant à suprématie noire.

LES habitants de Beira considèrent que leur cité est plus ancienne que Lourenço-Marquès. En 1887 déjà, au milieu des marigots de l'embouchure de la rivière Pongue, Beira était un poste militaire à partir duquel rayonnaient les colonnes chargées de « pacifier » les tribus de l'intérieur. La Compagnie du Mozambique, qui régna sans partage sur un immense territoire de 135 000 kilomètres carrés de 1891 à 1942, avait installé à Beira le siège de ses activités. Le pouvoir central était alors bien loin et toutes les transactions s'effectuaient en livres sterling.

Ce fut longtemps « une ville anglaise sur laquelle flottait le pavillon de la maison de Bragance », est-il de bon ton d'affirmer en évoquant cette époque. Il y avait alors un quotidien en langue anglaise, le *Beira-Post*. La chambre de commerce rédigeait ses comptes rendus dans la langue de Shakespeare et le gouverneur lui-même s'adressait à ses administrés en anglais.

Sur treize compagnies installées à Beira au début du siècle, les six plus importantes étaient anglaises. La Trans Zambezia Railway (T.Z.R.) servait déjà de débouché au cuivre et au zinc de Rhodésie qui s'appelait alors le Nyassaland et était placée sous protectorat britannique. Mais Le Cap et Beira étaient de sévères concurrents. C'est pourquoi le T.Z.R. pratiquait des taux de fret prohibitifs afin de favoriser Le Cap. Un agent consulaire de l'époque notait à ce propos : « Qu'une tonne de marchandise passe par Le Cap ou Beira pour arriver en Rhodésie, cela rapporte toujours aux mêmes actionnaires, mais dans le premier cas Le Cap, colonie britannique, dont M. Cecil Rhodes est député, se trouve favorisé ».

EN dépit du boycottage décrété par les Nations unies contre la Rhodésie, Beira reste toujours la principale voie d'accès à Salisbury. Des maisons d'export-import se spécialisent dans la vente de viande rhodésienne, dans l'expédition en France et en Italie de bois rhodésien. Les patrouilles de la Royal Navy dans le canal du Mozambique ne gênent personne. Elles donnent simplement bonne conscience aux grandes puissances et permettent à quelques officines de s'enrichir aisément. C'est ainsi que les consommateurs britanniques continuent, sans le savoir, à boire du thé rhodésien, acheté à moitié prix par d'adroits revendeurs qui le déclarent marchandise portugaise et l'expédient à Londres par Amsterdam.

Sur le quai de Beira s'accumulent les caisses qui portent l'inscription « *Camp Songo* ». Il s'agit des turbines, des alternateurs, du matériel lourd de fabrication française pour les chantiers du barrage des Cabra Bassa et parfois on peut aussi y voir des locomotives Diesel, de fabrication française, destinées au réseau ferroviaire rhodésien, sans compter les hélicoptères Alouette pour les forces de l'ordre de M. Ian Smith.

Enfin l'attrait touristique de Beira drainait ici récemment encore plus de cent mille visiteurs chaque année. Rhodésiens, Européens de Zambie et du Malawi, Sud-Africains. La beauté des plages qui se trouvent jusqu'à l'intérieur même de la ville, la qualité de l'organisation hôtelière permettent, en effet, de concurrencer Lourenço-Marquès. La réputation de l'excellent hôtel « Mozambique » n'est plus à faire et le luxe du motel « Estoril » est connu de Johannesburg à Salisbury. D'autre part, la proximité de la réserve d'animaux du Gorogonza, au centre de laquelle se trouve actuellement un des P.C. opérationnels du FRELIMO, constitua longtemps un pôle d'attraction supplémentaire.

Aussi les représentants d'une partie de la minorité blanche de Beira pensent-ils que, grâce aux liens étroits qui les unissent à l'hinterland rhodésien, ils peuvent sans risque tenter une aventure de type « katangais ». C'est évidemment raisonner sans tenir compte de la farouche volonté d'indépendance et d'unité de la majorité noire. Cette majorité pour laquelle, ayant constaté que les colonisateurs n'avaient pas fait tous les efforts de promotion nécessaires, nous nous sommes attiré cette réplique d'un « pied-noir » : « Pas assez pour les manœuvres nègres des bidonvilles de Beira !... Et vous, les Français, que faites-vous pour les travailleurs portugais des taudis de la région parisienne ? »

PHILIPPE DECRAENE.

U.R.S.S. : quand le feu prend à la caserne des pompiers

LES pompiers de Soukhoumi — la capitale de la République autonome de l'Abkhazie, sur la mer Noire — sont en train de devenir la risée de toute l'Union soviétique. Ils viennent, en effet, d'être cloués au pilori dans un article publié, au début de la semaine, par la *Pravda*. Voici les faits, tels que les rapporte le quotidien du comité central.

Un beau matin, l'alerte sonne à la caserne numéro 1 de Soukhoumi. Les hommes se précipitent sur leur véhicule, tandis que le responsable de l'alerte leur lance l'adresse du sinistre : *« 4, rue Orakhelachvili. »* Après quelques centaines de mètres, le capitaine se souvient : 4, rue Orakhelachvili, mais c'est l'adresse de la caserne! Persuadés d'avoir été victimes d'un mauvais plaisant, les pompiers et leur équipage retournent à leur quartier général poursuivre d'intenses parties de dominos.

Quelques instants plus tard, nouvelle alerte. Même adresse. Personne, cette fois-ci, n'interrompt la partie de dominos.

Encore quelques minutes, puis troisième alerte, donnée cette fois par des passants qui voient des flammes s'échapper du second étage de la caserne. Après un moment de confusion, les pompiers mettent enfin leurs lances en batterie. Pas pour longtemps, car les réservoirs ne contiennent de l'eau que pour deux minutes. Après deux minutes, il faut donc brancher les lances sur les bornes à incendie de la rue. Mais les bornes sont rouillées, difficiles à ouvrir. De précieuses minutes sont perdues. Après bien des efforts, le branchement est enfin effectué, mais la pression fait éclater les tuyaux de toile ; ils sont desséchés et auraient dû être changés depuis longtemps.

Entre-temps, les pompiers de la caserne numéro un ont bien essayé de mettre leurs échelles en place, mais ce sont des badauds qui durent finalement leur faire remarquer qu'ils auraient obtenu de meilleurs résultats s'ils ne s'étaient pas obstinés à vouloir les ouvrir à l'envers...

La *Pravda* ne nous dit pas ce qui reste aujourd'hui de la fameuse caserne numéro un. Sans doute pas grand-chose, puisque l'incendie fit rage pendant plus de trois heures et qu'on dut finalement faire venir des secours des agglomérations voisines. La ville elle-même a été menacée ; l'incendie risquait à tout moment de s'étendre, et on dut installer des motopompes de secours sur le front de mer pour être enfin certain de ne pas manquer d'eau en cas de besoin.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Après le désastre, le correspondant de la *Pravda* est allé voir le ministre de l'intérieur de la République d'Abkhazie, pour lui demander quelles mesures avaient été prises. Aucune, semble-t-il. *« J'ai proposé au conseil des ministres la création d'une unité paramilitaire équipée de façon ultra-moderne pour lutter contre les incendies*, a expliqué un responsable, *mais je n'ai pas pu convaincre mes collègues, je manquais d'arguments... »*

JACQUES AMALRIC.

DANEMARK : la triste fin de Bjoern Schouw-Nielsen

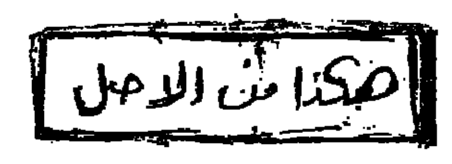
LE héros d'une affaire judiciaire qui a eu, il y a vingt ans, un retentissement international considérable vient de mourir à Copenhague. Bjoern Schouw-Nielsen avait été en 1954 condamné à la réclusion perpétuelle pour co-responsabilité dans le meurtre de deux employés de banque, commis le 29 mars 1951. Le véritable auteur de ce double assassinat, Palle Hardrup, avait affirmé que Schouw-Nielsen, qui au moment du drame se trouvait à plusieurs kilomètres de là, l'avait hypnotisé pour l'amener à perpétrer ce crime. Le jury avait retenu cette thèse qu'avait appuyée fermement deux psychiatres de renom.

Schouw-Nielsen nia toujours avec énergie avoir eu un rôle quelconque dans ce triste fait divers. De la prison où il purgeait sa peine, il entreprit de se battre par tous les moyens pour sa réhabilitation. Après plusieurs grèves de la faim et des tentatives de fuite, il avait fini — tous les recours légaux à sa disposition étant épuisés — par s'adresser au Conseil de l'Europe. En 1961, l'Assemblée de Strasbourg avait rejeté sa plainte, mais reconnu en même temps dans ses attendus que les experts psychiatres s'étaient comportés « sans objectivité ».

Schouw-Nielsen devait être gracié en 1967. Rendu à la vie civile, il essaya vainement de se reclasser. Toutes les portes se fermaient devant lui. Les autorités refusèrent notamment de l'autoriser à être chauffeur de taxi : on avait peur qu'il n'hypnotisât ses clients dans son rétroviseur. Elles lui avaient par contre offert une pension d'invalidité qu'il refusa parce que cette solution l'humiliait.

Son co-inculpé, enfermé quinze ans dans un établissement psychiatrique, fut libéré dès 1966. Aussitôt il déclara avoir menti et se mit à écrire un livre pour blanchir son prétendu complice.

La justice danoise jugea cependant inutile de reprendre ce dossier. Après avoir essayé plusieurs métiers, Schouw-Nielsen avait ces derniers mois ouvert une clinique d'hypnose où il soignait des patients — initiative qui passa aux yeux de certains comme une véritable provocation. Usé physiquement et fatigué de se battre pour prouver son innocence, il a fini par se donner la mort en avalant un verre de poison. Il avait cinquante-neuf ans. — C.O.



RADIO-TELEVISION

Vu
LE PARADOXE DE L'AUTEUR

LES dramatiques, les grands feuilletons, la presse est d'habitude conviée à les voir en projection privée.

Cela se passe en fin de matinée ou en début d'après-midi à la « maison ronde », entrée F, salle 120. On s'y retrouve à quelques-uns, toujours les mêmes, entre professionnels, bien installés dans de vastes fauteuils devant un grand écran ou deux petits parfois, pas souvent. Défense de fumer. Comme au cinéma.

Le réalisateur est là, très énervé, très ennuyé, qui y va de son préambule habituel : on ne pourra nous montrer qu'une copie de travail, impossible de juger d'après ça de la qualité de la couleur, des subtilités du son, etc. Oui, oui, on sait, on comprend, allons-y, commençons, de toute façon ce que nous verrons ici et les conditions dans lesquelles nous le verrons : l'obscurité, le silence et le recueillement, n'ont aucun rapport avec la réalité grise, bruyante et tremblante des soirées familiales (ou même solitaires) autour d'un récepteur en noir et blanc — ne le sont-ils pas à 90 % ? Avec, en guise de bruit de fond, à peine assourdi par la minceur des cloisons, les échos de l'intimité des appartements voisins. Avec la tentation aussi — elle sera de plus en plus forte, liée qu'elle est au développement même de la télévision, — de changer de chaîne, ou simplement d'occupation.

Que reste-t-il, en effet, de tous ces efforts en faveur du beau : beaux paysages, jolis costumes et belles photos, par quoi se distinguent la plupart des histoires qu'on nous raconte à l'écran ? Histoires qu'on croirait choisies pour leur cadre et leur époque, autant, sinon plus, que pour leur valeur propre. Peu de chose. Cela ne veut pas dire qu'on ne doive pas persévérer.

Cela veut dire qu'il est peut-être temps de faire la pause, de reprendre souffle, de se demander si, à multiplier (c'était hallucinant au cours des dernières semaines, les Petits Enfants du siècle *excepté, tout participait de la même recherche formelle : les souvenirs de jeunesse champêtre de Maurice Cazeneuve, les razzias villageoises de* Beau François, *chez Roger Kahane, les intérieurs en vrai rustique lorrain de Jean L'Hôte), à développer nos efforts dans cette voie, nous ne tournons pas le dos — contrairement à ce que l'on croit — au rôle spécifique de la télévision, le direct et l'information.*

Les Allemands déjà songent sérieusement à limiter leur production de dramatiques à grand spectacle en faveur des films, des sports et des magazines. Les Anglais aussi, qui se bornent à quelques opérations de prestige, modèle Forsythe, Upstairs Downstairs *ou* Henri VIII, *faciles à vendre à l'étranger et particulièrement, seul marché intéressant, aux Etats-Unis, où l'on se garde bien d'en fabriquer. Trop coûteux et trop particulier.*

A noter de surcroît, outre Manche et outre-Rhin, la priorité donnée aux dramatiques à petit budget, relevant, ne serait-ce que par allusions, de l'actualité. La B.B.C. s'en est fait une spécialité. Tous les moyens lui sont bons : improvisation sur un canevas ou sur un thème, décors réduits au minimum pour assurer la primauté de l'écran-miroir. Dans ce contexte, quand la B.B.C. feuillette ses manuels d'histoire, c'est le plus souvent en référence — une grève des mineurs en 1909, par exemple — à un problème de l'heure. Elle y trouve ses sources, ses prolongements. Et non point l'occasion de s'habiller à la mode d'antan.

En France, au contraire, ce goût de l'art pour l'art, cette préoccupation de la forme, donnent sa coloration à la télévision la plus passéiste du monde. Pour proposer de superbes toiles, façon Courbet, Renoir ou Monet, rien ne vaut en effet une adaptation ou un « A la manière de » Flaubert ou de Maupassant, verts coteaux dans la campagne normande, reflets dans l'eau, soleil filtrant et rousseur mordorée des feuilles d'automne. Combien en aurons-nous vu de ces sous-bois parcourus de robes à crinolines, symboles de fraîcheur et d'autrefois, de ces lits de mousse saccagés par des publicités pour un déodorant ou une eau de toilette !

Le direct et l'information, disions-nous. Ne devraient-ils pas, ne pourraient-ils pas influencer nos dramatiques justement, les arracher aux pages des livres et aux planches des théâtres ? Si les sujets en étaient empruntés à la réalité d'aujourd'hui... Si on les tournait à moindres frais — et, en cela, Yves Laumet n'a-t-il pas donné l'exemple (l'Amour du métier, la Clé des champs)*... Si, sans vouloir faire du social à tout prix, on nous donnait, drames ou comédies, à rire ou à pleurer de situations, de personnages, aux prises avec la vie... Et si l'on réalisait ainsi, beaucoup plus sûrement qu'en refaisant du déjà fait, le désir légitime de durer, de rester, de figurer en bonne place dans la téléthèque de demain... N'est-ce pas, au bout du compte, le paradoxe de l'auteur de télévision que d'espérer intéresser les générations futures en empruntant aux générations passées ?*

CLAUDE SARRAUTE.

Les quinze ans du service de la recherche

« NOUS SOMMES TOUS DES MARGINAUX »

INSTITUTIONNELLES ou marginales, qu'elles s'occupent d'affaires ou de culture, les entreprises aiment les anniversaires. Bilan, examen de conscience, congratulations ; les résultats sont déclarés positifs.

Le service de la recherche de l'O.R.T.F. célèbre ses « quinze ans » au cinéma la Pagode. Pendant deux semaines, jusqu'au 18 juin, il expose, en « quarante-deux spectacles cinéma et télévision, douze dialogues et deux portes ouvertes au public », les produits de son savoir-faire ou imaginer. Un condensé de quinze ans de recherche. Cet anniversaire se distingue cependant des autres : le doute qui est la vertu des chercheurs ne prédispose pas à céder à la satisfaction. Pierre Schaeffer, créateur et directeur du service, a toujours porté un regard philosophiquement désenchanté sur le monde contemporain. Sous son autorité — un mot inconnu de ses collaborateurs, — le service a survécu à toutes les contradictions, à toutes les crises. Il mérite aujourd'hui ses quinze ans.

« *Il devenait nécessaire*, dit Pierre Schaeffer pour expliquer cet anniversaire, *de situer le service de la recherche dans son parcours historique, ne serait-ce que pour qu'il ne soit pas exclusivement attaché à ma personne. Et puis, c'est le trentième anniversaire de la libération de Paris qui coïncide à peu près avec la naissance du Club d'essai* (premier centre de recherche radiophonique créé en 1944). »

Qui détient le pouvoir ?

Ce parcours historique est long. Il ne faut pas tenter d'en extraire une synthèse. Comme les matières qu'il traite, la radio et la télévision, le service s'applique à contenir une société en réduction. Il observe tout, il parle de tout.

« *Le service a commencé comme un jeu de société*, dit Pierre Schaeffer. *Les gens qui manipulent le son et l'image forment une population bien particulière. On les appelle auteurs, cinéastes, musiciens. Cette population mérite d'être étudiée.* » En 1960, Schaeffer écrivait : « *La radio et la télévision doivent donc être une préoccupation sérieuse pour les détenteurs du pouvoir et notamment pour les intellectuels, s'ils estiment en faire partie.* »

Le jeu de société se joue-t-il toujours entre membres d'un même club ? Qui détient le pouvoir sur la radio et la télévision du grand public ? Le service a vécu quinze années de régime gaulliste, placé à l'un des meilleurs postes d'observation. Pierre Schaeffer voit ainsi ce contrepoint politique :

« *Il faut d'abord se rappeler qu'un service de recherche n'est pas, comme par exemple, un service d'actualités, lié aux événements politiques et aux relations de pouvoir. Nous sommes des marginaux. Cela dit, nous vivons dans une société qui se dépersonnalise peu à peu, où, par l'intermédiaire de la radio et de la télévision, les relations de masse prennent plus d'importance et où sur le plan culturel les responsabilités individuelles s'amenuisent au profit d'une bureaucratie aussi terne que possible. Ce qui est curieux, c'est qu'à l'heure où tout le monde, Mac Luhan en tête, parle de libération, les pouvoirs autoritaires ne cessent d'augmenter. Le gaullisme est loin de s'estomper. On constate partout un renforcement général du pouvoir présidentiel. La société désire être dirigée d'une façon autoritaire et nette, désire être commandée par quelqu'un.*

« *Or dans l'organisation des idées, dans la transmission des messages, on assiste au phénomène inverse. On aperçoit de moins en moins les personnalités. Les auteurs s'effacent, les textes ont moins d'importance... C'est le mythe de l'anti-message. A cela s'ajoutent des problèmes d'économie. L'expérience moderne de la culture relève d'immenses institutions qui détiennent l'argent. La gestion des entreprises culturelles a échappé aux intellectuels. Il n'y a pas un seul homme « de l'art » dans les sphères dirigeantes de l'O.R.T.F., et ces postes ne sont pas revendiqués par des intellectuels, ni par des poètes. Pourquoi les gens issus d'une spécialité quelconque voient-ils leur échapper les domaines où ils exercent leurs responsabilités ? Parce qu'on leur substitue l'homme neutre, l'homme passe-partout et gestionnaire. La société au pouvoir n'a aucun métier sinon celui de gérer l'argent, ce que l'on confond avec gérer les hommes. Il y a deux castes : les créateurs, parqués comme des irresponsables, de qui l'on va tirer les œuvres comme le lait des vaches ; les gestionnaires, qui sont les maquignons. Le service de la recherche est un échantillon de la société, où ces castes sont représentées dans le même rapport.* »

Une culture de masse qui commence à l'envers

Il y a quinze ans, Pierre Schaeffer disait aussi que les hommes n'étaient pas au niveau de leurs conquêtes techniques. Selon lui, « *les choses ne se sont pas arrangées* ».

Les progrès techniques ont-ils coïncidés avec les progrès de l'expression ? « *Non. Il y a quinze ans, toutes les astuces sonores, par exemple, étaient déjà trouvées. On en est toujours au même point. C'est la même chose dans le secteur de la communication et de la diffusion. L'annonce de moyens nouveaux ne s'est pas accompagnée d'une recherche sur leur fonction. C'est monstrueux de laisser croire que parce qu'il va y avoir vingt câbles au lieu de trois chaînes de télévision, tous les problèmes vont être résolus. Qu'est-ce qu'il va y avoir dans ces câbles ? Et dans les vidéo-cassettes ? C'est une culture de masse qui commence à l'envers* ».

Comme hier, l'auteur des *Machines à communiquer*, demande que les moyens par lesquels les hommes s'entretiennent soient une « *préoccupation sérieuse pour les détenteurs du pouvoir* ». Quinze ans. Le pouvoir de l'O.R.T.F. lui-même, en quinze ans ne l'a pas entendu, ou si peu. Voix trop faible ou pouvoir trop fort ? Le service de la recherche, comme le suppose sa fonction, vit en tout cas dans les conditions propices à l'invention perpétuelle. Son festival-anniversaire est là pour en donner la preuve.

Propos recueillis par
LOUIS DANDREL.

Un cycle Stroheim au Ciné-Club

KEPI à haute coiffe et visière couvrant le front, nuque rasée, monocle à l'œil, médailles sur la veste d'uniforme, élégance et morgue, c'est le lieutenant autrichien von Steuben à son arrivée dans une station des Dolomites où va se jouer le drame de *Maris aveugles*. C'est Erich von Stroheim en 1919 dans son premier film d'auteur (scénario, décors, réalisation, rôle vedette). Il a trente-trois ans. Il est à Hollywood depuis cinq ans. Il a été figurant, conseiller historique, assistant de David Wark Griffith et interprète, dans des films de propagande psychologique pour la croisade anti-allemande en Europe, de rôles d'officier prussien, de Teuton barbare : « L'homme que vous aimeriez haïr », selon un slogan publicitaire.

Stroheim a sa légende. On le dit — il se dit — aristocrate viennois, ancien officier de cavalerie et fils d'officier supérieur. Mais, s'il est bien né à Vienne en 1885, on ne saura qu'après sa mort, dans les années 60, que ses parents étaient des commerçants israélites.

Montrer la vraie vie

Maris aveugles marque le début d'une carrière placée sous le signe du génie. Sur un scénario mélodramatique, une situation « triangulaire » (le mari, la femme et l'amant en puissance), Stroheim a greffé un univers qui détruit les conventions du spectacle hollywoodien : réalisme minutieux du décor, des costumes, du comportement, des rapports sociaux, rituel de la séduction qui tient compte des pulsions érotiques, du désir sexuel. Mais *Maris aveugles* remporte un grand succès commercial qui donne — provisoirement — confiance aux producteurs.

Stroheim ou le souci de « *montrer au cinéma la vraie vie avec sa crasse, sa violence, sa sensualité, et — singulier contraste — au milieu de cette fange, la pureté* ». Cela le conduit à des fulgurances romantiques au sein du naturalisme le plus exacerbé. Tares morales, infirmités physiques, pourriture de la haute société des palaces ou de son monde de prédilection : Vienne et l'Europe centrale des années 1900. Amour poétique et sensualité. Cela le conduit aussi à réclamer la maîtrise absolue de ses films (jusqu'au montage) et à dépasser les normes « commerciales » d'exploitation. *Folies de femmes (1921)* devait durer six heures : Stroheim, faux comte russe en uniforme blanc allié à des voleuses travesties en princesses, y développait sa stratégie amoureuse dans un Monte-Carlo reconstitué à grands frais en studio. Le jeune producteur Irving Thalberg, qu'inquiétait ce talent non conformiste, lui retira le montage et le film fut mutilé.

C'est encore Thalberg qui allait pratiquement détruire *les Rapaces* (1923 - 1924), neuf heures de projection réduites à une version de deux heures, extraordinaire peinture psycho-sociologique d'un ménage de petites gens de San-Francisco menés à la déchéance par la vie urbaine, la frustration sexuelle et l'avarice.

Vaincu par Hollywood

C'est encore Thalberg qui obligea Stroheim à réaliser comme une corvée cette *Veuve joyeuse* de 1925 où l'auteur humilié des *Rapaces* trouva pourtant moyen de marquer d'un réalisme sarcastique le livret de l'opérette de Franz Lehar.

L'aventure de Stroheim à Hollywood dura dix ans. Il en sortit à jamais vaincu comme auteur de films. Ses chefs-d'œuvre : *Folies de femmes, les Rapaces, Symphonie nuptiale*, ont été cassés, déformés, abîmés. *Queen Kelly*, le dernier, est resté inachevé. Ce qui subsiste de tout cela est pourtant extraordinaire. Stroheim, qui aurait dû être reconnu comme un des plus grands cinéastes de son temps, fut réduit par Hollywood à gagner sa vie comme acteur dans les films des autres. Sa revanche fut peut-être d'accéder à la célébrité mondiale par sa carrière d'acteur en France, de 1936 à 1939.

Stroheim est mort en France en 1957, décoré de la Légion d'honneur. Ses films mutilés sont entrés dans l'univers des cinémathèques et des ciné-clubs.

JACQUES SICLIER.

★ *Maris aveugles*, dimanche 16 juin, deuxième chaîne, 22 h. 45.
★ *Folies de femmes*, dimanche 23 juin, deuxième chaîne, 23 h. 25.
★ *La veuve joyeuse*, dimanche 30 juin, deuxième chaîne, vers 23 h.
★ A lire l'excellente étude de Freddy Buache : *Erich von Stroheim*, dans Cinéma d'aujourd'hui, Editions Seghers, 14,70 francs.

ÉCOUTER, VOIR

● REPORTAGE : « RIEN, UN POSTE FRONTIÈRE ». — Mercredi 12 juin, troisième chaîne, 21 h. 30.

Dernier essai — pour cette saison — de la série Lieux communs *(producteurs Jean-Claude Giudicelli et Patrick Voison). Après le petit café parisien, le garage de village, le carrefour de la Butte-aux-Cailles à Paris et l'épicerie-buvette bretonne, voici un poste-frontière entre France et Belgique.*

Observation impressionniste ; ni interviews ni commentaires : la méthode de Lieux communs *mène forcément à l'exercice de style. Dans* la Maison d'Emile *(l'épicerie), Michel Fresnel avait fait de sa caméra un personnage totalement intégré à un univers clos et dont le regard transmettait l'atmosphère de cet univers. C'était, jusque-là, le reportage le plus réussi. Dans* Rien, un poste-frontière, *André-S. Labarthe, tournant en plusieurs lieux, a élargi le champ de la caméra vers la description lyrique du décor, s'est livré à une mise en scène des apparences qui porte la réalité impressionniste à une sorte de surréel. C'est, par le style, l'essai le plus subjectif.*

● DRAMATIQUE : « A TROIS TEMPS ». — Samedi 15 juin, première chaîne, 22 h.

Une jeune fille d'Antibes, qui voit passer, à la saison des vacances, des garçons disponibles, rêve d'aller vivre à Paris. Elle épouse un jeune ingénieur et se retrouve à Châteauroux. Elle devient une femme désœuvrée en proie à ses chimères.

Un scénario original écrit pour la télévision par Thérèse de Saint-Phalle, dont deux romans, la Mendigote *et* la Chandelle *ont été portés au petit écran par Jean Kerchbron. C'est également celui-ci qui a réalisé* A trois temps, *histoire d'Agnès, fille moderne à la dérive, incapable de dépasser son enfance. Agnès est jouée par Corinne Le Poulain, qui a pour partenaires Daniel Le Roy et Roger Van Hool.*

● CONCERT : CINQUANTENAIRE DE LA MORT DE PUCCINI. — Dimanche 16 juin, France-Culture, 20 h.

Lorsqu'un musicien se couvre de gloire, la renommée néglige ses ancêtres. Mais il suffit souvent d'un hasard — d'un anniversaire — pour qu'ils sortent de l'oubli.

A l'occasion du cinquantenaire de la mort de Giacomo Puccini, les chœurs et l'orchestre lyrique de l'O.R.T.F. remonteront ainsi, le temps d'un concert, dans son arbre généalogique. Car la dynastie des Puccini fut à la musique instrumentale et à l'art lyrique italiens ce que celle des Bach fut à l'orgue allemand. Le nom est attaché à celui de Lucques, la ville natale de Giacomo (1712 - 1781), d'Antonio (1747 - 1832) et de Domenico (1771-1815). Ces trois notables remplirent complaisamment le rôle de compositeurs officiels, avec un très grand nombre d'œuvres instrumentales. L'histoire du grand opéra historique débute au dernier, avec un Quintus Fabius, *exécuté en 1810. Auteur d'un* Jean-Baptiste Catani, *Michele Puccini (1813-1864) dirigeait simultanément la chapelle municipale et les orgues de la cathédrale. Parmi ses huit enfants, son fils Giacomo fut normalement pressenti pour lui succéder : sa famille avait bien mérité de la musique.*

Les conflits à l'O.R.T.F.

LES grévistes de l'O.R.T.F. se transmettent le relais. Une semaine après les personnels technique et administratif, tous les collaborateurs hors statut décident de cesser le travail à partir du 11 juin. Ils seront reçus par la direction lundi 10 juin. Le maintien de l'ordre de grève peut dépendre de cette rencontre. C'est la première fois que cette catégorie, qui comprend des réalisateurs, compositeurs, auteurs-producteurs, acteurs et musiciens, réunit l'ensemble de ses organisations syndicales sur des revendications communes (« le Monde » du 7 juin). Les programmes risquent à nouveau d'être modifiés. **(Lire nos autres informations page 8.)**

Les collaborateurs hors statut cessent le travail

La revalorisation des rémunérations, d'autre part le maintien d'un certain niveau de production, quantitatif et qualitatif, sont en cause dans ce nouveau conflit avec les collaborateurs hors statut. Le budget réservé à la production représente à peine le tiers du budget total de l'Office. « *C'est insuffisant*, dit le porte-parole des syndicats, M. Jean-Pierre Marchand. *Nous sommes des saltimbanques, mais, sans nous, pas de programme !* »

Un retard de salaires entre 20 et 70 %

Le retard des salaires est estimé par les syndicats entre 20 % et 70 % selon les catégories. « *La rémunération des réalisateurs*, disent-ils, *a été revalorisée de 2,50 % de janvier 1969 à décembre 1973. Dans le même temps, l'indice officiel du coût de la vie a augmenté de 36,9 %.* »

Pour ce qui concerne les comédiens, l'O.R.T.F. est le premier employeur en France. Il possède un fichier de 7 500 noms. Chaque année en moyenne, 4 000 comédiens, pour la télévision, et 2 000, pour la radio, participent à des émissions. Ces collaborations peuvent aller du modeste cachet pour quelques lignes de texte (la base des rémunérations est la ligne) au cachet important de vedette. Depuis le 1er avril 1973, 13 % d'augmentation ont été accordés aux comédiens, auxquels s'ajoutent des réajustements dans le lignage des rôles (un rôle de cinquante lignes sera évalué à cent, par exemple). Les syndicats estiment que ces augmentations sont loin de compenser les retards accumulés. Ils protestent contre le mode de recrutement des acteurs, « *fait au hasard* », et contre les conditions de travail qu'on leur impose. « *On travaille de plus en plus vite*, dit un représentant du Syndicat français des acteurs (C.G.T.), *et de plus en plus mal. La qualité du travail n'existe plus.* »

Leur film quotidien

S'ajoutant à celle des personnels technique et administratif, la grève des « créateurs » souligne la dégradation du système de gestion de l'Office. Si l'administration, une fois de plus, se voit contrainte de faire face à une situation irritante, les usagers quant à eux semblent, dans une forte proportion, ne pas être très troublés par ce conflit. Le programme minimum prévu par la loi donne aux téléspectateurs leur film quotidien ; la radio se transforme en gigantesque FIP. C'est assez pour que l'opinion publique s'immobilise. On n'a pas encore vu se constituer de comités de soutien aux grévistes de l'O.R.T.F. — L. D.

Jours de grève

Prévue initialement pour le week-end, la grève de la radio s'est poursuivie, hélas ! toute la semaine, entraînant des perturbations de programmes très inopportunes : fêtes de la Pentecôte en musique continue et, après une laborieuse remise en route mardi après-midi, retour au programme minimum avec la suppression des émissions prévues pour l'anniversaire du débarquement et d'une Radioscopie.

Samedi dernier, à l'émission du Monde contemporain *miraculeusement sauvée du chaos, Jacques Sallebert était venu discuter des perspectives de développement de la modulation de fréquence. Après avoir annoncé l'adaptation prochaine de France-Culture à la stéréophonie — on en a pris note — il a réaffirmé le principe d'une diversification accrue des différentes chaînes.*

Réduit actuellement à l'écoute des radios périphériques, peut-être l'auditeur a-t-il pu mesurer la monotonie et l'indigence sonores qu'une telle restriction fait régner sur les ondes. Autant Europe 1 et R.T.L. participent en temps normal à cette diversité de la radio qu'elles animent par leur entrain et leur ramage, autant elles l'appauvrissent lorsqu'elles sont seules.

Cette grève aura eu au moins l'avantage de mettre en lumière la nécessité existentielle de France-Culture et de France-Musique. Les absents n'ont pas toujours tort.

M. M.

RADIO-TELEVISION

Samedi 8 juin

● **CHAINE I**

20 h. Finale de la Coupe de France de football. *A.S. Saint-Etienne/A.S. Monaco.*
22 h. Dramatique : « Mon propre meurtre », de M. Cousin. Adapt., dial. et réal. J. Dewever. Avec G. Bellier, R. Saint-Bris, A. Fergeac.

Henri, chassé par son père, le général Faguet-Mazard, retrouve sa famille huit ans après. Il va chercher à se venger.

● **CHAINE II (couleur)**

20 h. 35 Variétés : Top à l'eurovision.
21 h. 40 Série : Kung Fu. « Superstition ».
22 h. 30 Variétés : Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● **CHAINE III (couleur)**

20 h. 40 Théâtre : Voltaire's follies, de J.-F. Prévand, sur des textes de Voltaire. Réal. J.-P. Spiero. Avec S. Bouy, G. Darmon, G. Louault.

Des pamphlets de Voltaire, joués, dansés, mimés : un spectacle de cabaret, créé en 1970 au Théâtre de l'Ouest parisien.

21 h. 50 Portrait : Jean Dasté, homme de théâtre. Réal. P. Bureau.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
FRANCE-INTER : (météo marine), 9 h., 19 h. 50.
TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 40.

DES PROGRAMMES PERTURBÉS

La grève catégorielle des personnels techniques et administratifs se poursuivant, les programmes de radio du samedi 8 et du dimanche 9 juin ne seront pas diffusés normalement. Quelques émissions seront peut-être assurées par un personnel appartenant à une autre catégorie non grévistes. Un programme minimum (musique ininterrompue, bulletins d'information à 8 heures, à 13 heures et à 19 heures) sera assuré.

En ce qui concerne la télévision, les programmes du week-end sont maintenus.

Les programmes de radio et de télévision prévus et publiés à partir du 10 juin risquent d'être perturbés et les émissions en direct pourraient ne pas être retransmises.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 9 JUIN

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : « Des Juifs et des Allemands » ; 10 h., Présence protestante : Entretien avec le pasteur Tullio Vinay ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Les chrétiens en U.R.S.S. Marx et saint Paul » ; 11 h., Messe célébrée à l'église de la Trinité, à Paris ; prédication du Père Guinchat.

Dimanche 9 juin

● **CHAINE I**

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
17 h. Film : « Sept secondes en enfer », de J. Sturges (1967), avec J. Garner, J. Robards, R. Ryan, F. Convere (C.).

Violents règlements de comptes entre le shérif Wyat Earp et Ike Clanton après la bataille d'O.K. Corral racontée par J. Sturges dans un film précédent.

18 h. 40 Concert : Orch. de chambre de l'O.R.T.F., sous la direction d'A. Schneider. Symphonie 92 en sol majeur, *de Haydn.*
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « Sur un arbre perché », de S. Korber (1970), avec L. de Funès, G. Chaplin, O. de Funès, A. Sapritch.

Un industriel, rentrant d'Italie par la route, a un accident sur la Côte d'Azur. Sa voiture reste accrochée à un arbre, en équilibre instable le long d'une falaise. Il est prisonnier avec deux passagers.

Louis de Funès dans un film qui hésite entre le comique burlesque et le tableau de mœurs.

● **CHAINE II (couleur)**

12 h. 30 Magazine : Inf. 2 dimanche. « Le vrai et le faux ».
13 h. Intermezzo.
13 h. 30 Reportage : Le palc et la parade. Les forains. Réal. D. Page.
14 h. 30 Film : « Tout commença par un baiser », de G. Marshall (1959), avec G. Ford, D. Reynolds, E. Gabor, G. Rojo, F. Clark.

Aventures sentimentalo-comiques d'un sergent de l'armée de l'air américaine et d'une actrice qui se sont mariés à cause d'un baiser donné dans une vente de charité.

16 h. 10 Forum des arts, d'A. Parinaud.
17 h. 10 On en parle, de J. Chabannes.
17 h. 40 Jeu : Familion.
18 h. 20 Télésports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Art : Naïfs haïtiens (2), de J.-M. Drot.
21 h. 35 Archives du XX[e] siècle. Entretien avec Claude Levi-Strauss, par J.-J. Marchand.
22 h. 45 Ciné-club : Cycle John Huston. « La Lettre du Kremlin » (1969), avec B. Andersson, M. von Sydow, R. Boone, N. Green, G. Sanders, O. Welles, P. O'Neal.

Une agence d'espionnage américaine envoie à Moscou une bizarre équipe, chargée de s'emparer d'une lettre établissant un accord entre un dirigeant soviétique et les Etats-Unis contre la Chine.
Histoire très compliquée où presque tout le monde ment et triche. Humour noir et destruction d'une mythologie.

● **CHAINE III (couleur)**

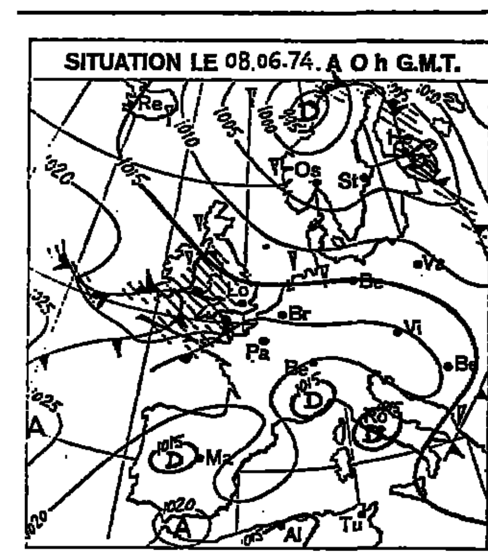
19 h. 40 Magazines artistiques régionaux.
20 h. 10 Lever de rideau : « Mains et merveilles », de G. Coste, J. Delord, D. Sanders.
20 h. 40 Dramatique : « la Leçon d'allemand » (1), d'après le roman de S. Lenz. Adapt. D. Klante. Réal. P. Beauvais.

Dans une maison de redressement allemande, un jeune délinquant, invité à disserter sur les « joies du devoir », va traiter le sujet pendant des mois, enfermé dans une cellule.
(Emission diffusée le jeudi 24 janvier sur la première chaîne.)

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08.06.74. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9-6-74 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➤ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 juin à 0 heure et le dimanche 9 juin à 24 heures :

La perturbation qui s'étendait samedi matin du sud des îles Britanniques au nord du Bassin parisien poursuivra son déplacement vers la Suisse et le Sud-Est dans un champ de pression relativement élevé : à l'arrière, un courant de nord-ouest s'établira de nouveau sur la France.

Dimanche matin, une étroite zone de temps couvert et localement pluvieux sera encore observée du Massif Central aux Vosges et au nord des Alpes, puis le ciel deviendra plus variable sur ces régions. Près de la Méditerranée, le passage de la perturbation sera seulement marqué par des passages nuageux suivis de larges éclaircies et d'un renforcement des vents. Sur le reste de notre pays le ciel sera variable.

Les températures minimales subiront une légère baisse dans le Nord-Ouest et l'Ouest, tandis qu'elles s'élèveront faiblement du Massif Central à la Franche-Comté. Les températures maximales demeureront légèrement inférieures à la normale.

Samedi 8 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 juin ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Biarritz, 23 et 11 degrés ; Bordeaux, 22 et 9 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 18 et 5 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 19 et 7 ; Marseille, 23 et 14 ; Nancy, 16 et 5 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice, 24 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 23 et 9 ; Perpignan, 26 et 10 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 18 et 7 ; Tours, 18 et 7 ; Toulouse, 22 et 8 ; Ajaccio, 28 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 10 degrés ; Athènes, 27 et 20 ; Bonn, 16 et 9 ; Bruxelles, 16 et 7 ; Le Caire, 27 et 20 ; îles Canaries, 16 et 16 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 18 et 4 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 17 et 12 ; New-York, 19 et 12 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 24 et 18 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 32 et 24.

Circulation

Même si elle ne circule pas une voiture doit être assurée...

Devant l'augmentation du prix de l'essence, ou pour d'autres raisons personnelles, certains automobilistes ont peut-être décidé de mettre leur voiture « en réserve de la circulation ».

D'où la question : ne circulant plus, le véhicule doit-il être assuré ?

En fait, il faut interpréter le sens des mots « *véhicule en circulation* ». La loi du 27 février 1958 sur l'assurance automobile obligatoire n'a pas fixé de critère à ce sujet. Toutefois, une acception a été donnée par le ministère des finances : « *Il y a lieu de considérer que l'obligation d'assurance joue dès que la mise en circulation du véhicule crée un risque d'accident susceptible d'entraîner la responsabilité civile de l'utilisateur, que la circulation ait lieu à l'intérieur d'une propriété privée ou sur une voie publique.* »

Le 4 juin 1970, la cour d'appel de Paris eut à interpréter cette notion de circulation : un particulier avait été convoqué dans un commissariat pour une formalité quelconque. Mais ceci entraîna la vérification de ses papiers, en particulier de ceux afférents à la conduite de sa voiture. Il se révéla qu'il n'avait pas d'attestation d'assurance. Pour sa défense, l'intéressé déclara qu'il avait acheté deux mois auparavant une voiture en mauvais état, en vue de la réparer, n'y avait pas réussi et ne l'avait jamais fait circuler ! Le tribunal correctionnel n'admit pas ce raisonnement, pourtant logique au premier abord, et condamna l'automobiliste à une amende.

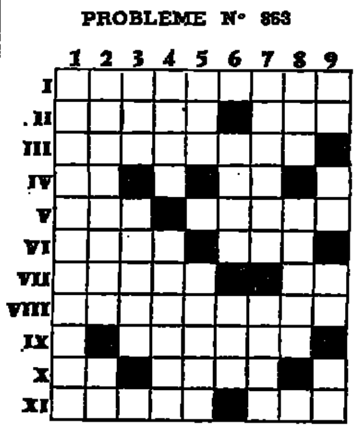
La cour de Paris a confirmé ce jugement avec les attendus suivants : « *Le stationnement sur la voie publique n'est qu'une modalité de la circulation et se trouve régi par le code de la route ; en cas d'accident causé ou occasionné par un véhicule en cette position, son propriétaire se trouve garanti par l'assurance automobile obligatoire : dès lors, pour déterminer si le propriétaire d'un véhicule doit ou non être couvert par une assurance de responsabilité, il importe de savoir si le véhicule est sorti sur la voie publique.* »

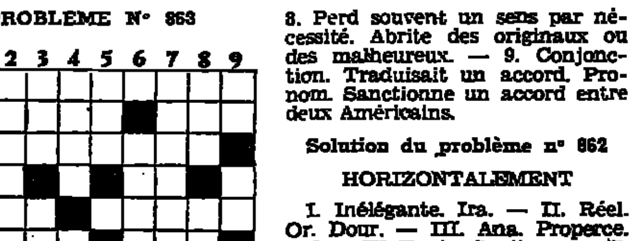
En résumé, même si elle doit rester garée le long du trottoir ou au parking devant chez soi, une voiture, même si elle ne circule pas, doit être assurée. Le seul cas pouvant échapper à l'obligation d'assurance, et permettant la suspension de celle-ci, est le stationnement du véhicule dans un box privé entièrement clos.

Bien entendu, tout ceci est valable pour l'assurance obligatoire dite « aux tiers ». Il reste que le particulier laissant sa voiture chez lui dans son garage, a la possibilité de faire suspendre la garantie automobile « aux tiers », et de conserver les garanties facultatives, notamment le vol et l'incendie. (Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 863





HORIZONTALEMENT

I. Est considérée — bien souvent à tort — comme une engeance matrimoniale. — II. Conduite bouchée. L'appel de la nature. — III. S'achève quand vient l'automne. — IV. Vieil engagement. Fin de participe. — V. Rampait dans les Rocheuses. Il arriva quand ses parents étaient déjà sur le retour. — VI. Adroit tireur. D'un auxiliaire. — VII. Se plaisent en des milieux corrompus. Canton de France. — VIII. Avec lui, comment pourrait-on être sans tache ? — IX. Il lui faut une certaine culture pour pouvoir s'épanouir. — X. D'un auxiliaire. Fonda l'Oratoire. — XI. Se mesurent en longueur ou en hauteur. Trouve souvent un emploi dans la marine.

VERTICALEMENT

1. Tirent de l'eau des rivières une partie de leur subsistance. — 2. S'isole un court instant en vue d'accomplir une chose bien naturelle. Possessif. — 3. Il a gardé son nom dans une allusion à sa queue. Pronom. — 4. Est remplie de trous. Portent atteinte. — 5. Orientation. Localisées. — 6. Lieu historique. Préposition. — 7. Petit anneau. Lança dans le public. — 8. Perd souvent un sens par nécessité. Abrite des originaux ou des malheureux. — 9. Conjonction. Traduisait un accord. Pronom. Sanctionne un accord entre deux Américains.

Solution du problème n° 862

HORIZONTALEMENT

I. Inélégante. Ira. — II. Réel. Or. Dour. — III. Ana. Properce. EM. — IV. Tante. Soutirera. — V. Se. Tom. — VI. Ob. Age. Huas. — VII. Noter. Adoration. — VIII. Nuera. Naturelle. — IX. Etretat. Aser. IP. — X. Mon. Tarares. Ave ! — XI. ENE. Emir. Dés. — XII. RDA. EE. Ara. — XIII. Tango. Cr. Abîmes. — XIV. Ré. Salerne. Ro. — XV. Gaze. Escalades.

VERTICALEMENT

1. Rationnement. — 2. Iéna. Bouton. Ara. — 3. Néant. Terne. Nez. — 4. Aère ! RG. — 5. Pé. Gratte-dos. — 6. EOR. Dé. AA. — 7. Gros. Antre. Clé. — 8. Posada. Amères. — 9. Eue. Otarie. RC. — 10. Tort. Ruser. Ana. — 11. Cithares. Abel. — 12. Dérouter. Ri. — 13. Io. Email. Adam. — 14. Ruer. Solive. Ere. — 15. Armas. Nèpes. SOS.

GUY BROUTY.

Concours

● *Deux concours* seront organisés le 3 septembre prochain par les instituts régionaux d'administration pour le recrutement de quatre cent dix-sept élèves.

Renseignements et inscriptions (avant le 5 août) à la direction générale de l'administration et de la fonction publique (concours), 57, boulevard des Invalides, 75700 Paris ; tél. 567-16-70 (poste 951 et 905) et 577-02-77.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :
Quinze jours .... 14 F
Trois semaines .... 20 F
Un mois .... 25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :
Quinze jours .... 28 F
Trois semaines .... 29 F
Un mois .... 38 F

EUROPE (avion) :
Quinze jours .... 31 F
Trois semaines .... 45 F
Un mois .... 60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

VENTES

Au palais Galliera

DEUX BOUQUETS DE VALLAYER-COSTER 180 000 F

Les ébénistes du dix-huitième siècle français et étranger ont fait recette avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Au cours d'un vacation, qui a produit plus de 5 millions, une commode en bois laqué noir, rouge et or, décorée de paysages chinois animés, à deux tiroirs sans traverse, richement ornée par un artiste bronzier, estampillée P. A Foullet, reçu maître en avril 1765, a été adjugée 210 000 F sur offre à 100 000 F ;

Du temps du Roi Soleil, un bureau plat à toutes faces, plaqué d'ébène, de cuivre et d'écailles rouges au fin décor géométrique fut noté 147 500 francs. D'époque Louis XV, un mobilier de salon à dossiers plats (six fauteuils et un canapé à oreilles) garni de tapisserie au point, portant l'estampille de Jean Avisse, 112 000 francs ; en céladon de la Chine à fond vert, à la belle monture de bronze ciselé, une paire de vases couverts du temps de la Régence, haut de 34 centimètres, fit plus que tripler son prix de départ en étant adjugée 176 000 francs.

Un petit paysage, peinture sur métal par Bruegel de Velours, a été acheté 160 000 francs, et deux bouquets de fleurs formant pendants, par Anne Vallayer-Coster (32 × 26), sur offre discrète à 25 000 francs, devait atteindre 180 000 francs (Mes Ader, Picard, Tajan, Lissilour ; experts MM. Antonini et Dillée). — G. V.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 4. - Tableaux XIXe. Bibelots. Meubles. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

S. 5. - Tableaux mod. Me le Blanc.

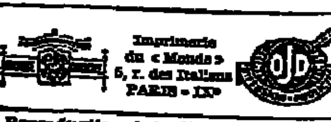
S. 6. - Tableaux mod. et anc. Objets d'art. Sièges et meubles. Me Libert.

S. 7. - Minéraux de collection et de décoration. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

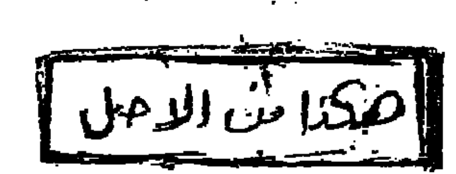
S. 8. - Collection de M. X... Lettres et manuscrits. Autographes de peintres. Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 10. - Bijoux ornés de diamants, émeraudes, rubis (1 à 7 carats). MM. Fromanger. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14. - Extr.-Orient. Me Pescheteau.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe



RADIO-TELEVISION

Lundi 10 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « L'Héroïque M. Boniface », de M. Labro (1949), avec Fernandel, Liliane Bert, Andrex.
16 h. Cyclisme : Dauphiné libéré.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. G. Grangier.

Un jeune garçon et deux amis partent en croisière à bord du Sloughi. *L'équipage recueille deux naufragés qui possèdent un message trouvé dans une bouteille.*

21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Couleurs d'Afrique ».
20 h. 35 Actuel 2.

L'acupuncture. Le professeur Pierre Babischong, directeur d'une unité de recherche à l'INSERM de Montpellier, répondra aux question du Dr Rentchnick (directeur de la revue suisse « Médecine et hygiène ») ; de notre collaborateur, le Dr Escoffier-Lambiotte ; du Dr Claude Blouin (« la Vie médicale ») et de Mme Rosie Maurel (Inf. 2).

21 h. 35 Alain Decaux raconte : L'évasion de Mussolini.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
19 h. 40 Magazine : Le roman vrai de la forêt française.
20 h. 5 Documentaire cinéma : Mes meilleurs amis sont les chevaux.
20 h. 40 Film : « Queimada », de G. Pontecorvo (1968), avec M. Brando, E. Marques, R. Salvatori, T. Lyons.

En 1815, un agent secret du gouvernement britannique vient fomenter une révolte dans une île des Antilles espagnoles pour favoriser la mainmise des commerçants anglais sur le sucre.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouze : La communication entre l'homme et l'animal, avec J.-J. Barloy. Les hormones du cerveau, avec le docteur Elmaleh ; 9 h., Les lundis de l'histoire : « L'identité culturelle de l'Islam », à propos du livre de M. von Grunenbaum, avec J. Berque et M. Rodinson ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec le Dr André François ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, Chronique de Jean-Louis Curtis : « Les forêts de la nuit » ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 10, Suiot ; 14 h. 30, Carte blanche, par L. Siou : « la Voleuse de bigoudis », d'Y. Navarre, avec P. Trabaud et R. Blaess (réal. G. Delaunay) ; 15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 35, La mémoire des notes, par Ch. Latigral ; 16 h. 15, Musique ailleurs ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix, de P. Sipriot : « Feux », de Marguerite Yourcenar (réal. B. Horowicz) ;

18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Prestige de la musique, Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. F. Leitner, avec le concours d'Ar. Grumiaux, violoniste : « Concerto nº 3 en sol majeur pour violon et orchestre K. 216 » (Mozart) ; « Symphonie nº 4 en mi bémol majeur, Romantique » (Bruckner) ; 21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont : Salon Inter-Chimie ; 22 h., Black and blue : Un pianiste à New-York. Le soft soul ; 22 h. 45, « Seize danses allemandes » et « Deux danses écossaises » (Schubert) ; 2 3h., Les nouveaux livres de poésie, par A. Bosquet ; 23 h. 15, Libre parcours récital, avec Arlette Sibon, Simonovitch (ondes Martenot).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Sonate nº 23 en fa mineur » (Beethoven), « Huit chansons françaises » (Poulenc), « Tannhauser » (Wagner) ; 10 h., Que savons-nous... des compositeurs chefs d'orchestre, par M. Ruyssen : Boulez, Bartok, A. Jolivet ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs : Musique de Louisiane, chants de travail ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : les enregistrements de Kathleen Ferrier ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois : J. Dowland, Richardson, J. Bull, M. Marais, Vivaldi ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Etudes symphoniques opus 13, avec les Variations posthumes » (Schumann), avec R. Gianoli ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Sinfonia la casa del Diavolo » (Boccherini) ; « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy) ; « Concerto pour hautbois et orchestre » (A. Clostres) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie nº 0 en ut majeur, d'Iéna » (attribuée à Beethoven) ; « Symphonie en ré majeur » (Vorisek) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Musiciens témoins de l'enfance : Scènes d'enfants (Schumann, Moussorgsky, Debussy) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne : Concert Joseph Myslivecek : « Concerto pour violon et orchestre en ré », Soliste L. Matusek « Abraham et Isaac », oratorio pour soli, chœur et orchestre ; (première audition) orchestre de chambre de Prague, direct. P. Maag ;

22 h., S.), Correspondances : « Duo Don Juan-Zerline » (Mozart) ; « Variations sur la ci darem » (Chopin) ; « Réminiscences de Don Juan » (Liszt) ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 23 h., Reprises symphoniques (T. Nikiprowetzki, P. Arma, A. Trebinsky) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre russe : Borodine, Chostakovitch, Prokofiev ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Théâtre de l'Etrange : « l'Arbre à venin », de C. Seignolle (réal. J. Rollin-Weizs) ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Moisson d'exil ; 22 h. 30, Jazz en liberté.

Mardi 11 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « Vivre cent dix ans. »
13 h. 45 Sport : Tennis. Internationaux de France, transmis du stade Roland-Garros.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo.
18 h. 55 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Variétés : Show Enrico Macias.

Avec Castel et Sahuquet, Herbert Pagani, Nicoletta, Yves Simon, Ilanit, Sébastien Marotto, les Ballets israéliens, S. Macias, D. Hannegarn.

21 h. 30 Magazine : Pourquoi pas ? « L'exploit », de J. Goddet et E. Bollard.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. « Trois auteurs face à leurs lectrices ».
15 h. 15 Film : « Babette s'en va-t-en guerre », de Christian-Jaque (1959), avec B. Bardot, J. Charrier, F. Blanche.

Une petite Française réfugiée à Londres en 1940 est chargée d'une mission d'espionnage auprès d'un général allemand. Elle affronte le chef de la Gestapo dans Paris occupé.
Brigitte Bardot, héroïne espiègle et très convenable d'une comédie loufoque.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Rencontres.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « Panique dans la rue », d'E. Kazan (1958), avec R. Widmark et J. Palance (N.).

Un immigrant clandestin est assassiné à La Nouvelle-Orléans. Il était atteint de peste pulmonaire. Le service de santé et la police recherchent ses assassins, qui peuvent transmettre la maladie et provoquer une épidémie.
Le « néo-réalisme américain » dans le film noir.

Débat : les épidémies.

Avec la participation du Dr Gentilini, chef de service de médecine tropicale à l'hôpital Pitié-Salpêtrière ; du professeur Mollaret, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur ; du professeur Félix ; du Dr Pierre Charbonneau, directeur de la Santé ; du Dr Desideri, médecin-chef du contrôle sanitaire aux frontières, à Marseille.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
19 h. 40 Evocation : Henri Bosco, ou l'amour de la vie.
20 h. 40 Dramatique : « Acte de probité », d'H. Bazin. Réal. H. Polage. Avec F. Joffo, Ch. Fabrega, M. Leroi.

Gonzague Babotin, « casseur » des faubourgs, trouve un portefeuille bien garni. Bien qu'il soit dans la misère il va le rendre. Mais sa probité n'est pas récompensée.

21 h. 30 Musique : Récital de piano Térésa Llacuna.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort d'Ernest Chausson (1929) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux, par C. Mettra, avec R. Boyer ; 8 h. 50, Université radiophonique. La cité du Vatican, par F. Bea ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. R. Albin : « Euryanthe » (Weber), « Concerto pour piano et orchestre nº 2 en la majeur » (Liszt), avec D. N'Kaowa ; 11 h. 30, Le texte et la marge : « la Boîte à couleurs », d'A. Roussin ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., A chœurs vaillants. Manuel Rosenthal. Suite profane : « Ouverture pastorale » (P. de Tyard), « Vœu » (A. de Baïf), « Derniers vers » (P. de Ronsard), « Tableau de Paris » (Scarron), « Reverdie (anonyme seizième siècle). Suite sacrée : « A la très sainte Vierge Marie » (R. Dominicain, 1328), « Letania minor » (J. Molinet, 1435-1507), « la Virginité maternelle » (A. de Salse, seizième siècle), « Alleluia en carillon » ; 12 h. 45, Panorama culturel de France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Magazine ; 15 h. 35, Rencontre avec Jean-Louis Trintignant ; 15 h. 25, Le théâtre lyrique aujourd'hui ; 15 h. 55, Radio service culturel ; 16 h. 15, Musique ailleurs ; 16 h. 30, Dossier ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Souvenirs pieux », de M. Yourcenar (réal. H. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Sonate en si mineur » (J.-B. Lœillet) ;

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : « l'Intellectuel face à l'engagement politique », avec Régis Debray et Jorge Semprun ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Combien encore vivante ?

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « la Passion selon saint Jean », extrait (Bach), « Première pensée et sonneries de la Rose-Croix » (Satie), « Weihnachts Lieder » (Cornelius) ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs : J. Martinon, A. Caplet, M. Constant, Kabalevski) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les enregistrements de Kathleen Ferrier ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : « Chants et danses de la mort », « la Foire de Sorotchinsky » (Moussorgsky) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : L'Irlande ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Concerto a due cori nº 2 en fa majeur » (Haendel), « Concerto pour cor et orchestre en mi bémol majeur » (Mozart), « Symphonie nº 1 en ré majeur Titan » (Mahler) ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Hello, Dolly » ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... musiciens témoins de l'enfance : L'enfant, son éducation, ses jeux (Haydn, Satie, Moussorgsky, Debussy, Ravel) ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Orchestre philharmonique O.R.T.F., direct. D. Zinman, avec M. Hasson, violoniste : « Symphonie nº 33 en si bémol majeur » (Mozart), « Symphonie pour instruments à vent » (Stravinski), « Feu d'artifice » (Stravinski), « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre » (Tchaïkovski) ; A l'entracte, concours international de guitares ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (R. Loucheur, Bach, Messiaen, J. Martinon) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Musique pittoresque ; 20 h. 15, L'heure du mystère : « Un froissement de soie », de J. Jaquine (réal. E. Frémy) ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Le club des poètes ; 22 h. 30, Rhythm and blues.

Mercredi 12 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. 20 Emissions pour la jeunesse :

Ciné-club poussin ; Kiri le clown ; Colargol ; Aglaé et Sidonie ; Je cherche un maître ; La pince à linge ; Calimero ; Au pays de l'arc-en-ciel ; Grain de sel.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Black Beauty.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 35 Le grand échiquier, par J. Chancel.

Avec Alexis Weissenberg, pianiste ; l'orchestre national de l'O.R.T.F. ; Rémy Guetta ; François Béranger ; le quintett Hans Che Weiss ; Mikis Theodorakis ; Aaron Skitri ; Joan Baez ; Claude-Michel Schönberg.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. « Une femme vétérinaire ».
15 h. 15 Tennis. Internationaux de France.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Les animaux du froid ».
20 h. 35 Western : « Rio Conchos », de G. Douglas (1964), avec R. Boone, St. Whitman et T. Franciosa.

La poursuite de trafiquants d'armes au Texas, en 1867, par un capitaine de cavalerie et un ancien officier sudiste qui déteste les Indiens.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
19 h. 40 Nouvelles : « Une histoire banale », de S. Maugham. Réal. W. Hussein. Avec N. Bird.

Le commissaire Arthur Low enquête en Malaisie après un assassinat.

20 h. 40 André Malraux : les métamorphoses du regard. « Les maîtres de l'irréel ». Réal. Cl. Prévost.
Avec Pierre Dumayet et Walter Langlois.
21 h. 30 (★) Reportage : Lieux communs. « Rien, un poste frontière ». Réal. A. S. Labarthe.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : « L'homme possédé » ; 8 h. 50, Université radiophonique : Projets spatiaux, par M. J. de Vogüe ; 9 h. 7, Sciences et techniques, par G. Charbonnier : Les classes d'âge, avec G. Balandier ; 11 h., Renaissance des orgues de France, par J. Merlet ; Orgue Notre-Dame de Roubaix, avec Ph. Lefèvre ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « Ionnel, la musique et la guerre », d'H. Ray ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Musiques à l'appui ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; Chronique de Jean-Louis Curtis : « L'éphèbe de Subiaco » ; 14 h. 30, Essai : « En montant les escaliers », de F. Pinte (réal. H. Soubeyran) ; 15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 40, Musiques et sciences humaines, par J.-M. Damian ; 16 h. 10, Musique ailleurs ; 16 h. 25, Radio-service culturel ; 16 h. 30, Coloration jeunesse ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Le temps immobile », de C. Mauriac (réal. B. Latour) ;

18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Musique de chambre : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel), G. Doyen, piano ; « Six sonnets de J. Casson » (D. Milhaud), « le Masque de la mort rouge » (A. Caplet), avec F. Pierre, harpe, et le quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : 21 h. 20, La science en marche, par F. le Lionnais : « Treize clés mathématiques sur l'informatique », avec R. Faure ; 21 h. 50, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 23 h., Et puis voici des livres, avec Y. Christ ; 23 h. 15, Emission concours pour la jeunesse : Voyage en Hongrie ;

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Divertissement-fantaisie ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Passion selon Saint-Jean » (Bach) ; « Rosemonde » (Schubert) ; « Sonatine pour flûte et piano » (Boulez) ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs (J.-F. Rebel, L. Mozart, Moscheles, Wagner, H. Dutilleux) ; 11 h. 30, (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30, France-Musique service ; 14 h. 35, Airs oubliés ; Vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Parade » (Satie) « Le tombeau de Couperin » (Ravel) ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Renaissance des orgues de France ; 18 h., Chorales d'amateurs ; Rencontres de chant choral « Europe Cantat » (Autun 1973) : Luzerner Singer, direct. H. R. Willisegger ; Chœurs de l'Université de Lisbonne ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ;

19 h. 40 (S.), En musique avec... Musiciens témoins de l'enfance : Voix d'enfants (Honegger, Fauré, Stravinski) ; 20 h. 30 (S.), En direct de la salle Pleyel. Orchestre national O.R.T.F., direct. M. Atzmon, avec Ph. Entremont, pianiste : « Musique pour cordes et cuivres » (Hindemith) ; « Concerto nº 2 pour piano et orchestre en ut mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie nº 7 en ré mineur » (Dvorak) ; 23 h. (S.), Hors gravures : Jean Huré ; « Deuxième sonate », au piano, H. Puig-Roget ; « Quintette » ; 24 h., Musique et poésie : Georges Limbour ; 1 h. 30, Nocturnales ;

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 19 h. 20, Folklore de France : Nouvelles tendances ; 20 h. 15, Les grandes voix humaines ; 20 h. 50, Les bruits de la ville ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Votre jardin secret : Solange Fasquelle ; 22 h. 30, Rêves sans frontières.

Jeudi 13 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
15 h. Tennis.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo.
18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Dramatique : « La crécelle », de Ch. Dyer. Réal. R. Kahane. Avec E. Kerr, P. Vernier, P. Savatier.

En Angleterre, un jeune homme de trente ans passe une nuit avec une jeune femme qui n'est pas tout à fait une prostituée.
Cette pièce fut créée en 1963 à la Gaîté-Montparnasse par Claude Rich et Jacqueline Gauthier.

22 h. Catch.

● CHAINE II (couleur)

14 h. Magazine : Aujourd'hui Madame, L'énurésie et l'anorexie.
14 h. 50 Coupe du monde de football.
Cérémonie d'ouverture retransmise de Francfort.
16 h. 50 Coupe du monde de football : Brésil-Yougoslavie.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Le zoo de San-Diego.
20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.
Adamo et Nicoletta.
21 h. 35 Le dossier secret des trésors. Les deux valises de Budapest, de P. Bokor et J.-J. Sirkis.

Le 21 mars 1921, la République des conseils hongrois n'est reconnue à l'Ouest que par l'Autriche. Deux valises contenant une partie des réserves monétaires de la Hongrie seront l'objet de nombreuses convoitises.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
19 h. 40 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont : La chasse photographique.
20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh, E. Mannoni.

En Irlande avec les soldats de la reine ; la fiesta de Nîmes.

21 h. 30 Variétés : Jacques Douai. Réal. D. Wronecki.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Naissance à Muset de Nicolas Dalayrac ; 9 h., Les chemins de la connaissance : La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : « L'honneur et la honte » ; 8 h. 50, Université radiophonique : La vie secrète des plantes (le phénomène de la mutation, par J. Miege) ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Musique instrumentale : « Quatuor » (Debussy) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Edouard Pignon : « A contre-courant », par P.-Y. Leprince (1) ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur, direct. E. Cosma : « Siegfried-Idyll » (Wagner) ; « Mouvement pour cordes » (Landowski) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture, billet ; 13 h. 35, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Deux cents minutes : Les transports urbains, par J Barraud ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « La ballade du café triste », de Carson Mac Cullers (réal. A. Barroux) ;

Trois personnages insolites et pathétiques, déchirés, chacun à sa manière, par l'amour.

18 h. 30, Réflexion faite ;
20 h., « La tentation de Saint-Antoine », de R. Auclair, d'après Flaubert, avec A. Cuny, J. Bertheau, J. Bretonnière, H. Buthion, P. Constant, M. Cassen, D. Daniel (1) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et R. Lamy : Les anticoagulants, avec Di Matteo, professeur à l'hôpital Necker ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 35, Recherches musicales : Voyage au pays des hauteurs (1), par M. Chion et J. Vidal ; 23 h., Format de poche : « Les jeux de l'amour et du langage », de J. Peignot ; 2 3h. 15, Grandes réalisations discographiques : « Concerto pour hautbois et orchestre en ut majeur » (Mozart), avec N. Black ; « Concerto pour cor et orchestre en mi bémol majeur » (Mozart), avec A. Civil.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Les vêpres siciliennes », ouverture (Verdi) ; « Passion selon Saint-Jean » (Bach) ; « Huit inventions » (Kabelac) ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs (Pierné, Brahms, Satie) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales ;
14 h. 30 (S.), Chronologie de l'Opéra : « Cavalleria Rusticana » (Mascagni), avec G. Simionato et M. del Monaco ; 15 h. 50 (S.), Musique italienne (Respighi, Busoni, Dallapicola) ; 16 h. 30, Le ballet sous la Révolution française : « La Rosière républicaine » (Grétry) ; 17 h. (S.), Festivités musicales de la République : « A la mémoire des grands hommes » (Reicha ; « Elégie » (Fauré) ; « Fête des belles eaux pour ondes Martenot » (Messiaen) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; « Quatre mélodies » (Balakirev) ; « Isoline » (Messager) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ;

19 h. 40 (S.), En musique avec... musiciens témoins de l'enfance : L'enfant et la mort (Schubert, Mahler, Ravel) ;
20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Les Indes galantes » (Rameau), avec J. Smith, G. Hartman, L. Devos, J. Elwes, Ph. Huttenlocher. Ensemble vocal « A chœur joie », de Valence ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz : Retour sur la carrière d'Albert Ayler ; 24 h. (S.) La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 19 h. 20, L'opérette aujourd'hui ; 20 h. 15, Savoir vivre, par E. Lanzac : le chercheur scientifique ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Feu rouge ; 22 h. 30, Fleurs et racines du folklore : L'Autriche.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 10 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *le Secret magnifique*, film de D. Sirk.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 20 h. 55, *le Cottage enchanté*, film de J. Cromwell.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Archiflore, dramatique ; 21 h. 40, Passe-temps.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, La parole est aux enfants ; 21 h. 15, Mandrin ; 22 h. 10, A témoin.

Mardi 11 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les primitifs ; 21 h., *En avant la musique*, film de B. Berkeley.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 20 h. 55, *Continental Circus*, film de J. Laperrousaz.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 40, La cloche tibétaine ; 22 h. 40, Vivre en Wallonie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Deux ans de vacances ; 21 h. 5, En direct avec ; 22 h. 5, Jazz.

Mercredi 12 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le Saint ; 21 h., *Germinal*, film de Y. Allegret.

TELE-MONTE-CARLO : 20. h., L'homme à la valise ; 20 h. 55, *Ciel rouge*, film de R. Wise.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Il faut sauver les loups ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Un jour, une heure ; 20 h. 40, Premières visions ; 21 h. 5, Jeux sans frontières ; 22 h. 25, Hippisme.

Jeudi 13 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *la Motocyclette*, film de J. Cardiff.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 20 h. 55, *la Maison des Rousselle*, film de T. Erbat.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *la Fièvre à El Pao*, film de L. Bunuel ; 21 h. 55, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de Suisse ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 45, La voix au chapitre ; 22 h. 15, Football.

Vendredi 14 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 20, Football ; 21 h. 20, *Cinq mille dollars sur l'as*, film d'A. Balcazar.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 20 h. 55, *l'Autre*, film de J. Cromwell.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Football ; 21 h. 20, Jason King ; 22 h. 10, Football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Cyclisme ; 20 h. 25, *la Stratégie de l'araignée*, film de B. Bertolucci ; 22 h., Reflets ; 22 h. 25, Football.

Samedi 15 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Football ; 20 h. 30, Amicalement vôtre ; 21 h. 30, *Fièvre blonde*, film de N. Krasna.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Grand Chaparral ; 20 h. 55, *la Conjuration des Borgia*, film d'A. Bascioppi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *Notre homme Flint*, film de D. Mann ; 22 h. 25, Football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Cyclisme ; 20 h. 30, A vos lettres ; 20h. 50, Variétés ; 22 h., Les oiseaux de nuit ; 23 h., Football.

Dimanche 16 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *Brisants humains*, film de J. Pevney.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Département S ; 20 h. 55, *le Temps de vivre*, film de B. Paul.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Marcel Pagnol ; 21 h. 10, Les sentiers du monde.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *l'Affaire Cicéron*, film de J.-L. Mankiewicz ; 21 h. 55, Entretiens.

Lundi 17 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *Carrefour* film de K. Berhardt.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 20 h. 55, *le Mouchard*, film de J. Ford.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *les Dupes*, dramatique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Cyclisme ; 20 h. 25, A vous Peter Ammann ; 21 h. 25, Mandrin ; 22 h. 20, A témoin.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 14 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
15 h. 50 Coupe du monde de football : Allemagne-Chili.
Match retransmis de Berlin.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Au fil de l'art.
19 h. 20 Coupe du monde de football : Ecosse-Zaïre.
Match retransmis de Dortmund.
21 h. 20 Feuilleton : Nans le berger.
21 h. 35 Au rendez-vous des grands reporters, par R. Pic et M. Tauriac.
Les rues sans joie de Belfast ; les « virages de Sadate ».

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
19 h. 40 Magazine artistique : Des yeux pour voir, de P. Desfons.
20 h. 40 Variétés : Mon pays, le voici. Amalia Rodrigues présente le Portugal. Réal. N. Ribowski.
21 h. 30 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber. Avec M. Pierre Dreyfus, directeur de la régie Renault.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. Quand les cathédrales redeviennent blanches.
15 h. 15 Tennis : Internationaux de France.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Couleurs de la nuit.
20 h. 35 Dramatique : « l'Implantation », de G. Perrault. Adapt. et dial. J. Cosmos. Réal. G.-A. Lefranc. Avec F. Dunoyer, J. Alric, Cl. Nadal.
Un agent secret s'introduit dans une famille française en empruntant l'identité fictive d'un neveu du Venezuela. Peu à peu il se sent devenir un membre de la famille et oublie sa mission.
22 h. 10 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

TELEVISION : sur les première, deuxième et troisième chaînes à 19 h. 20.

TELE-MONTE-CARLO : en fin de programme, vers 22 h. 30.

INTER-VARIETES : à 6 h. 20, 7 h. 20, 12 h. 10, 13 h. 30, 20 h. 30.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : la famille et le clan ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les permanences de la littérature russe et soviétique (Situation de Boulgakov au sein du symbolisme), par J. Nantet ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h., Histoire de la musique : Les temps romantiques (Weber) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Grand prix de poésie des « Nouvelles littéraires » 1974 : Colette Delacour ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Nord-Picardie : « Symphonie nº 83 la Poule » (Haydn), « Variations pour orchestre, opus 30 » (Webern) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h., Radio-service culturel ; 14 h. 10, Magazine : La nouvelle ; 14 h. 30, L'ange du bizarre ; 15 h. 40, La musique une et divisible ; 16 h. 10, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direct. Ch. Ravier ; 16 h. 30, Magazine des voix nouvelles ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « A venir », d'E. Berl (réal. B. Latour) ;

18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent : P. Seghers, D. Comtard, M. Cholodenko, M. Clavel, le Grand Magic Circus et D. Jando ; 21 h., Entretien avec Pierre Barbizet ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Mercure et Vénus avec B. Dreyfus ; 21 h. 50, En son temps l'opéra : Le vérisme italien : Mascagni, Leoncavallo ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Les livres de science-fiction ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine : « Passion selon Saint-Jean » (Bach), « Sonate pour piano nº 1 en fa dièse mineur » (Schumann), « Le Corsaire, opus 21 » (Berlioz) ; 10 h., Que savons-nous... des chefs d'orchestre compositeurs (Debussy, Prokofiev, Ravel, Saint-Saëns) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales ;

14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), Les concertos : « Concerto pour piano et orchestre nº 25 en ut majeur, la Marseille » (Mozart), avec I. Haebler, « Concerto en sol mineur pour violon et orchestre » (M. Bruch), par A. Grumiaux ; 17 h. (S.), Lyrique : « Suor Angelica » (Puccini), avec R. Tebaldi ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ;

19 h. 40 (S.), En musique avec... musiciens témoins de l'enfance : L'enfant et son environnement matériel (Honegger, L. Mozart, Ravel) ;

20 h. 30 (S.), En direct du studio 105 : Soirée publique : Musique à découvrir : Hommage à André Caplet, avec le concours de S. Cotelle, harpiste, D. Rémy, G. de Maria, violonistes, M. Lemoine, altiste, M. Ganuza, violoncelliste, M. Agnel, soprano, A. Bartelloni, mezzo-soprano, J. Pudleiner, contralto, direct. J. Calvet : « Conte fantastique pour harpe et quatuor à cordes », d'après « le Masque de la mort rouge » d'Edgar Poe, « Deux divertissements pour harpe seule », « Septuor pour trio vocal et quatuor à cordes » ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Aux quatre vents ; 20 h. 15, La vie sur le vif ; 20 h. 40, Les espions de l'histoire : Le joyeux moine espion James Robertson ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Poésie étrangère ; 22 h. 30, Musique aux Champs-Elysées.

● *Jacques Chancel* reçoit cette semaine Pierre Barouh et sa femme (lundi), Eva et Bernard Sauvat (mardi), Il était une fois (mercredi), Pierre Tisserand et Marie-Paule Belle (jeudi), Salvatore Adamo (vendredi), dans son émission « Radioscopie » à 17 h.

Samedi 15 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. Récital.
14 h. 30 La Une est à vous, de G. Lux. (Suite à 17 h. 50.)
15 h. 50 Sport : La Coupe du monde de football. Hollande-Uruguay.
Match diffusé de Hanovre.
18 h. 50 Pour les petits : Bozo.
19 h. Point chaud, d'A. Raisner.
20 h. 15 Coupe du monde de football. Suède-Bulgarie (différé).
22 h. (*) Dramatique : A trois temps, de Th. de Saint-Phalle et J. Kerchbron. Réal. J. Kerchbron. Avec C. Le Poulain, Daniel Le Roy, R. Van Hool.
Agnès, dix-huit ans, s'ennuie à Antibes. Les vacances d'été terminées, elle rêve d'une vie parisienne brillante. Pour échapper à l'isolement, elle épouse un ingénieur, s'installe à Paris. Mais l'ennui la poursuit.

● CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Magazines régionaux.
14 h. Magazine. Aujourd'hui Madame. Les collections de prêt-à-porter.
14 h. 45 Tennis. Internationaux de France.
15 h. 45 Les Vingt-Quatre Heures du Mans retransmises en Eurovision.
16 h. 30 Tennis.
17 h. 50 Coupe du monde de football. Pologne-Argentine (transmis de Stuttgart).
18 h. 45 Les Vingt-Quatre Heures du Mans. (Suite.)
18 h. 55 Coupe du monde de football. Pologne-Argentine. (Suite.)
19 h. 50 Dessin animé.
20 h. 35 Variétés : Top à Jean Piat.
21 h. 40 Série : Kung Fu. « La pierre. »
22 h. 30 Variétés. Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes. La courte échelle.
18 h. 50 Jeu du langage. Francophoniquement vôtres.
19 h. 40 Magazine de l'espace rural. Les saisons et les jours.
20 h. 40 Reportage. Les Calanques. Réalisation J. Dasque.
A la découverte des calanques situées entre Marseille et Cassis, à l'occasion du centenaire du Club alpin français.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : *Mort à Paris de Louis-Claude Daquin (1772)* ; 8 h., Les chemins de la connaissance. La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, La jeune fille, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole : Granados ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : « Biologie, philosophie et poésie », par D. Buican (réal. J. Rollin-Weisz) ; 16 h. 25, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace, direct. A. Gruber : « Léonore 2 », ouverture (Beethoven) ; « Concertino de printemps pour violon et orchestre » (Milhaud), avec E. Krivine ; « Métamorphoses symphoniques » (P. Hindemith) ; 17 h. 10, En soliste... Vincent Gemignani, percussion ; 17 h. 30, Ciné-magazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Jupiter ou l'axiome culturel » d'E. Westphal (réal. H. Soubeyran) ; 22 h., Sciences humaines : Aspects du sacré dans le monde moderne (3). La littérature, avec P. Emmanuel, J.-C. Renard, G. Marcotte ; 22 h. 30, Café-théâtre, par Y. Taquet ; 23 h. 15, Poèmes du monde.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Quatuor nº 1 en ut majeur, pour piano et cordes » (Fauré) ; « Pièces pittoresques » (Chabrier) ; « Bourrée fantastique » (Chabrier) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Symphonie nº 60 en ut majeur, le Distrait » (Haydn) ; « Concerto pour percussion et orchestre » (R. Loucheur) ; « Horace victorieux » (Honegger) ; 11 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la Sudwestfunk, direct. E. Bour ; « Rondo de concert en ré majeur » (Mozart), au piano R. Firkusny ; « Symphonie en ré majeur » (Mozart) ; 12 h. (S.), Variétés actualités ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker : Les idées heureuses (jeu). « Deuxième sonate » (Busoni) ; « Mazurkas » (Chopin) ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents, stéréo ; 15 h. 5 (S.), Récital d'orgue, par André Marchal : « Deux chorals en si mineur et la mineur » (Franck) ; 15 h. 35 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F.-Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Six danses allemandes » (Schubert-Webern) ; « Sinfonietta » (Poulenc) ; « Trois pastorales » (J. Rivier) ; « les Amants magnifiques » (A. Jolivet ; 16 h. 30 (S.), Cinq gloria : G. Dufay, Bach, Beethoven, Rossini, Janacek ; 17 h. 35 (S.), Les grandes pages populaires de la musique : Mendelssohn, Wagner, Ravel ; 18 h. (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède. France-Musique à Aix-en-Provence. Magazine musical : « les Musiciens de Provence », direct. M. Guis. Œuvres de A. de Castille, M. de Paris, Ventadour, F. Carroubel, A. Normiger) ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Récital de piano Dina August : « Sonatine en ré majeur, opus 8 nº 1 » (I. Seize) ; « Sonatine en ut majeur, opus 70 nº 1 » (Th. Kirchner) ; « Petite valse, opus 28 nº 1 » (A. Henselt) ; « Tarentelle, opus 85 nº 1 » (S. Heller) ; « Deux rêves de valse » (S. Heller) ; « Polka » (Reinecke) ; « Gigue » (F. Hiller) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs. De Hollande en Norvège : Wagner, Grieg, Stravinski, Lalo ; 21 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Œuvres de Ravel, Milhaud, Debussy et Poulenc, par J.-Ch. Benoît, baryton, et O. Chaynes-Decaux, piano ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 10, La tribune de l'histoire : « Anne d'Autriche », par J.-F. Chiappe (réal. A. Barroux).

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 20, Le grenier de Montmartre ; 21 h. 45, Petit théâtre de nuit ; 22 h. 30, Alain Romans et son piano ; 22 h. 45, Fermé jusqu'à lundi.

Dimanche 16 juin

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'Inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés. Le sport en fête.
17 h. 15 Série. L'homme de Vienne : « Poursuite dans la ville ».
18 h. 5 Magazine. La France défigurée, de M. Péricard et L. Beriot.
18 h. 40 Entracte, de P.-L. Mignon.
19 h. 10 Les Musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film. « Diaboliquement vôtre », de J. Duvivier (1967), avec A. Delon et S. Berger.
Devenu amnésique à la suite d'un accident d'automobile, un homme se retrouve dans un château entre sa femme et son ami médecin. Il devine confusément qu'il n'est pas celui qu'on voudrait qu'il soit.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine. Inf. 2 Dimanche.
13 h. Concert. Orch. national de l'O.R.T.F., dirigé par J. Doussard.
Extraits de : Werther *(Massenet)*, Wesendonck Lieder *(Wagner)*, Nuits d'été *(Berlioz)*.
13 h. 25 A propos, de M. Droit.
14 h. 15 Film. « Comment dénicher un mari », de G. Marshall (1958), avec D. Reynolds et T. Randall.
La fille d'un fermier du Maryland séduit le contrôleur des contributions venu demander à son père pourquoi il ne fait jamais de déclarations de revenus.
15 h. 30 Eurovision. Les Vingt-Quatre Heures du Mans.
16 h. 15 Documentaire. Ravenne, où il est doux de mourir, de P. Grimal. Réal. M. Boudou.
La mort des civilisations ; réflexions sur « l'avenir de tout ce qui vit : la mort ».
17 h. 10 Jeu. Familion.
17 h. 45 Télé-Sports.
19 h. 30 Documentaire. Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Documentaire : Les naïfs Yougoslaves, de J.-M. Drot.
21 h. 35 Archives du XXe siècle, de P. Beuchot et S. Hanin. Entretien avec Claude Lévi-Strauss.
22 h. 45 (*) Ciné-club : Cycle Eric von Stroheim : « Maris aveugles » (1919), avec E. von Stroheim, G. Gowland, S. de Grasse, F. Billington.
Dans une station des Dolomites, un officier autrichien entreprend la conquête de la femme d'un touriste américain.
Naissance du personnage de Stroheim et d'un univers d'auteur.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazines artistiques régionaux.
20 h. 10 Essai dramatique : Mains et merveilles. Réal. D. Sanders.
20 h. 45 Dramatique : « la Leçon d'allemand » (2), d'après le roman de S. Lenz. Adapt. D. Klante. Réal. P. Beauvais.
Comment un fils paie les erreurs d'un père.
Emission diffusée le 26 janvier 1974 sur la première chaîne.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée, roi de Crète » (Mozart) ; 12 h., Ma non troppo ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Don Juan », ouverture, « Symphonie concertante pour alto et violon » (Mozart), avec D. Remy et M. Lemoine ; « Musique de table » (Telemann) ;

13 h. 15, Le monde insolite : Mariage à la carte (1), par Ph. Esnault ; 14 h. 15, Deux nouvelles d'Anatole France adaptées par Ch.-A. Tarranche et interprétées par les comédiens-français : « Jocaste » et « l'Humaine tragédie » (réal. J. Reynier) ; 16 h. 15, Musique classique ; 16 h. 40, Les grandes heures de la sorcellerie : L'œil du sorcier (3) ; 17 h. 25, Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre de l'Association des Concerts Pasdeloup, direct. P.-M. Le Conte, avec D. Bourgue cor, J.-L. Gaudon trompette : « Ouverture académique » (Brahms) ; « Concerto pour trompette et orchestre » (Haydn) ; « Concerto nº 2 en mi bémol, pour cor et orchestre » (Strauss) ; « Symphonie nº 3, Héroïque, en mi bémol majeur, opus 55 » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour.

20 h. (*), Concert pour le cinquantenaire de la mort de Puccini. Première partie. Giacomo Puccini senior : « Tarquinio Collatino », ouverture (1758) ; « Il Marzio Coriolano », récitatif et air de Veturia (1773), par M. Vilma. Antonio Puccini, fils de Giacomo senior : « Il Genio », cantate pour soprano et orchestre (1789), par I. Garcisanz. Domenico Puccini, fils d'Antonio : « I Finti Savoiardi » (1800), I. Garcisanz, A. Vanzo, R. Currier-Christesen, L. Hagen-William. Michele Puccini, fils de Domenico : « Tota Pulchra es Maria », pour baryton et cordes (1850) ; R. Currier-Christesen. Giacomo Puccini, fils de Michèle : « Prélude symphonique » (1875) ; « Messe pour solistes, chœurs et orchestre », A. Vanzo, R. Currier-Christesen. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. B. Amaducci ; 22 h. 30, Libre parcours variétés.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 16 JUIN

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizons, magazine d'E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles ; Prédication du Père Carré.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte, 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ;

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres : Paganini, Liszt, Sibelius ; 9 h. (S.), Actualité du microsillon ; 11 h. (S.), En direct de l'hôtel *Meynier d'Oppède* à Aix-en-Provence. Dimanche musical : Récital Huguette Gremy-Chauliac claveciniste : Couperin, Purcell, W. Bird, Buxtehude, Scarlatti, Cimarosa ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace, direct. J. Faerber, avec R. Buchbinder pianiste : « Symphonie nº 32, Italienne » (Mozart) ; « Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur » (Beethoven) ; « Symphonie nº 1 en ut mineur » (Brahms) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; 17 h. (S.), Orchestre, direct. Seiji Ozawa, avec le concours de K. Tsuruta biwa, A. Shinozaki harpiste, K. Yokoyama shakuhachi, J. Galway flûtiste, et le chœur de la cathédrale de Sainte-Hedwige : « Symphonie nº 73, en ré majeur » (Haydn) ; « Polaritäten », pour solistes et orchestre (M. Ishii) ; « Daphnis et Chloé » (Ravel) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant. Le grand orchestre de Claude Bolling ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor à cordes en sol mineur, opus 20 » (Haydn) ; « Ein portrait », « Lied » (Schumann, Mahler) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 21 h. (S.), Aix. En direct du Jardin Campra. Ensemble instrumental de Provence, direct. C. Zaffini, récitant J. Le Lamer : « les Sept Paroles du Chirst » (Haydn).

● FRANCE-INTER

22 h. 10, Jazz sur scène : Les pianistes Ray Bryant, R. Fol, M. Solal, G. Arvanitas et B. Evans.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Un air, des souvenirs ; 20 h. 50, Soirée de promotion. Station de Toulouse ; 21 h. 50, Ballade pour deux pianos ; 22 h., L'homme qui pensait mal ; 22 h. 30, Musique du monde.

Lundi 17 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « Vous n'avez rien à déclarer », de L. Joannon (1937), avec Raimu et P. Brasseur.
Gêné par un douanier pendant son voyage de noces, le gendre de M. Papillot n'a pu consommer son mariage. Son beau-père entreprend de le « dénouer »
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Burlesques américains.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. G. Grangier.
Les deux naufragés recueillis par le capitaine Hull à bord du « Sloughi » s'emparent du navire et débarquent l'équipage.
21 h. 30 Emission littéraire. — « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.
20 h. 35 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Reportage : A la charge des locataires.
19 h. 40 Documentaire cinéma : « Humphrey Bogart ».
20 h. 40 Film : « le Petit matin », de J.-G. Albicocco (1970), avec C. Jourdan, M. Carrière.
Une jeune fille qui a vainement cherché la passion auprès de son cousin vit un amour fou avec un jeune officier allemand, occupant le domaine familial des Landes.
D'après un roman de Christine de Rivoyre, prix Interallié 1968. Flou artistique et poésie de l'image.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouze : La communication entre l'homme et l'animal, avec J.-J. Barloy : Les hormones du cerveau, avec le docteur Elmalek ; 9 h. 7, La matinée de l'histoire, par D. Richet ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 45, Correspondance : Paul Claudel-Jean-Louis Barrault (1) ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, La vie entre les lignes. Chronique de J.-L. Curtis (1) ; 14 h. 10, Sujet ; 14 h. 30, Carte blanche, par L. Siou : « la Dame et autres histoires », de C. Caron (réal. J.-P. Colas) ; 15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 40, Activités musicales d'éveil à l'école (fin) ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Clairière », de Thérèse de Saint-Phalle (réal. G. Gravier) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Perspectives du vingtième siècle au parvis de la Sorbonne. Concert du groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. : Root of an Unfocus », 1944 (Cage). Gérard Frémy, piano préparé, « Vibrations composées » (1973, première série, deuxième série (Bayle), « Missa », 1973 (Malec). Percussions de Strasbourg, direct. F. Bayle ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blues : Nouveauté du disque ; 22 h. 45, Chœurs de Chambre de l'O.R.T.F. : « Missa brevis » (Gabrieli), « Motet Angeli Archangeli » (Gabrieli) ; 23 h., Nouveaux livres de poésie ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des fils et des élèves de Bach, par C. Lehmann ; 12 h. (S.), Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musiques de chambre et orchestrale de Bartok ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois : « Sonate en trio nº 2 en fa majeur » (W. Boyce), « Chronique d'Anna-Magdalena Bach », extraits, « Sonate en ut majeur » (Vivaldi), « Concerto en la mineur » (Vivaldi) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Trio en si bémol majeur », « Notturno en mi bémol majeur » (Schubert) ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Quatuor en mi » (Verdi), « Trois pièces pour piano » (Roussel), « Esercizio per Archi » (Mihalovici) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Ariane et Barbe-Bleue » (Dukas), « Symphonie domestique » (R. Strauss) ; 19 h. 5 (S.), En direct d'Aix-en-Provence : *Invitation au concert* ; 19 h. 30 (S.), Le club du jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de la place d'Albertas à Aix-en-Provence. Quatuor Parrenin : « Quinzième quatuor » (Beethoven), « Cinquième quatuor » (Bartok) ; 22 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 23 h., Reprises symphoniques : « Hommage à Chateaubriand » (A. Margoni), « Malédictions et Lumières », extraits (P. Sciortino) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, « Mécanique », de B. de La Barge (réal. E. Frémy) ; 22 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Moisson d'exil ; 22 h. 30, Jazz panorama : Eddie Vinson.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter-femmes ; 12 h., Et dire que pendant ce temps-là... ; 12 h. 45, Le jeu des 1.000 francs ; 14 h., Omnibus ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Souvenirs souvenirs (Patrice Blanc-Francard) ; 18 h. 50, Fantomas ; 20 h. 10, En attendant que ça se passe (E. Mitchell et M. Desbarbat) ; 22 h. 10, Boggie (Pierre Lattes) ; 23 h., Le pop club de José Arthur ; 1 h., Claude Dufrène ; 3 h., Canal 3-6 (J.-M. Brosseau).

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 8 h. 30, parade ; 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Les bonshommes ; 16 h. 30, Mogik ; 18 h., Show 5,6,7 ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 5 h., Maurice Favières ; 9 h. 20, Anne-Marie Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 14 h., La responsabilité sexuelle, par Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 1 5h., Menie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L. non-stop ; 17 h. 30, Super-Club ; 19 . 30 Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h 30, Les routiers sont sympa.

RADIO MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., La clé d'or ; 15 h., En mai fais ce qu'il te plaît ; 16 h., La Musica ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 18 h. 15, A part ça, mon collègue ? ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h., Le livre du jour ; 22 h., Les routiers sont sympa.

SUD-RADIO : 9 h., Evissimo ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 15 h., Pénélope ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Tonus ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 15 juin

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Music-hall de l'impossible ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 30, Gault et Millau ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, François Chalais ; 15 h., Tour d'horizon musical ; 19 h. 30, Club en fête ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h., Journal inattendu ; 14 h., Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 15 h., Bernard Schu ; 18 h., Hit-magazine ; 19 h. 30, Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h. 30, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 10 h., J.-P. Foucault ; 13 h., Liliane Rose ; 15 h., La Musica ; 18 h., Guy Vial ; 22 h., J.-C. Laval.

SUD-RADIO : 8 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 18 h., Ecouté pour vous ; 22 h. 5, Week-end classique : Bluesy-club.

Du dimanche 16 juin

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h. 15, Si on rentrait.

EUROPE 1 : 6 h. 30, Musique ; 8 h. 30, Pour rire ; 9 h. 30, La meilleure émission de la semaine ; 13 h. 15, La grande balade ; 16 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 5, Musicorama ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Francis Lacombrade ; 15 h., Bernard Schu ; 17 h., Variétés et pop' music ; 20 h. 30, Classique ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., Danielle Askain ; 10 h., Julien Lepers ; 14 h., Tour de chant ; 15 h., Monte-Carlo sports ; 20 h. 10, Musique sans frontière.

SUD-RADIO : 6 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 12 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stations ; 19 h., Radio S ; 20 h., Ecouté pour vous ; 22 h., Bluesy-club ; 24 h., Sud-Radio mène la danse.

IDEES

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

NOS AMIS BELGES ET NOUS

LA conclusion du livre captivant que M. Firmin Lentacker vient de consacrer à la frontière franco-belge ne manquerait pas d'étonner qui commencerait par la fin sa lecture. Voilà donc une ligne parfaitement artificielle tracée entre deux peuples frères qu: tant de liens unissent, et qui est en vérité l'une des coupures les plus sévères de l'Europe. On connaissait, par le petit ouvrage si suggestif de Roger Dion sur les frontières de la France, l'efficacité redoutable de ces traits qui, par le simple fait qu'ils existent, introduisent de rudes oppositions dans la géographie des contrées qu'ils séparent. Mais on pensait que ces marques de temps révolus allaient s'affaiblissant, que les paysages contrastés de part et d'autre de la frontière étaient des paysages fossiles et que le progrès des institutions communautaires de l'Europe allait bientôt enlever toute action à ces limites politiques et précipiter leur dévaluation. Quelle erreur ! Si des raisons d'ordre européen, aujourd'hui oubliées, ont créé la frontière, des impulsions nationales, plus impérieuses que jamais, la maintiennent. « Cette frontière, conclut Lentacker avec force, est trop proche de Paris et elle commande l'unité belge ».

Il est donc de peu de conséquence que le Marché commun ait supprimé ici quelques gênes pour les échanges, puisque dans le même temps il impose la nécessité de restructurer des régions dont la personnalité s'était précisément établie à l'abri de la barrière frontalière. Les exemples de réalisations nationales paradoxalement accélérées par l'instauration de quelque organisme européen remontent assez haut : en réduisant la protection douanière et en annulant l'effet de tarifs ferroviaires discriminatoires en faveur de la sidérurgie et des charbonnages français face à leurs concurrents, la naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier poussa très vite Paris, qui atermoyait depuis des décennies, à ouvrir enfin le canal du Nord et... à ne pas l'ouvrir trop grand (péniches de 350 tonnes ou convois poussés de 700, au lieu des 1 350 tonnes du gabarit « européen ») de façon à ne favoriser que le trafic interne et à ne pas donner une arme aux voisins. Mais c'est dans les perspectives de l'aménagement régional ouvertes par l'institution communautaire européenne elle-même que l'on aperçoit le mieux combien reste profonde la contradiction, le long d'une frontière, entre les exigences d'une Europe en devenir et le poids souverain de l'Etat. Depuis une vingtaine d'années, ils apparaît bien que cette démarcation franco-belge, qui fut pour la région du nord de la France, quand elle était une barrière, un atout, est devenue par sa perméabilité accrue, une entrave au développement régional.

• • •

C'est la continuation en termes nouveaux d'une déjà vieille histoire. Encore mouvante et guerrière au temps de Louis XIV, la frontière, pacifiée, se stabilisa pendant tout le cours du dix-huitième siècle avant dedevenir, dans la décennie qui suivit Waterloo, une limite linéaire contournée, mais d'une remarquable précision. La réalisation de ce dessin minutieux à travers un pays plat et peuplé, sans autres appuis que les données des vieux enchevêtrements féodaux, nous est racontée dans des pages érudites qui ne manquent pas de saveur. Mais ces péripéties conduisaient à affirmer durement la confrontation de deux souverainetés, et cette ligne allait se révéler un facteur décisif dans l'organisation géographique de pays à l'origine peu différenciés et désormais diversement orientés.

Alors les pays frontaliers deviennent, de part et d'autre, le terminus de liaisons nationales routières et ferroviaires (le canal du Nord devait répéter le thème) créées en priorité par deux Etats qui ne se souciaient pas d'établir entre elles, à travers la frontière, des raccords. Plus nationalement encore, pour renforcer la coupure frontalière, c'est la construction de voies de circulation parallèles à la limite politique, afin d'ôter aux sujets de Sa Majesté, comme disait Vauban, le goût de commercer avec les ennemis du roi.

Le cas de Dunkerque illustre également l'efficacité de la frontière. Il faut croire pourtant que l'exaltation d'un port destiné à retenir un trafic convoité par Gand ou Anvers n'apparut pas sans objection comme appelant nécessairement la sollicitude nationale. Louis XIV et Vauban désirèrent tout de suite transformer le havre d'échouage, devenu français en 1662, en un port de guerre et un centre maritime propre à concurrencer la Hollande. C'était là une intention militaire que les époques suivantes ne devaient pas maintenir. Pour que le sort de Dunkerque soit envisagé en fonction d'un arrière-pays limité, mais à peu près exclusif, il faudra attendre que la région du Nord s'affirme en grand foyer industriel, et le point de départ de la fortune régionale du port (elle coïncidait alors avec l'intérêt national) se situera aux temps de Freycinet, deux siècles après Vauban. Un troisième siècle de recul, et voici des préoccupations nouvelles imposées par les perspectives de la construction de l'Europe : Dunkerque est depuis quinze ans entrée « dans la course de vitesse engagée entre les ports européens avant qu'un accord des Six ne vienne stabiliser leurs positions ». La frontière ne protège plus, il faut maintenant lutter par la technique et par la masse. F. Lentacker émet quelques réserves sur les chances d'une entreprise ambitieuse qui risque « de dépasser les moyens de financement consentis par un Etat résolu à jouer à la fois la carte de Marseille-Fos et celle du Havre » pour la réception des très gros tonnages. Le troisième port français (plus de 31 millions de tonnes en 1973, dont 10 millions de tonnes de pétrole), menacé par la conjoncture européenne, n'est plus tout à fait assuré de l'encouragement national.

• • •

Dunkerque, qui, sans la frontière belge, « ne compterait guère », est sur ce point l'image de toute la région dont il a fait son arrière-pays. F Lentacker expose avec beaucoup de force les processus et les résultats de cette « *géographie involontaire* » qui, entre le milieu du dix-neuvième siècle et celui du vingtième, a somme toute constitué la physionomie de ces bas pays étendus de l'Ardenne à la mer du Nord. Il mesure le poids de ce protectionnisme français du siècle dernier qui, par toutes ses conséquences, mit en marche « *un puissant transfert de Belgique vers l'autre versant de la frontière d'éléments constitutifs de l'activité économique au profit du développement industriel du nord et du nord-est de la France* ». Les usines se sont alignées, tout près de la limite, du côté français. Les ouvriers belges ont passé deux fois le jour le poste de douane pour chercher en France des salaires plus élevés, tout en gardant résidence dans une Belgique qui offrait en contrepartie, à l'intérieur d'un cadre moins noir, une existence plus facile et à meilleur marché. Il en est résulté cette frappante dissymétrie des paysages, à peine estompée aujourd'hui, et cette chaîne d'agglomérations doubles posées sur la ligne frontière elle-même et étranglées en leur milieu. Les conditions économiques et sociales qui ont permis ces mouvements et établi la fortune industrielle du Nord français sont aujourd'hui inversées — la France est devenue pour l'ouvrier belge un pays à bas salaire, — mais les traces laissées ne s'effacent pas aisément, ni dans les paysages ni dans les psychologies : « *L'observateur discerne sans peine les comportements collectifs différents des habitants, le soin plus attentif apporté au logement et au cadre de vie du côté belge.* »

Efficace, cette frontière n'a pas laissé non plus d'être virulente. Entre Belges et Français, la coexistence entremêlée n'a pas toujours été de tout repos. Des difficultés surgissaient en répercussion d'événements d'importance nationale, qui réveillaient les xénophobies latentes. Ainsi, après la guerre de 1870, en 1874, une intervention d'un commissaire de police de Wervik fit écrire à un journal lillois qu' « *au train où vont les choses, il ne faut pas désespérer de voir sous peu les troupes belges venir s'exercer en plein Champ-de-Mars à Lille* ». Mais la concurrence sur le marché du travail, rendue plus âpre par les conjonctures en dents de scie qui s'établirent à partir de la fin du siècle, était source de querelles répétées. A parcourir la presse de ces années, on croirait lire des propos se rapportant aux travailleurs immigrés d'aujourd'hui, tant il est vrai que la situation frontalière créait des conditions qui sont bien celles de l'Europe industrielle elle-même tout entière. Et le socialisme international du moment en vit de rudes ! Basly, « le mineur indomptable », député du Pas-de-Calais, et Jules Guesde n'hésitaient pas à emboucher, sur la nécessité de protéger le travail national, la même trompette que les journaux de droite, tandis que *le Temps* déplorait l'existence d'un « *patriotisme singulièrement étroit et aveugle* ».

Cette virulence d'une frontière pacifique, mais non paisible, a disparu avec l'importance des mouvements frontaliers, mais bien des problèmes subsistent ou même s'aggravent dans le déroulement de la vie quotidienne autour de cette limite dont le tracé tranche abruptement des réalités matérielles que la vie moderne peut rendre fort encombrantes. F. Lentacker rappelle, à ce propos de « *la confrontation de deux souverainetés* », les discussions sur la question des propriétés limitrophes, sur l'extraction de la houille et la pénétration des galeries sous la frontière, sur l'écoulement des eaux superficielles de part et d'autre d'une ligne si résolument perpendiculaire au drainage général, sur le partage des nappes souterraines dans un pays où l'eau n'est point tellement abondante eu égard aux demandes croissantes de l'industrie. Ne retenons ici qu'un exemple : celui du cours de l'Espierre, ce ruisseau tourquennois long de 12 kilomètres en France, de 10 en Belgique, où il rejoint l'Escaut, et qui est affreusement pollué depuis quasiment deux siècles.

A la fin du dix-huitième siècle, en effet, la commune belge d'Estampuis se plaignait de ces eaux que le travail de la laine à Roubaix et Tourcoing rendait impropres à tout usage. Puis l'Espierre devint nauséabond et, dès la première moitié du dix-neuvième siècle, démesurément grossi, menaça terres et habitations de son bassin inférieur. La première démarche du gouvernement belge à Paris remonte à 1854. Entre les deux dernières guerres, les plaintes de l'aval remontent, si l'on peut dire, depuis Gand, souillé par la Lys, et même depuis les Pays-Bas ! C'est seulement aujourd'hui que l'on entrevoit la solution internationale de cette affaire et la fin d'une époque où « *l'Espierre et la Lys, devenant des cloaques, écoulaient, sans trop de dommages en France, leurs immondices vers l'étranger tout proche* ».

• • •

Le bel et probe ouvrage de Firmin Lentacker, qui a eu le mérite — subsidiaire — de me réjouir, aura celui, plus important, de montrer qu'il ne suffit pas de bêler l'Europe pour la faire. Réclamer l'effacement des frontières est supposer le problème résolu. Les effets que portent ces limites révèlent les « *fondements mêmes* » des nations au contact, et on ne peut espérer les corriger qu'en retouchant non la ligne mais les fondements. Comment dire mieux que la seule chance de l'Europe est dans un aménagement concerté, lequel suppose un ajustement d'intentions nationales que l'histoire n'a nullement préparé ? Et l'exemple de la limite « absurde » entre France et Belgique témoigne que les frontières les plus cordiales ne sont pas, à cet égard, les plus faciles.

★ Firmin Lentacker, *la Frontière franco-belge, étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*, librairie Giard, Lille, 130 F.

La vie du langage

Terminologie (II)

Désutilité. — « L'utilité publique (de l'extension du camp militaire du Larzac) est-elle supérieure à ce que le Conseil d'Etat appelle la « désutilité » publique ou sociale ? » (*le Monde*, 26-27 mai).

Le mot est inconnu des dictionnaires — ce qui, redisons-le, n'est un argument ni dans un sens ni dans l'autre. Sa création est-elle justifiée ? On voit bien qu'il s'inscrit, se situe, quelque part entre l'inutilité et la nocivité, ou nuisance ; il dit plus que l'une, *moins* que l'autre. Mais la nuance entre la « *désutilité* » et la « *nocivité* » économique est-elle assez marquée pour appeler un néologisme ? Le système à trois degrés : utile - inutile - nuisible, supportera sans doute *mal* l'insertion d'un « désutile », sinon dans le sens de : qui a cassé d'être utile. Ce serait bien de la complication pour peu de résultat. A tout le moins discutable.

Mésusage. — « Le professeur Ferrando, de Maisons-Alfort, a rappelé le « mésusage » qui était fait en alimentation animale des antibiotiques et d'hormones de synthèse. » (*Le Monde*, 25 mai, page 11.)

Pourquoi pas ? Nous avons bien : mésalliance, mésentente, et le verbe : *mésuser*, un peu vieilli, pourrait trouver une seconde jeunesse en acquérant un nom d'action. Préjugé favorable.

Versatile. — « Des machines plus « versatiles » ouvrent les moyennes et petites séries à l'automatisation. » (*L'Usine nouvelle*, numéro 42, page 115.)

Il s'agit, confirme le texte, de machines-outils modernes, plus « souples » (pourquoi ces guillemets ?), mieux adaptées aux changements de programmes. D'où la vogue actuelle des commandes adaptatives, plus ou moins complexes (numériques, etc.), qui permettent l'utilisation économique en moyennes et petites séries. Fort bien ; mais *versatile* est un calque déplorable de l'anglais ; dans notre langue, il note très couramment une souplesse exagérée de caractère ou d'opinion ; en fait, l'indécision, l'irréflexion, l'inconstance. Quels que puissent être les progrès de l'automation, il est exclu (en français) qu'un industriel s'encombre jamais d'une machine « versatile ». Machine *souple*, machine-outil *polyvalente*, *auto-adaptable*, oui. Versatile, non.

Tous les guillemets indiqués appartiennent aux textes originaux : ils sont (les lecteurs l'ont remarqué) le signe d'une hésitation du rédacteur ou du typographe. C'est en somme l'habit du noviciat.

• • •

La croissance exponentielle des vocabulaires techniques et la technicisation parallèle du vocabulaire général (multiplication des sens et des emplois d'un terme général) sont des faits d'histoire, de société. Le contrôle, la maîtrise de cette croissance seront demain (sont !) des impératifs pour les sociétés industrielles, comme le sont la maîtrise des réseaux de distribution de l'électricité ou celle des voies aériennes. A court terme, il s'agit d'éviter la babélisation des échanges économiques. A moyen terme (anglophones mis à part, bien sûr), la « servitude terminologique ». Celle-ci serait moins coûteuse pour un pays comme le nôtre que la dépendance technologique, si l'on veut bien désigner ainsi, faute de mieux, le versement des redevances pour des brevets ou des savoir-faire d'origine étrangère : on ne peut pas faire payer l'utilisation d'un mot. Mais, s'ajoutant au parti pris de bilinguisme anglo-français exclusif qui paraît régner à peu près sans réserve dans nos milieux officiels, la dépendance terminologique serait lourde de conséquences.

Là réponse classique au problème de la maîtrise des vocabulaires, c'est le dictionnaire. Sa mort n'est pas pour demain, mais son essoufflement est déjà sensible. Même en multipliant les « astuces », fascicules de mise à jour établis, imprimés et diffusés rapidement, dictionnaires spécialisés, par abonnement, etc., il sera de plus en plus difficile aux éditeurs de répondre à la demande des utilisateurs (laboratoires, industries, commerce), de néologismes ou d'équivalents. La solution d'un avenir proche, c'est très probablement le dictionnaire stocké par un institut de terminologie dans la mémoire d'un ordinateur, et que le demandeur interroge à partir d'un « terminal ».

Dans les conditions actuelles d'internationalisation de l'économie, le « savoir-dire » deviendra bientôt aussi important que le savoir-faire. On ne s'étonnera donc pas que les organismes multinationaux aient été parmi les premiers à se saisir du problème, dont le Congrès international de terminologie (Genève, 1969) avait montré l'importance et l'urgence. L'Europe dispose aujourd'hui de trois « centrales » de terminologie : Bruxelles (Commission des Communautés européennes), Strasbourg (Parlement européen) et Luxembourg ; ce dernier produisant, avec le système Dicautom, des index alphabétiques à partir d'un « corpus » en mémoire électronique.

• • •

L'expérience et les réalisations de l'Allemagne fédérale dans ce domaine méritent une mention particulière. C'est curieusement, à partir des besoins en terminologie de l'armée que s'est constitué un ensemble, — le plus important d'Europe — où sont regroupées des fonctions linguistiques voisines : un département « traductions » au service des administrations et de l'armée, une école des langues qui pratique une politique très active de diversification des langues étrangères enseignées, le service linguistique de l'armée, enfin une section de terminologie-lexicographie. Celle-ci a constitué en quelques années un dictionnaire électronique qui a « en mémoire » plus de six cent mille termes techniques, et que les demandeurs peuvent interroger sur ordinateur.

Regroupés actuellement à Hürth, près de Cologne, dotés d'un budget important, les services de l'« Office fédéral de la langue » occupent environ, à temps plein, sept cents (700 !) spécialistes, et l'office est en extension continue.

Le Québec, bien sûr : l'effort est ici à la mesure du péril. L'Office de la langue française au Québec occupe aujourd'hui près de cent cinquante spécialistes. A Montréal, la « Banque de terminologie » fonctionne, à effectifs encore réduits, à partir des principes et avec les moyens dont j'ai parlé : mémoire, ordinateur, interrogation au « coup par coup » par terminal d'ordinateur. C'est un investissement extrêmement « rentable » : le prix de revient d'une interrogation est infime.

Et nous ? Une première remarque : si la France devait traiter ce problème (et elle devra le faire) avec des moyens équivalents, pour sa population, à ceux de l'Allemagne fédérale ou de la province du Québec, c'est un Office de la langue, employant *au moins* trois cents à quatre cents spécialistes, agents, etc., qu'il faudrait prévoir. Inutile d'y rêver, maintenant moins que jamais. Il y a tout de même un gouffre dangereux, désastreux, dans un avenir assez proche, entre les besoins et les moyens disponibles.

Les moyens, quels sont-ils ? En argent, quelques aumônes. En hommes, une quarantaine ; cinquante tout au plus, répartis entre le Comité d'étude des termes techniques français (23, rue Philibert-Delorme, Paris-17e), dit « comité Agron », parce qu'il ne vit et n'agit que par la volonté et l'activité inlassables de M. Pierre Agron, son fondateur ; l'AFNOR (Association française de normalisation), dans la mesure, encore faible, où elle s'occupe également de normalisation terminologique ; le CILF, avec la Banque et la Clé des mots.

Les points faibles de ce dispositif sont nombreux, hélas ! quels que soient la valeur et le dévouement des hommes : dispersion des efforts, absence de lien organique entre l'Université et l'industrie, insuffisance de l'alimentation, liée à la lenteur des procédés classiques de recherche, accès coûteux et difficile des utilisateurs aux terminologies industrielles, elles-mêmes très fragmentaires. Enfin et surtout, manque de moyens matériels. Peut-on espérer que le colloque annuel de terminologie (française) qui se tiendra au Québec cet automne sera au moins l'occasion, pour les pouvoirs publics, de manifester l'intérêt qu'il porte au problème ?

JACQUES CELLARD.

★ Voir *le Monde* du 2-3 juin.

Croquis

Sur le quai, un prisonnier...

CE soir-là, les voyageurs qui pénètrent dans la gare normande de Bernay pour prendre le train de Paris ont une petite surprise. Assis sur un banc de bois, sous une affiche en couleurs, vantant le ski de fond en Auvergne, voici un trio inhabituel : deux jeunes gendarmes et un jeune prisonnier, celui-ci assis au coude à coude entre ceux-là.

Très « comme il faut », d'ailleurs, tous les trois. Le prisonnier, habillé d'un jean propre, de sandales bien blanches, d'un blazer de toile à peine froissé, les cheveux sages, ni longs ni courts, gardant encore la trace du peigne. Le premier gendarme, juvénile, le teint aussi rose que les yeux sont bleus. Le second gendarme, qui est plutôt un brigadier avec son galon doré, la moustache taillée, les mains modestement posées bien à plat sur une serviette de cuir noir. Personne ne bouge, les têtes et les corps sont immobiles, les trois regards vont droit devant eux et se perdent là-bas, au-delà des rails que l'on aperçoit dehors. On ne peut s'empêcher de penser qu'avec le ' 'pi du gendarme sur sa tête le prisonnier serait sans problème un gendarme.

Commentaires

Les gens qui entrent dans la gare manquent aussitôt de discrétion. Ils contemplent, non, ils assaillent des yeux ce tableau tranquille. Ils passent et repassent dix fois devant le banc. Pour un peu, ils iraient tâter, soupeser les menottes qui relient la main gauche du prisonnier à la main droite du gendarme. On entend çà et là des commentaires : « C'est un transfert, dit un vieux monsieur digne, on l'emmène d'une prison à une autre. Il a dû faire un coup par ici et on va instruire l'affaire à Paris. » « Les menottes, *dit un chevelu à sa nana*, j'aimerais assez t'en mettre. Je te promènerais en laisse, tu vois ? » « Très chouette, *répond la nana*, mais ça ne se vend pas dans le commerce. »

Cependant, en personnages habitués à faire le spectacle, les gendarmes et le prisonnier se réfugient dans l'absence. Plus on les scrute, plus on les frôle, plus ils s'évadent. Serrés l'un contre l'autre, c'est comme s'ils avaient quitté la gare. Deux petites jeunes filles riant trop fort et qui donneraient cher pour un coup d'œil du prisonnier en sont pour leurs frais. Le prisonnier n'y est pour personne, même pas pour leurs minijupes.

Fascination

Et puis, un employé vient ouvrir la porte qui donne sur le quai numéro 1, direction Paris. Une sonnerie grelotte. D'un seul coup, l'attraction est finie. Les gens saisissent leurs valises, s'agglutinent à la porte, présentent leur billet et passent un à un sur le quai.

Quand la gare est vide et silencieuse, le brigadier se lève lentement. « Allons, c'est à nous ! », dit-il comme pour dire quelque chose, et il ajoute : « Doucement. » Le gendarme et le prisonnier se lèvent souplement d'un même mouvement. Le brigadier s'avance vers la porte en extirpant trois billets de sa serviette noire. Le gendarme et le prisonnier suivent, côte à côte. Les menottes cliquettent légèrement.

Sur le quai, il fait frisquet. Les gens battent la semelle. Le prisonnier et son gendarme s'immobilisent en avant, au bord des rails. Le brigadier se tient un peu en retrait, la serviette bien serrée sous l'avant-bras.

Au-delà des rails, se dresse un H.L.M. obscur. Une seule fenêtre est allumée. On aperçoit derrière un rideau de mousseline une ménagère qui essuie sa vaisselle. Elle s'approche de la fenêtre, écarte le rideau, et il est évident qu'elle découvre les gendarmes, le prisonnier (peut-être les menottes qui brillent sous la lumière), puisqu'elle reste là, obstinément, l'assiette à la main, longtemps, longtemps, jusqu'à ce que le train qui entre en gare lui dérobe l'objet de sa fascination.

OLIVIER RENAUDIN.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Cosi fan tutte (sam. 19 h. 30).
Comédie-Française : Ondine (sam. 20 h. 30) ; les Marrons du feu, le Légataire universel (dim. 14 h. 30) ; Dom Juan (dim., 20 h. 30).
Odéon : Par-dessus bord (sam., 14 h. 30 et 20 h.).
Petit-Odéon : Grécité (sam., 18 h. 30) ; Deux clowns, Pierre Byland et Philippe Gaulier (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Chaillot, salle Gémier : Phèdre (sam., 20 h. 30) ; Grand Théâtre : Troilus et Cressida (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : Concert (sam., 18 h. 30) ; London Contemporary Dance Theatre (sam., 20 h. 30 et dim., 14 h% 30).

Les autres salles

Antoine : le Mari, la Femme et la Mort (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Biothéâtre : le Piéton, la Savane (sam., 20 h. 15) ; Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère (sam., 22 h. 30).
Capucines : Seul le poisson rouge est au courant (sam., 20 h. 45 et dim., 16 h.) ; Autopsie d'un dur (sam. et dim., 18 h. 30) ; Madame la Sociétaire (sam., 21 h. et dim., 18 h. 15).
Carré Thorigny : Mon œil (sam., 20 h. et dim., 14 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois : Locos (sam., 20 h. 45).
Centre culturel suédois : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes (sam. et dim., 21 h.).
Européen : Le Grand Guignol revient (sam., 21 h.).
Fontaine : Charlie et Bobby (sam., 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Loretta Young (sam., 21 h.).
Gymnase : la Polka (sam., 20 h. 30).
Hébertot : Candida (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve, la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : Cet animal étrange (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (sam. et dim.) : James Joyce (20 h. 30) ; les Horsains (22 h.) ; Prison-corps (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michodière : l'Arnacœur (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Montparnasse : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ? (sam., 21 h.).
Mouffetard : Luis Rego (sam., 22 h.).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palace : Groupe Arcana (sam., 19 h. 30) ; Vincent et l'Amie des personnalités (sam., 17 h. et 20 h. 30) ; Areski et Brigitte Fontaine (sam., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : En attendant Godot (sam., 20 h. 15).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 45 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Saint-André-des-Arts, M.J.C. VIe : Semaine du clown (sam.).
Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Délirante Sarah (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre Censier : Si on causait (sam., 20 h. 30 et 22 h.).
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre : Cycle Samuel Beckett (sam., 21 h.). — La Galerie : le Nuage amoureux (sam., 21 h.). — Grand-Théâtre : Leny Escudero (sam., 21 h.). — Le Jardin : Atelier d'expression corporelle (sam., 20 h.).
Théâtre de Dix-Heures : la B.I.D. (sam. et dim., 20 h. 15).
Théâtre Mécanique : le Jour de la dominante (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : le Grand Magic Circus (sam., 17 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Spectacles audiovisuels (sam., 21 h. et dim., 17 h.).
Théâtre Présent : Do you speak martien ? (sam., 20 h. 30) ; La négresse Jésus (sam., 22 h. 15) ; la Voix T.P. 74 (sam., 23 h. 30).
Troglodyte : Xâhât (sam., 20 h. 30) ; Un jardin sur la Lune (sam., 22 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Bobigny, chapiteau près centre culturel : le Théâtre du Tournemire (sam., 22 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers : la Jalousie du Barbouillé (sam., 21 h.).
L'Hay-les-Roses, gymnase Chevreul : Concert (sam., 21 h. et dim., 20 h.).
Levallois-Perret, salle Georges-Sadoul : l'Epine noire (dim., 21 h.).
Montreuil, salle Berthelot : Pour un délit mineur (dim., 16 h.) ; Quartier libre (dim., 19 h.) ; Folk-song (dim., 21 h.).
Valenton, café-théâtre : J'ai de la chance (sam., 21 h.).
Vaux-le-Vicomte, château : Divertissement Jean de la Fontaine (dim., 18 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Monique Morelli (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : la Fleur et les Godasses (sam., 21 h.).
Yerres, gymnase : Maxime Le Forestier (sam., 21 h.).

Les festivals

Choisy-le-Roi, centre culturel : Musique folklorique (sam. et dim.).
Neuilly-Plaisance, gymnase rue Letombe : Folklore international (sam., 21 h. et dim., 16 h. 30).
Royaumont, abbaye : I. Githis, violon, G. Pludermacher, piano, M. Portal, clarinette (Brahms, Berg, Bartok, Chopin).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : le Roi David (sam., 21 h.).
Versailles, parc Balbi : Concert par l'Orchestre de chambre, dir. B. Wahl (Lalande, Leclerc, Bach, Telemann) (dim., 17 h. 30) ; parc des congrès : Finale du concours international de piano (dim., 20 h. 45).

THEATRE-ECOLE DE MONTREUIL

FESTIVAL
LA VIE MEILLEURE ?
3 spectacles en alternance
• Les 11 et 12 JUIN à 20 h. 30
HISTOIRES DE BONNES FEMMES
• SAMEDI 8 JUIN à 20 h. 30
POUR UN DÉLIT MINEUR...
Dimanche 9 juin
- 16 h : Pour un délit mineur...
- 19 h : Quartier libre (poésie, chansons)
- 21 h : Folk-Song

SALLE MARCELIN-BERTHELOT
rue Berthelot à Montreuil
(Métro : Croix-de-Chavaux)
Participation aux frais : 5 F
Rens. 287-49-49 (poste 449).

ESPACE PIERRE CARDIN
BALLETS
PETER GOSS
1, AVENUE GABRIEL (8) 265 9750
5.22.Juin

RIF 15 ans de recherches
le cinéma La Pagode
57 bis, rue de Babylone
75007 Paris
présente du 5 au 18 juin 1974
42 spectacles
12 dialogues
2 portes ouvertes au public
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS TELEPHONER DE 10 H A 20 H 224 28 49

Samedi 8 et dimanche 9 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) : Cirque (sam. 20 h., dim. 15 h. 30 et 20 h.).

Le jazz

Carré Thorigny, sam., 21 h. 30 : Jho Archer.
Centre américain, sam., 21 h. : Ligeia.

Les concerts

Théâtre de la Ville, sam., 18 h. 30 : Gold et Fizdale, duos de pianos (Satie, Poulenc, Debussy, Milhaud).
Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Arlette Sibon-Sibonovitch (ondes Martenot).
Thermes du Musée de Cluny, sam., 18 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven, Schubert).
Hotel Herouet, sam., 20 h. : Simone Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Notre-Dame, dim., 17 h. 30 : P. Cochereau, orgue (Bach, de Saint-Martin).

La danse

Théâtre de la Ville : London Contemporary Dance Theatre (sam. 20 h. 30 et dim., 14 h. 30).
Henri-Varna - Mogador : Danses nationales d'Espagne (sam. 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Théâtre Récamier : Musique et danse de l'Inde (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Que viva Mexico, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : la Poursuite infernale, de J. Ford ; 20 h. 30 : la Vie privée de Sherlock Holmes, de B. Wilder ; 22 h. 30 : Voyage à deux, de S. Donen ; 0 h. 30 : Don't look bach, de D.A. Pennebaker. — Dim., 15 h. : Naissance d'une nation, de D.W. Griffith ; 18 h. 30 : la Scandaleuse de Berlin, de B. Wilder ; 20 h. 30 : Rosemary's Baby, de R. Polanski ; 22 h. 30 : l'Eden et après, d'Alain Robbe-Grillet ; 0 h. 30 : Frankenstein, de J. Whale.
Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30 : M le Maudit, de F. Lang ; 21 h. : les Frères des Toda, d'Y. Ozu. — Dim., 19 h. 30 : Walk Over, de J. Skolomowski ; 21 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti.

Les exclusivités

AFRICA EROTICA (Fr.-It.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-26).
AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 6e (033-50-91), Studio République, 11e (805-51-97).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (225-19-73).
LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (288-99-75), Univers, 14e (331-74-13).
DYNAMITE JONES (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52), La Clef, 5e (337-90-90).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL LO AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All. v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.f.) : Sèvres, 7e (734-63-88), Royal-Passy, 16e (527-41-15)
NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PATAQUESSE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PIEGE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v. f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
QUI A TUE TANTE ROO ? (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA RACE DES SEIGNEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA REPUBLIQUE EST MORTE A DIEN-BIEN-PHU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SAUVEZ LE TIGRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Quintette, (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-10), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
SERPICO (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Lux-Bastille, 11e (343-79-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Fauvette, 13e (331-60-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Maxeville, 9e (770-72-87)
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) (Jeu.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN NUAGE ENTRE LES DENTS (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées-2 SF, 8e (225-67-29), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LA VIE SUPERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Vezelay, 13e (589-26-57), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Montréal-Club, 20e (607-16-81).

Les films nouveaux

CONVERSATION SECRETE, film américain de F. Ford Coppola, avec G. Hackman. — v.o. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
JIMI HENDRIX, film américain de J. Boyd. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e
LE PROTECTEUR, film français de Roger Hanin, avec B. Cremer, J. Berto, R. Hossein. — Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C. 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI, film allemand de R. Werner-Fassbinder. — v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE, film brésilien d'A. Jabor. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Méry, 17e
WOODY ET LES ROBOTS, film américain de et avec Woody Allen. — v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Mayfair, 16e (525-27-06), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA, film mexicain de Félipe Casalz. — v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hollywood-Boulevard.
FRANCE S.A., film français d'Alain Corneau, avec M. Bouquet. — Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).

Les grandes reprises

OUT ONE SPECTRE : Seine-Studio, 5e (325-92-46).
LES VISITEURS DU SOIR : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

LA CLEF pizzeria 3 CINEMAS - 6 PROGRAMMES

LACOMBE LUCIEN
de Louis MALLE
LE TRIO INFERNAL
de Francis GIROD
PATAQUESSE (v.o.)
de Ian McNAUGHTON
Séances spéciales à 7 francs
T.l.j. : 10 h - 12 h - 24 h. Dim. 24 h
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU
PUNISHMENT PARK
LE SOURIRE VERTICAL



Studio JEAN COCTEAU
3, rue d'Arras - ODE. 47-62
UN ETE 42
de Robert Mulligan

ERMITAGE v.o.
LE HOLLYWOOD BOULEVARD v.f.
LA CLEF v.f. CLICHY PALACE v.f.

Elle est belle...
Elle est "flic"....
C'est de la dynamite !
DYNAMITE JONES
TAMARA DOBSON et SHELLEY WINTERS
Mis en scène par JACK STARRETT
PANAVISION TECHNICOLOR
Distribué par Warner-Columbia film
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

(vo) MARBEUF - STUDIO URSULINES - DRAGON
(vf) MÉRY-GRAMONT



QUINTETTE 14 JUILLET - JEAN-RENOIR

" La révolution doit s'arrêter à la perfection du bonheur " Saint-Just
1789
un film
du théâtre du soleil réalisé par ariane mnouchkine

COLISÉE - FRANÇAIS - WEPLER - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - VICTOR HUGO - QUARTIER LATIN - QUINTETTE - GAUMONT GAMBETTA - FAUVETTE - TRICYCLE/Asnières - AVIATIC/Le Bourget - PATHÉ BELLE ÉPINE - VÉLIZY 2 - ARTEL/Nogent - CLUB/Maisons-Alfort - C 2 L/Versailles



Réalisation de ALAIN RESNAIS
Scénario original et dialogues de JORGE SEMPRUN avec FRANÇOIS PERIER - ANNY DUPEREY
musique STEPHEN SONDHEIM MICHEL LONSDALE - ROBERTO BISACCO et CHARLES BOYER
ALEXANDRE MNOUCHKINE - GEORGES DANCIGERS

Passe également au FRANÇAIS à Enghien

Studio de la HARPE - ODE 34-83
Cinémas 14 JUILLET
4 Bld Beaumarchais
Mo Bastille

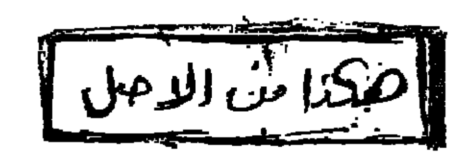


Après LE SANG DU CONDOR
le nouveau film de JORGE SANJINES

UGC MARBEUF - VENDOME - CLUNY ECOLES - ARLEQUIN
BIENVENUE MONTPARNASSE - MISTRAL
périphérie : PARLY II - ARTEL Rosny II

INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS
France société anonyme
"... donnez-nous notre pied quotidien..."

En complément de programme : L'AGRESSION, de Franck CASSENTI



ARTS ET SPECTACLES

Musique

AU FESTIVAL DE STRASBOURG

Alain Lombard dirige la « Deuxième Symphonie » de Mahler

Le Festival de Strasbourg a débuté vendredi soir. Trois mille, quatre mille personnes ont envahi la nef, les bas-côtés et les chapelles latérales de la cathédrale pour mal voir et médiocrement entendre Alain Lombard diriger la *Deuxième Symphonie*, de Mahler. « *Vingt-cinq francs au milieu, 15 francs au fond, les officiels en avant* », signalaient à la criée des contractuels au brassard tricolore. Un tarif unique aurait simplifié leur tâche. Car il fallut drainer péniblement ce flot énorme à l'écart de la travée centrale (mobilisée plus d'une demi-heure à l'avance), former les rangs par catégorie et interdire d'enjamber les barrières. Quelques resquilleurs prirent cependant le parti de franchir l'obstacle d'un bond.

On les comprend. Car l'écho, à certaines places, ajoutait ses effets à ceux d'une diffusion sonore anarchique. Le résultat pouvait être consternant et les décalages considérables (un tiers de temps, par exemple, dans l'*andante*). Mais les volumes plus massifs de l'*allegro* et du final restèrent intacts, et cela suffit pour compenser tout le reste.

Alain Lombard a obtenu en effet de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et des chœurs de l'Opéra du Rhin considérablement renforcés une interprétation qui prend son essor dès les premières mesures pour ne s'épanouir qu'à la dernière. Contrairement à Kubelik, qui joue son va-tout à grands éclats dès la marche funèbre, moins piaffant, moins ombrageux que Solti, il mesure au plus juste les efforts de ses troupes. Mais il entretient de cette manière une tension régulière. Et il maintient solidement le cap avant l'ascension définitive.

L'impression obtenue (celle d'un dénouement toujours proche mais sans cesse différé) correspond bien au sens philosophique de l'œuvre. Car les mouvements centraux (équivalent à un passé composé) s'insèrent en flash-back entre l'évocation de la mort du héros (le passé) et la promesse de sa résurrection (le futur). Le présent serait celui du narrateur, si ce dernier, confondant le « je » et le « il » ne dissimulait vraisemblablement derrière un programme ses propres fantasmes. Un disciple de Freud a étudié en termes psychanalytiques cette entreprise d'introspection objective.

« Résurrection » : ce mot détermine l'apparition des chœurs dans le final. L'orchestre sort d'abord d'un profond sommeil. Débarrassé de sa chrysalide, il enfle et se multiplie pour sonner le ralliement de proche en proche. En nappes successives, les masses chorales s'élèvent. Le soprano (Colette Herzog) succède à l'alto (Helen Watts) ; la flûte s'égosille ; la mélodie se hausse sur des apogiatures. Chromatisme ; marches harmoniques ; découpe de la phrase en paliers successifs ; raréfaction progressive du son dans une couleur harmonique de plus en plus dense : tous les moyens musicaux sont enfin mis en œuvre pour figurer ce mouvement d'ascension vers la lumière.

Les organisateurs du Festival de Strasbourg avaient voulu que cette exécution constitue un hommage à Otto Klemperer. Le public a remercié les interprètes par son silence.

ANNE REY.

A Reims

« DON JUAN », par l'Opéra de Salzbourg

Les Rémois sont à envier : un jumelage avec Salzbourg a fait d'eux, il y a dix ans, les petits cousins par alliance de Mozart. Ces liens de parenté ont été entretenus depuis par de fréquents échanges culturels. Ils viennent d'être concrétisés par cinq représentations du *Don Juan* de Mozart dans une production entièrement importée d'Autriche.

Nécessaire au prestige de la municipalité (qui n'entretient pas de centre lyrique permanent), utile à la bonne réputation de sa Maison de la culture « André-Malraux », l'opération n'en représentait pas moins des frais considérables. Des tarifs démocratiques (15, 20 et 30 francs) seront maintenus pour les quatre représentations publiques. Le financement s'est fait en une fois par le biais d'un gala d'ouverture qui réunissait des notables locaux et le Tout-Paris de l'aristocratie et du spectacle. Pour 400 francs — prix unique, — les invités disposaient d'un train spécial, de navettes municipales, avec l'obligation d'endosser leur tenue de soirée. Défilé de véhicules officiels ; haies de policiers ; attroupements de jeunes ; jets de tomates mûres et d'œufs frais ; arrivée hâtive de la Begum et d'Alice Sapritch : pendant une petite heure, les accès de la Maison dela culture furent en ébullition. Mais la nuit était fraîche et le calme plat à l'issue du spectacle.

Les réactions d'un public en smoking ne sont jamais concluantes. Aux Rémois de décider eux-mêmes par la suite si ce *Don Juan* leur paraît vraiment digne de Salzbourg. A eux de créer, en tout cas, une atmosphère moins glaciale et de permettre à la partition de s'épanouir. Car elle semblait, le premier soir, rebrodée avec application, centrée sur des détails d'instrumentation, ralentie par excès de raffinement, explicitée de manière un peu besogneuse par Leopold Hager au pupitre du Mozarteum de Salzbourg. « Ecoutez-moi ces trouvailles de génie », semble chuchoter en sourdine une direction aussi cérémonieuse. Elle n'a pas tort. Mais elle oublie qu'en contrepartie les voix retombent, que les mimiques s'accusent, que les rythmes s'étalent, que l'action piétine. Elle néglige de focaliser l'attention sur les aventures du héros et de faire pressentir l'imminence de son destin. Elle met également en évidence les faiblesses de la distribution.

Car la déception vient de là : on sent l'orchestre rompu à cette musique, attentif aux moindres inflexions vocales, prêt à participer à l'unisson. Et l'on a sous les yeux un séducteur avantageux comme un paon (Pavel Gertschikov), une Donna Anna à la voix brisée (Elisabeth Löv-Szöky), un Ottavio résigné (Dan. Marek). Aurait-on oublié à Salzbourg que Mozart avait choisi dans le rôle de Don Juan un chanteur à peine plus âgé que Chérubin, un vif-argent capable de bondir de femme en femme ? L'indulgence d'Elvire (June Card), l'émoi de Zerline (l'adorable Janet Terry), l'attitude tour à tour complice et réprobatrice de Leporello (Jonel Tantea) deviennent ainsi plus compréhensibles.

Le metteur en scène, Frederik Mirdita, s'est appuyé sur des images-clés pour imposer sa conception de l'œuvre : les silhouettes se détachent sur un fond lumineux en ombres chinoises avant de prendre vie dans un éclairage réaliste. Le héros revient au monde après son châtiment, crève d'un bond la toile des apparences, jaillit du fond de la scène comme un diable de sa boîte. La vérité s'impose par le déguisement, le quiproquo, le masque. Le drame se noue puis s'annule au-delà de toute morale.

A. R.

★ Prochaines représentations : les 8, 11, 13 et 15 juin.

Danse

PETER GOSS

Après une brève apparition l'été dernier au Festival du Marais, Peter Goss s'installe à l'Espace Cardin jusqu'au 22 juin. Ce jeune chorégraphe sud-africain donne la primauté à la musique : c'est là son originalité ; une musique non écrite pour la danse, arrangée et montée dans de véritables pots-pourris où voisinent le plus naturellement du monde la « Pavane pour une infante défunte » et « White satin ». La troupe, acquise aux techniques de la « modern dance » se laisse porter par ce fleuve musical, en épouse le rythme, les changements de couleur, les emportements et les abandons avec une ardeur toute primitive. Les cinq ballets qui se succèdent pourraient n'en faire qu'un ; ils ne sont que des respirations dans une danse « non stop » où des séquences rapides répètent les mêmes pas, les mêmes gestes sous des couleurs et des prétextes différents. Toutes ne sont pas aussi réussies : on va du meilleur avec « Chanson pour une absente », un ample lamento où Doushca la Blanche et Richild la Noire découpent l'espace en angles aigus, à « Jazz suite », dont les évolutions mécaniques rappellent les divertissements de variétés télévisées. « People », avec le feu roulant de ses entrées, ses jeux de lumières, ses rythmes accélérés, se transforme peu à peu en une fête à l'envoûtement communicatif. Quant au « Sanctus » de la « Missa Louba » avec broderies anglaises, tam-tam et frêles ombrelles, il s'inspire étroitement du style d'Alvin Ailey...

Hors programme est offerte une surprise à ceux qui ne quitteront pas l'Espace Cardin dès la fin du spectacle : une interprétation libre sur accompagnement de percussion (Jean-Pierre Bottura) et sitar (Dominique Magneron) d'un jeune danseur de la troupe, Jean-Marc Torres, transfuge de l'Opéra. Il se passe là quelque chose de beau qu'il ne faut pas manquer.

M. M.

Cinéma

La Quinzaine des réalisateurs au Théâtre de l'Est parisien

Vingt-trois films de onze pays

Fidèle à sa tradition, la Quinzaine des réalisateurs mise sur la quantité au risque parfois de provoquer le désarroi chez le spectateur. En fait, elle l'invite à un petit marathon cinématographique qui mérite largement l'effort demandé tant la sélection est variée et riche de contradictions.

Pierre-Henri Deleau, « délégué général » de la Quinzaine, en assume seul la responsabilité, du moins pour les films étrangers (vingt et un films sur vingt-trois montrés à Paris). Comme la Semaine de la critique, il puise éventuellement dans des premières ou secondes œuvres de nouveaux cinéastes, mais il peut aussi bien arrêter son choix sur des films de cinéastes chevronnés : ne nous a-t-il pas révélé naguère *la Cérémonie* d'Oshima ?

Le meilleur de la Quinzaine se rattache cette année à la catégorie « premières ou secondes œuvres ». Nous avons déjà parlé d'*Il était une fois un merle chanteur*, d'Otar Iosseliani (U.R.S.S., République de Géorgie) et de *Erica Minor*, de Bertrand van Effenterre (Suisse). Le film de Iosseliani est un chef-d'œuvre, à contre-courant des modes actuellement prévalentes en Occident comme dans les pays socialistes. L'économie des moyens employés, la beauté naturelle du geste et de la parole — pour une fois en version originale... géorgienne, — un art souverain de mélanger les qualités de l'observation documentaire et de la narration romanesque, mettent Iosseliani à part dans le cinéma soviétique. Que le film, par un heureux hasard, soit au portefeuille d'une des plus grandes maisons de distribution françaises, donc appelé à connaître la plus large diffusion, relève d'un de ces miracles qu'on ne saurait trop applaudir.

Erica Minor confirme l'actuelle suprématie helvétique sur le marché européen du cinéma d'art et d'essai. Un jeune Français, ancien assistant d'Alain Tanner, est allé le réaliser avec des capitaux et dans un ton suisses des deux côtés de la frontière franco-genevoise. Il a dirigé remarquablement trois comédiennes, Juliet Berto, Brigitte Fossey et Edith Scob. Un quatrième film suisse, présent à la Quinzaine, *l'Extradition* (suisse-alémanique, comme *la Paloma* et *la Mort du directeur du cirque de puces* à la Semaine de la critique), de Peter Van Gunten, traite un sujet grave et presque inquiétant de la part d'un si jeune réalisateur : celui du bon usage de la violence. En novembre 1868, à Moscou, un étudiant est froidement tué par des jeunes révolutionnaires. Leur chef s'exile en Suisse. Mais le gouvernement tsariste demande l'extradition du révolutionnaire, considéré comme criminel de droit commun. A la veille de signer un traité économique avec la Russie, la Suisse, après beaucoup de « drames de conscience », accède à la requête. Lent, hiératique, le film a ses admirateurs inconditionnels.

Parmi les œuvres de cinéastes chevronnés, il faut détacher *les Dernières Fiançailles*, du Québécois Jean-Pierre Lefebvre, pratiquement ignoré du public comme de la critique à Cannes. Lefebvre ajoute, en un sens, un troisième volet à un ensemble sur l'amour et la mort que composeraient ses deux plus beaux films, *Il ne faut pas mourir pour ça* et *la Chambre blanche*. Deux vieillards vivent en toute lucidité l'approche de la fin. Un dénouement poétique, lyrique, moqueur, nous rappelle que le cinéaste parle uniquement de lui, de sa vision du monde, de sa conception de la mort. Que Jean-Pierre Lefebvre, avec une dizaine de films de long métrage derrière lui, n'ait encore jamais retenu l'attention des responsables du Festival de Cannes est proprement aberrant.

Sweet Movie, de Dusan Makavejev, sera projeté au T.E.P., dans une sorte de soirée de gala, la veille même de sa sortie à Paris. L'intérêt « scandaleux » qu'il peut provoquer chez certains spectateurs avides de sensationnel ne doit pas masquer la générosité du propos du réalisateur yougoslave de *L'homme n'est pas un oiseau*. *La Vérité sur l'imaginaire passion d'un inconnu*, de Marcel Hanoun, qui clôturera la Quinzaine, tient particulièrement à cœur à P.-H. Deleau, son organisateur. Film de cinéphile, vivant exclusivement pour le cinéma, s'adressant d'abord à des cinéphiles, *la Vérité* se veut, au dire du cinéaste, « *un film matérialiste chrétien* » ; plus concrètement, il prétend illustrer, « matérialiser » la vérité chrétienne de l'Evangile selon saint Jean, donner vie et forme à la « parole », au sens biblique.

Nous n'avons pu citer que quelques films parmi les meilleurs retenus pour la Quinzaine des réalisateurs. Mais presque tous méritent considération, sinon estime.

LOUIS MARCORELLES.

★ Au Théâtre de l'Est parisien, 17, rue Malte-Brun, du 8 au 20 juin, chaque soir à 20 h. 30. Deux films par séance.

En bref

Café-théâtre

Deux spectacles du Café d'Edgar

Au Café d'Edgar, le Festival du mime se poursuit à 20 h. 30 (*le Monde* du 31 mai). A la même heure, tout près, rue d'Odessa, au Vrai Chic Parisien abandonné par Coluche, le Café d'Edgar présente Alberto Vidal, le « bourreau catalan », contre Jean-Luc Moreau, l'« espoir nivernais », dans un match de catch aussi drôle qu'un vrai, avec de vrais catcheurs, et, en tout cas, les protagonistes sont plus beaux à voir. Un match de catch, c'est un échange de coups spectaculaires, dont les règles sont fondées sur le truquage, comme les rapports de force dans la hiérarchie sociale, comme les relations de maîtres à valets. Avant même que l'on parle de lutte de classes, les auteurs savaient en reconnaître l'injustice. Jean-François Prévand a rassemblé en patchwork des textes de Beckett, Marivaux, Beaumarchais, Molière, Victor Hugo, Brecht et aussi Nietzsche et Babeuf. Un patchwork qui ne ressemble pas à des morceaux choisis, mais présente les étapes sans chronologie d'une lutte qui se poursuivra jusqu'à ce que « chacun soit son maître ». Jean-Luc Moreau et Alberto Vidal se battent avec les armes de l'humour, de la souplesse, de la gravité, du sérieux. Ils donnent un beau combat.

A 22 heures, au Café d'Edgar même, on ne trouve pas de catcheurs, mais deux petites filles inventées par Marc Moro, *les Petites Filles modules*. Elles ne se battent pas, elles se racontent la vie à leur manière, en attendant de partir sur la Lune dans une fusée qu'elles auraient construite. Elles sont plus gentilles qu'innocentes, plus stupides que charmantes. Elles n'ont pas grand-chose à voir avec de vraies petites filles, mais elles chantent de jolies chansons et Christine Moro semble toute prête à tenir un rôle dans une comédie musicale.

C. G.

Vrai Chic parisien, 20 h. 30. — Café d'Edgar, 22 h.

■ Le groupe argentin Lah donne une deuxième série de représentations de son spectacle « Comme le corps est un », du 10 au 16 juin, au Théâtre d'Orsay, à 23 heures.

■ Le secrétariat du Festival d'Aix se trouve au palais de l'ancien archevêché, téléphone 26-24-82, et non à l'adresse indiquée dans nos éditions du 30 mai.

■ La distribution de « Cosi fan tutte », dans la représentation de ce samedi 8 juin à l'Opéra de Paris, est modifiée. Teresa Stratas étant souffrante, c'est Danièle Perriers qui chantera le rôle de Despina.

« WOODY ET LES ROBOTS »

DE WOODY ALLEN

Après les Marx Brothers, Jerry Lewis. Après Jerry Lewis, Woody Allen : il y a toujours un successeur dans l'heureuse famille des grands comiques américains.

Des quatre films réalisés à ce jour par Woody Allen, *Sleeper (Woody et les robots)* est sans doute le plus riche, celui qui rend le mieux compte de la diversité de son talent. On y retrouve non seulement l'humour (juif new-yorkais) caractéristique de l'auteur, ses « mots » à l'emporte-pièce, ses inventions saugrenues, son génie du « nonsense », mais également des résurgences de la tradition chaplinesque (lorsque Woody dévore un épi de maïs) ou keatonienne (ses prodiges d'équilibre sur une échelle). Champion de l'absurde, alliant la verve du « cartoonist » à la logique du mathématicien (l'idée du pudding qui gonfle démesurément et déborde de la cuisine fait penser à Ionesco), il n'hésite pas à sauter brusquement sur le terrain politique pour décocher une flèche au président Nixon (« *Après chacun de ses déplacements, il fallait compter l'argenterie* ») ou à se lancer dans une imitation de Vivien Leigh jouant le rôle de Blanche Dubois dans *Un tramway nommé Désir*.

Le prétexte à ce feu d'artifice verbal et visuel est une histoire de science-fiction sur le thème classique de l'homme hiberné. Entré à l'hôpital en 1973 pour se faire opérer d'un ulcère à l'estomac, Woody se réveille deux cents ans plus tard dans un monde où règnent l'électronique et la cybernétique, où les volailles, les fruits et les légumes atteignent une taille gigantesque (une peau de banane devient alors une patinoire), et où l'on pratique l'amour dans des « boîtes à orgasme ». Pris en chasse par la police gouvernementale, Woody doit entrer au service d'une poétesse, sous forme de domestique-robot (sa maîtresse ne le trouvant pas à son goût, il évite de justesse un échange-standard de tête), puis emprunter les moyens de locomotion les plus futuristes ou les plus archaïques pour échapper à ses poursuivants.

Les gags sont innombrables, les dialogues presque toujours désopilants (mais difficiles à traduire en français). Qualité rare dans un film burlesque, l'inspiration ne fléchit pas. Nous allons de surprise en surprise, et chaque surprise est aussi drôle que la précédente. Mime, clown, acrobate, comédien utilisant à merveille son physique pour incarner les personnages lunaires et les pantins faussement ahuris, musicien, humoriste (tendance Groucho Marx), réalisateur habile, Woody Allen a un sens aigu du comique moderne. Dans *Woody et les robots* il nous offre un échantillonnage complet de ses dons et un vaste aperçu de son répertoire. C'est une occasion à ne pas manquer.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Publicis-Matignon, Elysées-Lincoln, Hautefeuille, Saint-Germain-Huchette, Mayfair (v.o.) ; Maxeville, Cambronne, Clichy-Pathé, Montparnasse-83, Gaumont-Sud, Tricycle (Asnières), Belle-Epine, Vélizy, Cyrano (Versailles), Artel (Rosny) (v.f.).

« FRANCE S.A. »

Dans la France de bientôt, il n'y aura plus de problèmes : la chimie aura remplacé la culture, la religion, l'idéologie. La chimie, c'est le nom officiel que portera la drogue, dont la vente sera légalisée, organisée, soutenue par le gouvernement qui en contrôlera le marché, en accord tacite avec les trusts multinationaux. Et les enfants nostalgiques de McLuhan et de la « coco » interdite devront pousser la porte du musée de la chimie pour savoir comment c'était au temps où la télé se déréglait, au temps où les caïds de la drogue, ces chers « gros bonnets », impressionnaient tout le monde, alors qu'ils étaient tout juste d'honnêtes artisans de l'illégalité.

Alain Corneau, le réalisateur de *France S.A.*, ne prophétise pas. D'abord, il n'invente rien : il transpose l'Amérique de la prohibition dans notre douce France. Ensuite, son discours ne porte pas sur le futur, mais sur tout de suite, ici, maintenant : la drogue est pour lui un prétexte, et son trafiquant est un cousin lointain d'Arturo Ui.

Dans ce futur-là, donc, on réanimait de temps en temps le zombi du vieux truand. Et il racontait la fin de son monde, écologique et marginal, à l'époque de la guerre des gangs et de la liquidation systématique des gêneurs. Victoire des « trusts ». Récupération du mythe du truand par les contestataires. Référendum. Lutte entre deux modèles de société. Mort du petit commerce.

Alain Corneau, admirateur du cinéma américain d'action, a tourné sa promenade nostalgique dans nos années 1970 comme un thriller made in Hollywood. Tout y est, le rythme, les acteurs parfaits (Michel Bouquet, Roland Dubillard, Gérard Desarthe), la violence. Une telle violence — sang et sexe — que la commission de contrôle des films a eu un haut-le-corps et a retenu *France S.A.* pendant un peu plus d'un mois.

Les scènes litigieuses étaient-elles indispensables — meurtre au rasoir, masturbation publicitaire ? Alain Corneau affirme qu'elles sont la toile de fond du décor de violence dans lequel la France est en train de devenir une S.A.

MARTIN EVEN.

★ Vendôme, Cluny-Ecoles, Arlequin, U.G.C.-Marbeuf, Bienvenüe-Montparnasse Parly, Artel-Rosny.

■ L'Association française des producteurs de films (A.F.P.F.) a renouvelé son conseil d'administration et son directoire qui est constitué par MM. Claude Berri, Pierre Cotterell, Anatole Dauman et Lucien Massé. M. René Thévenet en reste le délégué général.

LETTRES

LE GONCOURT DE LA NOUVELLE A DANIEL BOULANGER

La première bourse Goncourt de la nouvelle, d'un montant de 2 000 francs, a été attribuée, à Nice, à Daniel Boulanger pour *Fouette, cocher* (1), au deuxième tour de scrutin, par six voix contre trois à André Stil pour *Fleurs par erreur*.

La décision a été annoncée à l'issue d'un déjeuner qui réunissait notamment autour de M. Jacques Médecin, député, maire de Nice, président du Festival international du livre, Hervé Bazin, président de l'académie Goncourt, les académiciens Goncourt Françoise Mallet-Joris, Michel Tournier, Emmanuel Roblès et Robert Sabatier. « *Nous nous réjouissons d'exécuter pleinement les volontés testamentaires des Goncourt*, a dit Hervé Bazin, *qui souhaitaient introduire, au-delà du prix, une incitation plus panoramique à la création littéraire.*

» *Nous sommes heureux que le Festival du livre nous ait donné les moyens de contribuer à la réhabilitation de la nouvelle, que les circonstances avaient mis au purgatoire. C'est pourtant un genre majeur qui s'accorde à merveille aux tournures de l'esprit français.* »

(1) Gallimard édit. Voir l'article de Bertrand Poirot-Delpech dans *le Monde des livres* du 25 octobre 1973.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SALAIRES

La cote des cadres

L'enquête annuelle sur les salaires des cadres que publie dans un numéro spécial la revue l'Expansion *se présente de plus en plus comme une cotation de Bourse (1). Sur un marché assez animé, mais très sélectif, on constate une flambée de hausses pour les cadres financiers et une légère reprise dans l'informatique. Les ingénieurs de production restent très demandés et les cadres âgés de plus de quarante-cinq ans « se redressent ». On note aussi un effritement des technico-commerciaux et un tassement des ingénieurs d'organisation et de bureaux d'études. Bonne tenue des cadres de direction générale... ce qui ne surprendra personne !*

A vrai dire, par rapport à l'an dernier, l'enquête, qui porte sur 4 281 personnes (soit plus de 1 % des ingénieurs et cadres selon la définition de l'INSEE, précisent les auteurs), ne contient pas de révélation. L'accélération de l'inflation, les bouleversements monétaires, les menaces de crise expliquent d'une part que les entreprises fassent largement appel à des spécialistes financiers — quand l'argent est cher il s'agit de savoir s'en servir — et que d'autre part elles répugnent moins que par le passé à recruter des cadres de direction âgés de quarante à cinquante-cinq ans — en période tourmentée la préférence va aux « hommes d'expérience ».

Pour le reste, les évolutions constatées dans la précédente enquête se confirment : les grandes entreprises embauchent moins de jeunes diplômés qu'avant ; pour les débutants, la période de recherche d'un emploi tend à s'allonger. L'écart des salaires continue à se creuser entre les cadres de la fonction publique (les militaires étant lanterne rouge) et ceux du secteur privé. Les rémunérations des anciens élèves des grandes écoles « qui acceptent d'être des ingénieurs », *c'est-à-dire des hommes de production, restent partout supérieures à celles des diplômés des grandes écoles commerciales. Elles ont en moyenne progressé de 33 % en trois ans.*

En Europe, l'ingénieur français est le mieux payé des cadres débutants. Parmi les cadres confirmés et dirigeants ce sont les Suisses qui ont les plus hauts revenus nets (après impôt) ; les Français, bien qu'ils touchent des salaires bruts inférieurs à ceux des Allemands, arrivent en deuxième position car ils paient moins d'impôt sur le revenu que leurs homologues d'outre-Rhin. Les Britanniques sont dans toutes les fonctions beaucoup moins bien rémunérés que les cadres du continent.

(1) Numéro de juin.

● *Poursuite de la grève aux aciéries de Furan*, fonderie stéphanoise, dont les quatre cent soixante salariés ont cessé le travail le 17 mai (*le Monde* du 20 mai). La direction, qui a fait de nouvelles propositions sur les salaires, maintient toujours le licenciement d'un ouvrier dont les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. exigent la réintégration. — *(Corresp.)*

● *A l'usine des Papeteries du Limousin*, à Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne), les cent trente ouvriers et employés se sont mis en grève jusqu'à lundi matin 10 juin. Cette décision a pour but d'appuyer les revendications des conducteurs de l'entreprise qui réclament une qualification supérieure se traduisant par une augmentation de salaire de 4 %. — *(Corr.)*

EMPLOI

LA FERMETURE DE L'USINE GRINGOIRE A MANTES-LA-VILLE ENTRAINERA 246 LICENCIEMENTS

La direction de Gringoire, filiale de la société américaine Pillsbury-Mills, vient de décider de fermer à la fin de juillet sa fabrique de biscottes située à Mantes-la-Ville (Yvelines). Les responsables de la firme arguent que l'usine a enregistré un déficit de 2,5 millions de francs et précisent qu'ils cherchent ainsi à sauver l'usine de Pithiviers (Loiret), ainsi que la biscuiterie Brossard.

Cette décision entraîne le licenciement de deux cent quarante-six personnes, dont vingt cadres et une grande majorité de femmes sans grande spécialisation et que leur âge risque de condamner à un chômage définitif.

Derrière la C.G.T., majoritaire dans l'établissement, les salariés ont décidé de refuser ce verdict.

La liste du personnel a été communiquée à plusieurs industriels de la région de Mantes, mais la situation de l'emploi y est actuellement si préoccupante que l'espoir d'un reclassement est minime. Les salariés souhaitent le rachat de l'usine par un autre industriel. Un groupe anglais et un groupe allemand auraient manifesté leur intérêt pour cette unité de production.

● *Licenciements chez Zenith-Aviation* (production de carburateurs pour l'aviation) à Roche-la-Molière (Loire). Cette filiale du groupe Solex, qui emploie deux cent soixante-dix personnes, a décidé de se séparer d'une vingtaine de mensuels à la suite de difficultés qui, selon la direction, pourraient « conduire à la fermeture totale de la société » — *(Corresp.)*

La direction de Chrysler-France s'engage à reclasser dans d'autres sociétés 684 ouvriers et employés

A l'issue du comité central d'entreprise réuni le 7 juin, la direction de Chrysler-France a annoncé qu'elle renonçait aux six cent quatre-vingt-quatre licenciements prévus et dont elle avait informé les syndicats le 27 mai. Les travailleurs touchés par les mesures d' « allègement des effectifs », *précise-t-elle dans un communiqué, seront reclassés au sein d'autres sociétés dont elle s'est refusée à indiquer les noms. Selon ce communiqué, les salariés reclassés (cinq cents ouvriers et cent quatre-vingt-quatre employés) bénéficieront des indemnités normales de licenciement, et* « leur départ sera subordonné à leur accord formel ». *Les comités d'établissement de Poissy et de Paris sont convoqués le lundi 10 juin.*

« Porte ouverte ? »

Voici un conflit exemplaire. Grâce aux efforts de tous, le mal est conjuré, chacun se félicite, la conscience en paix. D'abord les travailleurs de Simca-Chrysler, puisqu'il n'est plus question de transformer en chômeurs six cent quatre-vingt-quatre d'entre eux. Ensuite la direction de l'entreprise, qui, après un délai de réflexion, décide de reclasser le personnel en surnombre au sein d'autres sociétés. Le ministère du travail, de son côté, n'a pas si souvent la satisfaction de voir une société reconsidérer si vite sa position et annuler d'un trait de plume la compression des effectifs. De son côté, le Syndicat national de l'automobile C.F.T. déclare qu'il *« vient de remporter une très grande victoire sur le plan syndical. Nous avons fait reculer la direction*, dit M. Simakis, *et contraint les pouvoirs publics à reconsidérer le problème des licenciements collectifs ».* Quant aux autres organisations ouvrières, n'obtiennent-elles pas la réalisation d'un de leur vœux les plus ardents : *« Pas de licenciement sans reclassement préalable »* ?

Pourtant, à la C.G.T. à la C.F.D.T. comme à F.O., nul n'est satisfait et chacun estime que tout, dans cette affaire, *« démontre la manœuvre »*. La direction de Chrysler, y estime-t-on, maintient les suppressions d'emploi envisagées. Quelle différence y a-t-il entre un licenciement, et la proposition d'une mutation sans garantie ? Les cédétistes, à travers cela, voient se confirmer la volonté délibérée de la direction de Chrysler-France de violer l'accord sur l'emploi. Mais pourquoi, demande F.O., la direction a-t-elle annoncé le licenciement d'un nombre important de salariés, alors qu'une semaine après elle revenait sur sa décision ?

Il est difficile de soupçonner de légèreté les « managers » d'une puissante multanitionale. Alors pourquoi avoir ouvert sur la place publique, à grand renfort d'audiovisuel, un dossier si vite refermé ? Montrer la fragilité de l'emploi pour inciter les contestataires à la sagesse ? Donner à la C.F.T., qu'on ne pouvait guère ranger parmi eux, un rôle susceptible de prouver son efficacité ? La C.F.T., ayant ainsi enfoncé une porte ouverte dans l'entreprise, espérait bien du même coup entrebâiller la porte de la représentativité officielle. — J. R.

SYNDICATS

M. CHIRAC RECEVRA LES CENTRALES AVANT LE 19 JUIN MAIS NE VERRA PAS LA C.F.T.

Les organisations syndicales seront reçues avant le 19 juin par M. Chirac, en présence du ministre du travail, a déclaré ce dernier en s'entretenant avec la presse le 7 juin. La C.F.T. ne sera pas du nombre, a indiqué M. Durafour, car, « sans avoir d'opinion particulière sur cette organisation, il entend, comme son prédécesseur, respecter la loi sur la reconnaissance officielle des syndicats, et jusqu'à présent la C.F.T. ne figure pas sur la liste des centrales reconnues représentatives ».

« Les engagements pris par M. Giscard d'Estaing pendant la campagne présidentielle seront tenus », a précisé M. Durafour, et les importantes mesures sociales que décidera le conseil des ministres du 19 juin en seront l'application. Toutefois, il n'en a précisé ni la nature ni les délais d'applicaton.

L'effort portera principalement sur les ressources des catégories les plus défavorisées. Dans l'entourage du ministre, on pense que le SMIC pourrait être élevé à plus de 1 200 francs par mois à compter du 1er juillet. La commission supérieure des conventions collectives, qui doit donner son avis sur cette majoration, sera convoquée avant le 19 juin.

Le projet de loi sur le fonds national de l'emploi, qui doit apporter de nouvelles garanties contre le chômage, serait soumis au Parlement à la rentrée.

● *A propos de la grève des dix-huit délégués à la tutelle de l'Union départementale des associations familiales* des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 30 mai), les présidents des unions départementales de la région parisienne font savoir, dans un communiqué, *« qu'ils décident d'entreprendre immédiatement toute démarche pour trouver enfin une solution définitive à ce problème dont les pouvoirs publics sont saisis depuis la fin 1973, interviennent auprès de l'UNAF pour qu'elle se saisisse de cette question de façon efficace ».*

LA VIE ÉCONOMIQUE

COLLOQUES ET CONGRÈS

Au symposium sur l'énergie et les matières premières

Le dialogue s'avère fort difficile entre producteurs et consommateurs de pétrole

Coopération internationale, dialogue entre les nations... Ces mots ont été très souvent repris par les différents orateurs qui se sont exprimés pendant deux jours à Paris au premier symposium sur l'énergie et les matières premières. C'est devenu en effet un lieu commun que la crise internationale du pétrole et des autres matières premières ne pourra trouver de solution que mondiale.

Même au niveau verbal, le dialogue ne s'invente pas. On en a eu la preuve vendredi après-midi lorsque se sont exprimés successivement dans la même conférence M. Levy, expert pétrolier américain, qui passe pour un des principaux conseillers de M. Kissinger, M. Khene, secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et M. Simonnet, vice-président de la Commission des Communautés européennes, chargé notamment des problèmes énergétiques. Mais ce fut sans doute aussi l'un des moments les plus intéressants de ce colloque. N'était-ce pas d'ailleurs la première fois que des représentants des pays producteurs et consommateurs de pétrole s'affrontaient publiquement ?

Pour M. Levy, la cause est entendue. Sans doute les Etats producteurs ont-ils le droit d'exercer leur souveraineté sur les ressources de leur sous-sol. Mais ils ne devaient pas aller jusqu'à violer les contrats qui les liaient. Comment s'étonner dès lors que des firmes privées hésitent à investir ou à faire de la prospection dans ces pays ? L'expert américain recommande que les pays consommateurs se groupent et cessent *« de courir comme des petits enfants à la traîne des pays producteurs »*. Il s'est montré fort pessimiste sur les conséquences financières internationales de la hausse des prix pétroliers et a suggéré que non seulement les banques centrales mais aussi les banques privées passent entre elles des accords de « swaps » pour éviter que ne se produisent des faillites en chaîne.

« Le manteau de la morale »

Répondant de son côté à M. Khene, qui avait exposé les positions bien connues de l'OPEP en matière de prix pétroliers, M. Simonnet eut, lui aussi, son franc-parler. Je comprends, a-t-il dit en substance, que les pays producteurs cherchent à maximiser leurs revenus. Mais j'observe qu'ils « *habillent* ce *comportement sous le manteau de la morale et de l'intérêt supérieur de l'humanité* ». En fait, a-t-il ensuite observé, l'OPEP exerce un pouvoir de cartel puisqu'elle contrôle à la fois les quantités et les prix. Pour le vice-président de la Commission de Bruxelles, il est nécessaire de rappeler deux vérités fondamentales : d'une part, les relations entre Etats se font soit selon des rapports de force, soit selon des rapports idéologiques ; d'autre part, les pays producteurs sont en fait convaincus de la nécessité de coopérer avec les pays consommateurs. Même s'il existe des rapports de force, a-t-il observé, *« il n'a jamais été envisagé d'utiliser la canonnière »*. Mais une telle coopération ne pourrait se faire que si les rapports entre les deux parties étaient rééquilibrés.

M. Simonnet a présenté la position de la Communauté économique européenne qui est en quelque sorte à mi-chemin entre celle des Etats-Unis et celle des pays producteurs. Il a plaidé en faveur d'une coopération à tous les niveaux, *« parce que les pays industriels ont besoin des matières premières des pays producteurs et parce que les pays sous-développés ont besoin de la technologie des pays riches »*.

M. Khene a alors répondu aux « accusations » portées par M. Simonnet. *« L'OPEP*, a-t-il dit, *s'est constituée non pas comme un cartel mais en réponse au pouvoir exorbitant exercé par le cartel des compagnies pétrolières. » « Ce sont les pays sous-développés qui ont prié les pays riches*, a-t-il poursuivi en insistant sur le mot « prié », *pour que le dialogue s'instaure. Si aujourd'hui on accepte de discuter avec nous, c'est grâce à la situation que nous avons créée. Quant au manteau pudique dont nous recouvririons nos intérêts, je n'accepte pas cette expression. En effet, j'ai proposé que les pays consommateurs de pétrole fassent en sorte de suffire à leurs propres besoins. Parlant ainsi, je n'ai pas pris en compte les intérêts des pays producteurs, mais la rareté croissante des ressources pétrolières de la planète. »*

« Je vous propose, a continué M. Khene, *d'élever le débat. En pourcentage du produit national brut, l'aide publique des pays riches aux pays pauvres n'atteint même pas 0,7 %. » « Les pays producteurs de pétrole*, a-t-il affirmé, *ont déjà mis 1 % de leur produit national brut à la disposition des pays pauvres dépourvus de ressources pétrolières. Nous sommes prêts à collaborer encore davantage avec les pays riches afin d'aider le tiers-monde à régler ses dettes antérieures. »*

Au cours de la conférence de presse qu'il avait donnée quelques minutes auparavant, M. Khene avait tenu des propos analogues. Mais il n'a pu donner aucune précision sur le montant exact des aides aux pays pauvres. Interrogé sur la démarche qu'auraient entreprise auprès de l'OPEP les experts pétroliers de la Commission de Bruxelles, le secrétaire général de l'OPEP a répondu : *« Je ne suis pas au courant, je n'ai rien entendu de tel. »*

Ph. S.

● *Le Japon veut réviser sa politique pétrolière.* — Le comité du pétrole du ministère japonais du commerce et de l'industrie a adopté le 6 juin un projet de réorganisation fondamentale de la politique pétrolière du Japon, puisqu'il vise à conclure des accords directs avec les pays producteurs pour éviter une trop grande dépendance à l'égard des grandes compagnies internationales.

ERRATUM. — Dans l'article de Jacques Nobécourt « L'enlisement », consacré à la situation en Italie (*le Monde* du 2-3 juin), le chiffre cité du déficit du commerce extérieur pour les quatre premiers mois de cette année était de 2 800 milliards de lires et non, bien évidemment, 2,8 comme nous l'avons écrit par erreur.

BANQUES

DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES GARES BRITANNIQUES

La banque britannique First National Finance Corporation vient d'ouvrir, à la gare de Liverpool Street, de Londres, la première des quarante « railbanks » qu'elle projette de créer.

Ces établissements seront situés dans les principales gares de Londres et de la province. Ouverts sans interruption de 8 heures à 20 heures, six jours par semaine, ils compléteront les services des grandes banques de dépôts, mais n'assureront pas la gestion de comptes courants.

Ils offriront des comptes de dépôts, des facilités de retrait, des opérations de change et des prêts personnels.

LE DOLLAR ET LA RÉFORME MONÉTAIRE

II. — Corriger l'asymétrie occidentale

Par FRANÇOIS PERROUX

Dans un précédent article, (« le Monde » du 8 juin), François Perroux a expliqué comment le monde occidental s'était « adapté au dollar » et comment l'Europe en particulier était dominée par la politique monétaire américaine. Cette « asymétrie », qui explique les échecs de la coopération monétaire européenne, il faut la corriger. Comment ?

L'asymétrie entre Etats-Unis et Europe, permanente depuis la fin de la dernière guerre, et soigneusement entretenue sous des formes plus ou moins discrètes depuis qu'elle est devenue moins urgente, se manifeste dans trois domaines où doivent se discuter les décisions de ce moment-ci :
— la pratique du flottement monétaire ; — le prélèvement de ressources réelles sur l'Europe ;
— les règlements monétaires intra-européens au sein de l'Europe élargie.

Bien qu'ils soient étroitement liés, chacun de ces domaines mérite l'attention.

Le débat entre changes flexibles et parités fixes offre un intérêt platonique. Si les marchés étaient sans défaut, s'il y régnait une concurrence pure et parfaite et si les intérêts des populations pouvaient être remis au seul marché, les changes flexibles ne seraient rien d'autre qu'un cas particulier de la flexibilité de tous les prix. Si l'or, seul instrument de règlement entre nations, avait la vertu de rétablir rapidement et automatiquement l'équilibre des balances, il n'y aurait plus qu'à chercher ce que signifient cet équilibre et cet automatisme prétendu à l'égard d'ensembles économiques très différents et très inégaux.

Nous sommes extrêmement loin de ces hypothèses. Les changes plus ou moins flexibles ne peuvent pas, en tout cas, être appréciés isolément ; ils doivent toujours être rapportés à l'ensemble des mesures qui les accompagnent notamment en ce qui concerne les mouvements de capitaux spéculatifs orientés par les groupes financiers, en liaison avec les organismes économiques et monétaires implantés en Europe. Disons donc que la *« vérité »* des prix et la *« vérité »* des changes méritent le plus sévère des examens quand les marchés des biens et des marchés des devises sont faussés par l'action continue d'oligopoles en état de concertation tacite avec une puissance prépondérante et lorsque toute restriction aux mouvements de capitaux est abolie par cette dernière.

L'analyse pertinente s'appliquera donc au flottement de monnaies soumis à certaines règles du jeu. Les règles du jeu du flottement retiennent, en effet, toute l'attention du comité des Vingt et très spécialement des experts de Washington.

Quels ajustements ?

Sous ce rapport, il serait naïf de prendre pour à peu près équivalents les propos du ministre français de l'économie et des finances à Nairobi : *« Parités fixes avec taux adaptables »* et l'énoncé de la première esquisse de la réforme (*First Outline of Reform*, septembre 1973) : *« Parités stables avec taux ajustables » (Stable but adjustable rates)*.

Les mots se ressemblent ; les choses évoquées se ressemblent peu.

La distinction doctrinaire entre « bon » et « mauvais » flottement, à partir des atteintes portées à l'unité du marché, a été tout spécialement dirigée contre la France parce qu'elle a, on s'en souvient, établi une distinction entre le *taux commercial*, appliqué aux transactions courantes, et le *taux financier*, appliqué aux *transactions de capitaux*. Elle l'a fait parce qu'il était impossible d'obtenir une coopération européenne et une compréhension américaine qui fussent raisonnables. Réserve faite de ce cas spécial, il reste qu'à tous les échelons et pour toutes les transactions les marchés, outre qu'ils sont gravement imparfaits, sont orientés en permanence par l'asymétrie organisée ou, du moins, « sympathiquement tolérée » par les intérêts américains.

C'est sa prise en compte qui doit guider dans les méandres d'une discussion plus technique entre les formes et le degré comparés de la « stabilité » et de l' « ajustabilité ».

Pour les uns, mieux vaut une suite d'ajustements mineurs des taux, aussi souvent qu'ils apparaissent convenables. Contrairement à ce qu'on affirme parfois, ce système n'équivaut aucunement à des changes flexibles en principe. Ceux-ci aux prises avec des plasticités faibles des structures de production et de très fortes inégalités des structures nationales, aggraveraient l'action exercée sur les plus faibles par les plus puissants. Programme qu'on ne peut guère avouer ouvertement, puisque l'on accepte d'élaborer des règles du jeu.

Reste alors le second terme de l'option : des taux de changes stables après concertations approfondies et correctes, — maintenus autant qu'il est possible —, les corrections substantielles des parités n'étant admises que dans des situations particulières, elles-mêmes discutées correctement entre partenaires. Une concertation de cette sorte est à l'opposé de la soumission aveugle aux marchés imparfaits et aux rapports de force inavoués. Elle implique un esprit de coopération et une certaine attention aux réalités *économiques* des populations, au delà des intérêts financiers et spéculatifs. Elle est manifestement conforme aux exigences des plus grandes affaires *économiques* qui ne s'accommodent pas de changements multipliés et inopinés dans les taux et ne peuvent pas davantage renoncer aux projets à moyen terme.

La cuisine technique, chacun doit en prendre conscience, est, d'ailleurs, entièrement dominée par deux questions.

Par référence à l'intérêt des populations extérieures aux Etats-Unis : 1) quelles sont les règles minima du flottement ? 2) où est le pouvoir de concertation et de contrôle ?

Sur le premier point, ce qui transpire des travaux en cours est rien moins que satisfaisant. Les règles du jeu du flottement, telles qu'elles s'élaborent outre-Atlantique, comportent deux prescriptions. Les banques centrales dont la monnaie se valorise par rapport au dollar ne devraient pas intervenir : on leur recommande de laisser la valorisation relative s'accomplir. Au contraire, les banques centrales dont la monnaie se déprécie par rapport au dollar devraient intervenir pour freiner la dépréciation. On peut attendre avec confiance les indicateurs statistiques qui aideront à appliquer ces règles : ni leur nombre, ni, on me permettra de le dire, leur opacité ne sauraient nous décevoir. Mais nous n'accepterons pas facilement que la seconde mesure puisse être confondue avec la protection contre les dévaluations compétitives, ni que les intentions de la politique américaine évoluent : leur règle demeure immuable : adaptez-vous au dollar qui n'a pas à s'adapter à vous.

Autrement dit : *« Toute mesure se juge par rapport à moi. Aucune par rapport à vous. Je suis votre référence, vous n'êtes pas la mienne. »*

S'il en est ainsi, demandons-nous quel doit être le pouvoir qui guide les concertations et, éventuellement, exerce quelque supervision. Peut-on répondre : le Fonds monétaire international ? Oui, sans doute, mais *à une condition préalable*, c'est que les poids relatifs des pouvoirs y soient modifiés. La réalisation de cette condition implique une opération politique de grande envergure à laquelle ont un intérêt évident tous les Etats et tous les peuples qui n'entendent pas se démettre de leur pouvoir monétaire et qui gardent quelque confiance dans les vertus de l'économie *en effet décentralisée* et de la concurrence, *en effet assez libre*. Un expert américain a osé écrire quelques lignes que je reproduis littéralement (1) : *« Il est simplement naïf et irréaliste de supposer que les Etats-Unis prendraient des mesures anti-inflationnistes impliquant un chômage plus élevé et une croissance plus modérée en considération de la balance des paiements. »* Nous doutons que l'auteur ait apprécié pleinement la gravité extrême de ce propos. Car si les Etats-Unis refusent les quasi-mécanismes qu'ils considèrent bons pour autrui, on est en droit de demander s'ils élaboreront ou appliqueront d'autres règles du jeu que celles qui tournent à leur avantage propre.

Ce n'est probablement pas la position la plus invulnérable pour une grande République qui prétend certainement au rôle de *leader* de l'économie planétaire et peut-être à la vocation, encore plus exigeante, de guide de l'humanité.

Mettre fin au « pompage »

Ni ce rôle ni cette vocation ne sont compatibles avec le prélèvement durable et pour le moment dépourvu de régulation explicite qu'elle exerce sur les ressources réelles des populations européennes. Certes, ce « pompage » ne peut être compris ni mesuré en considérant seulement la politique monétaire au sens étroit. Sa description complète exigerait, pays par pays, la comparaison de l'investissement *net* importé et de l'épargne mobilisée au bénéfice des grandes firmes implantées ; il appellerait le relevé très malaisé des mouvements de capitaux *spéculatifs* considérés dans leurs effets directs et indirects ; il devrait même filtrer et pondérer les conséquences variées qu'engendre la propagation du monopole, de la productivité et de l'inflation par les entreprises américaines de production et de crédit, et les groupes officiels ou officieux qu'elles forment. La difficulté de ces relevés étant pleinement admise, il reste que l'immense accumulation des « balances-dollars » (créances en dollars) signale un transfert correspondant de biens réels à l'avantage des Etats-Unis, dans des conditions monétaires dictées par eux.

Cet état de choses peut-il se prolonger indéfiniment ? Aucun observateur compétent n'aurait, croyons-nous, l'audace de le soutenir. Il faudra bien proposer quelque mesure de rectification, dont la réforme en cours offrirait l'occasion. On pourra alors se souvenir d'une proposition qui a été faite, il n'y a pas si longtemps, par un expert français à la tribune du Parlement européen. Elle consiste essentiellement en un accroissement des droits de tirage spéciaux en fonction des quotas du Fonds monétaire international, dont une part est octroyée aux Etats-Unis. Si leur déficit augmente, une fraction des droits de tirage spéciaux créés à leur profit serait, automatiquement, inscrite en déduction de leur dette globale à l'égard des autres pays.

Cette mesure les préserverait de la tentation de s'endetter à leur gré en se procurant indéfiniment les ressources réelles qu'ils désirent. Ils seraient du même coup dans l'obligation de rembourser une partie de leur dette. Ce procédé a ses limites et ne suffit pas à résoudre l'ensemble du problème des « balances-dollars ». Du moins serait-il un premier pas dans la voie de réformes qui n'auront d'efficacité *économique* générale et durable que si elles atténuent le régime d'exception auquel nous soumet l'économie la plus puissante du monde occidental.

En attendant, nous avons les arguments les meilleurs à produire pour organiser, *dans nos intérêts européens*, une politique européenne sans respect superstitieux des Europe d'hier. Leur dimension et les exclusives qu'elles entraînaient comportaient une certaine part de convention que nous avons tous avantage à dépasser pragmatiquement. Des opérations concertées d'exportation vers l'Amérique latine, qui nous attend, peuvent être organisées sur une nouvelle échelle. Vers d'autres zones, par exemple dans l'espace méditerranéen, le même effort est prometteur. Nous ne visons pas seulement des exportations de marchandises et de capitaux. Nous misons avec confiance sur les actions scientifiques et culturelles qui précèdent, accompagnent et suivent les translations de biens.

Quant aux règlements intra-européens, notre intérêt commun est de refuser toute mesure qui, indirectement ou non, réduirait la liberté de manœuvre — du reste étroite — que permettent encore nos réserves d'or. Ce n'est pas par adhésion au fétichisme métalliste qu'on le dit, mais en faveur de tous les moyens, quels qu'ils soient, de desserrer, pour l'avantage de nos populations, les étreintes que nous impose la situation présente et que nous imposerait un choix de règles du jeu impropres à réduire l'asymétrie dont nous souffrons.

Tout le monde sait que le cours libre de l'or est autour de 170 et que son cours officiel est à 42,2 dollars. Ce décalage fait comprendre l'attitude des banques centrales à l'égard des ventes de métal. Mais, à considérer une période assez longue et la diversité des opérations qui s'offrent à nous, nous ne devons pas exclure, avec les précautions désirables, les règlements d'une partie des opérations européennes en or au cours du marché, combinés avec un système réformé de droits de tirage spéciaux. L'essentiel est que nos autorités monétaires gardent, contre les pressions de l'extérieur, une marge de manœuvre liée à une fraction de leurs réserves dotée d'une valeur intrinsèque.

FIN

(1) G. Haberler. *Two Essays out the future of the monetary order*, Reprint N° 21, American Interprise Institute, février 1974.

Faits et chiffres

Affaires

● SHELL S'INTERESSE A L'ELEVAGE DES TRUITES. — La société pétrolière Shell vient de prendre une participation de 50 % dans une grande entreprise écossaise de pisciculture, Gateway West Argyll, spécialisée dans l'élevage des truites. — *(A.F.P.)*

● LA REDOUTE VENDRA AUSSI DES VOYAGES. — La Redoute, première société française de vente sur catalogue (26 % du marché) envisage d'assurer son développement dans les années à venir à la fois en diversifiant les produits offerts (produits de beauté et services, spécialement les voyages) et en poursuivant sa politique d'expansion européenne (elle est déjà installée en Italie, en Belgique et en Suisse). Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe, en 1973, s'est élevé à 1 458 millions de francs (en augmentation de 19 % sur 1972). Les investissements dans les cinq années à venir devraient atteindre 150 millions de francs et être assurés intégralement par autofinancement.

● COOPERATION INDUSTRIELLE ENTRE L'IRI ET L'IRAN. — Un important accord de collaboration industrielle a été conclu entre le groupe italien IRI (Institut pour la reconstruction industrielle) et certaines des plus grandes sociétés iraniennes. Cet accord prévoit notamment la construction en Iran d'un complexe sidérurgique de 3 millions de tonnes, d'une centrale thermique de 500 MW et d'une usine de désalinisation de l'eau de mer. — *(A.F.P.)*

Emploi

● LE CHOMAGE AUGMENTE AUX ETATS-UNIS ET DIMINUE EN ALLEMAGNE FEDERALE. — Le taux de chômage aux Etats-Unis a atteint en mai 5,2 % de la population active contre 5 % en avril, annonce le département américain du travail. Cette hausse constitue le premier effet direct sur l'emploi du ralentissement de l'activité économique constaté outre-Atlantique depuis le début de l'année. L'administration Nixon prévoit, au cours des prochains mois, de nouvelles augmentations du taux de chômage, qui pourrait atteindre 6 %.

En Allemagne fédérale, par contre, le nombre de chômeurs a diminué, passant de 517 400 en avril à 457 000 en mai. Selon le bureau fédéral du travail, la baisse du taux de chômage (2,1 % en mai contre 2,4 % en avril) est due, pour l'essentiel, à des conditions climatiques particulièrement favorables.

Industrie

● AUGMENTATION DE LA PRODUCTION SIDERURGIQUE FRANÇAISE EN MAI. — La production française d'acier brut a atteint 2,41 millions de tonnes en mai (+ 11 % par rapport à mai 1973) et celle de fonte brute 2,04 millions de tonnes (+ 17,1 %).

Depuis le début de 1974 la production d'acier s'est établie à 11,8 millions de tonnes, en augmentation de 8,4 % par rapport à celle de la même période de 1973. La production de fonte s'est élevée à 9,7 millions de tonnes, en hausse de 14,3 %.

● CLOTURE DE L'EXPOSITION FRANÇAISE A PEKIN. — L'exposition française industriesciencetechnique, qui s'était ouverte le 22 mai à Pékin, a fermé ses portes le 7 juin, après avoir accueilli quelque deux cent mille visiteurs, ingénieurs et techniciens chinois. — *(A.F.P.)*

Monnaies

● BAISSE DU « PRIME RATE » AUX ETATS-UNIS. — La First National City Bank, seconde banque américaine, a décidé le 7 juin de ramener son *prime rate* (taux d'intérêt privilégié) de 11,50 % à 11,25 %. Cette décision confirme le début de la baisse des taux d'intérêt déjà amorcée par plusieurs petites banques américaines.

Patronat

● LE SYNDICAT NATIONAL DE LA PARFUMERIE FRANÇAISE, qui existe depuis 1890, s'est transformé en Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette. Sous la présidence de M. J.-J. Vignault, la nouvelle Fédération regroupe le Syndicat français de la parfumerie, le Syndicat français des produits de beauté et le Syndicat français des produits cosmétiques et de toilette.

Prix

● L'INDICE DES PRIX DE LA C.G.T. s'est élevé de 1,8 % en mai 1974, par rapport au mois précédent. Pour les cinq premiers mois de l'année, l'augmentation est de 7,5 % et elle atteint 16,7 % par rapport à mai 1973. Le dernier indice officiel des prix publié constatait une hausse de 1,6 % en avril (contre 1,1 % pour l'indice C.G.T.), soit 13,2 % en un an.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Recul du dollar et du franc

C'est une semaine riche en rumeurs qu'ont connue les marchés des changes. Fermeture des places financières pendant deux jours, réévaluation du DEUTSCHEMARK, dévaluation ou réévaluation du FRANC, accord européen sur l'or, les bruits les plus contradictoires et les plus farfelus ont circulé à partir de mercredi, provoquant, comme on peut l'imaginer, des remous importants sur les devises. A l'issue de ces cinq séances agitées, on constate finalement un recul du DOLLAR et du FRANC FRANÇAIS.

Calmes lundi et mardi, les marchés se sont brutalement animés mercredi en fin de matinée. Une rumeur, en effet, se répandait comme une traînée de poudre : MM. Schmidt et Giscard d'Estaing allaient faire une déclaration commune, et les marchés seraient fermés les deux jours suivants. Immédiatement renaissaient les rumeurs concernant une réévaluation du DEUTSCHEMARK et une modification de la parité du FRANC FRANÇAIS. Bien qu'aucune confirmation ne soit venue les étayer, ces bruits ont continué de circuler jusqu'à la fin de la semaine.

Première victime de ces remous : le FRANC. Bien orienté en début de semaine, il a brutalement fléchi à compter de mercredi et ne s'est redressé qu'en partie à la veille du week-end. Ce recul a pour l'essentiel été provoqué par des ventes de FRANCS et des achats de DEUTSCHEMARKS effectués par des importateurs et des exportateurs désireux de se couvrir contre une éventuelle manipulation monétaire. La baisse a été d'autant plus brutale que le FRANC s'était assez vigoureusement repris au lendemain des élections présidentielles... Certains cambistes estimant même qu'il avait trop monté.

Le DOLLAR a également fléchi. Amorcé lundi, son recul s'est poursuivi quasiment sans interruption au fil des jours, s'accentuant même vendredi lorsque fut confirmée la baisse du « prime rate » des banques américaines. La Bundesbank est intervenue pour freiner cette baisse en achetant des DOLLARS. L'institut d'émission allemand apparaît donc de plus en plus comme le « régulateur » des marchés des changes. Le poids du DEUTSCHEMARK est devenu tel, en effet, qu'en contrôlant son propre marché la Bundesbank influe en fait sur le comportement de la devise américaine sur toutes les places.

Ces interventions, qui sont sans doute effectuées avec l'accord de la Réserve fédérale américaine, parfois avec son aide, permettront-elles d'éviter à l'avenir les fluctuations aberrantes que l'on a pu constater ces derniers mois ? La chose n'est pas impossible, car la situation des marchés des changes s'est incontestablement assainie depuis quelque temps.

Douchés sans doute par les accidents survenus à l'Union des banques suisses, à la Wesdeutsche Landesbank et à la Franklin National Bank, bien des opérateurs ont dénoué des positions spéculatives aventurées. A ce propos, M. Simon, secrétaire au Trésor américain, a lancé une mise en garde : les banques doivent « *conduire ces transactions* (sur les changes) *avec prudence, car elles opèrent avec un argent qui n'est pas le leur et elles ont pour devoir de ne pas le hasarder dans des aventures où la spéculation l'emporte sur la raison. Les organismes de tutelle des activités bancaires tant des Etats-Unis que des autres pays doivent exercer une surveillance plus stricte* ». Voilà la spéculation avertie ! De surcroît, il faut bien dire que les temps ne se prêtent guère au jeu. « *Jamais l'incertitude n'a été si grande* », disait un cambiste à l'issue de cette semaine. « *Tout le monde se méfie du marché.* »

L'or, qui avait fléchi au début de la semaine — le cours de l'once est tombé jusqu'à 153 dollars mardi, — a monté mercredi jusqu'à 161,75 dollars, lorsque commencèrent à circuler des rumeurs faisant état d'un accord européen sur le métal précieux. La réunion des ministres des finances des Neuf à Luxembourg n'ayant donné aucun résultat concret, il est retombé à 155,50 dollars à la veille du week-end, soit un peu en dessous du niveau atteint la semaine dernière : 156,50 dollars.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,3039	1,5477	5,9789		2,4070	11,7640	7,0765
	6,3568	1,5436	6,0380		2,3970	11,7400	7,1334
New-York ..	38,1825	0,1555	40,2576	2,4070		20,4603	34,0136
	37,7643	0,1551	39,6982	2,3970		20,4185	33,6021
Paris	186,60	7,6000	196,75	11,7640	4,8875		166,25
	184,65	7,6050	194,40	11,7400	4,8975		164,50
Zurich	112,2565	4,5723	118,3574	7,0765	2,9400	60,1503	
	112,2171	4,6211	118,1421	7,1334	2,9760	60,7902	
Francfort ..	94,8453	3,8631		5,9789	2,4840	50,8259	84,4897
	94,9849	3,9114		6,0380	2,5190	51,4403	84,6438

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Nervosité

Une certaine nervosité s'est manifestée sur le marché monétaire, autant pour des raisons structurelles que conjoncturelles. Certes, la demande reste forte, et les établissements se portent davantage emprunteurs ; en outre, la Banque de France a estimé devoir reporter son adjudication prévue pour le 10 mai, ce qui a accru la tension, de sorte que le loyer de l'argent au jour le jour, qui avait fléchi à 12 7/8 % mardi et mercredi, est remonté, jeudi et vendredi, au niveau de 13 %, atteint la semaine précédente. Mais c'est sur le marché à terme que les difficultés rencontrées par les emprunteurs pour trouver de l'argent ont été le plus nettement ressenties. Manifestement, les prêteurs, désireux de rester « liquides », hésitent à s'engager sur des échéances éloignées. Les rumeurs courant sur les marchés des changes, au sujet d'ajustements monétaires éventuels, et l'incertitude régnant sur les projets du gouvernement en matière de crédits les ont préoccupés. En conséquence, les taux se sont tendus : 13 1/8 %, contre 12 1/8 %, à un mois ; 13 1/8 %, contre 12 15/16 %, à trois mois ; 13 1/8 %, contre 13 %, à six mois et, surtout, 12 7/8 % à 13 %, contre 12 1/2 %, à un an.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse des métaux et du sucre

La tendance à la baisse des prix des matières premières, amorcée voici plusieurs semaines, devrait se confirmer. Ces propos recueillis auprès de certains experts de l'O.C.D.E. ne manquent pas d'alarmer les éventuels acheteurs et justifient la nervosité des spéculateurs. Ceux-ci accordent donc une grande importance aux fluctuations des cours de l'or, qui sert ainsi de baromètre sur les marchés des matières premières.

MÉTAUX. — *Dans le courant de la semaine, les cours du cuivre ont enregistré des mouvements divers pour terminer, cependant, en léger progrès. De nouvelles majorations de prix ont été annoncées par deux grands producteurs U.S. : Anaconda Co et Phelds Dodge. Désormais, le prix du métal rouge se situe, outre-Atlantique, à 85 cents la livre. Dans le même temps, trois producteurs canadiens (Noranda Sales Corp., INCO et Hudson Bay Mining and Smelting Co) ont pris une décision similaire.*

Parmi les autres facteurs de nature à faire monter les cours, on peut signaler la décision de l'hôtel de la monnaie américaine de se porter acheteur de 20 000 tonnes de cuivre au lieu des 4 500 tonnes initialement prévues, et la réapparition des acheteurs chinois.

DENREES. — *Sur les différentes places internationales, les cours du sucre ont marqué des progrès sensibles pour se retrouver au voisinage de leurs niveaux records. Selon certaines informations, le Commonwealth éprouverait quelques difficultés à honorer ses marchés avec l'Angleterre. D'autre part, à la suite d'un accord avec la Guyane, la Chine aurait acheté deux cargaisons à ce pays, et des nouvelles pessimistes circulent sur les prochaines récoltes françaises et britanniques de canne à sucre.*

Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a refusé de proroger pour cinq ans, à partir de l'an prochain, le « sugar act », qui accordait des quotas aux producteurs étrangers. Ceux-ci se retrouveront donc en concurrence sur le marché américain, et cette situation se traduira vraisemblablement par une baisse des cours aux Etats-Unis. Rappelons que les prix qui y sont actuellement pratiqués sont supérieurs aux cours mondiaux.

Les cours du cacao ont sensiblement fléchi. Le fait que le Ghana et le Nigéria aient présenté des offres directes pour livraison juin à août et le fait que des marchandises stockées dans des entrepôts européens ne trouvent pas preneurs ont été indiscutablement des facteurs de baisse. D'autre part, misant sur une régression de la consommation, les entreprises se jugent suffisamment couvertes et se désintéressent du marché. Aussi, les spéculateurs estiment devoir attendre les chiffres des broyages du second trimestre avant de faire le point de la situation.

TEXTILES. — *A Londres, les cours du coton se sont inscrits en léger progrès. A la suite de la destruction de la fabrique de Flixborough, la crainte d'un afflux d'ordres d'achat émanant d'industriels a entraîné la fermeté des cours. Tous les cotons ont profité de ce mouvement, qui a été particulièrement sensible sur les latino-américains et moyen-orientaux.*

Cours des principaux marchés

du 7 juin 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 1 115 (1 042), à trois mois 1 051 (1 006) ; étain comptant 3 905 (3 650), à trois mois 3 933 (3 690) ; plomb 248 (244) ; zinc 645 (635). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 113,40 (107,40) ; aluminium (lingots) 31,50 (33) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 120 (99,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 340-350 (298-300). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 310 (1 225).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juillet 59 (53,80), octobre 54 (50) ; laine suint juillet 176 (185), oct. 186 (184). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juillet 209 (212). — Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine juin 200 (inch.). — Roubaix (en francs par kilo) : laine juin 25 (25,40).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 32,25-34 (34,50-35,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 190-191 (199,50-200,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juillet 78,80 (76,20), septembre 70,80 (69,30) ; sucre disp. 25,50 (22,75), juillet 25,90 (23,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre août 246,50 (225), octobre 220 (199,75) ; café juillet 578,50 (570,50), septembre 587 (581) ; cacao juillet 757,50 (796), septembre 646 (674,50). — Paris (en francs par quintal) : cacao septembre 929 1/2 (960), décembre 764 1/2 (781) ; café juillet 644 (642), septembre 678 (671) ; sucre (en francs par tonne) août 3 195 (2 953), octobre 2 958 (2 760).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juillet 365 (352), septembre 370 (358) ; maïs juillet 278 (267), septembre 263 (255).

Tableau mensuel des titres à revenu fixe

COURS DU 7 JUIN 1974

VALEURS	% du coup.	% du nom.
5 % perpétuel....	02 055	65
Empr. national 73.	02 747	93 50
P.T.T. :		
—6 % 1958......	03 625	103 10
—6 1/4 % 1967 .	00 447	83 33
—6 1/2 % 1968	03 385	83 24
—7 % 1969......	00 587	88 10
—8 1/2 % 1970..	00 293	88 87
—8 1/2 % 1971..	00 461	89 30
—8 1/4 % 1972..	00 997	82 80
—8,70 % 1973 ..	00 696	84 70
VILLE DE PARIS		
—6 1/4 % 1967..	01 817	79 80
—6 3/4 % 1968..	03 555	82 90
—8 % 1969......	01 273	84 50
—8 1/2 % 1970..	01 782	87 70
—8 1/2 % 1971..	01 027	91
Seine 5 % 1962..	04 425	84 20
—5 % 1964......	04 767	81 60
CR. NATIONAL :		
—6 1/4 % sep. 67	04 315	91 50
—6 1/4 % fév. 68	01 726	79 70
—6 3/4 % oct. 68	04 161	91 60
—7 % mars 69..	01 450	80 70
—8 % nov. 69....	04 281	85 70
—8 1/2 mars 70..	01 895	87 50
—8 1/2 % nov. 70	04 037	87 50
—8 1/2 % avr. 71	00 034	86
—8 1/2 % sep. 71	06 345	87
—8 1/2 % nov. 71	04 276	86 50
—8 1/2 mars 72..	07 503	85 23
—8 % nov. 72....	03 551	85 40
—8,70 % 1973 ..	06 450	85 20
—9,30 % oct. 73	06 627	89 60
—9,40 % jan. 74	05 795	90 10

VALEURS	% du coup.	% du nom.
CRED. FONC. :		
—8 1/2 % déc. 70	03 374	87 50
—8 1/2 % janv. 71	01 949	86 50
—8 1/2 % sep. 71	06 120	86 90
—8 1/2 % janv. 72	01 677	88 10
—8 % mai 72....	00 848	88
—8 % 1972......	04 754	82
—8,10 % 1973..	03 895	82 20
—9,30 % 1973...	06 513	90
—9,90 % 1974...	03 393	92 50
C.N.C.A. :		
—8 1/2 % déc. 70	03 642	88 90
—8 1/2 % avr. 71	01 069	87 90
—8 1/2 % nov. 71	04 297	87 60
—8 1/2 % mars 72	00 880	85 40
—8 % nov. 72....	03 867	81
—8,60 % avr. 73.	01 527	83 50
—9,30 % nov. 73.	06 237	90 .
S.N.C.F. :		
—8 1/2 1970	05 575	87 60
—8 1/2 % 1971..	04 946	84 90
—8 % 1972......	04 044	80 .
—9,30 % 1973...	06 100	90
E.D.F. :		
—8 1/2 % juin 70	07 218	85 50
—8 1/2 % nov. 70	04 129	84 80
—8 1/2 % fév. 71	02 662	85
—8 1/2 % juin 71	07 231	85 51
—8 1/2 % janv. 72	02 620	84 05
—8 % oct. 72....	04 142	80 20
GAZ DE FRANCE :		
—9 % 1969......	04 655	87 44
—8 1/2 % 1970..	00 713	88 49
—8 1/2 % 1971..	00 964	83 40
—8 1/2 % janv. 72	03 186	82 92
—8 1/2 % fév. 72	01 761	84 38
—8,30 % 1973...	02 804	82 10

VALEURS	% du coup.	% du nom.
CHARB. FRANCE :		
—6 1/4 janv. 67..	02 065	92 60
—6 1/4 % 1968..	01 896	96 50
—7 % 1969......	01 709	88 83
—8 1/2 % 1971..	05 260	88 70
—8 % 1972......	05 060	81 82
—8 % déc. 1972	04 044	101 10
—8,80 % juin 73.	07 616	85 70
Renault 8 1/4 oc.69	04 983	82 50
—8 3/4 oct. 70..	05 743	85 90
Petrofig. 6 1/2 58*	FR	266 50
—8 3/4 % 1970..	02 740	86 50
—8 3/4 fév. 72..	02 158	83 10
G.I.A.C. :		
—8 3/4 avr. 70..	00 906	84 50
8 3/4 mars 71	01 985	84 10
—8 3/4 mars 72..	00 734	83 35
—8,90 % mai 73	00 154	83 10
Citroën 5 % 62..	02 808	93 .
G.E.A. 7 % oct. 68	03 978	83
— 8 3/4 70..	04 180	87 10
G.I.M.A.T. :		
—8 3/4 % mars 70	01 610	86 50
—8 3/4 % fév. 71	02 740	84 20
—8 3/4 % nov. 71	04 422	83 80
—8 1/4 % 1972..	03 438	73 80
—8,25 % déc. 72	03 499	77 80
—9,50 % 1973...	05 786	86
Michelin 5 1/2% 70	FR	504 ..
Gimaca 6 % 65..	02 412	87
— 6 1/2 % 67	02 885	84 90
— 8 1/4 % 69	05 269	84 90
— 8 3/4 nov.70	04 704	87 70
— 8 3/4 % 71	03 978	88 60
— 10,50 % 1974	02 848	94 ..
Pt-à-Mous. 6 % 57*	FR	314 ..

VALEURS	% du coup.	% du nom.
G.I.C.E.L. 6 % 58*	FR	402 50
— 6 1/2 % 67	03 238	86 .
— 7 1/4 % 69	01 341	85 60
— 8 3/4 oct. 70	04 983	83 90
— 8 3/4 % 71	06 063	83 50
—8 1/4 % 1972..	05 309	78 80
—9 1/2 % 1973..	06 465	89 20
C.I.S. 8 1/8 % 69	FR	440
— 8 3/8 s. 70.	FR	442 50
— 8 3/8 m. 71	FR	419
— 8 5/8 s. 71	FR	443 ..
— 8 3/4 j. 72	FR	81
— 8 1/4 août72	03 418	77
—8,80 % mai 73.	00 217	81 32
—9,50 % 1973 ..	05 294	90 40
Sacilor 7 % 59*..	FR	208
Vallourec 7 1/4 70	FR	205 ..
S.N.P.A. 6 1/2 58*	FR	232
—8 1/4 juil. 69..	04 171	84 60
—8,50 % mars 73	02 076	80 50
Fse Pétr. 5 % 60*	01 164	95 50
Raffinage 8 3/4 71	01 143	83 05
G.I.C. 6 1/2 % 66	04 183	88 40
—7 1/4 % 69	01 841	86
—8 3/4 juin 70	00 129	83 50
—8 3/4 mai 71	00 475	83 80
—8 1/4 % 1972..	02 787	77 90
P.U.K. 6 % 65 ..	02 338	90 40
— 8 3/4 oct. 70	04 833	83 20
— 8 3/4 % 71	07 746	83 20
Rh. Poul. 8 3/4 71	02 391	83 60
St Gobain 6 % 58*	FR	314
— 5 % 60....	01 356	93 60
— 5 % 63....	04 562	96 40
Air Liq. 5 % 62..	00 507	98 70
— 5 % 64....	02 589	96 ..
* Emprunt indexé	. ...	.. ..

ROUSSEL-UCLAF : autonomie promise

Roussel-Uclaf conservera son entière autonomie. Les dirigeants du groupe chimique allemand Hoechst l'ont formellement promis. « Nous voulions et nous voulons toujours, a déclaré en substance M. Kurt Lanz, vice-président du directoire de la firme de Francfort, créer une association industrielle européenne suffisamment puissante pour pouvoir faire face à la compétition internationale dans le domaine de la pharmacie et non pas satelliser l'entreprise comme l'administration française en avait manifesté la crainte. »

M. F. Donnay, président de Hoechst France, a de son côté affirmé qu'il n'y aurait pas de transfert des fabrications de Roussel-Uclaf en Allemagne et souhaité que la coopération entre les deux firmes, unique à ce jour en Europe, ait une valeur d'exemple au moment où les Neuf en sont encore à rechercher les bases d'une véritable union.

En attendant la holding Chimio, qui chapeautait, jusqu'aux accords de février dernier, les groupes Roussel-Uclaf et Nobel-Bozel (le Monde du 12 février), va absorber la société centrale Roussel-Nobel.

La nouvelle entreprise, qui en résultera et dont Hoechst aura le contrôle à 96 %, prendra provisoirement le nom de Société Holding Roussel Hoechst (R.H.).

Outre les 50,02 % du capital de Roussel-Uclaf, elle détiendra directement à l'avenir, après des simplifications structurelles indispensables, 50 % du capital de l'Union Chimique Centrale, dont Roussel-Uclaf possède le restant des actions, 50 % de la Société Normande de matières plastiques (S.N.M.P.), 25 % d'Oxochimie, et 50 % de Nobel Hoechst Chimie.

Pas un mot sur le montant de la transaction avec la famille Roussel. Nous croyons cependant savoir qu'elle a porté sur une somme de 200 millions de francs.

Quelques indications ont été données, enfin, sur les activités de Hoechst France, la plus importante plate-forme du groupe allemand à l'étranger : chiffre d'affaires de 1,22 milliard de francs, dont 42 % réalisé à l'aide de produits fabriqués en France, 48,28 millions de francs de marge brute et 12,9 millions de francs de bénéfice net. — A. D.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Redressement spectaculaire

Un redressement spectaculaire s'est produit cette semaine sur le marché de New-York, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné plus de 50 points (6 %), s'établissant à 853,72 contre 802,17 le 31 mai. Le redressement est dû essentiellement au plafonnement apparent, puis à la baisse des taux d'intérêt, concrétisée par la réduction du taux de base des banques (« prime rate ») à la veille du week-end.

Lundi, la semaine boursière s'ouvrait sur une hausse de l'indice de plus de 19 points, une grande banque ayant précisément réduit son taux de base. Mardi, la hausse se poursuivait, tandis que le volume des transactions, resté faible la veille, se gonflait nettement. Mercredi, le mouvement paraissait s'essouffler et l'activité se réduisait. Mais jeudi, il reprenait résolument, pour se consolider vendredi dans une grande animation, les prises de bénéfices étant bien absorbées.

Est-ce à dire que le marasme de la Bourse de New-York, tombée, la semaine dernière, au plus bas niveau depuis six mois, touche à sa fin ? Les investisseurs demeurent circonspects malgré tout, et attendent d'en savoir plus long, surtout les institutions. Même si les prévisions optimistes sur la marche de l'économie et le ralentissement de l'inflation ne se vérifient pas, la hausse de cette semaine aura révélé combien Wall Street est sensible aux variations des taux d'intérêt.

Parmi les compartiments les plus favorisés figurent les pétroles (Exxon), les produits chimiques (Du Pont de Nemours), les ordinateurs (I.B.M.), les sidérurgiques (U.S. Steel), les chemins de fer, les grands magasins et les électroniques (I.T.T.).

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Alcoa	40 1/2	44 1/4
A.T.T.	46	48
Boeing	16 3/4	17 3/4
Chase Man. Bank .	39 1/2	43 1/4
Du Pont de Nem.	159	171 3/4
Eastman Kodak ...	105 7/8	114 1/4
Exxon	72 1/2	77 3/4
Ford	51 3/4	53 1/4
General Electric ..	48 1/4	49 3/4
General Foods	23 3/4	25 3/4
General Motors ...	50	52 1/8
Goodyear	16 5/8	17 1/2
I.B.M.	212 1/2	229 1/4
I.T.T.	20 1/2	21 7/8
Kennecott	33 3/4	35 5/8
Mobil Oil	41 1/2	44 3/4
Pfizer	35 1/4	39
Schlumberger	99 3/4	105
Texaco	25 3/4	27 3/8
U.A.L. Inc.	27 1/8	28 7/8
Union Carbide	40	42 5/8
U.S. Steel	41 1/8	44 7/8
Westinghouse	15 1/8	15 1/8
Woolworth	15 1/4	16 3/8

TOKYO

Tassement

En baisse lundi et mardi sur des ventes bénéficiaires, mieux orienté les deux jours suivants, le marché a de nouveau fléchi en fin de semaine. Finalement, d'un vendredi à l'autre, un tassement sensible a été enregistré.

Indices du 7 juin : Dow Jones, 4 729,16 (contre 4 772,66) ; indice général, 339,41 (contre 341,57).

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Fuji Bank	464	458
Honda Motors	685	701
Matsushita Electric	441	446
Mitsubishi Heavy..	182	170
Sony Corp.	2 760	2 450
Toyota Motors ..	450	465

BRUXELLES

Reprise

	31 mai Cours	7 juin Cours
Arbed	4 750	4 860
Astur. des Mines ..	2 560	2 600
Cock. Ougrée	1 272	1 268
Electrobel	6 120	6 170
Lambert	2 320	2 370
Petrofina	5 880	5 700
Gevaert	1 376	1 382
Société générale ..	2 690	2 825
Union minière	1 400	1 458

LONDRES

Léger mieux

Le Stock Exchange hésite toujours. En début de semaine, plusieurs informations ont entraîné un repli de la cote. La destruction de l'usine de Flixborough, qui risque d'aggraver la pénurie de fibres chimiques, a eu un effet déprimant sur l'ensemble du marché, à commencer par Courtaulds et les compagnies d'assurances, sociétés directement éprouvées par le sinistre.

L'annonce d'un nouveau ralentissement des ventes du commerce de détail en avril et surtout la réduction importante des projets de dépense des industriels, qui tuera dans l'œuf le mini-boom des investissements prévus pour cette année, n'ont fait qu'alourdir davantage le sentiment.

Cependant, la meilleure tenue de Wall Street en fin de semaine et des rumeurs selon lesquelles le gouvernement travailliste pourrait assouplir le blocage des dividendes ont entraîné une reprise, jeudi et vendredi, qui a permis d'effacer les pertes des séances précédentes. Les valeurs pétrolières — essentiellement B.P. — ont retrouvé un peu la faveur du public. Mais les immobilières ont de nouveau fléchi vendredi après l'annonce de la suspension des cotations de Guardian consécutive à l'échec des tentatives pour renflouer cette société. Meilleure tenue des fonds d'Etat.

Indices « Financial Times » du 7 juin : industrielles, 288,6 (contre 276,3) ; mines d'or, 306,8 (contre 302,5) ; fonds d'Etat, 59,18 (contre 58,97).

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Bowater	146	154
British Petroleum .	458	462
Charter	169	156
Courtaulds	108	99
De Beers	263	245
Free State Geduld.	1 700	1 700
Gt. Univ. Stores ..	127	125
Imperial Chemical	226	224
Shell	196	202
Vickers	113	112
War Loan	25 1/8	25 1/2

AMSTERDAM

Plus soutenu

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
A.K.Z.O.	58,10	60
H.V.A.	71,60	71
K.L.M.	64,50	65
Philips	30,70	30,90
Robeco	180,70	183,20
Royal Dutch	77,40	79,60
Unilever	110	115

ALLEMAGNE

Plus animé

Les marchés allemands ont été peu animés cette semaine : l'incertitude au sujet des élections de Basse-Saxe, qui ont lieu le 9 juin, et la persistance de rumeurs sur la réévaluation du deutschemark ont peu favorisé les initiatives. Seules les valeurs de produits chimiques se sont légèrement raffermies.

Indice de la Commerzbank : 577,2, contre 585,3 le 31 mai.

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
A.E.G.	100,30	100,80
B.A.S.F.	131,50	134,50
Bayer	114,38	116,30
Commerzbank	149	150,30
Hoechst	120,40	122,30
Mannesmann	162,80	163
Siemens	225,50	226,20
Volkswagen	94	93,80

SUISSE

Hausse générale

Une hausse générale des valeurs suisses a été enregistrée cette semaine, avec un volume de transactions en nette augmentation. Les banques ont été mieux disposées, ainsi que les chimiques et les alimentaires, avec Nestlé en vedette.

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Brown-Boveri	1 040	1 075
Ciba-Geigy	1 385	1 535
Hoffmann-Lar.	103 500	105 500
Nestlé	3 000	3 400
Sulzer	2 810	2 900
U.B. Suisse	2 940	3 050

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 31/5	COURS 7/6
Or fin (kilo en barre) .	25825 ..	25750 ..
— (kilo en lingot) .	25995	26000
Pièce française (20 fr.).	256 40	259 90
Pièce française (10 fr.)..	202	196
Pièce suisse (20 fr.)....	270 ..	269 60
Union latine (20 fr.)....	239 ..	241 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	190	190 50
Souverain	244	240 80
● Souverain Elizabeth II.	240 20	257 .
● Demi-souverain	180	155 ..
Pièce de 20 dollars	1299 80	1240 ..
— 10 dollars	666 40	658 .
— 5 dollars	397 50	389 50
— 50 pesos	1083 .	1098 ..
● — 20 marks	311	300 10
— 10 florins	228 .	224 80
● — 5 roubles ..	187 ..	192 .

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 4 AU 7 JUIN

Légère reprise en fin de semaine

SEVEREMENT éprouvées la semaine précédente, les valeurs françaises se sont légèrement redressées à la veille du week-end.

Au lendemain du lundi de Pentecôte, le marché se montrait calme et résistant. Les jours suivants, la raréfaction des ordres et la contraction du volume des transactions se traduisaient par un léger effritement qui s'accentuait jeudi. Mais vendredi la Bourse semblait sortir quelque peu de sa torpeur, et une légère brise soufflait au travers des compartiments, de sorte que les différents indices se retrouvent, à peu de chose près, au voisinage de leurx niveaux précédents.

Ce mouvement bien timide donne-t-il une indication sur la tendance à venir ? Pour l'instant, les opérateurs attendent de connaître la nature, l'étendue et la sévérité des mesures que s'apprête à prendre le gouvernement. Ils s'abstiennent donc de toute initiative, aussi bien à la vente qu'à l'achat. Dans un marché aussi creux, néanmoins, l'on a noté, en fin de semaine, quelques rachats de vendeurs à découvert et l'intervention discrète des organismes de placement collectif, notamment les SICAV. Après tout, se demandent certains, la Bourse a peut-être anticipé l'effet des mesures anti-inflationnistes à venir. Mises à part les variations violentes et contradictoires de décembre et janvier, elle baisse depuis un an : une médecine radicale administrée à l'économie sera-t-elle vraiment susceptible de l'affecter davantage ? Des esprits forts penchent pour le contraire. Il y a des précédents...

Par ailleurs, les familiers de la corbeille n'ont pas été sans remarquer le réveil subit des pétroles internationaux. Norsk Hydro et Petrofina, vedettes du marché il y a quelques mois, et surtout la reprise de Wall Street. Si la baisse de la Bourse de New-York a contribué à déprimer les autres places, sa hausse pourrait peut-être être contagieuse. Du coup, les opérateurs redeviennent attentifs à ce qui se passe sur les bords de l'Hudson et se montraient même moins pessimistes sur les valeurs de leur propre marché.

La hausse a été générale sur les valeurs étrangères, notamment les américaines, qui, au surplus, ont été recherchées par la clientèle française. Les mines d'or, en revanche, se sont repliées.

Sur le marché du métal, les cours du lingot et du kilo en barre sont restés stables à 25 900 F et 25 769 F contre 25 885 F et 25 925 F, après avoir, toutefois, baissé mardi jusqu'à 25 230 F et 25 450 F. Le napoléon s'est un peu redressé à 258,90 F contre 256,40 F.

UN SOUFFLE SUR LA MER...

La vive reprise de Wall Street cette semaine a fait courir un frisson chez les investisseurs mondiaux : si le grand marché américain, au plus bas depuis six mois, se réveillait vraiment ? Plusieurs tentatives ont déjà, il est vrai, été suivies de lourdes rechutes. Mais cette fois-ci, une légère détente des taux d'intérêt aidant, certains observateurs pensent qu'un mouvement boursier serait possible : les cours sont bas et les opérateurs l'arme au pied. La suite des événements dira s'ils ont vu juste. En tout cas, ce souffle venu de l'autre côté de l'Atlantique a fait renaître un léger espoir dans l'avenir immédiat du marché international des actions : il en a bien besoin !

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Bien orienté pendant la majeure partie de la semaine, l'*Emprunt 4 1/2 % 1973*, qui a détaché un coupon de 4,50 F, a dû, en définitive, abandonner un peu de terrain. Rappelons qu'à partir du 4 juin les titres sortis au dernier tirage d'amortissement sont remboursés à 593,26 F, prix auquel l'enregistrement les reprendra

	7 juin	Diff.
4 1/2 % 1973 (1) ..	98	— 1,50
Charbonnages 3 %	476	— 9
4 1/4 % 1963	96	— 0,50
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	85,90	+ 1,30
5 1/2 % 1965	95,70	inchangé
6 % 1966	94,60	inchangé
6 % 1967	91,20	— 0,20
7 % 1973	93,50	+ 2,50
C.N.E. 3 % (2)	1 031	— 14

(1) Ex-coupon : 4,50 F.
(2) Ex-coupon : 16,88 F.

pendant la période s'étendant jusqu'au 30 novembre, en règlement des droits de mutations.

Aux indexées, les obligations indemnitaires *C. N. E. 3 %* ont détaché le 4 juin un coupon de 16,88 F (+ 2,07 F de crédit d'impôt). Les titres amortis seront remboursés sur la base de 565,62 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La valeur estimative de l'action *Compagnie financière de Paris*, telle qu'elle ressort de l'étude des comptes consolidés de cette holding, représente 378 F contre 361 F

	7 juin	Diff.
Indochine	183,50	— 1
B.C.T.	298	— 10
Cetelem	175	+ 8,10
Compt. des entrep.	126,50	+ 10
C.C.F.	143	— 7,50
Crédit foncier	325	— 4
Cie fin. de Paris ..	160	+ 1
Locafrance	175	— 14
Locindus	204	— 20
Sovac	175	— 5
U.F.B.	198,50	+ 3
Locabail	201	— 9
La Hénin	422	— 34
Cr. foncier et imm.	192,50	— 5,70
S.N.I.	275	— 1
Chargeurs	208	+ 9
C.R.N.	234	— 6
Schneider	174	+ 0,50
Suez U.P.	239	+ 2

il y a un an. Il faut souligner que 40 % des actifs du groupe sont libellés en devises étrangères.

C'est cette semaine qu'ont été introduites sur le marché officiel les actions *Immoffice*, au prix d'offre minimum proposé par la société, soit 125 F. Rappelons qu'il s'agit d'une S.I.C.O.M.I. faisant partie du groupe Drouot.

Alimentation

Au cours du 1er trimestre de l'exercice 1974-1975, *Viniprix* a réalisé un chiffre d'affaires « hors taxes » de 198,4 millions de francs (contre 165,4), ce qui représente un taux de progression de l'ordre de 20 %.

Les actions *Jacques Borel International* seront introduites le 10 juin à la Bourse de Londres. Les dirigeants de cette entreprise

	7 juin	Diff.
Beghin	165	+ 7,80
Carrefour	2 330	+ 39
Casino	1 535	+ 53
C.D.C.	246	+ 1,90
Radar	310	+ 8
— oblig. convert.	407	+ 6
B.S.N. Gervais-Dan.	889	+ 7
Moët-Hennessy	708	+ 15
Olida et Caby	300,10	— 9,90
Pernod	500	— 1
Saint-Louis	179,50	— 2,50
Ricard	494	+ 1
S.I.A.S.	435	+ 5
Viniprix	970	— 30
Perrier	274,50	+ 9
J. Borel	989	+ 29

ont l'intention d'internationaliser leur titre, qui devrait être coté à Francfort et Düsseldorf en janvier 1975, à Bâle, Zurich et Genève en février 1975, à Amsterdam en mars 1975.

C.E.D.I.S. procède actuellement à l'émission d'un emprunt de 49 999 720 F, représenté par 73 529 obligations de 680 F nominal, convertibles en actions et portant intérêt à 7,50 % (base de conversion : une action pour une obligation). Les anciens actionnaires ayant renoncé à l'exercice de leur droit de préférence, ces titres sont émis dans le public.

Bâtiment et travaux publics

La *Compagnie française d'entreprises (C.F.E.)*, contrôlée à 88 % par le groupe Suez, a enregistré en 1973 une nouvelle perte d'exploitation de 36,8 millions de francs, le bénéfice net, obtenu par abandon de créances des actionnaires principaux, étant de 0,9 million de francs. La société Bouygues, à qui la gérance de la C.F.E. a été confiée jusqu'à la fin de 1974, a mis au point un plan d'assainissement, qui se traduira par l'arrêt des prises de comman-

	7 juin	Diff.
Auxiliaire d'entr. .	233,50	+ 1,50
Bouygues	579	+ 3
Chimiq. et routière	110	+ 6,90
Ciments français ..	97,05	— 1,85
Ciments Lafarge ..	181,50	+ 10,50
Entr. J. Lefebvre .	204	inchangé
Génér. d'entrepr. .	114,50	+ 0,50
Gds Travx de Mars.	195	— 1,90
Maisons Phénix ..	1 000	+ 8
Poliet et Chausson	103	— 3,50

des et de nombreux licenciements.

Le résultat consolidé du groupe *Lafarge* atteint 126,5 millions de francs (+ 24 %), soit 27,21 F par action, contre 22,96 F. Depuis 1971, ce résultat a augmenté de 69 %. Le bénéfice de la filiale C.E.C. a augmenté de 40 % en 1973, et celui de *Lafarge Cement of Canada* de 32 %.

Matériel électrique, services publics

La *Société française des téléphones Ericsson* a réalisé en 1973 un bénéfice net de 21,9 millions contre 25,5. Le dividende de 20 F net sera maintenu au capital porté de 404 058 à 646 491 actions. Au cours des premiers mois de 1974,

	7 juin	Diff.
Alsthom	96,50	+ 0,50
C.G.E.	345	— 10
C.I.T.-Alcatel	1 359	+ 31
Electro-Mécaniq. ..	180,20	— 1,30
Machines Bull	47,95	— 0,05
L.M.T.	1 965	— 50
Moulinex	3 095	+ 65
Signaux	303	— 27,90
T.R.T.	225	— 9,20
Thomson-Brandt ..	198	— 2,50
I.B.M.	1 114	+ 65
Sony	43,20	— 4
Générale des eaux	629	+ 1
Lyonnaise des eaux	451	+ 2
Unelco	252	— 26

le volume des fabrications a accusé une hausse de 30 %.

Au cours du semestre qui s'est achevé le 30 avril, *Sony Corporation* a enregistré un chiffre d'affaires de 163,2 milliards de yens contre 124,1, tandis que le bénéfice net revenait de 10,25 milliards de yens à 9,08. Le dividende semestriel sera inchangé à 7,5 yens par action. La société procède depuis le 31 mai à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Métallurgie, constructions mécaniques

Selon M. Hue de la Colombe, président d'*Usinor*, l'excellente conjoncture sur le marché de l'acier devrait se maintenir au moins jusqu'à la fin de 1974. Les besoins de tôles fortes, couverts par les importations à concurrence de 50 %, restent considérables, en particulier pour les tubes et les plates-formes de recherches sous-marines. Les demandes de tôles fines, de fil-machine et de fer blanc sont elles aussi très actives. Aux Etats-Unis, les aciéries travaillent à pleine capacité et les pays de l'Est, qui étaient vendeurs d'acier, sont devenus acheteurs en 1973.

Les prix de vente, a ajouté M. Hue de la Colombe, ont été fortement augmentés. En France, exception faite pour certains pro-

	7 juin	Diff.
Châtillon	81	+ 1
La Chiers	245	+ 10
Creusot-Loire	135	+ 5,50
Denain Nord-Est ..	186	+ 9,20
Marine	109	+ 3,90
Métall. Normandie.	145	+ 3,50
Pompey	65	+ 1,20
Sacilor	83	+ 1
Saulnes	170	+ 2
Usinor	115	+ 5,10
Vallourec	144,50	+ 4,50
Aspi	73,10	+ 0,95
Babcock-Fives	73	+ 0,50
Génér. de fonderie	310	— 6
Poclain	580	+ 31
Sagem	501	— 2
Saunier-Duval	253	— 0,20
Penhoët	345	— 2
Citroën	36,30	— 4,30
Ferodo	278	— 5
Peugeot	230	— 6,80

duits britanniques qui se situent à égalité. Ils sont les plus bas de la Communauté élargie.

Usinor, dont le nouveau laminoir de Mardyck est en pleine marche industrielle, a décidé de porter sa production de tôles fortes à Dunkerque de 55 000 tonnes à 140 000 tonnes par mois. La société envisage de créer rapidement, dans le Sud-Ouest, deux mini-aciéries, plus petites que celles de Porcheville. Pendant les quatre premiers mois de l'année, le progrès des expéditions à la clientèle a été de 12 %. Celui du chiffre d'affaires a été de 58 % et permet d'escompter pour l'an prochain un dividende sensiblement accru.

A l'assemblée de *Denain-Nord-Est*, M. Borgeaud, qui s'attend pour *Usinor* et *Vallourec* à des résultats en progrès, a fait prévoir pour l'an prochain un dividende net de 12 F, contre 11 F cette année. Ce dividende s'appliquera aux actions nouvelles qui seront émises du 10 juin au 18 juillet, à raison d'une pour dix et au prix de 95 F.

A l'assemblée de *Saunier-Duval*, qui a maintenu le dividende global à 16,50 F, la diminution du bénéfice net (9,20 millions de francs, contre 14,37 millions), a été attribuée à des charges résultant du transfert du siège social.

Pour la *Société nouvelle des aciéries de Pompey*, l'exercice 1974 marque un redressement très net. Un plan de cinq ans, dont le coût doit être de 300 millions de francs, doit permettre de porter la capacité annuelle à 600 000 tonnes, en réduisant les horaires.

Frangeco sera coté, à partir du 1er juillet, sous le nom de *Titan-Coder*.

Le dividende de la *C.I.M.T. Lorraine* sera de 7,88 F, contre 7,50 F. La société, qui liquide ses opérations bâtiment, utilisera, pour des constructions ferroviaires, les bâtiments qui deviendront disponibles.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	7 juin	Diff.		7 juin	Diff.
Hutchinson	233	+ 12	Peñarroya	79,50	+ 5,8
Compt. des entr.	126,50	+ 8,5	Poclain	580	+ 5,6
La Redoute	420	+ 6,6	Denain	186	+ 5,2
Ciments Lafarge	181,50	+ 6,1	Cetelem	175	+ 4,8
Hachette	179	+ 5,9	Usinor	115	+ 4,6

Baisses (%)

	7 juin	Diff.		7 juin	Diff.
Citroën	36,30	— 10,4	La Hénin	422	— 7,4
Locindus	204	— 8,9	Primagaz	349,50	— 5,6
Signaux	303	— 8,4	Kléber	68,50	— 5,5
Locafrance	175	— 7,4	Locabail	201	— 4,3

VALEURS ETRANGERES

Hausses (%)

	7 juin	Diff.		7 juin	Diff.
East Rand	128	+ 12,3	Petrofina	710	+ 7,7
Norsk Hydro ...	658	+ 12,1	Eastman Kodak	561	+ 7,5
I.T.T.	110	+ 11,7	Chase Manhatt.	212	+ 6,5
Nestlé	5560	+ 10,9	Bayer	229,80	+ 5,7
Exxon	389	+ 9	Dome Mines (1)	714	+ 5,6
Harmony	58,70	+ 8,7	B.A.S.F.	264	+ 5,2
Buffelsfontein .	147,50	+ 8,4	Mobil Oil	220,50	+ 5,1

(1) Compte tenu du coupon de 1 F.

Pétroles

Le groupe *Total* a arrêté ses comptes consolidés pour 1973. Ils se traduisent par un bénéfice net de 1 048 millions de francs (contre 627 millions de francs en 1972). Dans ce total, la part des minoritaires a représenté : 174 millions de francs (contre 49 millions de francs). La part de la *Compagnie Française des Pétroles* ressort donc finalement à 874 millions de francs (contre 578 millions de francs en 1972).

Il reste que ces chiffres ne sauraient être raisonnablement comparés. Le groupe disposait de stocks lors de la forte augmentation des prix du pétrole décidée en octobre 1973. Ces stocks ont été vendus à des prix fort intéressants et ont donc dégagé des profits que l'on peut considérer comme exceptionnels. De surcroît, il va falloir les reconstituer.

Compte tenu de ces éléments le groupe *Total* estime que le bénéfice réel de l'exercice a été de

	7 juin	Diff.
Antar	36,30	— 0,30
Aquitaine	488	+ 11
Esso Standard	97,10	— 4,90
Franç. des pétroles	163,50	+ 6,50
Pétroles B.P.	53,60	+ 0,65
Primagaz	349,50	— 20,50
Raffinage	156,50	+ 1
Sogerap	78,30	— 0,80
Exxon	389	+ 32,10
Norsk Hydro	658	+ 30
Petrofina	710	+ 51
Royal Dutch	147,30	+ 6

778 millions de francs (+ 24 %), la part de la *C.F.P.* dans ce total représentant 714 millions de francs (+ 23,6 %)

Le forage d'Eridan, sur le permis Landes-Atlantique, a été arrêté le 31 mai dans des calcaires compacts du jurassique supérieur à 2 807 m ; aucun indice important d'hydrocarbures n'a été décelé, annonce la société *Esso S.A.F.*

Des mesures de fin de forage sont actuellement en cours, en vue de compléter la détermination de la nature géologique des terrains traversés ; ces opérations dureront une quinzaine de jours. de jours.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La *Charter* annonce un dividende final de 3,71 pence, portant le dividende total à 8,4 pence contre 8 pence. Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 mars s'est élevé

	7 juin	Diff.
Le Nickel	190,20	— 2,40
Peñarroya	79,50	+ 4,40
Asturienne	321	+ 12
Charter	18	— 0,60
Intern. Nickel (1)	144	+ 5,30
R.T.Z.	18	+ 0,40
Tanganyika	18,40	— 0,80
Union minière	181,50	+ 10
Z.C.I.	5,20	+ 0,15
Hutchinson-Mapa .	233	+ 25
Kléber	68,50	— 4
Michelin	900	— 1

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,50 F.

à £ 15,89 millions contre £ 12,44 millions.

En 1973, le bénéfice de *Michelin* s'est élevé à 81,41 millions contre 77,80 millions, grâce à l'accroissement de la production et malgré la charge du nouvel emprunt en dollars. Si l'industrie automobile, maintenant, est sévèrement touchée par la crise pétrolière, cette crise, en 1973, n'a pas encore eu d'effets très sensibles sur l'exercice. Mais, dans beaucoup de pays, il n'a pas été possible de répercuter sur les prix de vente les hausses des matières premières, des frais de personnel et des taux d'intérêt.

Filatures, textiles, magasins

Dans le secteur des magasins, c'est *La Redoute* qui se signale par une hausse appréciable. L'exercice 1973-1974 s'est soldé par un chiffre d'affaires hors taxes de 1 218 millions de francs, en hausse de 14,9 %, qui dépasse sensiblement les prévisions initiales, et par un bénéfice net de 29,2 millions de francs (+ 19,7 %). L'activité des filiales s'est révélée satisfaisante dans l'ensemble, puisque le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 17,5 %. Le bénéfice net par action s'élève à 31,73 F (société mère) et à 37,04 F (consolidé). Pour les deux premiers mois de l'exercice commencé le 1er mars 1974, le

	7 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	73,60	— 0,90
Saint-Frères	36	— 0,50
Sommer	587	+ 5
Agache-Willot	56,50	— 0,50
Godde-Bedin	105,60	— 3,40
Lainière Roubaix .	70	— 5
Vitos	88,50	+ 4,50
B.H.V.	95,50	— 0,50
Galeries Lafayette.	104,90	— 0,10
Nouvelles Galeries.	120,10	— 4,30
Paris-France	137	— 1,50
Prénatal	63	— 0,40
Printemps	90	— 0,70
La Redoute	420	+ 26
U.I.S.	168	+ 4,90
Prisunic	69	— 6

chiffre d'affaires de *La Redoute S.A.* s'est accru de 31,5 %, et celui du groupe de 37,6 %.

Prénatal accuse, au terme de l'année 1973, une perte de 4,7 millions de francs, après constitution d'une provision de 1,98 million de francs pour impôts et d'une autre, de 10 millions de francs, pour dépréciation de titres de filiales.

Les résultats de *Tissarez* que nous avons publiés la semaine dernière s'appliquaient en réalité aux *Tissages de soieries réunis*, sa principale filiale.

Le bénéfice de cette dernière pour 1973 s'est élevé à 1,09 million de F (sans changement), contre 1,01 million et non pas 1,26 million comme indiqué par erreur.

Produits chimiques

Les actionnaires de *Rousselot* encaisseront au titre de l'exercice écoulé un dividende net de 9,50 F par action (+ 5 %), soit au total 14,25 F avoir fiscal compris. Le chiffre d'affaires du premier trimestre est en hausse de plus de 40 % et les résultats enregistrés au cours de cette période sont en substantielle augmentation.

Les 312 646 actions de 100 F composant le capital de la firme pharmaceutique *Delalande* seront introduites à la Bourse de Paris le 20 juin prochain au prix d'offre minimum de 450 F.

St-Gobain-Pont-à-Mousson annonce pour 1973 un bénéfice net consolidé de 612 millions (+ 39 %).

	7 juin	Diff.
Clin-Midy	400	inchangé
Cotelle et Foucher.	116,40	+ 1,40
Inst. Mérieux (1) .	576	— 1
Laboratoire Bellon	324,50	— 5,50
Nobel-Bozel	123	— 5
P.U.K.	132,90	+ 1,40
Pierrefitte-Auby ..	64,20	— 0,30
Rhône-Poulenc	137,50	+ 5,50
Roussel-Uclaf	259,70	+ 3,70
St-Gob.-P.-à-M. ..	137	+ 2,30

(1) Compte tenu du coupon de 8 F.

La progression réelle des profits est toutefois moins élevée car les résultats de l'année précédente (441 millions) avaient été amputés de 82 millions provenant de pertes exceptionnelles. Le bénéfice net par action atteint 23,63 F (+ 37 %) et le dividende global 11,10 F contre 10,50 F. Les investissements, qui se sont élevés à 2.271 millions, ont été autofinancés à hauteur de 1.407 millions (+ 14 %).

Pour le premier trimestre 1974, et par rapport à la période correspondante de 1973, les ventes nettes du groupe ont augmenté de 27,4 % en valeur absolue à 4.746 millions de francs mais de 25,2 % à structure comparable. La plus forte augmentation a été réalisée par le département « Emballage » (+ 48,70 %).

Mines d'or, diamants

Les dividendes semestriels des mines sud-africaines seront certainement plus élevés encore que les prévisions les plus optimistes ne le laissaient supposer.

C'est le cas de *Buffelsfontein*. La compagnie va verser à ses actionnaires 105 cents par action au lieu des 90 prévus contre 55 cents, ce qui fera 160 cents au total contre 75 cents. *West Rand Consolidated*, qui comme la précédente appartient au groupe

La Chambre syndicale annonce qu'à partir du 21 juin les actions des sociétés dont les noms suivent seront négociables sur le marché à terme (ferme et conditionnel) : Application des gaz, Bic, Club Méditerranée, Générale occidentale, Mumm, P.L.M., S.A. de Télécommunications, Veuve Clicquot Ponsardin.

D'autre part, et à compter de la même date, la Chambre syndicale a décidé que les actions des sociétés Forges de Saulnes et Gorcy, Mines de Kali Sainte-Thérèse, Plantations des Terres-Rouges, Ford Motor, Imperial Oil et Saint-Helena Gold Mines, jusqu'à présent négociables au terme ferme seulement, pourront faire l'objet de transactions conditionnelles (primes et options).

General Mining, annonce de son côté un dividende intérimaire de 20 cents contre 5. Même hausse spectaculaire en ce qui concerne les mines du groupe *Johannesburg Consolidated Instrument*. *Western Areas* porte son dividende

	7 juin	Diff.
Amgold	275,40	+ 2,40
Anglo-American ..	34	+ 1,79
Buffelsfontein	147,50	+ 10
Free State	153	+ 6,50
Goldfields	23,50	— 0,40
Harmony	58,70	+ 3,90
President Brand ..	146,50	+ 1
Randfontein	198,50	+ 2
Saint-Helena	186	+ 0,70
Union Corporation.	29,80	+ 0,75
West Driefontein .	283	+ 13,70
Western Deep	141	+ 6,50
Western Holdings .	210,20	+ 0,10
De Beers	22,30	+ 0,05

intérimaire de 9 à 18 cents et *Elsburg*, qui avait payé un dividende inaugural de 3 cents en décembre dernier, va verser 11,7 cents par titre pour le premier semestre.

Valeurs diverses

Lors de l'assemblée ordinaire de *BIC S.A.*, le président, M. Marcel Bich, répondant aux questions posées par certains actionnaires, a précisé, concernant la participation dans *DIM-ROSY*, que les productions et les ventes ont été équilibrées, les stocks étant restés au même niveau que précédemment. Le président estime que l'exploitation s'équilibrera en 1974.

	7 juin	Diff.
Arjomari	167	
Hachette	179	
Presses de la Cité .	193	
Europe n° 1	325	
L'Oréal	1 845	
Skis Rossignol	1 760	
Bic	785	

25 millions de francs, soit la moitié de l'investissement, ont été provisionnés la première année.

Avant la fin de l'exercice en cours la société procédera à une distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1973

	31 mai	7 juin
Indice général	92,2	91,8
Assurances	128,6	125,9
Banq. et sociétés financ..	76,1	80
Sociétés foncières	96	95,2
Sociétés investiss. portef.	92,7	88,3
Agriculture	100,1	100,1
Aliment., brasseries distill.	105,8	108,1
Autom., cycles et l. équip.	71,8	58 4
Bâtim., matér. constr., T.P.	85,9	93,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	82,2	80,9
Carrières salines, charbon	93,2	93,6
Constr. mécan. et navales	98,8	89,4
Hôtels, casinos, thermal	100,6	101,2
Imprimeries, pap., cartons	79,5	80,9
Magas., compt. d'exportat.	87,7	88,1
Matériel électrique	86,4	85,4
Métall., com. des pr. métal	106,8	108,9
Mines métalliques	115,5	117,4
Pétroles et carburants ..	88,8	87,9
Prod. chimiq. et di-mét.	107,2	107,6
Services publics et transp.	100,4	98,4
Textiles	87	87,3
Divers	94,1	94,7
Valeurs étrangères	98,5	102,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	103,1	103,5
Rentes perpétuelles	90,5	89,3
Rentes amort., fonds gar.	130,1	130,2
Sect. indust. publ. à r. fixe	91,1	92
Sect. ind. publ. à rev. ind.	138,4	136,6
Secteur libre	92	92
INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	188,6	181,3
Val. franç. à rev. variable	638	636
Valeurs étrangères	728	755
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	76,08	77
Produits de base	56,2	57
Construction	89,5	89,2
Biens d'équipement	67,7	67,7
Biens de consom. durables	97,2	98,7
Biens de cons. non durabl.	71,4	72,1
Biens de consom. aliment.	116,2	116,7
Services	111,6	111,3
Sociétés financières	88,2	87,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	132,1	132,6
Valeurs industrielles	69,5	69,8

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	204 900	98 150 060
Norsk Hydro	15 375	9 638 525
I.T.T.	78 025	8 495 719
Carrefour	2 390	5 469 910
Petrofina	7 625	5 245 790

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	3 juin	4 juin	5 juin	6 juin	7 juin
Terme	—	68 217 345	79 275 216	68 060 752	90 996 709
Comptant .					
R. et obl.	—	118 506 032	69 927 806	64 005 004	75 340 483
Actions .	—	33 589 569	52 831 582	36 881 830	66 911 750
Total	—	220 312 946	202 034 604	168 947 586	233 248 942
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1972)					
Valeurs :					
franç. ..	—	91,4	92	91,2	92
étrang. .	—	95,4	97,5	97,6	99
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1972)					
Indice gén.	—	76,8	78,7	76,5	77

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. LE SORT DES TERRITOIRES PORTUGAIS
— GUINÉE-BISSAU : le P.A.I.G.C. accuse le Portugal d'ériger des « traîtres » en « troisième force ».
— ANGOLA : en attendant la paix dans un village d'auto-défense.
— TIMOR : le XVIe siècle va bientôt s'achever.

3. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : M. Kleindienst, ancien ministre de la défense, condamné avec sursis.

3. DIPLOMATIE
— Selon les Algériens, l'Arabie Saoudite tenterait de saboter le dialogue euro-arabe pour le compte des États-Unis.

3. PROCHE-ORIENT
— Israéliens et Syriens s'accusent mutuellement d'avoir maltraité leurs prisonniers.

4. EUROPE
— CHYPRE : Mgr Makarios accuse de subversion les officiers grecs de la garde nationale.
— GRANDE-BRETAGNE : les sœurs Price cessent leur grève de la faim.

4-5. POLITIQUE
— M. Giscard d'Estaing à Chamalières.
— La fédération de Paris du parti communiste à cœur ouvert.

5. DÉFENSE
— La polémique sur les essais nucléaires français en Polynésie.

6. SCIENCES
— « La peur nucléaire » (III), par Nicolas Vichney.

6. ÉDUCATION
— Le calendrier scolaire pour l'année 1974-1975.
— La grève des enseignants dans la région parisienne.

7. SOCIÉTÉ
— Le M.L.F. prépare la « grève des femmes ».

7. SPORTS
— TENNIS : les Internationaux de Roland-Garros.

7. JUSTICE
— Le procès des fausses factures de Lyon.

8. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— URBANISME : le congrès des promoteurs à La Baule.
— TRANSPORTS : la crise de l'aviation civile.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 à 15
— Sur le quai, un prisonnier..., par Olivier Renaudin.
— Quand un « petit vieux » découvre l'université, par Jean Benoit.
— AU FIL DE LA SEMAINE : Concorde ou la part du rêve, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Beira, par Philippe Decraene.
— LA GEOGRAPHIE : Nos amis belges et nous, par Maurice Le Lannou.
— La vie du langage, par Jacques Cellard.
— TELEVISION : Les quinze ans du service de la recherche, par Louis Dandrel.

16-17. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : la Quinzaine des réalisateurs au T.E.P.; *Woody et les robots ; France S.A.*
— MUSIQUE : *Don Juan* par l'Opéra de Salzbourg à Reims; Alain Lombard dirige la 2e *Symphonie* de Malher à Strasbourg.

18-19. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— « Le dollar et la réforme monétaire » (II), par F. Perroux.
— COLLOQUES ET CONGRÈS : dialogue difficile au Symposium sur l'énergie et les matières premières.
— EMPLOI : Chrysler-France reclassera dans d'autres sociétés six cent quatre-vingt-quatre ouvriers et employés.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Annonces classées (18) ; Carnet (8) ; Informations pratiques (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Finances (20 et 21).

Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1974 a été tiré à 584 033 exemplaires.

A B C D E F G

En Indochine

Le G.R.P. accepte de reprendre sa place à la commission militaire bipartite

Saigon (*A.F.P.*). — Le gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P). a décidé, le vendredi 7 juin, de siéger de nouveau à la commission militaire bipartite, dont la prochaine réunion doit se tenir mardi à Saigon. Cette décision, qui a été annoncée par le colonel Vo Dong Giang, a été prise à la suite du rétablissement par Saigon des privilèges et immunités diplomatiques pour les représentants du G.R.P. Ces privilèges avaient été supprimés le 16 avril dernier par le gouvernement de Saigon.

En ce qui concerne les pourparlers de La Celle-Saint-Cloud, le colonel Giang a indiqué que « *le G.R.P. était prêt à retourner à la conférence et à y travailler si l'autre côté arrêtait ses manœuvres de sabotage et se mettait enfin à vouloir parler sérieusement.* ».

« *La décision de l'administration de Saigon, qui nous rétablit dans nos droits prévus par l'accord de Paris, n'est pas une victoire pour nous,* a ajouté le colonel. *C'était un dû et nous l'acceptions comme tel.* »

Au début de sa conférence de presse le colonel Giang s'en est pris violemment « *aux Etats-Unis et à l'administration de Saigon, au maître et au valet,* a-t-il dit, *qui doivent être tenus pour responsables de la rupture des pourparlers et de tous les actes de sabotage destinés à rendre inefficace l'accord de Paris* ».

A ce propos, le porte-parole a formellement démenti que le G.R.P. cherchait une nouvelle négociation parce qu'il se sentirait lésé par l'accord de Paris. « *Nous sommes satisfaits de cet accord,* a affirmé le colonel Giang, *car il est pour nous une grande victoire.* »

A propos d'une rencontre éventuelle entre MM. Kissinger et Le Duc Tho, le colonel a indiqué qu'il s'agissait d'une « simple rumeur ».

Les liaisons aériennes entre Saigon et Loc-Ninh, la capitale administrative du G.R.P., doivent reprendre lundi.

● A HANOI, le *Nhan Dan*, organe du parti nord-vietnamien, a publié un commentaire dans lequel, à quelques jours du voyage à Moscou de M. Nixon, il met sérieusement en doute « *la détente soviéto-américaine* ». De ce voyage, écrit *Nhan Dan*, « *il ne sortira rien de bon* ». Le journal laisse entendre, en termes nets, que la « *détente* » doit être considérée comme un phénomène illusoire et sans lendemain en un temps où l'Amérique ne songe qu'à imposer au monde entier son « *hégémonie* » et à imposer aux contribuables américains des crédits militaires de 91 milliards de dollars.

● A SAIGON, un ancien député, M. Tran Ngoc Chau, a été libéré après quatre ans d'emprisonnement pour « *intelligence avec l'ennemi* ».

● A PHNOM-PENH, deux nouveaux ministres ont donné vendredi leur démission. Selon un communiqué officiel, c'est un commando de sept personnes qui aurait commis l'attentat qui a coûté la vie au ministre de l'éducation nationale, M. Keo Sangrim.

LA CHINE JUGE LA MENACE SOVIÉTIQUE « ESSENTIELLEMENT DIRIGÉE CONTRE L'EUROPE »

déclare M. Bettencourt

Pékin (*A.F.P.*). — M. André Bettencourt, qui dirige actuellement en Chine une délégation parlementaire française, a retiré des entretiens qu'il a eus ces derniers jours à Pékin l'impression que les dirigeants chinois ne considéraient plus leur pays comme étant sous la menace militaire immédiate de l'Union soviétique.

« *Il s'agit là d'un retournement complet dans leur position* », a déclaré le président du groupe de l'amitié franco-chinoise de l'Assemblée nationale, qui parlait à la presse avant son départ de Pékin samedi matin pour un voyage de quatre jours en province.

Comparant les impressions qu'il avait retirées de son précédent voyage en Chine en 1970 à celles de son voyage actuel, M. André Bettencourt a rappelé que la Chine se déclarait il y a quatre ans directement menacée par l'Union soviétique. « *Or, actuellement,* a-t-il poursuivi, *la menace soviétique est, de l'avis des dirigeants chinois, essentiellement dirigée contre l'Europe en face de laquelle est déployée la masse du dispositif militaire de l'U.R.S.S. Ils ne croient pas actuellement à l'éventualité d'un conflit sino-soviétique.* »

M. Bettencourt a ajouté que la Chine était convaincue qu'une confrontation éventuelle entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se produirait en Europe plutôt que dans une autre partie du monde.

Le député et ancien ministre français, qui était arrivé à Pékin mardi dernier, a eu plus de six heures d'entretiens avec des dirigeants chinois, dont le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, et M. Chiao Kuan-hua, vice-ministre des affaires étrangères.

Abordant les relations franco-chinoises, M. Bettencourt a estimé que la Chine était « *satisfaite* » de l'élection à la présidence de la République de M. Giscard d'Estaing, et a indiqué qu'il avait confirmé à M. Teng Hsiao-ping que le nouveau président français porterait ses efforts sur une « *relance sur le plan européen* ».

Impliqué dans l'affaire Legros

LE PEINTRE ELMER HOFFMANN POURRAIT ÊTRE EXTRADÉ D'ESPAGNE

Impliqué dans l'affaire de trafic international de faux tableaux, pour lequel M. Fernand Legros est écroué depuis le 15 avril, sur mandat de M. Le Caignec, juge d'instruction à Paris, M. Elmer Hoffmann, apatride, né le 14 avril 1906 à Budapest, a été arrêté, le 7 juin, par les autorités espagnoles dans l'île d'Ibiza, l'une des Baléares. Le parquet de Paris va demander son extradition, en application du mandat d'arrêt décerné à son encontre par le magistrat instructeur pour contrefaçon en matière artistique, contrefaçon de timbres de marque, complicité d'escroquerie et faux certificats.

M. Hoffmann, qui s'est attribué, le cas échéant, dans le passé, de nombreuses identités : baron Elmyr de Hory, baron Orath, comte Raynal, Louis Curiel, etc., aurait reconnu, à Ibiza, devant le commissaire Boithias, venu l'entendre sur commission rogatoire, qu'il était l'auteur de plusieurs des fausses toiles en cause dans l'affaire Legros.

● *Bien qu'il ait déjà dépassé l'âge de la retraite*, M. Henry Labouisse, soixante-dix ans, a été reconduit pour un an dans ses fonctions de directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). M. Labouisse dirige cet organisme depuis mars 1965. Sa femme, Mme Eve Curie, écrivain, est la fille de Pierre et Marie Curie.

LA SITUATION SOCIALE

M. Long tente d'amorcer le dialogue pour éviter l'extension du conflit à l'O.R.T.F.

L'intervention radiotélévisée de M. Marceau Long, vendredi soir, pour tenter de débloquer le conflit qui, depuis le 30 mai, perturbe les programmes de l'O.R.T.F. et risque de s'amplifier dans les prochains jours, n'a guère trouvé d'écho, semble-t-il, parmi les « jeunes loups » qui sont à l'origine de la grève. Samedi matin, le programme minimum était toujours appliqué à la radio. En revanche, les grévistes s'arrangent pour que les téléspectateurs ne fassent pas, pour l'essentiel, les frais du conflit pendant le week-end.

Après avoir évoqué les conséquences de la grève sur les programmes, M. Marceau Long a déclaré vendredi :

« *Je suis en mesure, aujourd'hui, de proposer le cadre et la procédure qui doivent permettre à l'Office et à toutes les organisations syndicales de régler les problèmes posés. En effet, dans le cadre des règles qui régissent les rapports entre les entreprises publiques et le gouvernement, je viens d'obtenir d'entamer la négociation de l'accord de salaires 1974.*

» *Les revendications formulées par les techniciens grévistes pourront trouver leur place dans cette procédure normale de discussion, qui permet de répartir les sommes disponibles entre les augmentations du salaire de base, celles des bas salaires et les mesures catégorielles, c'est-à-dire les mesures qui touchent au classement ou aux conditions de carrière de telle ou telle catégorie d'agents.*

» *Dans ces conditions, la poursuite de cette grève ne serait guère compréhensible et je veux donc espérer que le bon sens l'emportera rapidement.* »

Mais, à la Fédération syndicale unifiée, on fait observer que le différend opposant quelque deux mille agents « T 2 » à la direction générale exigerait, pour être résolu « *que l'enveloppe de la masse salariale ait été substantiellement modifiée* ». On a relevé, par ailleurs, que le P.-D. G. persiste à ne pas faire allusion aux agents administratifs, qui sont dans le même cas que les jeunes techniciens, ce qui ne laisse pas d'inquiéter.

Cependant, les dirigeants syndicaux s'attendaient que la direction les convoque lundi matin pour ouvrir les conversations. Ce même lundi 10 juin, M. Marceau Long devait recevoir une délégation des hors-statut (réalisateurs, comédiens, producteurs, etc.), catégories qui menacent également de se mettre en grève si leurs cachets ne sont pas revalorisés.

Quoi qu'il en soit, les observateurs relèvent le fait que la conduite de cette grève, « patronnée » par la F.S.U. et la C.F.D.T. de l'Office, est conduite en fait par un comité souverain, composé de moins de trente ans. Les appareils syndicaux ne font que mettre en action les dispositions débattues et arrêtées en comité de grève.

Une assemblée générale est convoquée pour le mardi 11 juin. Pour sa part, le Syndicat des producteurs et animateurs de radiodiffusion de l'O.R.T.F. (SPAR) C.F.D.T. indique dans un communiqué qu'« *il juge pour le moment inopportun de se joindre au mot d'ordre de grève lancé par certaines organisations de personnels hors statut* ».

Pour un office des chaînes privées

C'est le moment que choisit M. Jean Boyer, député (rép. ind.) de l'Isère, pour déposer une proposition de loi tendant à la création de chaînes « publicitaires » indépendantes et à la suppression de la taxe radiophonique.

L'auteur du texte propose que ces chaînes privées soient « *regroupées, pour des raisons de contrôle de leurs recettes, dans un office de radio-télévision commerciale (O.R.T.C.), et placées sous la tutelle directe de l'O.R.T.F. en ce qui concerne les problèmes d'ordre technique* ».

NÉGOCIATIONS SYNDICATS-DIRECTION A LA S.N.C.F. AVANT LE 15 JUIN

La direction de la S.N.C.F. recevra la semaine prochaine les organisations signataires de l'accord d'entreprise de mars dernier (F.O., F.M.C. (autonome) et C.G.C.) pour examiner l'ajustement des salaires nécessaire au maintien du pouvoir d'achat durant le premier semestre 1974, sa progression étant reportée au second semestre. Une clause prévoit un rendez-vous au début de juillet. Les salaires des cheminots n'ayant été augmentés que de 4,60 % en deux étapes, au 1er avril leur pouvoir d'achat est nettement entamé par la flambée des prix (+ 5,9 % fin avril, selon l'I.N.S.E.E.).

La direction a décidé d'avancer la rencontre prévue, afin que l'ajustement puisse être fixé avant le 15 juin et versé avec la paie de la fin de ce mois, quitte à ce qu'un complément soit accordé lorsque sera connu l'indice officiel des prix.

En outre, l'augmentation des traitements de la fonction publique, soit 7,5 % en moyenne, où aucun accord n'a été conclu en 1974, mettent en situation difficile les signataires du protocole S.N.C.F.

La C.G.T., la C.F.D.T., la F.G.A.A.C. et la C.F.D.T., qui l'ont rejeté, ont la ferme intention de participer aux discussions annoncées.

M. SEGUY : concertation ou négociation ?

« *Incapables de résoudre les grands problèmes sociaux, et par crainte de la recrudescence des luttes ouvrières,* écrit M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., dans *l'Humanité* du 8 juin, [*les sursitaires de la droite au pouvoir*] *n'ont rien trouvé de mieux que de ressortir de leurs archives l'idée de la « concertation entre partenaires sociaux ».*

» *La concertation, c'est, selon le dictionnaire, la préparation en commun de l'exécution d'un dessein (...). Or si le dessein fondamental du patronat c'est l'accumulation du profit, celui des syndicats c'est le progrès social. Deux buts diamétralement opposés excluant toute possibilité de concertation entre patronat et syndicats, qui ne sont ni partenaires ni associés, mais adversaires pour la raison bien connue que leurs intérêts sont irrémédiablement antagonistes (...).*

» *Voilà pourquoi l'idée d'une concertation entre représentants des travailleurs, du C.N.P.F. et du gouvernement n'est que la reprise d'une vieillerie dont la bourgeoisie a toujours rêvé : celle de la collaboration des classes.*

» [*Nous nous rendrons aux rencontres avec le gouvernement et le patronat*] *pour négocier et conclure rapidement*, écrit encore M. Séguy, *sans illusion quant à la bonne volonté sociale de nos interlocuteurs (...), mais en conscience du fait que la poussée de la gauche unie et la détermination des travailleurs exercent une pression sur la coalition gouvernementale et patronale qui nous autorise à être exigeants.* »

A NICE

Première ronde aux Jeux échiquéens

La première ronde du tournoi préliminaire des XXIes Jeux échiquéens, qui se déroulent au Palais des expositions de Nice, n'a donné lieu à aucune surprise notable.

Le système des appariements utilisé permet d'équilibrer les huit groupes, et les « têtes de séries » se qualifieront sans problème. Au total, c'est soixante-quatorze équipes, réparties en huit poules, qui ont pris le départ de ce marathon échiquéen. L'U.R.S.S., dans la poule 1, se trouve sans rivaux sérieux; le Brésil et la Pologne se battront pour la deuxième place, qui leur permettrait d'accéder également au groupe A, celui des prétendants au titre. En effet, les deux équipes classées en tête de leur poule à l'issue des préliminaires se retrouveront en finale dans le groupe A et lutteront pour les seize premières places. Les équipes classées troisième et quatrième seront dans le groupe B (de la seizième à la trente-deuxième place) et ainsi de suite.

Dans la poule 2, les Etats-Unis, qui, même en l'absence de Fischer, alignent une très belle équipe, composée de Benko, Kavalek, Byrne, Bowne et Lombardy, n'auront pas de mal à se qualifier. Mais, derrière, la lutte sera très ouverte entre le Danemark et l'Angleterre. De même, dans la poule 3, derrière la Yougoslavie intouchable, Cuba et l'Italie lutteront pour la place de qualification dans le premier groupe. Dans la poule 4, la Hongrie et l'Espagne doivent dominer, tout comme la République fédérale allemande et la Suède dans la poule 5, la Tchécoslovaquie et la Roumanie dans la poule 6. La poule 7 est celle de la France. Celle-ci paraît très favorisée, car c'est indiscutablement la poule la plus faible.

Derrière la Bulgarie, qui aligne trois grands maîtres, les Philippines, avec trois maîtres internationaux, ne devraient pas avoir de gros problèmes pour la qualification dans le groupe A. Les Philippins, précisément, rencontraient vendredi les Français aux premiers échiquiers. Torre a disposé de Jacques Maclès, qui ne put se relever d'un mauvais début. Les trois autres parties ont été ajournées dans des positions favorables aux Philippins, sauf celle de Jean-Luc Seret au troisième échiquier, que le jeune Français devrait gagner.

L'équipe de France peut cependant espérer accéder au groupe B (troisième et quatrième places), puisque seul Israël leur paraît supérieur avec, bien entendu, la Bulgarie et les Philippines. Mais il faudra se méfier de l'Indonésie. Dans la poule 8 enfin, lutte assez ouverte entre les Argentins, les Suisses et les Hollandais.

La plupart des spectateurs se massaient vendredi derrière les barrières proches des tables, où jouaient, face aux Ecossais, les vedettes soviétiques ; le malingre Karpov et le séduisant Spassky se taillant la part du lion. Ils jouèrent très rapidement leur partie, Kortchnoï un peu plus péniblement. La surprise du jour faillit être causée par le joueur écossais du quatrième échiquier, qui obtint très rapidement contre le brillant ex-champion du monde Tal une partie positionnellement gagnée, ...et qui ne sut pas la gagner.

C. L.

A propos de la France

« L'Humanité » relève « deux erreurs » du professeur soviétique Roubinski

L'Humanité relève « deux erreurs » dans la tribune internationale que nous a confiée le professeur Roubinski, directeur de recherches à l'Institut d'économie mondiale et de relations internationales de Moscou (*le Monde* du 8 juin). Cet article contient « des propos très judicieux », note le quotidien du parti communiste.

« *Cependant, lorsque le professeur Roubinski assure qu'au cours de la bataille électorale « aucun des candidats n'a estimé profitable de recourir ouvertement à l'arme empoisonnée de l'antisoviétisme, du moins personnellement », il faut croire qu'il a suivi cette bataille de façon assez superficielle. En effet, un candidat — et puisqu'il faut appeler un chat un chat, ce candidat était M. Giscard d'Estaing — n'a pas hésité, par exemple, à faire éditer et diffuser massivement un matériel de propagande contenant les calomnies les plus grossières contre l'Union soviétique, et accusant, en outre, le parti communiste français d'être l' « agent de Moscou ». L'ardeur du premier lieutenant de M. Giscard d'Estaing, M. Poniatowski, fut même telle en ce domaine qu'elle suscita une protestation de l'ambassade soviétique en France...* »

D'autre part, ajoute le journal, « *c'est une erreur profonde de donner à penser que la coexistence suffira à résoudre les grands problèmes économiques (et sociaux) d'un pays comme le nôtre ! La solution de ces problèmes* dans l'intérêt des travailleurs du peuple français *passe par l'élimination de la domination des monopoles sur la vie nationale* ».

Donc, affirme *l'Humanité*, « *il n'était pas indifférent — quoi que les réflexions personnelles du professeur Roubinski puissent laisser penser à cet égard — que soit élu le candidat de la droite, dont l'objectif exclusif est de maintenir le règne autoritaire du grand capital en France, ou le candidat de la gauche unie.* »

[Pendant la campagne électorale, la direction du parti communiste a fait savoir qu'elle n'appréciait pas toujours de la même manière que les autorités soviétiques la situation en France : il suffit de rappeler sa réaction après une visite de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à M. Giscard d'Estaing. On peut penser aussi que le professeur de l'Institut de Moscou n'a pas donné dans sa tribune une opinion strictement personnelle. Dès lors, la mise au point de « l'Humanité » serait à verser au dossier des divergences publiquement révélées entre le P.C.F. et le P.C. de l'Union soviétique quant à certaines attitudes, voire décisions, de cette dernière.]

● *Abaissement de l'âge de conduite des poids lourds.* — Un arrêté, paru au *Journal officiel* du 7 juin, ramène l'âge de la conduite des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, de vingt et un ans à dix-huit ans, à condition que les jeunes conducteurs de moins de vingt et un ans soient titulaires, en plus du permis « C », du certificat d'aptitude professionnelle ou du certificat de formation professionnelle des adultes.